

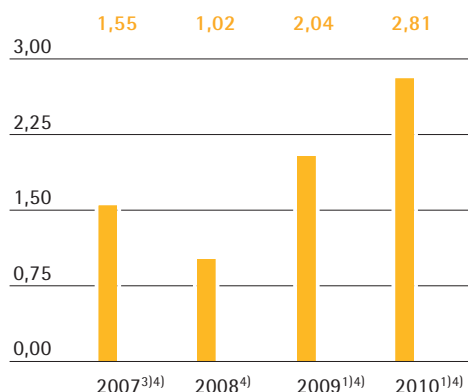


sartorius stedim
biotech

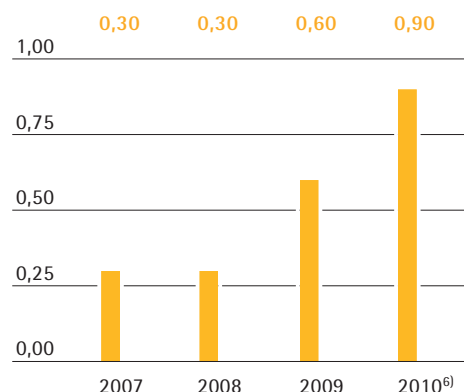
Groupe Sartorius Stedim Biotech
Document de Référence 2010



Résultat net par action en €



Dividendes en €



Chiffres clés

Montant en millions € conformément à la réglementation IFRS, sauf indications particulières

	2010	2009	2008	2007
Résultat				
Chiffre d'affaires	432,9	401,2	368,0	375,9 ²⁾
EBITDA ⁷⁾	85,9 ¹⁾	75,2 ¹⁾	54,6	66,2 ³⁾
EBITA ⁷⁾	70,0 ¹⁾	60,3 ¹⁾	40,1	49,7 ³⁾
Résultat net ⁷⁾ après participations ne donnant pas de contrôle	38,5	29,1	13,1	21,2 ³⁾
Résultat net ⁷⁾ après participations ne donnant pas de contrôle ⁴⁾	45,2 ¹⁾	34,7 ¹⁾	17,3	26,1 ³⁾
Résultat net par action (en €)	2,39	1,71	0,77	1,26 ³⁾
Résultat net par action (en €) ⁴⁾	2,81 ¹⁾	2,04 ¹⁾	1,02	1,55 ³⁾
Dividende par action (en €)	0,90 ⁶⁾	0,60	0,30	0,30
En % du chiffre d'affaires				
EBITDA ⁷⁾	19,8 ¹⁾	18,7 ¹⁾	14,8	17,6 ³⁾
EBITA ⁷⁾	16,2 ¹⁾	15,0 ¹⁾	10,9	13,2 ³⁾
Résultat net ⁷⁾ après participations ne donnant pas de contrôle ⁴⁾	10,4 ¹⁾	8,6 ¹⁾	4,7	7,0 ³⁾
Bilan				
Total du bilan	656,3	667,9	652,3	640,7
Capitaux propres	365,1	393,2	371,6	362,8
Pourcentage de capitaux propres	55,6	58,9	57,0	56,6
Taux d'endettement	0,3	0,2	0,4	0,4
Situation financière				
Investissements	16,7	15,7	20,2	14,2
En % du chiffre d'affaires	3,9	3,9	5,5	5,3 ⁵⁾
Dépréciation et amortissement	23,0	22,7	20,9	15,3
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	72,8	91,9	47,2	26,0
Endettement net	102,8	87,6	150,1	153,8
Ratio endettement net EBITDA ⁷⁾	1,2 ¹⁾	1,2 ¹⁾	2,7	2,3 ³⁾
Nombre total de collaborateurs au 31 décembre	2 581	2 381	2 369	2 311

¹⁾ Retraité⁷⁾ (corrigé des éléments non-opérationnels)

²⁾ Pro forma

³⁾ Pro forma retraité

⁴⁾ Hors amortissements des effets liés aux regroupements d'entreprise

⁵⁾ Basé sur le chiffre d'affaires réel de 268,8 millions d'euros

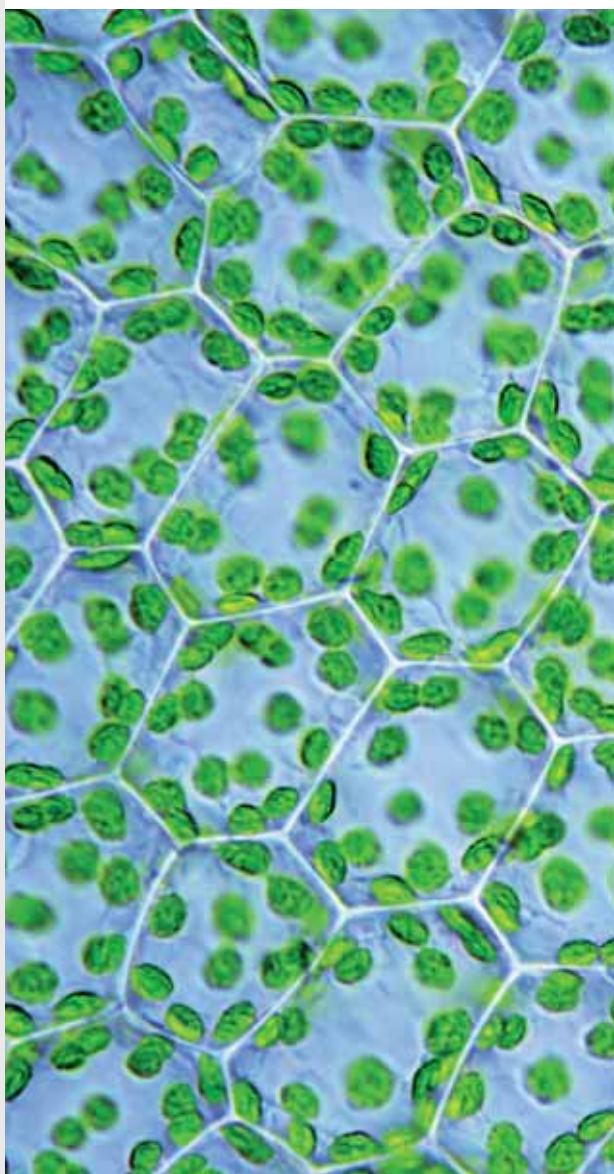
⁶⁾ Montant proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires

⁷⁾ Pour de plus amples informations sur les indicateurs EBITDA, EBITA, résultat net et la présentation retraitée, veuillez vous référer au chapitre de l'évolution des activités du groupe et au glossaire.



LA PERSÉVÉRANCE

Une croissance rentable sur le long terme
et un comportement responsable
vis-à-vis de tous nos partenaires



L'OUVERTURE D'ESPRIT

Moteur du changement
et du progrès





LA JOIE

Un environnement de travail enrichissant
et empreint d'enthousiasme



Les valeurs de notre groupe

Au cours de l'exercice 2010, Sartorius Stedim Biotech a consacré une attention particulière à ses trois principales valeurs d'entreprise : la persévérance, l'ouverture d'esprit et la joie. Des ateliers ont permis à plus de 2 500 collaborateurs de réfléchir au sens de ces valeurs et d'imaginer des moyens de les ancrer encore plus systématiquement dans notre travail quotidien.

Nos valeurs nous relient à nos clients, à nos partenaires, à nos actionnaires et à la société. Dans une même mesure, elles créent des liens entre tous les collaborateurs du groupe. Elles nous servent de guide et nous indiquent la direction dans laquelle nous souhaitons nous développer.



sartorius stedim
biotech

Notre mission

Sartorius Stedim Biotech est l'un des principaux fournisseurs d'équipements et de services destinés aux processus de développement, d'assurance qualité et de production dans l'industrie biopharmaceutique. Avec des solutions intégrées dans les domaines de la fermentation, de la filtration, du traitement, du stockage des fluides ainsi que des technologies de laboratoire ; Sartorius Stedim Biotech aide ses clients à développer et à fabriquer leurs médicaments biotechnologiques avec rapidité et rentabilité. Avec une concentration claire sur les technologies à usage unique novatrices et les services créateurs de plus-values, Sartorius Stedim Biotech est au cœur de la mutation technologique fulgurante de son secteur. Fortement ancrée dans la communauté scientifique et étroitement liée à ses clients et à ses partenaires technologiques, l'entreprise transforme la science en solutions efficaces conformément à sa philosophie «turning science into solutions».



sartorius stedim
biotech

Document de Référence 2010



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 8 mars 2011 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Ce Document de Référence incorpore par référence les Documents de Référence précédents D.09-0111 déposé le 11 mars 2009 et D.10-0091 déposé le 9 mars 2010.

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de Référence :

- les comptes consolidés de Sartorius Stedim Biotech de l'exercice 2009 établis selon les normes comptables internationales ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes y afférent, et le rapport de gestion du groupe 2009 figurant respectivement aux pages 92 à 131 et 20 à 47 du Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 9 mars 2010 sous le numéro D.10-0091.
- les comptes consolidés de Sartorius Stedim Biotech de l'exercice 2008 établis selon les normes comptables internationales ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes y afférent, et le rapport de gestion du groupe 2008, figurant respectivement aux pages 90 à 131 et 20 à 47 du Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 mars 2009 sous le numéro D.09-0111.

Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du Document de Référence.

Des exemplaires du présent Document de Référence sont disponibles :

- auprès de Sartorius Stedim Biotech S.A.
Z.I. Les Paluds - Avenue de Jouques
BP 1051 - 13781 Aubagne Cedex
- sur le site internet du groupe :
www.sartorius-stedim.com
- et sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers :
www.amf-france.org

01 Lettre aux actionnaires

- 8 Message du président
- 10 Comité exécutif
- 12 Action Sartorius Stedim Biotech

02 Rapport de gestion

- 18 À propos de Sartorius Stedim Biotech
- 20 Environnement macroéconomique et sectoriel
- 25 Évolution des activités du groupe
- 35 Rapport sur le développement durable
- 40 Patrimoine et situation financière
- 43 Risques et opportunités
- 47 Perspectives de développement de l'activité
- 50 Rapport de gestion de la maison mère Sartorius Stedim Biotech S.A. au 31 décembre 2010

Le présent Document de Référence contient des déclarations relatives à la performance future de Sartorius Stedim Biotech S.A. Ces déclarations s'appuient sur des hypothèses et des estimations. Bien que ces prévisions nous paraissent réalistes, nous ne pouvons pas garantir qu'elles se réaliseront effectivement car nos hypothèses comportent des risques et des incertitudes susceptibles d'aboutir à des résultats réels qui différeront sensiblement des résultats attendus. Nous ne prévoyons pas d'actualiser nos prévisions.

Des différences d'arrondis peuvent apparaître dans le Document de Référence.

Sommaire

03 Gouvernance d'entreprise

58	Le Conseil d'administration et ses comités
65	Le Comité exécutif
66	Rapport du président établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce français
73	Rémunérations des membres exécutifs Et non exécutifs du Conseil d'administration
81	Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce français
82	Honoraires des commissaires aux comptes

04 États financiers consolidés et notes annexes

86	État de la situation financière
87	Compte de résultat
88	État du résultat global
89	État de variation des capitaux propres
90	Tableau de flux de trésorerie
91	Notes annexes aux états financiers
101	Notes relatives aux postes de bilan
124	Notes sur le compte de résultat
127	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

05 Comptes annuels Sartorius Stedim Biotech S.A. et notes annexes

130	Comptes annuels
144	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

06 Informations complémentaires

146	Document annuel d'information
148	Autres informations légales
153	Autres informations sur la situation patrimoniale, comptable et financière du groupe
156	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
158	Résolutions soumises à l'Assemblée générale annuelle le 18 avril 2011
159	Informations sur le Document de Référence et le rapport financier annuel
162	Glossaire
164	Adresses
168	Nos produits Sélection

Lettre aux actionnaires

01



Chers actionnaires,

Je suis heureux de vous annoncer que 2010 a été une très bonne année pour le groupe Sartorius Stedim Biotech (SSB). Nous avons continué à mettre systématiquement en œuvre notre stratégie à long terme et avons atteint de nouveaux sommets en termes de chiffre d'affaires et de résultats.

Permettez-moi de commencer par une présentation des résultats financiers clés du groupe pour l'exercice 2010 :

Notre chiffre d'affaires s'est établi à 432,9 millions d'euros, soit une progression de 7,9 % par rapport à l'exercice précédent. La hausse des prises de commandes, à 8,0 %, est même légèrement supérieure. Les produits à usage unique destinés aux applications biopharmaceutiques sont de nouveau les principaux contributeurs de cette croissance. En outre, contrairement à l'exercice précédent, les ventes des grands systèmes d'équipement de biotechnologie reproductible (à différentes échelles dans les procédés clients) ont également contribué à cette avancée. Nous avons en particulier enregistré des commandes importantes d'équipements en Asie où les entreprises biopharmaceutiques locales ont investi dans leurs capacités de production. Alors que nous n'avons pas été totalement satisfaits des résultats de nos ventes en Europe, principalement en raison d'un exceptionnel effet de base en 2009, l'activité a connu en Asie et aux États-Unis un très fort développement.

Notre rentabilité est également le reflet de cette progression positive du chiffre d'affaires. Le résultat opérationnel (EBITA retraité) a augmenté de 16,1 % et s'élève à 70,0 millions et la marge d'EBITA correspondante est passée de 15,0 % à 16,2 %. Cette bonne performance repose sur des économies d'échelle et l'impact légèrement positif des effets de change favorables. Le résultat net par action se situe à 2,81 euros contre 2,04 euros en 2009, soit une amélioration de 37,4 %.

Tous les ratios et indicateurs financiers du groupe Sartorius Stedim Biotech s'établissent à des niveaux très confortables. Cette année encore, le groupe a généré des flux nets opérationnels de trésorerie élevés de 72,8 millions d'euros qui ont également contribué à ce développement. Alors que le programme de rachat d'actions a été finalisé pour un coût total de 61,3 millions d'euros, la dette nette a seulement progressé de 15,1 millions d'euros pour s'établir à 102,8 millions d'euros. Aussi, avec un ratio de fonds propres de 55,6 %, un ratio dette financière | fonds propres de 0,3 et un ratio dette financière nette | EBITDA retraité de 1,2 ; l'assise financière du groupe Sartorius Stedim Biotech est restée solide.

S'appuyant sur les bons résultats de l'exercice, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires d'augmenter le dividende de 50 % à 0,90 € net par action. La bonne performance du groupe et ses perspectives se reflètent également dans le développement du cours de l'action sur les marchés financiers, qui considèrent SSB comme un investissement attractif. Avec une hausse de son cours de près de 35 % en 2010, l'action a largement surperformé les principaux indices français et les analystes recommandent toujours le titre à l'achat.

En 2011, un certain nombre de projets ambitieux sont à l'ordre du jour dans les domaines de la stratégie, de l'organisation et des processus opérationnels.

Considérons tout d'abord le volet stratégie : sur le plan de nos activités de bioprocess, qui représentent la majeure partie de notre chiffre d'affaires, nous sommes un acteur-clé au niveau mondial avec un large portefeuille de produits inégalé dans l'industrie. Nous avons en particulier joué un rôle de pionnier sur le marché des produits à usage unique et avons été, de manière déterminante, les artisans de son développe-

Message du président

ment. En 2011, nous continuerons à poursuivre notre stratégie qui s'est avérée fructueuse, nous lancerons de nombreux produits innovants à usage unique et aiderons nos clients à tirer pleinement profit de cette technologie.

L'activité laboratoire est un pan nettement moins important de notre activité, ou nous jouissons également d'une réputation de fournisseur d'instruments de laboratoire et de consommables innovants et de haute qualité, mais dans lequel nous n'avons pas encore la position dont nous bénéficions sur le marché du bioprocess. Ce constat nous amène à entrevoir, pour les activités de laboratoire, des opportunités de croissance en coopération avec Sartorius AG, par exemple sur le plan de la vente, du marketing et du service. En effet, les clients de l'activité laboratoire utilisent, pour leurs procédures quotidiennes d'analyses, des instruments et consommables des deux entités. Nous avons déjà testé, avec succès, cette approche en 2010 dans le cadre d'une coordination plus étroite de nos entités de vente en Europe centrale.

Enfin, nous entendons également perfectionner nos activités métier ainsi que leur environnement informatique, afin de mettre en place une assise solide qui permette de soutenir la future croissance rentable. L'an dernier, nous avons redéfini nos processus opérationnels à l'échelle du groupe et engagé des efforts de standardisation et d'optimisation visant à améliorer les temps de cycle et de rotation ainsi que les coûts et la qualité. En 2011 et 2012, nous reconfigurerons notre système ERP et assurerons la mise en place de ces nouveaux processus standardisés à l'échelle mondiale.

Parmi les autres enjeux opérationnels qui nous attendent cette année, citons le lancement de trois projets d'investissement de grande envergure : l'élargissement de nos capacités de production de membranes sur

notre site de Goettingen ; toujours en Allemagne, à Guxhagen plus précisément, la construction d'un nouveau centre de production de bioréacteurs et d'équipements de fermentation ; et enfin, l'agrandissement et l'optimisation de notre usine de fabrication de filtres de Yauco à Porto Rico.

Nous envisageons 2011 avec confiance. L'année a bien commencé et nous prévoyons une nouvelle croissance rentable. A taux de change constants, nous avons pour objectif une croissance du chiffre d'affaires comprise entre 6% et 8% et une marge d'EBITA retraité d'environ 17%. De plus, nous prévoyons des flux de trésorerie opérationnels largement positifs.

Pour conclure, je tiens à remercier tout particulièrement l'ensemble des collaborateurs du groupe, en mon nom et en celui de mes collègues du Conseil d'administration, pour leur engagement exceptionnel tout au long de l'année passée, pour leurs réalisations qui témoignent d'un haut niveau de compétence et leur extraordinaire volonté de succès.

Chers Actionnaires, je vous remercie tout particulièrement pour votre ouverture au dialogue ainsi que votre soutien et la confiance que vous nous témoignez.

Sincères salutations

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Kreuzburg', with a stylized flourish at the end.

Joachim Kreuzburg
Président du Conseil d'administration et directeur général



Comité exécutif

Joachim Kreuzburg, 45 ans, est responsable des finances, des ressources humaines, des règles de conformité des affaires juridiques et de la communication du groupe. Il est titulaire d'un doctorat en économie et d'un diplôme universitaire en génie mécanique. Joachim Kreuzburg est aussi président-directeur général de Sartorius AG, société mère de Sartorius Stedim Biotech, et président du comité exécutif du groupe Sartorius.

Reinhard Vogt, 55 ans, est responsable du marketing, des ventes et du service. Il est titulaire d'un diplôme professionnel d'administration industrielle. Il est également membre du Directoire de Sartorius AG et membre du comité exécutif du groupe Sartorius.

Volker Niebel, 54 ans, est responsable de la production, de la gestion de la chaîne logistique et des systèmes de traitement de l'information. Il est titulaire d'un diplôme universitaire en économie et en administration des affaires. Monsieur Niebel est membre du comité exécutif du groupe Sartorius.

Oscar-Werner Reif, 46 ans, est responsable des activités de recherche et développement du groupe à l'échelle internationale. Il est titulaire d'un doctorat en génie chimique et a étudié la chimie et la biologie moléculaire en Allemagne et aux États-Unis. Oscar-Werner Reif est membre du comité exécutif du groupe Sartorius.



Siège social du Groupe Sartorius Stedim Biotech à Aubagne, France



Joachim Kreuzburg

Président du Comité exécutif et président-directeur général



Reinhard Vogt

Directeur général délégué au marketing, aux ventes et au service



Volker Niebel

Directeur général délégué aux opérations et systèmes d'information



Oscar-Werner Reif

Directeur général délégué à la recherche et au développement

Action Sartorius Stedim Biotech

Caractéristiques de l'action

ISIN	FR0000053266
Gestionnaire du compte de liquidité	Gilbert Dupont
Place de cotation	Euronext Paris
Segment de marché	Local Securities - Compartement B (Mid Caps)
Indices	SBF 250 ; CAC All SHARES ; CAC MID & SMALL 190 ; CAC MID 100 ; CAC HEALTH CARE
Nombre d'actions ¹⁾	17 013 448
dont Sartorius AG	67 %
dont flottant	23 %
dont auto-détenues	10 %
Nombre d'actions en circulation ¹⁾²⁾	15 314 738
dont Sartorius AG	75 %
dont flottant	25 %
Droits de vote ¹⁾	18 664 042
Nombre de droits de vote en circulation ¹⁾³⁾	16 965 332

¹⁾ Au 31 décembre 2010

²⁾ Nombre d'actions en circulation après déduction des actions auto-détenues

³⁾ Nombre de droits de vote moins nombre de droits de vote en relation avec les actions auto-détenues

Évolution du cours de l'action

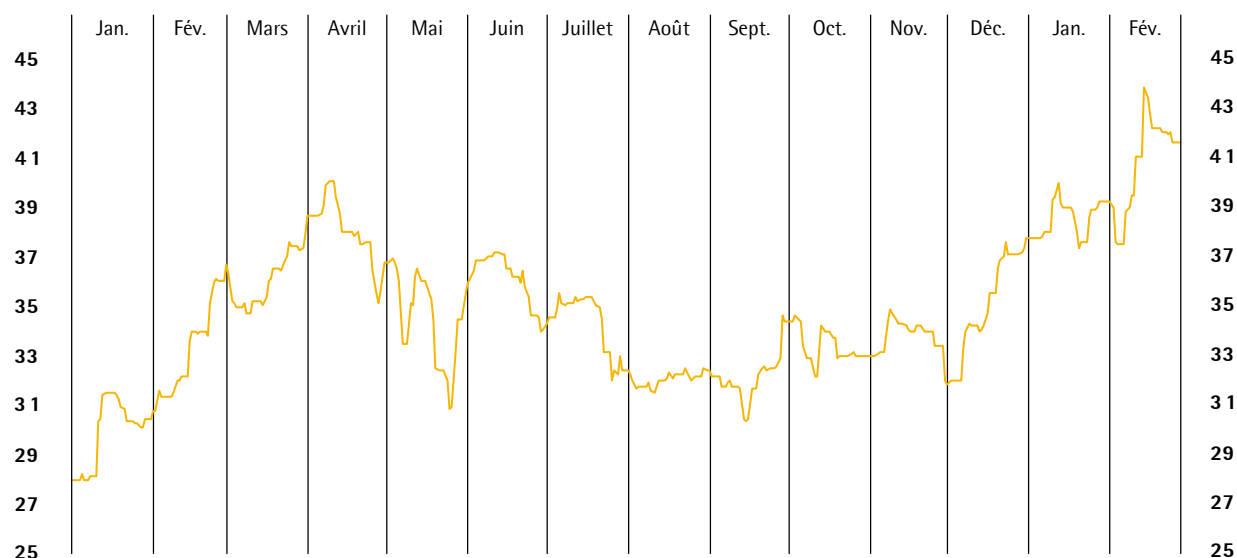
Le cours de l'action Sartorius Stedim Biotech a augmenté de 34,6 % au cours de l'exercice écoulé, passant de 28,00 € à la fin de l'exercice 2009 à 37,70 € à la fin de l'exercice 2010.

L'action est descendue deux fois à 28,00 €, cours le plus bas de l'année, les 4 et 6 janvier, avant d'augmenter fortement les deux mois suivants pour atteindre 40,00 € le 9 avril 2010. Elle a ensuite quelque peu reculé avant de grimper à nouveau considérablement vers la fin de l'année.

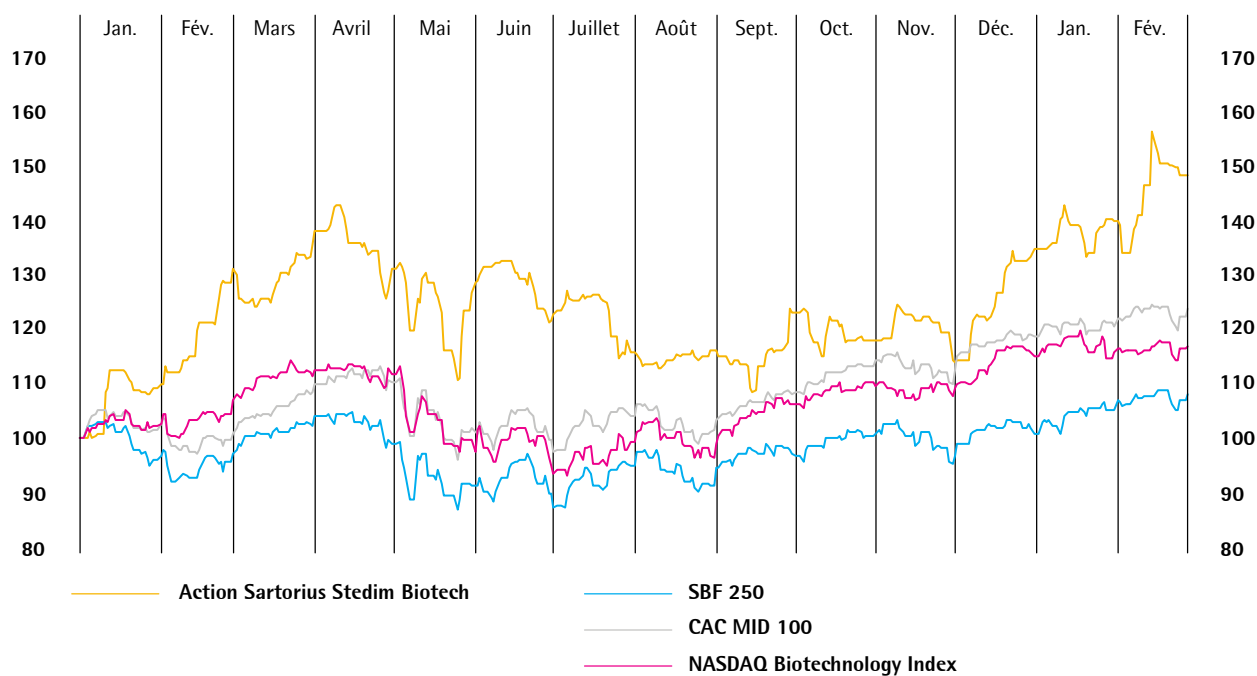
La remarquable remontée du cours a coïncidé avec une tendance relativement stable des actions sur le marché français. L'indice SBF 250 par exemple n'a que peu évolué au cours de l'exercice, alors que le CAC 40 a baissé de 3,3 %. Le segment « mid-cap » a enregistré de bien meilleures performances grâce au CAC Mid 100, indice boursier auquel Sartorius Stedim Biotech S.A. est rattachée, et a ainsi gagné 1 140 points, soit 18,7 %, passant de 6 094 points à la fin de l'exercice 2009 à 7 234 points au 31 décembre 2010.

L'action Sartorius Stedim Biotech a donc enregistré une nouvelle fois en 2010 des performances nettement meilleures que le marché dans son ensemble.

L'action Sartorius Stedim Biotech en €
du 1 janvier 2010 au 28 février 2011



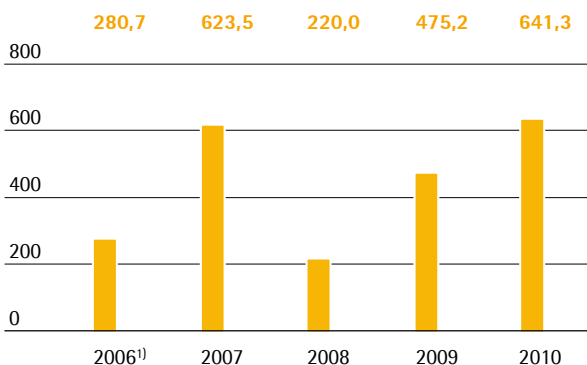
L'action Sartorius Stedim Biotech comparée au SBF 250, CAC MID 100 et NASDAQ Biotechnology Index (indexé)
du 1 janvier 2010 au 28 février 2011



Capitalisation boursière et volume de transactions

Sous l'effet de l'évolution positive du cours de l'action Sartorius Stedim Biotech, la capitalisation boursière a augmenté de 34,9 % sur la période considérée, passant de 475,2 millions d'euros au 31 décembre 2009 à 641,3 millions d'euros au 31 décembre 2010.

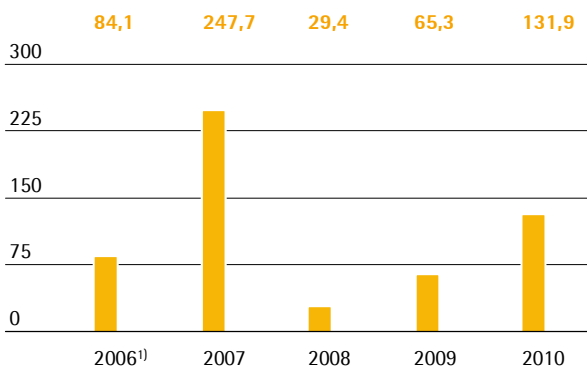
Capitalisation boursière
en millions €



¹⁾ Stedim S.A.

Le nombre moyen de titres de Sartorius Stedim Biotech négociés par jour à la Bourse de Paris s'élevait sur la période de référence à 14 965 et était donc nettement supérieur à celui de l'exercice précédent, qui s'établissait à 10 427. Dopé par la forte augmentation du cours, le volume total des transactions à la Bourse des valeurs Euronext a plus que doublé, passant de 65,3 millions d'euros en 2009 à 131,9 millions d'euros en 2010.

Volume des échanges
en millions €



Source : Euronext

¹⁾ Stedim S.A.

Point de vue des analystes financiers

Au cours de l'année écoulée, l'action Sartorius Stedim Biotech a continué de susciter un vif intérêt. Nous avons eu des échanges réguliers avec les analystes de la Société Générale, de Gilbert Dupont, d'Oddo Midcap et de Portzamparc, qui ont suivi de près l'évolution de l'action Sartorius Stedim Biotech et commenté ses performances. En 2010, les analystes se sont prononcés en faveur de l'action Sartorius Stedim Biotech.

Recommandations des analystes

Société	Date	Recommandation
Société Générale	10 février 2011	Acheter
Oddo Midcap	10 février 2011	Renforcer
Portzamparc	10 février 2011	Renforcer
Gilbert Dupont	9 février 2011	Acheter

Relations avec les investisseurs

L'essentiel du travail de l'équipe relations investisseurs est de communiquer avec les actionnaires et les investisseurs potentiels de Sartorius Stedim Biotech. Elle s'efforce de le faire avec un maximum de transparence. Notre rapport annuel, nos rapports trimestriels et nos communiqués de presse fournissent régulièrement des informations détaillées sur l'évolution de nos activités. De plus, les membres de l'équipe relations investisseurs sont des interlocuteurs directs pour toutes les questions concernant le groupe Sartorius Stedim Biotech. Ils entretiennent un contact permanent avec le Comité exécutif afin de mettre rapidement à la disposition de nos actionnaires des informations à jour et complètes.

Les téléconférences que nous proposons régulièrement à la fin de chaque trimestre peuvent être suivies en direct sur Internet. Elles permettent aux actionnaires et aux analystes d'être rapidement et parfaitement informés des dernières évolutions de nos activités.

Au cours de l'année écoulée, nous avons présenté l'entreprise lors de divers « roadshows » et conférences. Sartorius Stedim Biotech a par exemple participé au Forum Oddo Midcap de Lyon au début de l'année 2010 ainsi qu'au European Midcap Event de Londres et au Forum Midcap Santé de Paris à la mi-2010.

Nous avons également présenté Sartorius Stedim Biotech lors de l'événement Euronext Midcap de Paris à l'automne 2010 ainsi qu'à un « roadshow » à Londres ; nous avons organisé en outre deux conférences destinées aux analystes financiers à Paris afin d'accompagner la publication des chiffres de l'exercice 2009 et de nos résultats du premier semestre 2010.

Chiffres clés de l'action Sartorius Stedim Biotech

		28 février 2011	2010	2009	2008	2007	2006
	Jour d'arrêt des comptes						
Cours de l'action ¹⁾ en €		41,58	37,70	28,00	13,00	36,90	39,78
	Haut		40,00	31,70	36,85	50,50	40,40
	Bas		28,00	13,45	11,60	32,00	25,44
Dividendes ²⁾ en €			0,90	0,60	0,30	0,30	0,19
Total des dividendes versés en millions €			13,8	10,2	5,1	5,1	1,3
Ratio dividendes résultat ³⁾ en %			30,5	29,4	29,4	19,5	17,1
Rendement par action ⁴⁾ en %			3,2	4,6	0,8	0,8	0,8
Capitalisation boursière en millions €		707,4	641,3	475,2	220,0	623,5	280,7
Volume d'activité moyen quotidien de l'action en nombre de transactions			14 965	10 427	4 576	22 785	10 188
Volume d'échange de l'action en millions €			131,9	65,3	29,4	247,7	84,1
CAC MID 100		7 539	7 234	6 094	4 422	7 652	7 801
SBF 250		3 006	2 801	2 789	2 251	3 955	3 933

¹⁾ Dernier cours du jour

²⁾ Pour 2010, montant proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires

³⁾ Basé sur le résultat net retraité avant amortissement (pour 2007 : pro forma ; pour 2006 : basé sur le résultat net de Stedim S.A.)

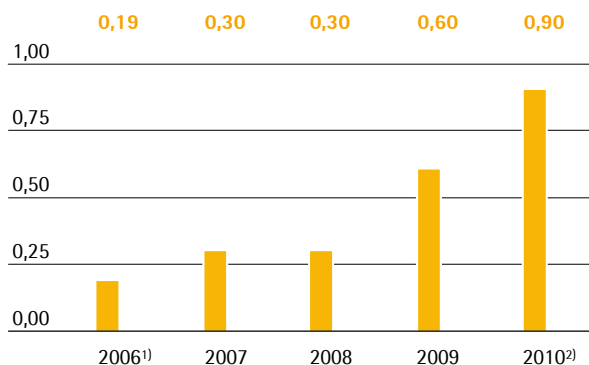
⁴⁾ Dividendes par rapport au premier cours de l'exercice

Sources : Euronext et vwd | Nom de l'action jusqu'au 29 juin, 2007 : Stedim S.A. ; Nom de l'action à partir du 30 juin 2007 : Sartorius Stedim Biotech S.A.

Dividendes

Le Conseil d'administration envisage également de permettre aux actionnaires de participer comme il se doit à la réussite de l'entreprise pour l'exercice 2010. Dans cette optique, lors de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra le 18 avril 2011, le Conseil d'administration soumettra une proposition visant à verser un dividende de 0,90€ net par action prélevé sur le résultat net de l'exercice de 21,1 millions d'euros de Sartorius Stedim Biotech S.A. Le montant des dividendes représenterait une augmentation de 50 % par rapport à celui de l'exercice précédent (0,60€). Le montant total distribué augmenterait ainsi par rapport à l'exercice précédent, passant de 10,2 millions d'euros à 13,8 millions d'euros.

En se fondant sur le résultat net retraité (pour de plus amples informations sur l'indicateur résultat net retraité, veuillez vous référer au chapitre de l'évolution des activités du groupe et au glossaire), le ratio dividendes | résultat net serait de 30,5 %, comparé aux 29,4 % de l'année précédente. Comparé au premier cours de l'action le 4 janvier 2010 (28,00€), ceci donnerait un rendement de l'action de 3,2 % contre 4,6 % l'année précédente.

Dividendes
en €

¹⁾ Distribution de dividendes par la société : Stedim S.A.

²⁾ Montant proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires

Programme de rachat d'actions

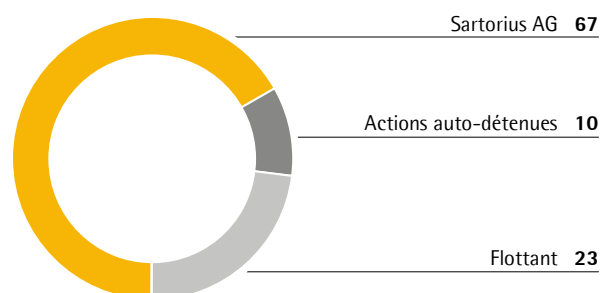
Au cours de la période concernée, Sartorius Stedim Biotech S.A. a lancé et clôturé avec succès un programme de rachat d'actions qui lui a permis de racheter 1 698 710 d'actions pour une valeur totale de 61,3 millions d'euros, soit un prix moyen par action de 36,10 euros. Sartorius AG, actionnaire majoritaire, a participé à ce programme et a vendu 1,3 million d'actions à Sartorius Stedim Biotech S.A.

Structure de l'actionariat

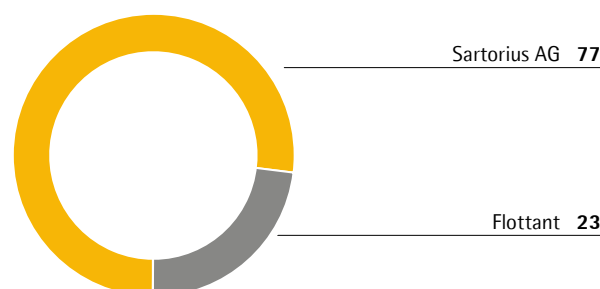
Le capital social de Sartorius Stedim Biotech S.A. s'élève à 10,4 millions d'euros à la clôture de l'exercice et se compose de 17 013 448 actions, avec une valeur nominale de 0,61 €. Certaines actions étant dotées d'un double droit de vote, le total des droits de vote s'établit à 18 664 042 à la clôture de l'exercice.

Suite à la mise en œuvre de son programme de rachat d'actions, Sartorius Stedim Biotech S.A. détient 10 % de ses propres actions à la date de clôture de l'exercice. Sartorius AG détient 67 % des parts et environ 77 % des droits de vote. Près de 23 % des actions (23 % des droits de vote) sont quant à elles sur le flottant. Sur la base des actions réelles (15 314 738) (après déduction des actions auto détenues) Sartorius AG détient 75 % des actions, les 25 % restantes étant librement négociables sur le marché.

Structure de l'actionariat % du capital-actions



Structure de l'actionariat % des droits de vote



Rapport de gestion

02

À propos de Sartorius Stedim Biotech

Stratégie

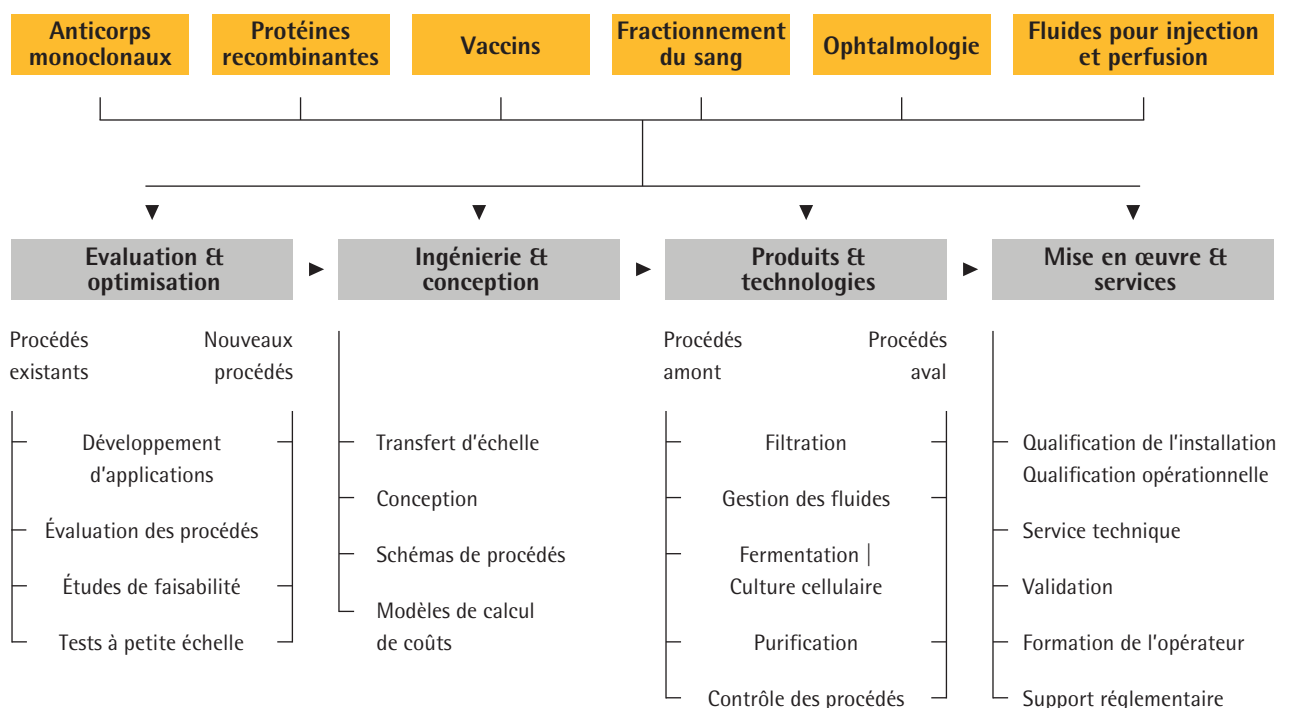
Le groupe Sartorius Stedim Biotech se positionne comme un « Total Solution Provider » c'est-à-dire un fournisseur de solutions intégrées pour toutes les étapes clés dans les processus de production des sociétés biopharmaceutiques. Grâce à son portefeuille complet de technologies, produits et services, Sartorius Stedim Biotech aide ses clients à développer et à fabriquer des médicaments et vaccins biotechnologiques avec sécurité et efficacité. Nous sommes les leaders mondiaux dans les domaines de la filtration, de la fermentation, de la technologie de gestion des fluides et de la chromatographie sur membrane ainsi que dans différentes technologies de purification. Notre portefeuille de produits et solutions couvre pratiquement l'ensemble des processus amont et aval de la production de principes actifs pharmaceutiques.

Les produits à usage unique sont une spécialité propre à notre entreprise. Nous sommes résolus à proposer de plus en plus de produits à usage unique à nos clients de l'industrie biopharmaceutique pour leurs processus de production. Les produits à usage unique, qui représentent environ les trois quarts de notre chiffre

d'affaires, sont une alternative novatrice aux traditionnels systèmes en acier inoxydable réutilisables, car ils sont très avantageux en termes de coûts et de gains de temps. Dans le domaine des technologies à usage unique, nous disposons du portefeuille le plus complet. Nos activités de conseil technique et de services sur mesure, que nous adaptons spécifiquement à chaque demande de nouvelle application, nous permettent de nous différencier de la concurrence.

Une petite partie de nos activités est dédiée aux laboratoires biopharmaceutiques. Outre les appareils de laboratoire classiques comme les systèmes d'eau ultrapure, les agitateurs, les centrifugeuses, les bioréacteurs ou les fermenteurs nous proposons aux laboratoires des produits à usage unique, notamment des filtres, des poches et des conteneurs dédiés à la culture cellulaire. Les différents produits de cette gamme permettent à nos clients de développer et tester à petite échelle leurs processus de fabrication de principes actifs avant de les transposer à plus grande échelle. Nos technologies étant par principe évolutives, les clients peuvent facilement ajuster les volumes nécessaires en fonction de chaque étape du processus.

Solutions de procédés pour la production de principes actifs et de médicaments biopharmaceutiques



La croissance significative atteinte ces dernières années a reposé essentiellement sur notre approche de « Total Solution Provider », et notre constante volonté à développer principalement notre portefeuille de produits tout au long des processus métier de nos clients. Outre nos activités de recherche et développement, les coopérations stratégiques ciblées et les acquisitions jouent un rôle central dans la mise en œuvre de notre stratégie de croissance. Notre département de recherche et développement a acquis de solides compétences dans le domaine de l'intégration de technologies, ce qui lui permet d'adapter rapidement les technologies de nos partenaires à nos propres composants pour concevoir des produits novateurs. Nous devons notre croissance à une collaboration accrue avec la branche Mechatronics de Sartorius AG, qui exploite la même base de clients, en particulier dans le domaine des laboratoires, mais aussi au développement de nouvelles technologies, par exemple dans le domaine de l'analyse de processus.

Le groupe Sartorius Stedim Biotech est présent dans le monde entier, notamment sur les principaux marchés pharmaceutiques. L'entreprise dispose de son propre réseau de ventes, de distribution, de services et de ses

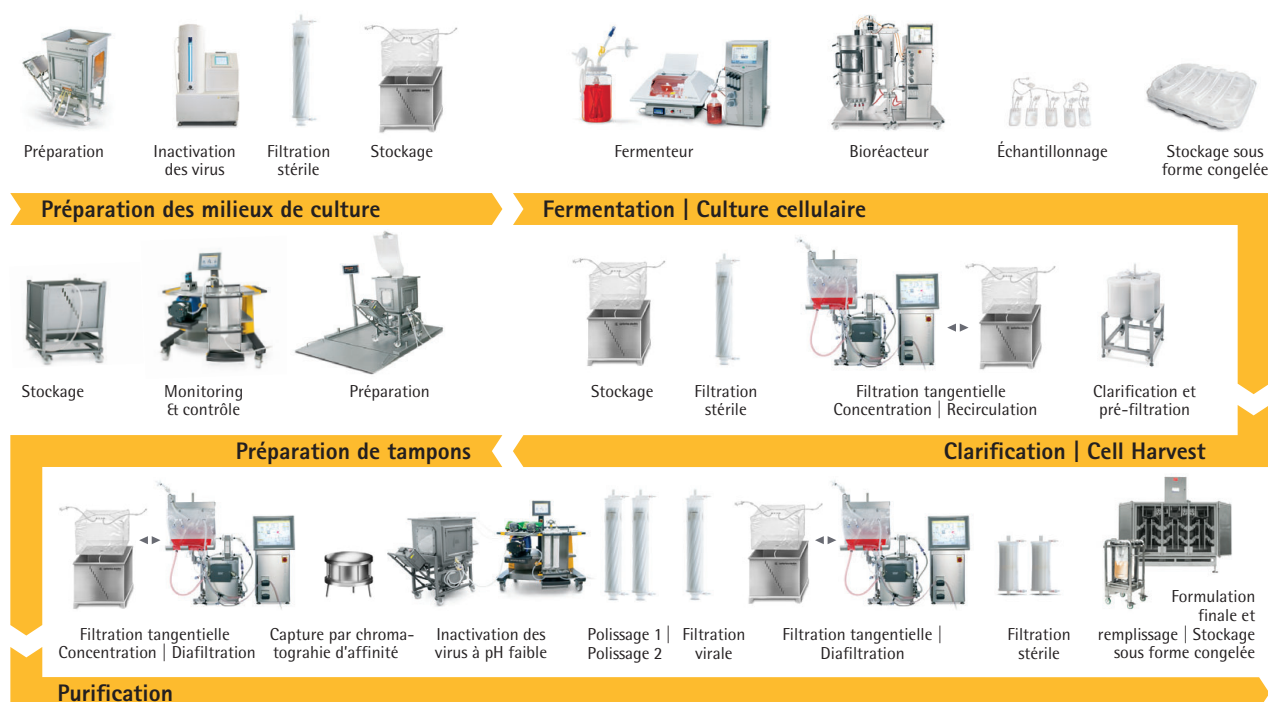
propres unités de production. Pour répondre aux exigences d'une clientèle de plus en plus active à l'international, tous les produits et services qui sortent de nos centres de production sont conformes aux normes de qualité internationales.

Organisation

L'organisation fonctionnelle du groupe Sartorius Stedim Biotech est harmonisée au niveau mondial. La direction de l'entreprise s'articule autour d'unités opérationnelles clés telles que les départements marketing, ventes et services, recherche et développement, production, finance, etc. Aux niveaux supérieurs de direction, la responsabilité fonctionnelle s'exerce à l'échelle mondiale et concerne les différents sites et pays.

Cette organisation mondiale permet la mise en œuvre d'une stratégie centralisée ainsi qu'une coopération rapide et efficace au sein du groupe. Elle permet également au groupe de mettre en place sa stratégie de fournisseur de solutions intégrées et facilite son positionnement vis-à-vis des clients qui ont eux-mêmes une envergure internationale.

Produits intégrés tout au long de la chaîne de processus clients



Environnement macroéconomique et sectoriel

Environnement macroéconomique

Le redressement de l'économie mondiale amorcé au cours de l'hiver 2009|2010 s'est poursuivi en 2010, mais s'est toutefois essoufflé peu à peu au fil de l'année. L'ampleur de la reprise économique a été différente d'une région à l'autre. Aux États-Unis, la croissance a de nouveau sensiblement faibli dès le deuxième trimestre 2010 après une forte croissance au cours de l'hiver 2009|2010. L'activité économique s'est accélérée en Europe sur la première moitié de l'année. Par comparaison, l'activité est restée soutenue dans les pays émergents tout au long de l'année, notamment en Asie. La croissance mondiale a progressé en moyenne de 4,8 % en 2010 selon les dernières estimations du Fonds Monétaire International (FMI). Ceci fait suite à la chute de 0,6 % en 2009 de la production au sein de l'économie mondiale.

Développement économique dans les pays industrialisés

Selon les experts, l'activité économique des pays industrialisés est encore restée sous le niveau qu'elle avait atteint avant le début de la crise économique de 2008. Le produit intérieur brut (PIB) des pays industrialisés a augmenté en moyenne de 2,7 % (2009 : - 3,2 %).

Aux États-Unis, les problèmes structurels ont persisté et le rythme du développement économique est resté modéré. Le marché immobilier a fortement régressé et le secteur financier ne s'est pas encore totalement rétabli. L'activité économique s'est fortement ralentie car les programmes de relance et le cycle de formation des stocks arrivent à leur fin. Le marché du travail n'a enregistré aucune reprise notable à ce jour et la consommation des ménages est restée faible en raison des restrictions budgétaires. Le FMI prévoit pour l'exercice écoulé une croissance du PIB de 2,6 % (2009 : - 2,6 %).

De nettes différences ont été constatées entre les pays membres de la zone euro. Des pays comme la Grèce, l'Irlande et l'Espagne ont par exemple été obligés de mettre en place des mesures pour faire face à la crise financière mais aussi à leur propre situation. Dans certains cas, ces pays se trouvent être financièrement fortement endettés auprès de leurs pays partenaires de la zone euro et du Fonds Monétaire International.

En revanche, la performance économique des deux plus grandes économies européennes, l'Allemagne et la France, a continué de progresser, toutefois pas au même rythme.

En 2010, la nette croissance des exportations, tout à fait inattendue, a entraîné la reprise étonnamment rapide et vigoureuse de l'économie allemande. Dans le même temps, la conjoncture intérieure s'est améliorée, stimulée par les dépenses de consommation des ménages en raison des performances exceptionnellement bonnes du marché du travail. Les investissements des entreprises ont eux aussi fortement augmenté grâce aux faibles taux d'intérêt. Les effets de rattrapage ont joué un rôle non négligeable dans cette forte croissance. Cependant le fléchissement de la dynamique conjoncturelle observé en 2010 devrait davantage être interprété comme un retour à la normale plutôt qu'un assombrissement de la conjoncture. Une croissance du produit intérieur brut de 3,3 % est prévue pour 2010 (2009 : - 4,7 %).

En France, on estime que le produit intérieur brut devrait progresser à hauteur de 1,5 % en 2010. La baisse des performances économiques de 2,5 % en 2009 a été nettement moins significative que dans les autres pays de la zone euro. À l'inverse en 2010, la reprise de l'activité reste relativement faible en raison principalement du fort taux de chômage affiché dans le pays.

Développement économique dans les pays émergents

Les experts estiment que, dans de nombreux pays émergents d'Asie, la performance économique de 2010 a dépassé le niveau d'avant crise, bien qu'en Chine la très forte dynamique de relance ait connu dernièrement un ralentissement notable. Les risques de surchauffe de l'économie ont incité le gouvernement chinois à prendre des mesures spécifiques en matière de politique économique. Celles-ci ont été accompagnées par une politique monétaire plus restrictive (le taux d'intérêt directeur est passé de 5,31 % en 2009 à 5,81 % courant 2010) et par un resserrement des conditions de crédits. On prévoit en revanche une hausse de la consommation privée à un rythme quasiment toujours aussi soutenu, grâce à l'évolution positive du marché de l'emploi. Selon le FMI, globalement, l'économie chinoise en 2010 a atteint 10,5 % de croissance (contre 9,1 % pour l'exercice précédent).

L'économie indienne a enregistré elle aussi des taux de croissance de plus de 10 % aux premier et deuxième trimestres de 2010. La consommation des ménages est restée forte et le rythme des investissements s'est considérablement intensifié malgré quatre augmentations successives du taux directeur. Le FMI prévoit une

croissance du PIB de 9,7 % en Inde (contre 5,7 % pour l'exercice précédent). Il estime que, dans l'ensemble, la croissance des pays émergents devrait atteindre 9,4 % en 2010 (2009 : + 6,9 %).

Évolution des taux de change

La crise financière et la perte de confiance en la zone euro ont affaibli la valeur extérieure de la monnaie unique. Le dollar s'est ainsi renforcé par rapport à l'euro jusqu'en juin 2010, atteignant 1,19 dollar américain pour 1 euro. Depuis, l'euro a de nouveau légèrement remonté. En moyenne sur l'ensemble de l'année la monnaie américaine a progressé face à l'euro, affichant un taux de change moyen de 1,33 dollar américain pour 1 euro contre 1,39 dollar américain pour 1 euro en 2009. Comme le groupe Sartorius Stedim Biotech réalise environ un tiers de son chiffre d'affaires en dollar américain ou en monnaies corrélées au dollar américain, cette tendance s'est avérée légèrement positive sur l'évolution des résultats du groupe.

Évolution des taux d'intérêt

Sur le plan mondial, le niveau moyen des taux d'intérêt a continué à baisser en 2010 et s'est maintenu à un niveau historiquement bas. En moyenne, sur l'ensemble de l'année, le taux Euribor 3 mois a par exemple baissé d'environ 1,2 % en 2009 pour s'établir à 0,8 % en 2010. Les taux d'intérêt ont légèrement augmenté à la date de clôture de l'exercice. Ainsi par exemple, le taux Euribor 3 mois est passé de 0,7 % au 31 décembre 2009 à 1,0 % au 31 décembre 2010. Comme les prêts du groupe Sartorius Stedim Biotech sont pour la plupart assujettis à des taux variables, le faible niveau des taux d'intérêt a eu une répercussion positive sur les charges financières du groupe.

(Sources : Fonds Monétaire International, Perspectives de l'économie mondiale octobre 2010 ; Groupe projet des prévisions économiques. Rapport d'automne 2010 des instituts de conjoncture commandé par le ministère allemand de l'économie et de la technologie)

Environnement sectoriel

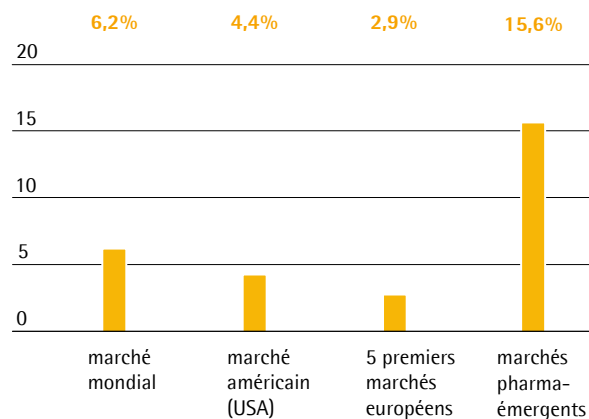
Le groupe Sartorius Stedim Biotech étant l'un des fournisseurs leaders de produits et de services dédiés aux processus de développement, d'assurance qualité et de production de l'industrie biopharmaceutique, ses activités sont particulièrement sensibles aux tendances de ce secteur.

Croissance stable pour les marchés pharmaceutiques, supérieure à la moyenne dans les pays émergents

Le secteur pharmaceutique a poursuivi sa croissance en 2010. L'institut international d'études de marchés « IMS Health » annonçait pour l'exercice une progression de 5 %, qui correspondait à un volume d'affaires approchant les 880 milliards de dollars américains.

Pour les États-Unis, premier marché pharmaceutique du monde, l'« IMS Health » prévoyait pour 2010 un taux de croissance entre 3,5 % et 4 %. Ceci portait le volume total du marché américain sur l'année écoulée à environ 310 milliards de dollars. Pour la même période, l'« IMS Health » prévoyait pour les cinq plus gros marchés pharmaceutiques d'Europe à savoir la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et la Grande-Bretagne, une progression d'environ 3,5 % et un volume de marché d'environ 165 milliards de dollars américains. Toujours selon l'« IMS Health », les marchés des pays émergents en Asie, Europe de l'Est et Amérique latine devaient connaître, quant à eux, une croissance très nettement supérieure. Selon « IMS Health », ces marchés dits pharma-émergents ont en effet enregistré des chiffres d'affaires en progression de 14 % en 2010 et un volume de marché de près de 150 milliards de dollars américains. A ce jour, selon l'« IMS Health », la liste des 17 pays pharma-émergents sont les suivants : l'Égypte, l'Argentine, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, le Pakistan, la Pologne, la Roumanie, la Russie, l'Afrique du Sud, la Thaïlande, la Turquie, l'Ukraine, le Vénézuéla et le Vietnam.

Croissance annuelle moyenne des marchés pharmaceutiques régionaux
Prévisions 2009 – 2014



Source : IMS Health

La biotechnologie, un marché porteur

Sur le marché pharmaceutique, le segment de la biotechnologie se développe de façon particulièrement dynamique depuis de nombreuses années et enregistre des taux de croissance deux fois plus élevés que le marché dans son ensemble. D'après les chiffres annoncés par les experts de l'institut « IMS Health », le chiffre d'affaires mondial de l'industrie biopharmaceutique a atteint près de 96,5 milliards de dollars américains entre le début du quatrième trimestre 2009 et la fin du troisième trimestre 2010. En glissement annuel, cela correspond à une croissance de l'ordre de 9%. Aussi, l'industrie biopharmaceutique représente désormais environ 11% du chiffre d'affaires du marché pharmaceutique dans son ensemble.

La croissance du marché s'explique aussi bien par l'introduction de nombreux nouveaux produits biopharmaceutiques que par l'extension des indications de médicaments existants. D'après le rapport sectoriel 2008 « PhRMA-Branchenreport - Medicines in Development », plus de 630 médicaments biotechnologiques font actuellement l'objet d'un essai clinique. Aujourd'hui, un nouveau médicament sur deux provient d'un laboratoire biotechnologique.

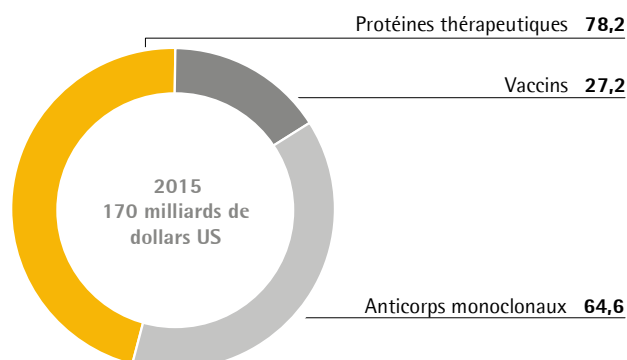
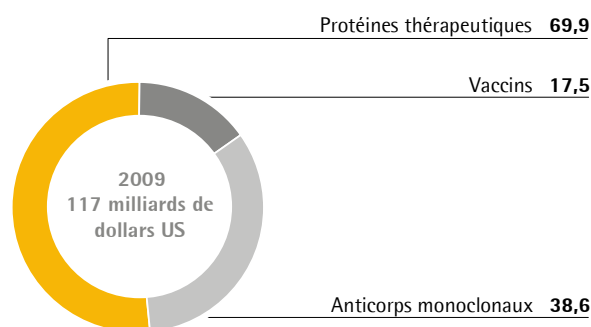
Les médicaments biotechnologiques peuvent être classés selon trois groupes de principes actifs : les protéines thérapeutiques, les anticorps monoclonaux et les vaccins. Les protéines thérapeutiques constituent actuellement le plus important groupe de principes actifs biotechnologiques : elles jouent notamment un rôle majeur dans le traitement du diabète ou l'anémie chronique. Mais, les experts pensent que d'autres groupes de principes actifs devraient avoir un fort développement dans les années à venir, notamment les

anticorps monoclonaux utilisés dans le traitement du cancer, du sida et des maladies auto-immunes telles que la sclérose en plaques ou les rhumatismes. À titre d'exemple, le chiffre d'affaires généré par les médicaments contre le cancer à base d'anticorps monoclonaux a doublé entre 2004 et 2008. Il est passé en à peine quatre ans de 24 milliards de dollars américains à 48 milliards de dollars américains.

Acquisitions et collaborations entre entreprises pharmaceutiques et biotechnologiques

Durant l'exercice écoulé, le secteur pharmaceutique a été marqué par de nombreuses collaborations et acquisitions de petite et moyenne taille car les entreprises cherchent à accélérer le développement de nouveaux médicaments ou à explorer de nouveaux domaines d'activités, principalement dans le secteur biopharmaceutique. Cette tendance s'explique en partie par l'expiration éminente d'un grand nombre de brevets de médicaments « blockbuster ». Les experts considèrent que la situation actuelle, la « Patent-Cliff », sera l'un des plus grands challenge auquel l'industrie aura à faire face dans les prochaines années. Les médicaments pour lesquels les brevets vont expirer d'ici à 2015 représentent un chiffre d'affaires de 142 milliards de dollars américains, selon l'« IMS Health ». Si les prévisions se confirment, pour la seule année 2011 le chiffre d'affaires annuel dont les brevets expirent en 2011 s'élèverait à 30 milliards de dollars. De plus, les perspectives de croissance des marchés pharmaceutiques pourraient être entravées dans les années à venir par des restrictions de prix imposées par les gouvernements nationaux, dans le cadre de réformes des systèmes de santé en Europe et aux États-Unis.

Volume du marché prévu du secteur biotechnologique par groupe de substances
en milliards dollars US



Source : Business Insights

Les activités de fusions-acquisitions de l'industrie pharmaceutique ont également eu des effets sur les sous-traitants du secteur. Au cours des phases d'intégration, nombreuses sont les entreprises fusionnées qui ont vu leurs structures de sous-traitances réexaminées, aboutissant à une réduction du nombre total de sous-traitants. Dans ce contexte les sous-traitants qui proposent une présence mondiale, un portefeuille de produits stratégiques, un grand savoir-faire dans le domaine des applications et des performances supérieures à la moyenne ont un avantage indéniable sur les autres. Pour les sous-traitants, la gestion des grands comptes prend de plus en plus d'importance, en particulier lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre de nouvelles technologies et compétences sur des applications spécifiques.

Le secteur pharmaceutique et biotechnologique toujours leader en matière de dépenses de recherche et développement (R&D)

Selon le rapport 2010 « EU Industrial Investment Scoreboard » (journal officiel de l'UE), les entreprises de l'industrie pharmaceutique et biotechnologique réalisent les plus forts investissements en recherche et développement (R&D). Alors que les budgets R&D des grandes sociétés industrielles ont globalement baissé ces dernières années, l'augmentation des dépenses R&D s'est poursuivie dans le secteur pharmaceutique et biotechnologique, qui est resté dans le peloton de tête en 2009, avec un volume de 76 milliards d'euros. Selon le journal officiel de l'Union Européenne, les dépenses R&D des grands groupes pharmaceutiques ont progressé de 5,3 % en 2009. Ces chiffres sont confirmés par la dernière étude « Global Innovation 1.000 » menée par le cabinet international de conseil en stratégie Booz & Company. Sur les 1 000 entreprises qui affichent les plus fortes dépenses R&D du monde, les entreprises pharmaceutiques sont les plus nombreuses (22 %). En outre, cinq grands groupes de l'industrie pharmaceutique et de la santé se sont classés dans le Top 10 des entreprises aux plus fortes dépenses R&D.

L'étude du « World Pharmaceutical and Biopharmaceutical Market, 2010-2015 » publiée par l'institut de recherche Kalorama spécialisé dans le secteur médical et pharmaceutique, indique que l'importance des activités de R&D dans les groupes pharmaceutiques, principalement dans le domaine biopharmaceutique, vont conduire à la mise sur le marché d'un grand nombre de nouveaux produits pharmaceutiques dans les prochaines années. Il estime que les cinquante plus grands groupes pharmaceutiques ont à ce jour environ cinq cent cinquante projets en stade de dernière phase de développement et pense que leur volume d'affaires devrait de ce fait augmenter de plus de 70 milliards de

dollars américains. L'étude précise qu'il s'agit dans la plupart des cas de produits biopharmaceutiques. Au cours de l'exercice écoulé, l'agence américaine de sécurité sanitaire de l'alimentation et des médicaments (FDA) a autorisé la mise sur le marché de 21 nouveaux principes actifs pharmaceutiques, contre 27 en 2009.

Exigences accrues pour les autorisations de mise sur le marché

Certaines des exigences imposées par les autorités d'homologation des médicaments se sont quelque peu durcies ces dernières années. Les médicaments biotechnologiques sont particulièrement concernés, car leurs modes d'action et d'assimilation par le corps humain sont plus difficiles à évaluer que ceux des principes actifs chimiques. Les changements ont été décidés par les autorités suite à des cas de médicaments récemment autorisés, ayant présenté des effets secondaires nocifs inattendus. C'est pour cette raison par exemple que l'agence américaine de sécurité sanitaire de l'alimentation et des médicaments (FDA), exige désormais un nombre plus élevé de participants aux tests, à partir de la troisième phase clinique. Les entreprises pharmaceutiques subissent de ce fait de plus long délais avant la mise sur le marché de médicaments et des coûts de développement accrus. Les exigences ont également été renforcées pour les extensions d'indications de médicaments existants.

Forte tendance à l'utilisation de systèmes à usage unique dans la fabrication de produits biopharmaceutiques

Les méthodes de production biotechnologique sont bien plus complexes et coûteuses que les méthodes classiques. Aussi les fabricants et sous-traitants mettent tout en œuvre pour améliorer l'efficacité et la productivité des processus de fabrication par des technologies plus productives. Les produits à usage unique qui demandent un volume d'investissement plus faible permettent de réduire les coûts associés aux processus de nettoyage et de validation et de diminuer les temps d'arrêt entre deux productions. On comprend ainsi le rôle prépondérant que ces produits ont à jouer dans le processus de fabrication de certains types de médicaments. Les chiffres actuels varient selon les applications mais la technologie à usage unique permet, à l'échelle du cycle de durée de vie, de réduire les coûts de production de 15 % à 40 %. Les produits à usage unique offrent également davantage de flexibilité et permettent une mise sur le marché plus rapide. Les technologies à usage unique sont plus avantageuses que les installations de systèmes en acier inoxydable en particulier pour les petits volumes de production.

Grâce à leur excellent rapport coût | efficacité, les produits à usage unique se sont aujourd'hui bien implantés dans presque tous les processus de production. La nette tendance à l'utilisation de produits à usage unique s'est confirmée durant l'exercice écoulé, que ce soit au niveau de la production, du transport ou du stockage de produits biopharmaceutiques. Le développement des bioréacteurs à usage unique illustre la popularité grandissante des produits à usage unique en général : conçus à l'origine pour des systèmes de laboratoire de petit volume, les bioréacteurs à usage unique sont maintenant utilisés sur des systèmes de production de petit et moyen volume. La forte pénétration commerciale des équipements à usage unique est allée de pair avec un intérêt croissant des fabricants pour des solutions intégrées qui proposent des étapes de production complètes, et aident ainsi à réduire davantage encore la complexité des méthodes de production biotechnologique.

Le secteur de la recherche publique réagit à la crise économique

Une petite part de notre demande en équipements de laboratoire provient de la recherche publique dont l'évolution a donc aussi une incidence sur le développement de notre activité. Les rapports de l'OCDE indiquent que certains pays ont annoncé et mis en place des réductions budgétaires dans les domaines de la recherche et du développement (R&D), suite à la crise économique. D'autres pays, dont l'Allemagne, la Corée du Sud, l'Autriche et les États-Unis ont, grâce aux aides de l'État augmenté leurs investissements dans les domaines des sciences et de la formation. L'édition 2010 du rapport de l'OCDE « Science, Technology and Industry Outlook » rapporte que, dans l'ensemble, les dépenses R&D des états membres de l'OCDE ont ralenti ces dernières années de 4 % à 3,1 %. Les pays émergents ont connu une évolution plutôt différente. Selon les derniers indicateurs de l'OCDE, les dépenses R&D totales de la Chine représentaient en 2001 5 % des dépenses de recherche de l'OCDE. Selon leurs derniers indicateurs elles s'élèvent maintenant à 13 %.

Concurrence

Sur le marché relativement jeune et dynamique de la biotechnologie, les entreprises se différencient en premier lieu par leur faculté innovatrice ainsi que par la qualité et les performances de leurs produits. Le secteur de la biotechnologie cherche constamment à découvrir de nouveaux champs d'application, et attend de ses fournisseurs une égale réactivité et créativité pour la mise au point de nouveaux équipements destinés à la fabrication de produits biotechnologiques. De

nouveaux fournisseurs profitent de cette situation inhérente au marché de la biotechnologie pour se positionner avec des produits spécifiques sur un marché de niches. Les fournisseurs déjà présents sur le marché en profitent pour élargir continuellement leur portefeuille de produits.

Nous réalisons environ 85 % de notre chiffre d'affaires sur des processus validés. Le remplacement de nos produits par des produits concurrents sur ce type de processus validés est très onéreux dès lors que le médicament est entré en phase de production. C'est pourquoi nous avons une partie importante de notre activité qui est récurrente d'une année sur l'autre. La force spécifique du groupe Sartorius Stedim Biotech est de se reposer sur ses solutions intégrées : depuis la conception et le développement de substances en laboratoire jusqu'à la fabrication du produit fini, nous offrons le plus large portefeuille de produits de notre branche d'activités. Notre stratégie orientée sur les produits à usage unique nous donne encore un autre avantage sur la concurrence. Le groupe Sartorius Stedim Biotech se place parmi les leaders du marché mondial, dans les domaines de la filtration, de la fermentation, de la gestion des fluides et de la chromatographie membranaire.

La plupart de nos concurrents sont des multinationales basées aux États-Unis. Nos principaux concurrents sont Merck Millipore, Pall et General Electric Healthcare dans le domaine des processus ; Thermo Fisher et Corning dans le domaine du laboratoire ; et de plus petites entreprises telles qu'Applikon et ATMI, sur différents autres segments de marché.

L'un des principaux concurrents du groupe Sartorius Stedim Biotech, l'entreprise Millipore, a été racheté par le groupe pharmaceutique et chimique Merck KGaA en mars 2010, dont il a intégré sa branche chimie en tant que nouvelle division. Ce rachat de 7 milliards de dollars américains reflète l'ambition de Merck à devenir un partenaire leader de l'industrie des sciences de la vie. À ce jour, nous n'anticipons pas de changements significatifs de position concurrentielle suite à ce rachat.

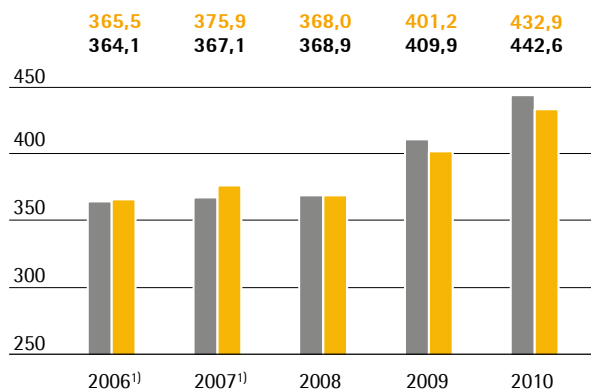
Sources : IMS Health : IMS Market Prognosis Global (200 marchés à travers le monde), IMS MIDAS (73 marchés à travers le monde) ; Rapport sectoriel PhRMA ; EU Industrial R&D Investment Scoreboard (Journal officiel de l'UE) ; Booz & Company ; Kalorama ; Science, technologie et industrie : Perspectives de l'OCDE.

Évolution des activités du groupe

Prises de commandes et chiffre d'affaires

Les prises de commandes du groupe Sartorius Stedim Biotech ont enregistré une hausse de 8,0 % passant de 409,9 millions d'euros pour l'exercice 2009 à 442,6 millions d'euros pour l'exercice 2010. À taux de change constant, le volume de commandes a augmenté de 4,9 % entre janvier et décembre. Sur la même période, le chiffre d'affaires a progressé de 7,9 % pour atteindre 432,9 millions d'euros contre 401,2 millions d'euros pour l'exercice précédent. Hors effets de change, le taux de croissance est de 5,0 %.

Prises de commandes et chiffre d'affaires
en millions €



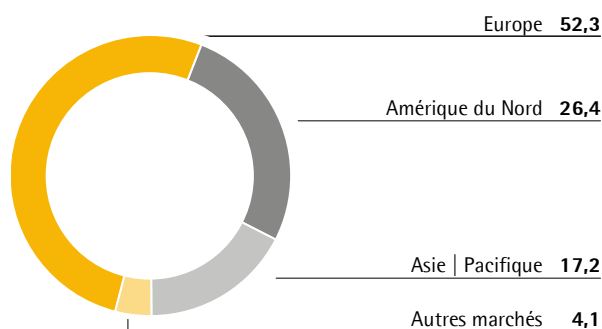
■ Chiffre d'affaires
■ Prises de commandes

¹⁾ pro forma

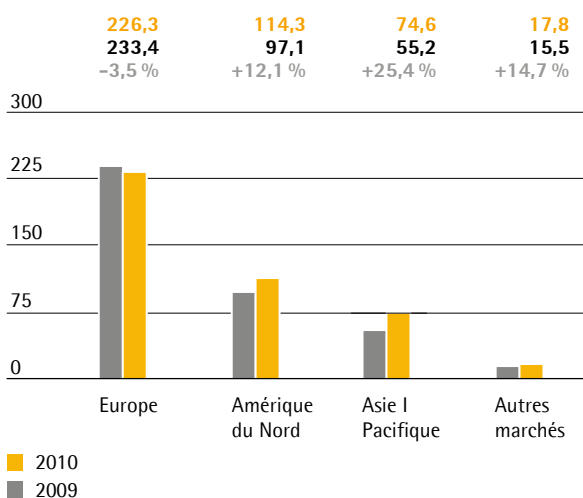
D'une manière générale, l'évolution de nos produits à usage unique a continué à être très dynamique. Parallèlement aux solutions déjà bien établies, telles que les filtres ou poches à usage unique ; les solutions de systèmes intégrés vouées à couvrir des étapes entières de processus ont particulièrement contribué à cette évolution. De même, certains nouveaux produits, comme les bioréacteurs à usage unique, y jouent un rôle croissant. Dans les régions Asie | Pacifique et Amérique du Nord, les ventes de produits à usage unique ont connu une croissance à deux chiffres, tandis qu'elles étaient faibles en Europe où l'évolution commerciale est partout restée en deçà de nos attentes. En outre, le surcroît de demande en produits à usage unique par l'industrie pharmaceutique pour la production de vaccins contre le virus de la grippe H1N1 l'an dernier, vient perturber les éléments de comparaison. Si l'on fait abstraction de cet événement non récurrent, le chiffre d'affaires réalisé avec les produits à usage unique afficherait, en 2010, un taux de progression à un chiffre (dans le haut de la fourchette) et la croissance totale du groupe serait supérieure de 2,5 points.

Pour ce qui est de l'activité équipement, conformément aux attentes, des commandes importantes de bioréacteurs en Asie ont contribué à la croissance de l'activité, principalement au cours des premiers mois de l'exercice. A l'inverse, vers la fin de l'exercice, nous avons dû faire face à un retard de commandes imprévues.

Répartition du chiffre d'affaires par régions
en %



L'évolution globale du groupe se présente différemment d'une région à l'autre. Ainsi, la zone Asie | Pacifique, qui représentait en fin d'exercice 17 % du chiffre d'affaires total, a connu une croissance très dynamique. Parmi toutes les régions, c'est celle qui a enregistré la plus forte croissance hors effets de change : +51,8 % pour les prises de commande et +25,4 % pour le chiffre d'affaires. Près de 26 % du chiffre d'affaires total a été réalisé en Amérique du Nord. Avec des augmentations (hors effets de change) de 3,8 % pour les prises de commandes et de 12,1 % pour le chiffre d'affaires, le marché nord-américain a également apporté une contribution positive à la croissance du groupe. En Europe, région qui représente plus de la moitié du chiffre d'affaires du groupe, nous constatons à taux de change constant, une croissance extrêmement faible sur le plan des prises de commandes (+0,1 %) et un léger repli sur celui du chiffre d'affaires (-3,5 %). Après correction de l'effet exceptionnel de l'exercice précédent lié à la production de vaccin contre le virus de la grippe H1N1, le taux de croissance du chiffre d'affaires en Europe est à un chiffre (dans le bas de la fourchette).

Chiffre d'affaires et croissance¹⁾ par régions
 en millions €, sauf indications particulières


	Chiffre d'affaires en millions €	Variation en %	Variation ¹⁾ en %
Groupe	432,9	7,9	5,0
Europe	226,3	-3,1	-3,5
Amérique du Nord	114,3	17,7	12,1
Asie Pacifique	74,6	35,0	25,4
Autres marchés	17,8	14,7	14,7

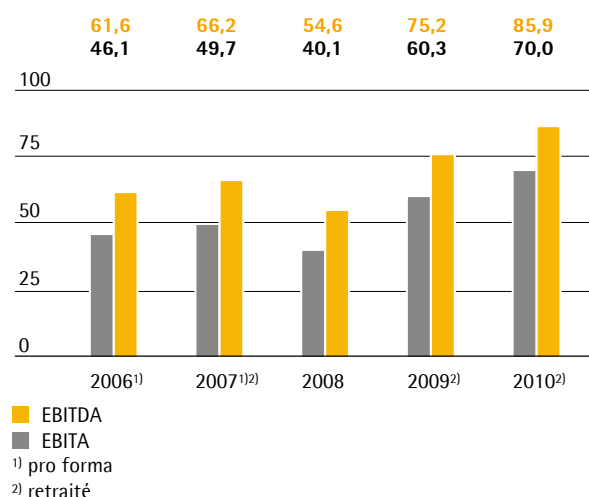
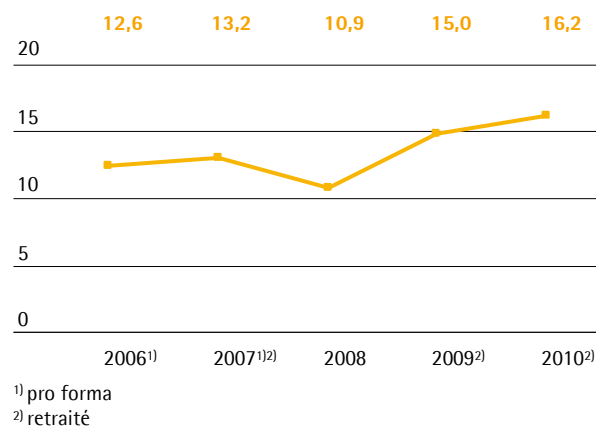
¹⁾ à taux de change constant

Résultat

Le groupe Sartorius Stedim Biotech utilise le résultat opérationnel avant intérêts, impôts et amortissement (EBITA) comme indicateur clé pour l'analyse de ses résultats. Le poste « Amortissement » fait référence aux amortissements constatés dans le cadre des regroupements d'entreprises, conformément à la norme IFRS 3. Pour donner une image précise et transparente de la situation économique du groupe, nous présentons en outre un résultat (EBITDA, EBITA, résultat net par du groupe) corrigé des éléments non-opérationnels (« retraité » ou résultat opérationnel). Pour de plus amples informations sur les définitions, merci de vous reporter au glossaire en page 163. La réconciliation entre les indicateurs retraits et l'indicateur clé EBITA est précisée dans un tableau à la page suivante.

Le résultat du groupe Sartorius Stedim Biotech a connu une évolution très positive au cours de l'exercice 2010. L'EBITA retraité est passé de 60,3 millions d'euros à 70,0 millions d'euros et affiche donc une progression substantielle de 16,1 % (soit un taux de croissance représentant environ le double de celui du chiffre d'affaires).

La marge d'EBITA retraité enregistre une progression légèrement plus élevée que nos prévisions et passe de 15,0 % à 16,2 %. Cette amélioration est essentiellement la conséquence d'économies d'échelle résultant de la hausse du chiffre d'affaires. En outre, l'impact positif d'effets de change plus favorables par rapport à l'exercice précédent a contribué pour 0,5 point à la hausse de la rentabilité.

EBITDA et EBITA
 en millions €

Marge d'EBITA
 en %


Toutes les régions ont contribué à l'amélioration du résultat consolidé. À raison de 49,5 millions d'euros contre 44,7 millions en 2009, l'Europe affiche le meilleur EBITA retraité. Cette région génère également la plus forte rentabilité ; la marge d'EBITA retraité a progressé de 16,4 % en 2009 à 18,2 % en 2010. En Amérique du Nord, l'EBITA retraité est passé de 10,4 millions à 13,6 millions d'euros et la marge d'EBITA correspondante de 10,7 % à 11,9 %. En ce qui

concerne la région Asie | Pacifique, l'EBITA retraité a également augmenté de 4,6 millions à 6,0 millions d'euros. Toutefois la marge d'EBITA de 12,9 % est légèrement inférieure à celle de l'exercice précédent de 14,5 % en raison d'une modification du mix-produit.

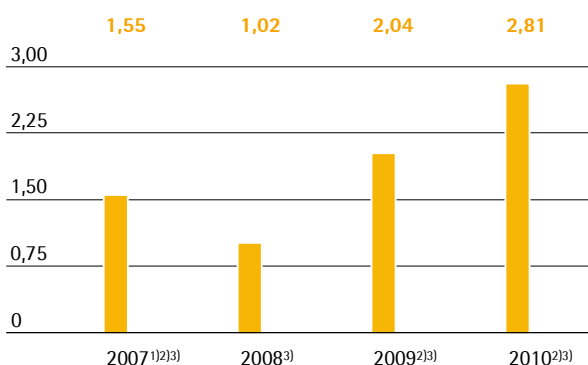
	EBITA ¹⁾ en millions €	Marge d'EBITA ¹⁾ en %
Groupe	70,0	16,2
Europe	49,5	18,2
Amérique du Nord	13,6	11,9
Asie Pacifique	6,0	12,9
Autres marchés	0,9	

¹⁾ retraité

Les éléments non-opérationnels se chiffrent à -3,0 millions d'euros (2009 : -4,6 millions d'euros) et correspondent aux coûts liés à l'intégration de notre force de vente aux États-Unis, anciennement indépendante, au sein du même groupe ; aux coûts liés à la relocalisation de nos fonctions ingénierie dans cette même région ainsi qu'à d'autres éléments non-opérationnels. En incluant l'ensemble de ces éléments non-opérationnel, l'EBITA consolidé s'élève à 67,0 millions d'euros et est en hausse par rapport à celui de l'exercice précédent qui était de 55,6 millions d'euros. La marge d'EBITA correspondante atteint 15,5 % contre 13,9 % en 2009. Le résultat consolidé (part du groupe) non corrigé s'élève à 38,5 millions d'euros contre 29,1 millions en 2009.

Le résultat net retraité (part du groupe) a augmenté, passant de 34,7 millions en 2009 à 45,2 millions d'euros pour l'exercice 2010. Ce chiffre est obtenu après correction des effets exceptionnels et élimination des « amortissements » de 7,1 millions d'euros (2009 : 7,0 millions d'euros). Le résultat net retraité par action correspondant se situe à 2,81 euros (2009 : 2,04 euros).

Résultat net par action en €



¹⁾ pro forma

²⁾ retraité

³⁾ hors amortissement

Réconciliation entre les indicateurs retraités et l'indicateur clé EBITA

	2010	2009
EBITA	67 012	55 643
Éléments non opérationnels	- 3 002	- 4 642
EBITA retraité	70 014	60 285
Amortissements	- 7 117	- 7 033
Résultat financier	- 3 905	- 6 943
Autres taxes	- 1 575	- 2 328
Taux d'impôt normalisé (30 % - 32 % en 2009)	- 17 225	- 14 074
Résultat net retraité	40 192	29 907
Amortissements	7 117	7 033
Impôt sur Amortissement	- 2 135	- 2 251
Résultat net retraité hors amortissement	45 174	34 689

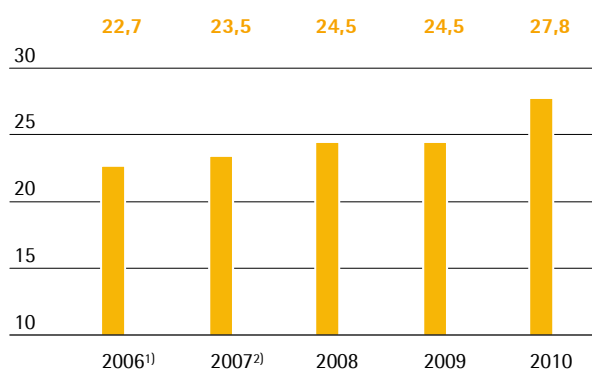
Affectation du résultat

Le 18 avril 2011, la direction proposera à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de distribuer, au titre de l'exercice 2010, un dividende de 0,90 € net par action, soit en hausse par rapport à celui de l'exercice précédent qui était de 0,60 €. Le montant total distribué augmenterait donc, par rapport à l'exercice 2009, passant de 10,2 millions d'euros à 13,8 millions d'euros. Sur la base de 28,00 €, cours d'ouverture de l'action au 4 janvier 2010, le ratio dividende | cours de bourse s'élèverait à 3,2 % (exercice précédent : 4,6 %).

Recherche et développement (R&D)

Au cours de l'exercice 2010, le groupe Sartorius Stedim Biotech a intensifié ses activités de recherche et de développement (R&D) et les dépenses de ce secteur ont augmenté de 13,6 % pour s'établir à 27,8 millions d'euros (contre 24,5 millions d'euros l'exercice précédent). En conséquence, le ratio dépenses de R&D sur chiffre d'affaires a progressé de 6,4 % (contre 6,1 % l'exercice précédent).

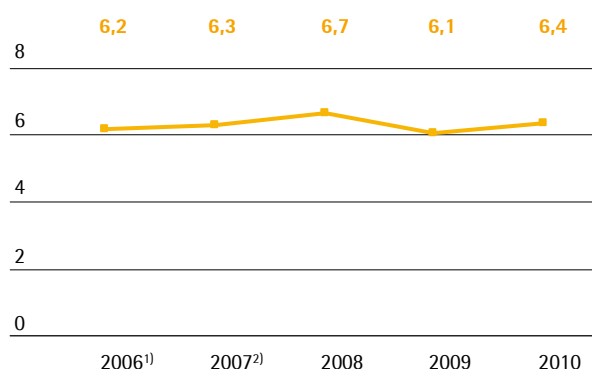
Frais de recherche et développement
en millions €



¹⁾ pro forma

²⁾ pro forma retraité

Frais de recherche et développement
en % du chiffre d'affaires



¹⁾ pro forma

²⁾ pro forma retraité

Nous avons une politique de protection de nos droits de propriété aussi bien intellectuelle qu'industrielle ciblée sur la préservation de notre savoir-faire. Nous contrôlons systématiquement le respect de ces droits et vérifions la nécessité de leur maintien du point de vue du rapport coût | bénéfice.

	2010	2009
Nombre de brevets et de marques déposés	162	120
Nombre de brevets et de marques enregistrés	142	79

Le nombre de demandes de titres de protection des droits de propriété intellectuelle et industrielle a été de 162 en 2010, chiffre nettement supérieur à celui de l'exercice précédent (2009 : 120). Suite aux demandes déposées les années précédentes, 142 brevets et marques (2009 : 79) nous ont été accordés. À la date de clôture de l'exercice, nous disposons au total de 1 298 brevets et marques dans notre portefeuille (2009 : 1 243).

Le groupe Sartorius Stedim Biotech dispose d'un large portefeuille de technologies que nous n'avons cessé d' étoffer ces dernières années à la fois par nos propres activités de développement et par des accords passés avec des partenaires externes. Nos principales compétences technologiques portent sur la filtration, la technique de culture cellulaire, la technologie de gestion des fluides, la technique des matières membranaires et plastiques, les capteurs et l'automatisation. En combinant ces technologies, nous créons en particulier des produits novateurs et intégrés, dont notre nouvelle gamme FlexAct est un exemple.

Nouveaux bioréacteurs pour la culture de lignes cellulaires et de micro-organismes

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons complété notre gamme de bioréacteurs BIOSTAT STR par deux nouveaux modèles pour réaliser des cultures cellulaires sur des volumes de 500 ou 1 000 litres. De nouveaux capteurs ont été intégrés dans ce type de réacteurs et de nouvelles solutions ont été mises en place en matière de pilotage des processus et de manipulation. Nous avons aussi développé de petits systèmes de bioréacteurs de ce type, spécialement pour des applications microbiennes à haute densité cellulaire. Ce sont les premiers bioréacteurs au monde à s'appuyer sur des équipements à usage unique adaptés à des cultures microbiennes.

Certains clients continuent à utiliser les méthodes traditionnelles dans certains domaines de la culture cellulaire et certaines lignées cellulaires ne peuvent pas encore se cultiver par systèmes à usage unique. Aussi, nous avons mis au point un nouveau système de bioréacteur standardisé, qui s'appuie sur la plateforme de commande DCU appelé BIOSTAT D-DCU II. Ce nouveau système conçu pour être utilisé en développement et en production, est proposé dans un premier temps pour des volumes de travail de 10 à 200 litres.

Même s'il se présente sous la forme d'un bioréacteur en acier inoxydable, le système permet l'ajout périphérique de composants à usage unique, par exemple pour l'adjonction de milieux.

Nous avons travaillé par ailleurs au développement d'un nouveau bioréacteur à usage unique de faible volume pour le traitement en laboratoire : notre système UniVessel SU, immédiatement utilisable, doté de tout l'équipement nécessaire à la culture cellulaire et de capteurs intégrés pour la mesure optique du pH et de l'oxygène. Cette alternative plus économique par rapport aux récipients de culture en verre convient à des volumes de culture pouvant aller jusqu'à 2 litres et peut être aussi utilisée avec les dispositifs de commande d'autres fournisseurs. D'autres variantes de l'UniVessel SU sont en phase de développement et viendront bientôt enrichir notre gamme de produits.

Nouvelle extension de notre portefeuille de filtres et poches à usage unique

En matière de filtration, nos efforts ont porté essentiellement sur le développement du nouveau filtre à virus Viroart HC. Il a été spécifiquement conçu pour la purification des milieux riches en protéines, tels que le plasma sanguin et est donc employé pour l'inactivation des contaminants viraux. Un autre nouveau produit a été développé, la membrane de filtre haute performance Sartopore XLM, dédiée principalement à la filtration stérile avec élimination simultanée de mycoplasmes. Afin de consolider notre position dominante dans le domaine de la chromatographie membranaire, nous avons mis au point le nouvel absorbeur innovant Sartobind STIC, capable de capturer des protéines spécifiques même dans des milieux pollués et non dilués. Nous avons également complété notre gamme de capsules à utiliser avec l'absorbeur à membrane Sartobind HIC, par la membrane de préfiltre Sartoguard PES et Sartopore 2 XLG, avec une variante stérilisable par rayonnement gamma.

Dans le domaine de la gestion des fluides, nous avons enrichi notre offre dans les technologies de mélange et conçu un nouveau système de mélange à impulseur. Notre système de mélange magnétique permet de mélanger rapidement et avec homogénéité des milieux hautement visqueux dans des poches à usage unique et est conçu pour des applications comme le traitement des solutions salines.

Coopération réussie avec nos partenaires de développement et nos clients

Outre nos activités internes de recherche et développement, nous sommes en permanence à la recherche d'associations avec des partenaires industriels pour faire avancer rapidement le développement de nouveaux produits et technologies, en limitant les coûts et les risques. Au cours de l'année écoulée, nous avons ainsi développé en coopération avec notre partenaire Bayer Technology Services un système d'inactivation de virus UVC pour le traitement de substances biopharmaceutiques à l'échelle de la production. Nous avons également conçu un système de bioréacteur adapté aux besoins d'un nouveau procédé de mélange de la culture cellulaire mis au point par notre partenaire ExcellGene.

Pour de nombreux clients du secteur pharmaceutique, Sartorius Stedim Biotech n'est pas qu'un simple fournisseur mais également un partenaire avec qui ils travaillent en étroite collaboration pour développer leurs produits. Au cours de l'année, nous avons par exemple conçu plusieurs membranes OEM répondant spécifiquement aux exigences de nos clients en matière de diagnostic.

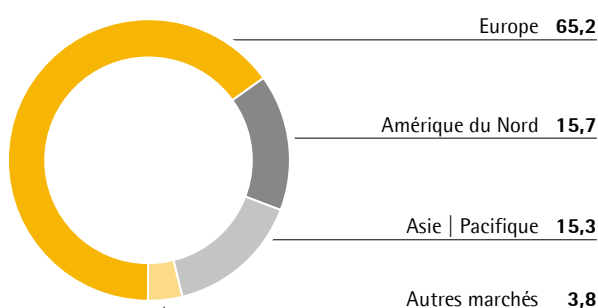
Augmentation des capacités recherche et développement (R&D) sur le site de Bangalore

Nous avons renforcé nos activités R&D dans notre usine indienne et y avons augmenté parallèlement les effectifs. Grâce à ces nouvelles capacités, nous pourrions assurer la validation intégrale des filtres et systèmes de bioréaction et développer de nouveaux produits plus rapidement et de manière plus flexible, tout en répondant encore mieux à notre clientèle asiatique. Nous avons également conclu de nouveaux partenariats en Inde et, en collaboration avec « the Institute of Technology » et « the Technical University » de Bangalore, notre équipe indienne de R&D travaille maintenant à la mise au point de nouvelles solutions pour les processus amont et aval.

Personnel

Au 31 décembre 2010, le groupe Sartorius Stedim Biotech employait 2 581 personnes. Par rapport au 31 décembre 2009 (2 381), l'effectif a augmenté de 200 salariés, soit une hausse de 8,4 %. Les effectifs ont augmenté dans toutes les régions du monde.

Effectifs par région
31 décembre 2010, en %



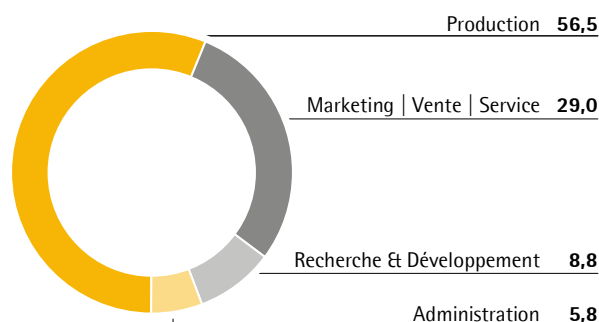
La plus forte augmentation a été enregistrée en région Asie-Pacifique où la croissance dynamique nous a amenés à renforcer notre personnel, en particulier en Chine dans le domaine de la vente et du marketing, et en Inde dans celui de la production. Le nombre de salariés total employés par le groupe dans ces régions est passé de 321 au 31 décembre 2009 à 395 au 31 décembre 2010, soit une hausse de 23,1 % (74 personnes).

En Amérique du Nord, une grande partie de notre force de vente, qui avait jusque là un statut d'indépendant, a été intégrée aux effectifs et a donc fait augmenter le nombre total des salariés. C'est la raison principale qui explique la hausse des effectifs en Amérique du Nord. Elle a atteint 16,0 % par rapport au 31 décembre 2009, passant de 349 à 405 salariés à la fin de l'exercice 2010 (56 personnes).

En Europe, le nombre des salariés du 31 décembre 2009 (1 621) a augmenté de 3,9 % (63 personnes) pour s'établir à 1 684 au 31 décembre 2010. En Europe centrale, nous avons privilégié le renforcement de nos effectifs dans le domaine de la vente et du marketing.

Sur notre site tunisien, que nous classons dans notre région « Autres marchés », le nombre de salariés est passé de 90 à 97 personnes, soit une hausse de 7,8 % (7 personnes).

Effectifs par fonction
31 décembre 2010, en %



Au 31 décembre 2010, la majorité du personnel, soit 56,5 % travaillait en production et pour les activités en relation directe avec la production (l'année précédente : 58,0 %). Le service marketing | vente | services emploie 29,0 % de l'ensemble du personnel (l'année précédente : 27,8 %). La proportion du personnel travaillant au service recherche et développement était au 31 décembre 2010 de 8,8 % (l'année précédente : 8,6 %). Les services administratifs comptaient 5,8 % de l'effectif total, (l'année précédente : 5,6 %) sachant que certaines tâches administratives sont réalisées par la société Sartorius Corporate Administration GmbH qui ne fait pas partie du groupe Sartorius Stedim Biotech.

Marketing | Vente | Services

Le groupe Sartorius Stedim Biotech, fournisseur de solutions complètes, a renforcé sa position de leader sur le marché en 2010. L'étendue de notre portefeuille de produits, nous permet de couvrir l'essentiel des besoins de nos clients notamment grâce à notre gamme de produits à usage unique. Les produits à usage unique sont de plus en plus adoptés dans de nombreux processus de production biopharmaceutique de part leur excellent rapport coût | efficacité. Leur importance est telle que nous avons concentré cette année nos activités marketing, ventes et distribution sur les lancements de nouveaux produits à usage unique, tels que nos absorbeurs à membrane et les filtres XLM. L'un des produits le mieux introduit sur le marché est le bioréacteur à usage unique BIOSTAT STR pour lequel nous avons enregistré de nombreuses ventes.

Développement du service « Solutions intégrées » et introduction de la gamme FlexAct

Les produits à usage unique permettent des conceptions innovantes notamment pour les nouvelles unités de production et celles qu'il convient de moderniser. Nous avons ainsi lancé une nouvelle division dénommée « Integrated solutions » qui a pour mission d'identifier et de cibler des nouveaux projets intégrant des produits à usage unique. Ceci nous permet désormais de conseiller nos clients en étant proche de leur zone de production en Asie, aux États-Unis et en Europe. Nous les accompagnons dans tous les domaines depuis la planification d'une installation spécifique jusqu'à la conception de nouveaux sites de production, par exemple pour la production de vaccins ou d'anticorps monoclonaux.

Dans certaines étapes techniques du processus, telles que la récolte cellulaire ou l'inactivation virale, les solutions à usage unique sont fortement demandées, c'est pourquoi nous avons complété notre gamme de solutions FlexAct avec deux nouveaux modules. Les solutions à usage unique sont entièrement préconfigurées, utilisables rapidement et permettent une optimisation des coûts. Nous continuons à étendre notre gamme de solutions FlexAct à d'autres étapes amont et aval du processus et à offrir à nos clients des produits à usage unique performants et faciles d'utilisation.

Support aux grands comptes, nouvelle structure de distribution aux États-Unis et optimisation des services

En 2010, nous avons renforcé les effectifs dédiés aux grands comptes internationaux afin de pouvoir les assister de façon plus efficace sur l'ensemble de leurs sites. Nous avons conclu des contrats avec plusieurs grands comptes en tant que fournisseur privilégié. Nous avons également renforcés nos ressources commerciales en Asie et réorganisé la structure de ventes et de distribution aux États-Unis. Début 2010, nous avons signé un accord de partenariat avec la société américaine Corning nous permettant de proposer notre portefeuille de produits dédiés à la culture cellulaire en laboratoire à une clientèle encore plus large. Suite à la publication d'un catalogue produits et au lancement réussi de nos activités de vente et de marketing conjointes aux États-Unis, nous envisageons de déployer ces activités en Europe et en Asie courant 2011.

En 2010, nous avons renforcé avec succès les services pour les instruments de laboratoire ce qui inclut la mise en service, la maintenance et la réparation, en Europe et aux États-Unis et nous prévoyons de les déployer prochainement en Asie. Dans le cadre de

notre programme de formation « Expand », nous avons formés plus de 700 clients de l'industrie alimentaire et biotechnologique sur le site de Goettingen.

Des solutions standardisées grâce à nos configurateurs de produits

Nous avons initié le développement d'un configurateur de produits afin de proposer à l'avenir des solutions standardisées pour la culture cellulaire et la gestion des fluides. Il nous permettra de réduire le nombre de produits sur-mesures et de les remplacer dans les meilleurs délais par des solutions configurables adaptées. Le lancement du configurateur est prévu mi-2011.

Participation à des congrès et manifestations internationales

La participation à des congrès et manifestations internationales a, cette année encore, occupé une place importante dans nos activités marketing. Nous étions présents entre autres aux salons Analytica (Munich), Pharmtech (Moscou), China-Pharm (Pékin) et Interphex (New York). Nous avons organisé à nouveau plusieurs conférences « downstream process » en Europe et aux États-Unis, afin de favoriser les transferts de connaissances et donc les innovations dans certains domaines technologiques ciblés, comme par exemple les processus de purification. La nouvelle conférence « Extractables and Leachables Forum », principalement axée sur les extractibles, a elle aussi rencontré un franc succès. Cette manifestation à l'attention des clients aborde des questions actuelles sur la validation des produits à usage unique et se tiendra régulièrement à l'avenir.

En 2010, nous avons publié de nombreux articles dans les revues de biotechnologie internationales, et avons par ailleurs développé nos activités e-marketing, afin d'intensifier la communication avec nos clients par Internet.

Produits

Le groupe Sartorius Stedim Biotech propose à ses clients de l'industrie biopharmaceutique un large éventail de fournitures, appareils et systèmes, destinés à la fabrication de principes actifs pour des applications médicales. Nos produits sont principalement destinés aux processus de production à moyenne et grande échelles, mais nous fournissons également certains produits pour un usage en laboratoire à plus petite échelle.

Large gamme de processus et d'équipements de laboratoire

Nous proposons une vaste gamme de membranes pour filtration stérile, ultrafiltration et filtration en profondeur des processus de fabrication amont et aval ; ainsi que des systèmes de filtration et des instruments de contrôle de l'intégrité des filtres. Ces membranes sont disponibles en différentes dimensions sous forme d'éléments filtrants, essentiellement comme produits à usage unique. Notre large portefeuille de poches à usage unique, connecteurs et conteneurs pour le stockage et le transport des milieux biopharmaceutiques, nous permet de couvrir, également en amont et en aval, l'ensemble des processus. Notre choix de bioréacteurs | fermenteurs pour culture cellulaire est particulièrement vaste car il est disponible en différentes dimensions adaptées aussi bien au laboratoire qu'au processus de production en passant par l'installation pilote. Les systèmes innovants de poches à usage unique occupent une place croissante de cette gamme de produits, mais nous disposons aussi de bioréacteurs de conception classique qui sont, selon la taille, équipés de conteneurs en verre ou en acier inoxydable pour recevoir les milieux de culture.

Nos produits sont également utilisés par les laboratoires où nos unités de filtration et nos poches à usage unique adaptées à de petits volumes y sont surtout utilisées à des fins de recherche et de développement. Ils sont souvent la clé de la réussite pour évoluer du stade de laboratoire à celui d'installation pilote puis finalement de production. Nous proposons aussi une autre gamme d'équipements de laboratoire comme les incubateurs, les homogénéisateurs, les agitateurs et les circuits d'eau de laboratoire ; et offrons un large éventail de prestations de services en matière de validation, d'optimisation des processus et d'assurance qualité ainsi que des formations pratiques et des stages pour les clients.

De nouveaux modules pour la série FlexAct

Au cours de l'année écoulée, nous avons introduit de nombreux nouveaux produits sur le marché et étendu les lignes de produits existantes. La gamme FlexAct par exemple s'est complétée de deux modules : le FlexAct VI et le FlexAct CH. Ces systèmes servent à inactiver les virus en milieux biopharmaceutiques ou au moment de la récolte cellulaire, et s'appuient sur des solutions à usage unique entièrement préconfigurées. Ainsi, la tâche du client s'en trouve considérablement simplifiée, étant donné qu'il n'a plus besoin de se préoccuper de l'harmonisation et de la validation des différents composants.

Présentation de nouveaux absorbeurs à membrane et modules de filtration

Nous avons introduit en 2010 dans le domaine de la chromatographie membranaire le Sartobind STIC. Contrairement aux absorbeurs à membrane existants, le Sartobind STIC présente une forte tolérance au sel et offre ainsi la possibilité de purifier les protéines thérapeutiques et les vaccins sans l'obligation de procéder à une dilution du milieu biopharmaceutique.

Un autre de nos nouveaux produits, le Sartoclear L Drum, capsule de filtration en profondeur à usage unique, a été mis sur le marché pour optimiser chez les clients tant d'un point de vue industriel que financier les processus de fabrication aval. Ce filtre multicouches sert à enlever les contaminants cellulaires et à clarifier pendant le processus de purification. La version PB a été spécialement conçue, pour des applications intervenant en aval du processus de culture dans le bioréacteur. La version PC en revanche convient plus spécialement aux applications faisant suite au processus de centrifugation.

Le nouveau système de contrôle d'intégrité des filtres, Sartocheck 4 plus, facilite la tâche de l'utilisateur et contribue à une meilleure sécurité des processus. Cet appareil vérifie l'intégrité des filtres à membrane pour s'assurer qu'ils sont entiers. Son scanner permet une lecture très rapide et simple des données codées relatives au filtre. Parmi les caractéristiques spécifiques au Sartocheck 4 plus, on compte la sélection automatique des programmes de test, les courtes durées des tests, les réglages automatiques de la durée des tests ainsi que la possibilité d'effectuer en parallèle des tests permettant de gagner du temps et de réduire les coûts.

Extension des gammes de produits de gestion des fluides

Au cours de l'année écoulée, nous avons encore étendu notre offre, déjà vaste, de produits à usage unique destinés à la gestion des fluides. Nous avons enrichi notre gamme Celsius FFT de produits éprouvés pour le stockage des milieux biopharmaceutiques en proposant désormais des unités à 2 et 12 litres et complété la famille Flexboy par une poche à usage unique de 5 ml de contenance pour les applications sur des petits volumes. Avec le lancement de notre nouveau produit Flexel, poches à usage unique destinées à être utilisées dans les systèmes de mélange à agitateur magnétique ; nous proposons maintenant des solutions complètes

pour des applications, comme par exemple la fabrication de solutions tampons. Pour le transport stérile des produits en salles blanches et en isolateurs, notre offre a également été renforcée par le lancement du système Biosafe Biosteam S.

Flexibilité accrue grâce à notre nouveau système d'eau déminéralisée

Notre nouveau système de purification d'eau arium pro permet de produire de l'eau déminéralisée en laboratoire à un moindre coût. Grâce à son concept d'utilisation moderne, il permet à la fois une utilisation en continu et une utilisation minutée et contrôlée en volume, ce qui offre une flexibilité optimale à l'utilisateur pour toutes les applications de routine.

Gestion de la production et de la chaîne logistique

Le groupe Sartorius Stedim Biotech est très attaché à assurer systématiquement à ses clients, à travers le monde, des livraisons fiables et rapides. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons donc continué à travailler à l'amélioration de nos processus métier. Nous nous efforçons, dans la mesure du possible, à approvisionner les différents marchés directement de nos lieux de production, pour réduire les délais de traitement et d'exécution des commandes.

Nous disposons d'un solide réseau international de production. Les usines de Goettingen (Allemagne) et d'Aubagne (France) sont les plus importantes en termes d'effectifs, de capacités et volumes de production, devant celles de Bangalore (Inde), Melsungen (Allemagne) et Yauco (Porto Rico). Cette année, nous avons planifié plusieurs grands projets pour améliorer et optimiser notre infrastructure de production. La mise en application de ces projets démarrera sur les différents sites du groupe en 2011.

Développement de la production de membranes en cours à Goettingen

Nous sommes en train d'accroître nos capacités de production de membranes sur le site de Goettingen. Nous allons mettre en service une nouvelle étireuse pour la production de membranes en polyéther sulfone et moderniser l'équipement technique de deux étireuses existantes, afin de pouvoir nous adapter encore plus vite aux exigences grandissantes du marché, no-

tamment en termes de qualité. La nouvelle étireuse sera installée et mise en service dans un nouveau bâtiment, dont la construction a fait l'objet en 2010 de toutes les formalités administratives.

Nouvelle unité de production pour bioréacteurs

Nous avons prévu de transférer l'entreprise Sartorius Stedim Systems de Melsungen vers la ville voisine de Guxhagen afin d'optimiser les processus opérationnels tout en créant de nouvelles capacités de production à même de répondre à la demande croissante en bioréacteurs à usage unique. Le bâtiment industriel du site de Guxhagen moderne de 8 600 m², est en cours de construction et augmentera considérablement nos capacités actuelles. Nous envisageons de déménager sur le nouveau site début 2012.

Projet d'un bâtiment moderne pour la fabrication de filtres à Yauco (Porto Rico)

Il a été décidé de moderniser l'usine de Yauco et d'agrandir le centre des opérations de logistique. Nous avons choisi de construire un nouveau bâtiment pour satisfaire à l'avenir aux hautes exigences de qualité que nos grands comptes attendent de notre production. Au cours de l'exercice écoulé, tout a été organisé dans les moindres détails pour la construction d'un nouveau bâtiment destiné à la fabrication d'éléments filtrants et de produits de laboratoire sélectionnés. Notre nouvelle usine moderne offrira près de 4 000 m² supplémentaires et sera livrée courant 2012.

D'importantes commandes contribuent à une bonne utilisation du potentiel productif à Bangalore

Dans notre usine indienne de Bangalore, inaugurée seulement en 2009, le taux d'utilisation de nos capacités de production a été élevé dès la première année grâce à quelques grosses commandes en provenance d'Asie. Cette unité de production conforme aux normes GMP, qui produit entre autres des composants, tels que les containers en acier inoxydable, mais aussi des installations plus volumineuses est en train de gagner en puissance comme fournisseur interne. Cette usine est non seulement économiquement avantageuse mais nous apporte plus de souplesse en termes de réponse aux attentes de nos clients et de traitement des commandes en interne.

Relocalisation des activités d'ingénierie aux États-Unis, consolidation du site en Suisse

Au cours de l'année écoulée, en Amérique du Nord, nous avons déplacé nos activités d'ingénierie des systèmes en acier inoxydable sur notre site de New York. L'ancien site de Springfield, comparativement petit par rapport aux autres sites du groupe, n'est plus occupé par le groupe. Nous avons également réorganisé les activités de nos différents sites en Suisse en les regroupant sur le site de Tagelswangen. Ceci simplifie par exemple les flux logistiques dans le domaine des services et permet une utilisation plus efficace de nos ressources administratives.

Projet de systèmes d'information et de systèmes de gestion des processus métier

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons procédé à des analyses détaillées de nos processus métier afin de vérifier qu'ils soient adaptés à une croissance durable et rentable du groupe. En nous basant sur les résultats obtenus, nous allons maintenant procéder à des modifications de grande envergure dans les domaines de la production, de la gestion de la chaîne logistique, du traitement des commandes et de l'assurance qualité ; ceci pour déterminer avec plus de clarté et d'efficacité nos circuits de documentation et d'approbation ainsi que nos structures. La réorganisation de nos systèmes SAP ainsi que l'introduction d'un système transversal de gestion des relations clients font partie intégrante de ces modifications tout comme le projet de définir de nouveaux indicateurs clés de performance (KPI). Ces différentes modifications devraient nous aider à diriger et optimiser nos processus métier avec plus d'homogénéité et méthode dans le monde entier.

Rapport sur le développement durable

Le développement durable est l'une des valeurs fondamentales de la culture d'entreprise du groupe Sartorius Stedim Biotech. Depuis la création de l'entreprise, le développement durable a toujours constitué un objectif clé de l'entreprise.

Notre responsabilité première est de proposer à nos clients des produits et solutions attractifs. Pour atteindre cet objectif, nous misons sur l'innovation tout comme sur l'excellence stratégique et opérationnelle. Pour nous, le développement durable implique dans ce contexte de poursuivre nos objectifs avec une vision à long terme qui tient réellement compte des intérêts écologiques et sociaux. Nous avons conscience de nos responsabilités envers les parties prenantes et sommes favorables à développer des relations durables et réussies pour tous. En conséquence, nous considérons la gestion des aspects sociaux et écologiques pas uniquement comme une contrepartie à nos activités industrielles, mais plutôt comme l'un de nos facteurs de réussite.

Fort de cette conviction, nous estimons essentiel de respecter les normes juridiques et éthiques, de fabriquer des produits en tenant compte de nos responsabilités environnementales et de toujours avoir à l'esprit les impacts environnementaux quand il s'agit d'innovations. De même, notre politique en matière de ressources humaines respecte les droits des salariés et tient particulièrement à utiliser au mieux et à développer le potentiel de chacun. Sur l'ensemble de nos sites à travers le monde, nous finançons des programmes pédagogiques liées à des projets et participons ainsi à l'amélioration de l'infrastructure sociale.



Le rapport qui suit est un résumé, avec exemples, des projets et mesures mis en œuvre en 2010 dans trois domaines : le développement durable et la gestion d'entreprise, le développement durable et l'écologie et l'engagement sociétal.

Le développement durable et la gestion d'entreprise

Toutes les informations utiles relatives à la dimension économique du développement durable au sein du groupe Sartorius Stedim Biotech sont développées dans le rapport de gestion de ce Document de Référence. Aux pages 18 à 19, nous présentons les stratégies et mesures que nous appliquons pour atteindre une croissance durable.

Une gestion respectueuse des normes juridiques et éthiques

Le groupe Sartorius Stedim Biotech prend ses décisions conformément aux normes juridiques et éthiques admises dans le monde entier. Nous agissons selon une gouvernance d'entreprise responsable et un contrôle orienté vers une valeur ajoutée durable. Ces principes tiennent compte du respect des réglementations légales et internes au groupe, d'une collaboration étroite et ciblée entre les membres du Conseil d'administration, du respect des intérêts des parties prenantes, d'une communication transparente des dirigeants, d'une gestion appropriée des risques et d'une vérification adéquates des comptes et de la gestion des audits. Le groupe Sartorius Stedim Biotech se conforme aux recommandations du Code AFEP-MEDEF pour les principes de gouvernance d'entreprise. Vous trouverez plus d'informations sur ce sujet au chapitre Rapport du président à partir de la page 66 de ce Document de Référence.

Notre système de conformité a pour but de garantir que les dirigeants, les cadres et les collaborateurs appliquent toutes les réglementations légales, les codes ainsi que les directives internes. Le système de conformité a une vocation préventive et a pour mission d'anticiper tout comportement inapproprié à l'aide d'une sensibilisation ciblée et de préserver l'entreprise de tout dommage économique et de toute atteinte à son image. Le Code de conduite et le Code anticorruption, qui ont été mis en place dans toutes les filiales du groupe pendant l'exercice écoulé, sont les principaux piliers de ce système de conformité. Ces codes fixent les critères minimaux qu'il convient d'observer pour agir dans le respect de l'éthique et de la loi,

critères qui s'imposent à tous les collaborateurs, et définissent les règles de comportement à adopter pour prévenir la corruption. Ils doivent aider les collaborateurs à agir dans leur travail quotidien, dans le respect de la loi et des valeurs morales. Une formation internet, basée sur les contenus de ces Codes, a été élaborée en 2010 et devra être suivie par tous les collaborateurs à partir du premier trimestre 2011. En s'appuyant sur des exemples fictifs, cette formation sensibilise les collaborateurs aux situations qui sont moralement et juridiquement préjudiciables et doit leur permettre d'améliorer la gestion de ce type de situations. Un portail d'informations et une hotline ont également été mis en place en 2010. Ainsi, nos collaborateurs, fournisseurs, clients ou autres partenaires à travers le monde sont en mesure de signaler un comportement potentiellement préjudiciable à tout moment, 24h|24, soit de façon anonyme soit nominativement.

Nos activités se basent sur les valeurs de l'entreprise, à savoir : la persévérance, l'ouverture d'esprit et la joie. Ces valeurs, développées depuis de longues années déjà sont fortement ancrées dans notre culture d'entreprise. Elles ont été consignées par écrit pour la première fois au cours de l'année 2010. Près de 2 500 collaborateurs ont participé aux ateliers organisés sur tous nos sites à travers le monde dans le but de favoriser la compréhension de ces valeurs et leur mise en application pratique au quotidien.

Mettre en valeur et développer le potentiel de nos collaborateurs à travers le monde

En tant qu'entreprise internationale, la diversité de nos marchés, zones d'activité et clients trouve aussi écho dans la diversité de nos collaborateurs. Pour composer un groupe de travail, nous veillons à faire correspondre efficacement perspectives d'avenir et expériences. De même, lorsqu'il s'agit de pourvoir les postes de direction, nous prôtons la mixité culturelle, la parité et la mixité intergénérationnelle. Au sein du deuxième niveau de direction, celui des vice-présidents, les postes sont occupés par des dirigeants d'origine allemande, française et américaine. 25 % des salariés du groupe Sartorius Stedim Biotech sont des femmes. Nous continuerons à l'avenir d'offrir des possibilités de promotion basées sur le mérite. Nous espérons ainsi que nos dirigeants seront encore plus cosmopolites à moyen terme et que la proportion de femmes à ces postes augmentera.

Nous avons besoin d'un personnel compétent et qualifié pour pouvoir croître dans un environnement de marché dynamique. Le groupe Sartorius Stedim Biotech investit régulièrement dans le développement profes-

sionnel de son personnel. Sur les sites français, le groupe Sartorius Stedim Biotech investit 3 % de ses dépenses annuelles salariales en formation professionnelle. Au cours de l'exercice écoulé, de nombreux collaborateurs ont participé à des stages de formation professionnelle continue, par exemple pour la gestion de projet. L'objectif était d'approfondir les compétences en gestion de projet des collaborateurs, par des technologies de l'information, pour développer des standards uniformes, dans le monde entier. Dans le cadre de notre Programme de vente stratégique, nos collaborateurs sont formés, sur tous nos sites à travers le monde, aux stratégies de promotion des ventes.

Le concept d'une formation au plan mondial est essentiel pour le succès d'un groupe international tel que Sartorius Stedim Biotech. L'exercice écoulé a été témoin de la mise en œuvre à l'échelle internationale de notre programme de développement dédié aux cadres supérieurs et conçu sur la base de nos directives d'encadrement. Tous les cadres supérieurs basés en Allemagne y ont pris part. Le groupe encourage ainsi l'intégration des collaborateurs de différentes cultures dans le but de développer une culture de gestion commune. Cette intégration est aussi favorisée par les entretiens annuels de développement professionnel, dont les contenus et les critères d'évaluation ont été harmonisés en 2010 pour l'ensemble des sites.

Liberté, flexibilité et sécurité au travail

Le groupe Sartorius Stedim Biotech confie à ses collaborateurs des missions exigeantes, leur laisse toute liberté dans l'organisation de leur travail quotidien et leur concède des responsabilités dès leur embauche, ceci pour garantir la motivation de ses collaborateurs à long terme et les fidéliser. L'une des preuves de notre succès est le faible taux de rotation de notre personnel en France et en Allemagne respectivement de 4,5 % et 5,3 %. Ces deux taux sont nettement inférieurs à la moyenne. La flexibilité du temps de travail est fondamentale pour concilier vie de famille et vie professionnelle. Notre modèle de temps de travail, Sartoflex, donne la possibilité à tous nos employés des sites allemands d'organiser leur temps de travail en toute souplesse, en choisissant par exemple les horaires flottants, le temps partiel ou le télétravail. Dans le cadre de la sécurité au travail, nous adaptons constamment nos structures en termes de sécurité technique et d'organisation du travail, aux lois et règlements en vigueur ainsi qu'aux prescriptions et recommandations des organismes concernés. Ainsi, en 2010, la filiale Sartorius Stedim Biotech Beijing a obtenu à Pékin la certification OHSAS 18001 pour son système de gestion de la santé et de la sécurité.

Le développement durable et l'écologie

Production durable et innovations écologiques sont les fers de lance de notre réussite économique à long terme. Nos processus de production sont conçus dans le respect des ressources naturelles et nous proposons à nos clients des produits qui sont non seulement économiques et fiables, mais qui présentent par ailleurs des avantages environnementaux. En effet, nous ne tenons pas uniquement compte de l'emploi des ressources à notre niveau, mais aussi du cycle de vie intégral de nos produits, qui englobe notamment les processus spécifiques de nos clients, mais aussi de nos fournisseurs. Le groupe Sartorius Stedim Biotech défend à différents niveaux le principe de favoriser un développement durable tout en préservant les ressources naturelles.

Des critères élevés en matière de qualité et de protection de l'environnement

Le groupe Sartorius Stedim Biotech est certifié selon les normes internationales en vigueur pour la protection de l'environnement (ISO 14001) et pour la qualité (ISO 9001). Ces deux systèmes de gestion garantissent notre prudence concernant l'utilisation des ressources et notre respect des exigences de qualité dans la fabrication de nos produits. À l'origine introduits dans le groupe Sartorius Stedim Biotech à Goettingen, ces deux standards sont aujourd'hui la référence sur tous nos sites à travers le monde. Nous travaillons en permanence à l'amélioration des systèmes existants et à leur mise en place progressive sur tous les sites de production du groupe Sartorius Stedim Biotech. Ainsi, au cours de l'exercice écoulé, notre filiale Sartorius Stedim Biotech Beijing en Chine a obtenu ces deux certifications.

Utilisation efficace de l'énergie

L'une des priorités du groupe Sartorius Stedim Biotech est de trouver des méthodes pour améliorer son efficacité énergétique. Depuis 2008, nous exploitons sur notre plus grand site de production, celui de Goettingen, une unité de cogénération (CHP) qui atteint un degré d'efficacité de 80 %. Ce rendement est deux fois plus élevé que celui des usines classiques. Cette installation de type CHP nous permet de produire 15 % des besoins en électricité de notre site allemand et la chaleur d'échappement récupérée couvre 20 % de nos besoins en chaleur. Cet investissement contribue avantageusement à la protection de l'environnement ainsi qu'à la baisse significative de nos dépenses d'énergie. Nous ne cessons d'investir dans des programmes de régulation optimisés et des techniques modernes, afin

d'atteindre le plus fort rendement possible avec une utilisation d'énergie minimale. En 2010, nous avons par exemple remplacé dans notre usine de Goettingen, la centrale d'air comprimé qui nous sert à commander et régler les machines de production. Par rapport à l'installation précédente, la consommation d'énergie a baissé d'environ 45 %. Cette seule mesure de modernisation nous a permis de produire 400 tonnes de gaz carbonique de moins chaque année. Au total, les actions de protection de l'environnement à Goettingen ont entraîné une réduction des émissions de gaz carbonique de près de 5 500 tonnes. Depuis 2002, la consommation d'énergie à Goettingen a augmenté beaucoup plus lentement que les volumes en production. Bien que nous ayons mis en service des locaux supplémentaires et productions environ deux fois plus de filtres, la consommation d'électricité et de gaz naturel est restée pratiquement constante depuis 2002.

Valorisation des matières recyclables

Nous avons également fait de grands progrès en matière de recyclage. Sur le site de Goettingen, où nous fabriquons des membranes pour cartouches filtrantes, nous disposons d'une station moderne de recyclage des solvants. Les alcools issus de la production de membranes sont recyclés directement dans l'enceinte de l'usine et réintégrés dans le processus de production. Ainsi, les substances restent en circuit fermé, nous limitons les besoins en transport, réduisons la consommation d'eau et les volumes d'eau sale. Grâce à nos propres travaux de recherche et de développement, nous sommes également parvenus à réduire les quantités de solvants nécessaires à la fabrication des membranes. L'installation de déminéralisation est conçue de telle manière que sa capacité est suffisante pour absorber l'augmentation de la production prévue avec la mise en service d'une étireuse supplémentaire.

En tant que fournisseur de produits pharmaceutiques, nous ne pouvons pas utiliser de matières plastiques recyclées pour des raisons de sécurité des produits mais nous recyclons constamment nos plastiques ou nous les éliminons dans le respect de l'environnement. Environ 95 % des déchets polymères provenant de la production de poches à usage unique à Aubagne, Lourdes et M'Hamdia ont été collectés en 2010. Les matières plastiques ultra pures et donc riches en énergie ont été incinérées dans une usine spéciale pour produire de l'énergie thermique. Les produits à usage unique non purs, tels que les gants et les gobelets en plastique, ont également été collectés pour être recyclés. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons réduit de 30 % notre consommation de papier sur les sites cités précédemment et avons au total détruit 120 tonnes de papier en respectant notre environnement.

Sur les sites allemands du groupe Sartorius Stedim Biotech, en 2010, les signatures électroniques ont été introduites pour les déchets dangereux, tels que les produits acides et alcalins. Nous garantissons ainsi le suivi numérique et la traçabilité de notre production de déchets dangereux et de leur élimination.

Innovations écologiques

Dès le stade de la recherche et développement, nous nous attachons à optimiser nos produits et nos méthodes de production, notamment sur le plan environnemental. A chaque fois que cela est possible sans compromettre la sécurité et la fonctionnalité de nos produits, nous augmentons la part des matières premières renouvelables et réduisons le matériel d'emballage. Lors du choix des matières premières pour les membranes et les capsules, nous veillons à ce qu'elles contiennent un maximum de matériaux recyclables. Les solutions intégrées de notre gamme de produits FlexAct constituent un autre exemple probant. Outre les avantages écologiques qu'offre toute technologie à usage unique, la gamme FlexAct nous permet de réduire les équipements et la consommation de matières. A titre d'exemple, l'unité de commande centrale est utilisable pour plusieurs processus biopharmaceutiques.

Le prix « iF product design award » est une consécration pour un produit car ce prix récompense chaque année des produits non seulement particulièrement bien conçus mais aussi non polluants. En mars 2010, deux produits Sartorius Stedim Biotech ont remporté ce prestigieux prix dans le cadre du plus grand concours de design du monde : le système d'eau déminéralisée arium pro et le bioréacteur de table Biostat B-DCU II.

Des produits durables pour un meilleur bilan écologique chez les clients

Les produits à usage unique s'imposent de plus en plus à l'échelle mondiale dans la fabrication de médicaments innovants plus efficaces. Toutefois, le point de vue économique n'est pas le seul critère à retenir dans le choix de l'utilisation de ces produits. En les comparant aux équipements conventionnels en acier et en verre, ils offrent aussi des avantages écologiques, car ils rendent superflus les grands nettoyages à l'eau déminéralisée et le traitement des eaux usées. Des études ont démontré que les solutions à usage unique en plastique donnent de bien meilleurs résultats que les équipements réutilisables en termes de consommations d'énergie, d'eau et de substances chimiques, tout au long de leur cycle de vie. Des experts ont fait entre autres une étude de processus de production industriel

d'anticorps monoclonaux avec équipements réutilisables ou solutions à usage unique. Le résultat est sans appel : un fabricant qui utilise essentiellement des solutions à usage unique consomme environ 87 % d'eau et 30 % d'énergie en moins. De plus, l'utilisation de solutions à usage unique nécessite des unités de production plus petites. De même, l'espace de stockage dont a besoin le fabricant est inférieur de 30 %, ce qui permet également d'économiser de l'énergie et du matériel. Une autre étude confirme que les solutions à usage unique nécessitent deux fois moins d'énergie pour la stérilisation, le nettoyage et le matériel que les processus conventionnels. Au cours de l'exercice écoulé, divers projets ont été lancés à Aubagne et à Goettingen dans le but de rassembler des données fiables sur nos propres émissions tout au long de la chaîne de valeur. Leur but est de déterminer très précisément l'empreinte carbone de l'entreprise, à savoir le taux d'émission de gaz carbonique et d'autres gaz à effet de serre à chaque étape du processus.

Alors que les produits à usage unique ont un impact écologique positif du fait de leurs plus faibles consommations d'énergie et d'eau, leur utilisation génère plus de déchets. Toutefois, même dans ce cas particulier, on peut toujours améliorer le bilan écologique en procédant à un recyclage régulier. En effet, les matières plastiques ultra pures, utilisées dans la fabrication des filtres, constituent une matière première secondaire qui contient environ 80 % à 90 % de l'énergie du pétrole brut pur. C'est pourquoi, nous sommes en discussions avec nos clients pour trouver des solutions adaptées à l'élimination de ces déchets. L'énergie importante dégagée par les polymères peut être par exemple récupérée pour produire de la chaleur ou de l'électricité.

Notre service aide à trouver sur place les solutions qui répondent le mieux aux attentes des clients. Pour ce faire, nous procédons à une analyse holistique des processus du client et identifions les optimisations potentielles tant d'un point de vue financier qu'écologique. Nous contribuons ainsi à une gestion plus économique et plus écologique des processus de nos clients.

Diminution des transports et gestion écologique des bâtiments

Notre stratégie d'entreprise prévoit aussi de livrer, dans la mesure du possible, les différents marchés directement à partir de nos sites de production. Le choix du lieu de production permet non seulement de réduire les délais de livraison et de nouer des liens plus étroits avec le client, mais il permet aussi de raccourcir les trajets et donc de diminuer les émissions de gaz

carbonique. Quand nous réaménageons notre infrastructure au niveau mondial, nous intégrons des techniques de pointe de bâtiment et allons souvent au-delà de ce que les dispositions environnementales locales exigent. Ceci s'applique également aux projets de construction prévus à Yauco à Porto Rico ; et à ceux de Guxhagen et Goettingen, tous les deux en Allemagne.

L'engagement sociétal

Nos activités dans le domaine social se concentrent sur des domaines liés à notre métier de base. En premier lieu, nous nous attachons à promouvoir la recherche et la formation universitaire ainsi que les événements scientifiques. Sur les sites les plus importants du groupe, nous nous engageons sur des programmes pédagogiques.

Grâce à ses propres programmes et aux coopérations nouées, le groupe Sartorius Stedim Biotech est certain de recruter les jeunes talents de demain. Notre programme de bourses international « Bioscience Scholarship » encourage les meilleurs étudiants et jeunes diplômés dans les domaines des sciences naturelles et de la technique en les soutenant financièrement, professionnellement et personnellement. Notre programme est destiné à attirer vers nous les jeunes collaborateurs qualifiés des pays émergents en particulier d'Asie, d'Europe de l'Est et d'Amérique latine pour développer des projets à l'international. Au siège social de notre entreprise à Aubagne, nous travaillons en collaboration avec l'École d'Ingénieurs de Marseille, afin de donner la possibilité à de jeunes ingénieurs en biotechnologie de commencer leur parcours professionnel comme ingénieur d'application dans le service marketing. Le groupe Sartorius Stedim Biotech donne la possibilité aux étudiants de faire des stages professionnels pratiques leur permettant d'affiner leurs connaissances, compétences et expériences. Par ailleurs, nous donnons la possibilité à nos stagiaires de participer à des formations. À Aubagne, les stagiaires étrangers ont par exemple la possibilité de suivre les cours de « Master of Business Administration » proposés par l'Euromed Business School de Marseille.

Outre les coopérations nouées de longue date avec différents instituts scientifiques, nous participons régulièrement à des symposiums, congrès et conférences annuels, avec par exemple en 2010, la conférence annuelle de « The American Society of Gene & Cell Therapy » (ASGCT) et la réunion annuelle de « The Society for Neuroscience » (SFN). Ces deux organisations à but non lucratif ont pour objectif de soutenir le développement de nouvelles méthodes de traitement basées sur les toutes dernières connaissances scientifiques et d'encourager la formation professionnelle respectivement dans les domaines privé et public.

Citons également le symposium international sur les vaccins innovants, organisé à Taiwan par le « National Health Research Institute » (NHRI) et la conférence sur la biotechnologie appliquée qui s'est tenue à la haute école des sciences appliquées de Zurich.

Promotion de l'infrastructure sociale sur les différents sites

L'équipement des écoles, l'attribution de bourses, l'aide à la recherche d'emploi et à la formation pratique sont autant de domaines dans lesquels Sartorius s'engage.

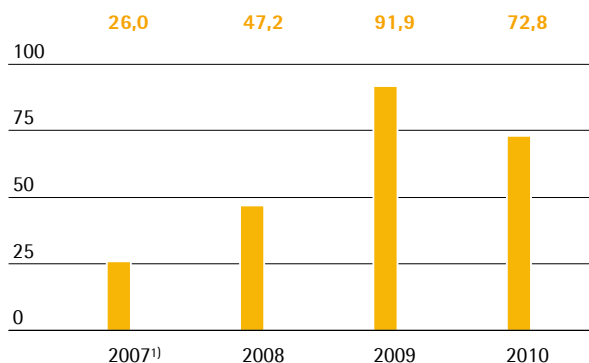
Par exemple, à Yauco (Porto Rico), le groupe Sartorius Stedim Biotech apporte son soutien depuis de nombreuses années à plusieurs écoles et a permis l'émergence de nouveaux talents. A Goettingen également le groupe Sartorius Stedim Biotech s'implique auprès de plusieurs lycées, comme par exemple le Felix-Klein-Gymnasium qui propose, en plus du diplôme de fin d'études secondaires allemand (Abitur), un Baccalauréat reconnu sur le plan international.

Patrimoine et situation financière

Flux de trésorerie

À 72,8 millions d'euros, le flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle est nettement positif, bien qu'inférieur au résultat de l'exercice précédent (91,9 millions d'euros). Cette variation est essentiellement liée à l'augmentation du besoin en fonds de roulement résultant de la croissance du chiffre d'affaires. Les mesures d'optimisation mises en place au cours de l'exercice précédent avaient permis de réduire le besoin en fonds de roulement.

Trésorerie de l'activité opérationnelle
en millions €



¹⁾ Le tableau de flux de trésorerie consolidé intègre 9 mois d'activité de l'ancien sous-groupe Sartorius Biotech (du 1^{er} avril 2007 au 31 décembre 2007) et à 6 mois d'activité de l'ancien Groupe Stedim (du 1^{er} juillet 2007 au 31 décembre 2007).

À -15,3 millions d'euros, le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement s'établit à peu près au même niveau que celui de l'exercice précédent (-14,7 millions d'euros).

Le flux net de trésorerie des activités de financement s'élève à -82,5 millions d'euros et est donc inférieur à celui constaté en 2009 (-35,4 millions d'euros). Cette variation s'explique par les versements effectués dans le cadre du programme de rachat d'actions à hauteur de 61,3 millions d'euros. Par conséquent, la dette nette de l'exercice est passée de 87,6 millions pour l'exercice 2009 à 102,8 millions d'euros en 2010.

Tableau de flux de trésorerie
Abrégé

en millions €	2010	2009
Trésorerie provenant de l'activité opérationnelle	72,8	91,9
Flux net de trésorerie généré par les opérations d'investissement	-15,3	-14,7
Trésorerie provenant des opérations de financement	-82,5	-35,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29,7	54,8
Endettement brut	132,4	142,5
Endettement net	102,8	87,6

Bilan consolidé

Le total bilan du groupe Sartorius Stedim Biotech (656,3 millions d'euros) affiche une légère baisse de 11,5 millions d'euros entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010.

Concernant les actifs, le groupe a enregistré une diminution des actifs non courants qui passent de 482,3 millions d'euros en 2009 à 480,0 millions d'euros en 2010 essentiellement sous l'effet, d'une part de l'amortissement d'actifs incorporels et d'autre part d'un volume de projets d'investissements comparativement limité en 2010. Par conséquent, nos investissements n'ont que légèrement augmenté (16,7 millions d'euros contre 15,8 millions en 2009), ce qui explique que le ratio d'investissement soit resté inchangé, à 3,9 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les actifs courants ont également baissé passant de 185,6 millions à 176,4 millions d'euros en raison d'une réduction sensible de 25,2 millions d'euros de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, combinée à une augmentation du besoin en fonds de roulement de 16,1 millions d'euros.

Chiffres clés du besoin en fonds de roulement
 en nombre de jours

		2010	2009
Rotation des stocks			
Stocks			
Chiffre d'affaires	x 360	42	42
Rotation des créances clients			
Créances clients			
Chiffre d'affaires	x 360	69	63
Rotation de l'actif économique			
Besoin en fonds de roulement net ¹⁾			
Chiffre d'affaires	x 360	73	76

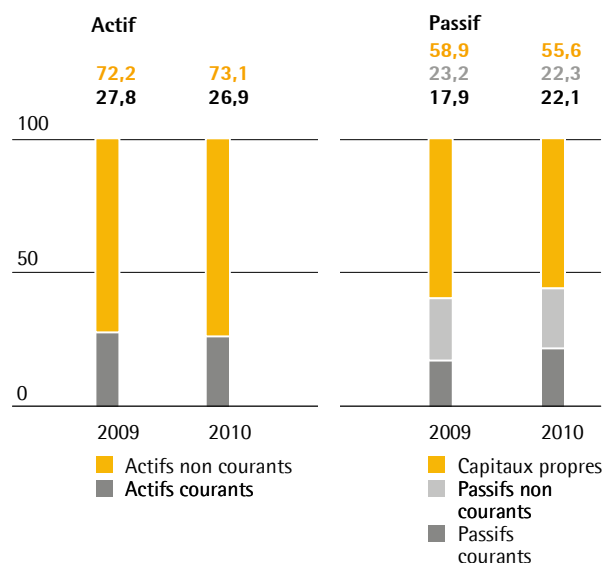
¹⁾ Somme des stocks et des créances clients moins les dettes fournisseurs

Les capitaux propres s'inscrivent en baisse, passant de 393,2 millions à 365,1 millions d'euros car, pour la première fois, les actions propres ont été déduites des fonds propres. Le ratio capitaux propres | total bilan du groupe Sartorius Stedim Biotech s'élève ainsi à 55,6 % (31 décembre 2009 : 58,9 %), et reste donc à un niveau très satisfaisant.

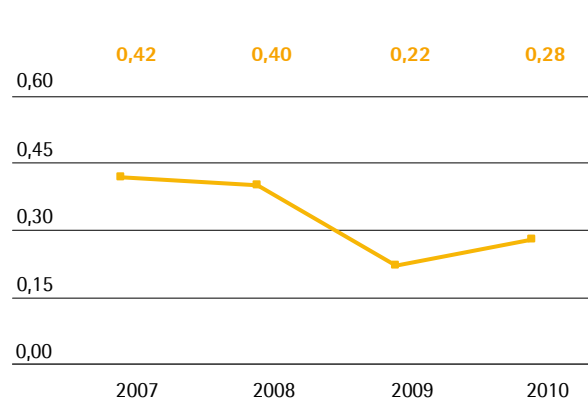
Chiffres clés du bilan

	2010	2009
Ratio		
Capitaux propres		
Total bilan	55,6 %	58,9 %
Ratio		
Capitaux permanents		
Immobilisations	109,4 %	116,4 %

Les passifs non courants ont diminué de 155,0 millions d'euros au 31 décembre 2009 à 146,4 millions d'euros au 31 décembre 2010, principalement du fait de la réduction des emprunts et autres passifs financiers ; tandis que les passifs courants ont progressé de 119,7 millions à 144,9 millions d'euros, principalement en raison d'une augmentation des dettes fournisseurs et comptes rattachés. L'endettement bancaire brut a reculé de 142,5 millions d'euros au 31 décembre 2009 à 132,4 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Structure du bilan
 en %


Le taux de couverture des immobilisations, à savoir le ratio capitaux à long terme | immobilisations, a fléchi de 116,4 % à 109,4 %. Le ratio endettement net | capitaux propres (« gearing ») se maintient à un niveau très satisfaisant (0,3 contre 0,2 à la clôture de l'exercice précédent).

Taux d'endettement


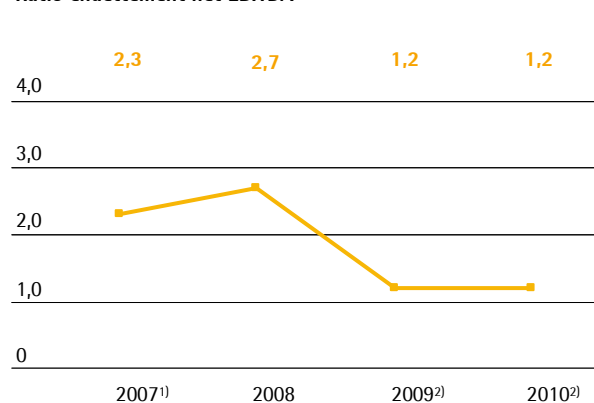
Financement | Trésorerie

Le financement du groupe Sartorius Stedim Biotech repose sur un socle solide et s'inscrit sur le long terme. L'élément principal de ce dispositif est un crédit syndiqué souscrit en septembre 2008. Cette ligne de crédit, qui se chiffre actuellement à un total de 194,0 millions et arrive à échéance en septembre 2013, a été obtenue auprès d'un consortium de douze établissements de crédit dirigé par les banques allemandes Commerzbank et WestLB.

Soucieux de diversifier notre structure de financement, nous avons introduit un programme d'affacturage, d'un volume maximal de 35,0 millions d'euros, que nous utilisons à pratiquement 100 % à la date de clôture de l'exercice. En outre, nous disposons de plusieurs lignes de crédit bilatérales pour un montant d'environ 25 millions d'euros.

Le ratio endettement net | EBITDA retraité s'est élevé à 1,2 au 31 décembre 2010 comme l'année précédente (31 décembre 2009 : 1,2). Le ratio EBITDA retraité | intérêts payés s'élève à 25,8 (12,6 au 31 décembre 2009). Les principaux indicateurs de solvabilité affichent donc des niveaux très satisfaisants.

Ratio endettement net EBITDA



¹⁾ pro forma retraité

²⁾ retraité

En raison de notre implantation mondiale en matière de commercialisation et de distribution, nos chiffres sont exprimés en différentes devises. Les principales monnaies concernées sont le dollar américain, le yen et la livre sterling. Nous sommes donc exposés aux fluctuations des taux de change, en particulier entre l'euro et le dollar américain. Grâce à notre réseau de production international disposant de sites en-dehors de l'Allemagne et de la France, notamment en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Inde, nous pouvons compenser en grande partie les fluctuations des taux de change en utilisant une couverture naturelle. L'exposition nette restante est généralement couverte par des contrats sur devises sur un an et demi. Par rapport à 2009, où nous avons été très prudents sur la signature de contrats de couverture, nous avons sensiblement relevé notre niveau de couverture au cours de l'exercice 2010.

Compte tenu du niveau historiquement bas des taux d'intérêts, nous avons en outre souscrit, en 2010, des contrats importants de couverture de taux. Par conséquent, environ deux tiers de nos emprunts bancaires, contractés à des taux d'intérêts variables, sont désormais couverts contre le risque de hausse des taux.

Paramètres financiers

	2010	2009
Ratio endettement net EBITDA¹⁾		
Dette nette		
EBITDA ¹⁾	1,2 ²⁾	1,2 ²⁾
Couverture des intérêts		
EBITDA ¹⁾		
Intérêts payés	25,8 ²⁾	12,6 ²⁾
Taux d'endettement		
Dette nette		
Capitaux propres	0,3	0,2

¹⁾ Pour de plus amples informations sur l'indicateur EBITDA, veuillez vous référer au chapitre relatif à l'évolution des activités du groupe et au glossaire.

²⁾ Retraité ; pour de plus amples informations sur la présentation retraitée, veuillez vous référer au chapitre relatif à l'évolution des activités du groupe et au glossaire.

Risques et opportunités

L'entreprise a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un impact sur son activité commerciale, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et les présente dans les paragraphes suivants.

Système de gestion des risques

Groupe à vocation internationale, Sartorius Stedim Biotech est par nature exposé à différents risques. Pour pouvoir gérer efficacement les risques latents ou potentiels, nous avons mis en œuvre un système de gestion des risques. Ainsi, la direction de l'entreprise dispose à tout moment d'une information sur la situation des risques encourus et peut, le cas échéant, prendre les mesures appropriées.

Les responsables des différents services, les directeurs généraux des filiales du groupe ainsi que les responsables des services centraux sont tenus de contrôler, à intervalles réguliers, la situation des risques encourus dans leurs domaines de responsabilités respectifs et de signaler tout dépassement des seuils de risques définis.

Pour tous les risques identifiés au sein du groupe Sartorius Stedim Biotech qui peuvent avoir une incidence négative sur la situation patrimoniale et financière et | ou sur le résultat de l'entreprise, des mesures correctives et | ou comptables ont été le cas échéant mises en œuvre sur la période concernée.

Rapport explicatif sur les risques encourus

Risques liés à la chaîne logistique

Notre chaîne logistique couvre toutes les étapes des achats aux ventes, en passant par la production. Les dysfonctionnements de ce processus peuvent avoir des conséquences significatives notamment en matière de retards de livraison. Nous avons mis en place un système de gestion globale de la chaîne logistique pour éviter ces dysfonctionnements. Ce dispositif consiste à analyser et à piloter l'ensemble des processus afin de minimiser les risques encourus. Nous allons ci-après exposer les différents risques auxquels notre chaîne logistique est soumise.

Risques fournisseurs

Nous nous approvisionnons auprès de fournisseurs pour une part importante de nos matières premières, pièces et composants, consommables et services. Nous sommes donc soumis à des risques liés à des problèmes de livraison imprévus et | ou aux augmentations de prix. La surveillance et le pilotage des opérations d'achat mis en place par notre système de gestion globale de la chaîne logistique permettent de réduire ces risques. De plus, nous procédons régulièrement à des audits de nos fournisseurs et mettons en place des systèmes d'alertes préventifs. Par ailleurs, nous constituons des stocks de sécurité pour les matières premières d'importance stratégique et faisons appel, quand cela est possible, à des sources d'approvisionnement alternatives.

Risques de production

Notre compétence technologique de base nous permet de fabriquer nous-mêmes une grande partie de notre gamme de produits très diversifiés (par exemple les filtres). Pour d'autres produits tels que les bioréacteurs et les fermenteurs multi-usages, nous travaillons avec des fournisseurs et transférons de ce fait une partie des risques de production sur des tiers. Lorsque nous fabriquons nous-mêmes les produits, nous gérons et répondons aux problématiques de sous-capacité | surcapacité, arrêts de production, taux de rebus excessifs et niveaux élevés de fonds de roulement immobilisés. Nous limitons et réduisons ces risques grâce à une planification minutieuse des capacités de production, à l'utilisation de machines à applications variées, à des postes de travail semi-automatiques associés à des horaires de travail flexibles ; et grâce également à la surveillance continue du processus de production. En outre, notre implantation internationale nous permet de faire face à d'éventuels goulets d'étranglement auxquels nous serions soumis, en transférant la production d'un site à un autre.

Risques liés à la vente et à la distribution

Nos produits sont vendus et distribués à l'échelle mondiale par différents canaux de distribution. Des risques peuvent survenir en cas de changements imprévus sur la structure des commandes, d'une pression croissante sur les prix ainsi que du non-respect de délais convenus contractuellement avec des clients. Nous nous efforçons d'anticiper au maximum les commandes sur les différents segments de marché, pour pouvoir réagir en conséquence à des demandes ciblées. Grâce à nos innovations techniques et à notre positionnement sur les marchés soumis à une moindre pression des prix, par exemple le marché des produits destinés aux processus de production certifiés dans l'industrie biopharmaceutique, nous réduisons le risque d'augmentation de pression sur les prix. Pour ce qui est de la logistique, nous avons également minimisé notre risque ces dernières années, en constituant et ayant recours à des stocks centralisés, afin d'optimiser notre distribution.

Risques liés à la qualité

Nos clients utilisent les produits du groupe Sartorius Stedim Biotech dans un grand nombre de processus de production sensibles, notamment la fabrication de médicaments, de denrées alimentaires et de boissons ou encore de produits chimiques, ainsi que dans les laboratoires de recherche et de développement. Le risque principal est le non-respect des critères de qualité prescrits. Il pourrait entraîner des préjudices à nos clients que nous pourrions avoir à compenser sous forme de dommages et intérêts. Grâce à des contrôles de qualité rigoureux et au recours à des procédés et systèmes de production modernes, par exemple la production en salle blanche, nous nous assurons que nos produits satisfont aux critères de qualité les plus élevés. Nos procédés et systèmes de production sont soumis à un contrôle constant dans le cadre du processus d'amélioration continu et sont optimisés en conséquence afin de satisfaire aux exigences en vigueur. Les validations données lors des divers audits effectués chaque année par nos clients ainsi que la certification ISO 9001 et ISO 13485, attestent du niveau de qualité élevé de nos produits et de nos processus. Indépendamment de ces mesures, nous souscrivons un contrat particulier d'assurance responsabilité civile pour tout dommage causé par nos produits.

Risques liés à la recherche et au développement

Nous investissons de manière importante en recherche et développement. Les risques potentiels sont le développement de produits ne correspondant pas aux attentes du marché, le non-respect des délais de développement ou encore le transfert involontaire de savoir-faire vers la concurrence. Ce sont fortement réduits par la mise en place d'une gestion de projet moderne, d'un contrôle intensif et de l'intégration précoce de nos clients aux processus de développement. Notre politique de gestion de portefeuille de brevets et une veille technologique et concurrentielle permanente protègent notre technologie.

Risques clients

Les principaux clients du groupe Sartorius Stedim Biotech sont des entreprises pharmaceutiques, chimiques et agro-alimentaires, mais aussi des instituts de recherche et des établissements de formation du secteur public. Ce sont pour la plupart des entreprises relativement importantes, existant depuis longtemps et d'assise financière solide. Comme nous disposons d'une structure de clientèle très diversifiée dans la plupart de nos domaines d'activités, nous dépendons relativement peu des différents grands comptes. Le programme d'affacturage s'est poursuivi en 2010 et permet de maintenir à un bas niveau notre exposition aux risques liés aux créances clients. Nous visons un élargissement de notre base de clientèle en attirant l'attention de nos clients existants sur les produits concernés. Nous travaillons également à l'amélioration constante de notre gestion des créances et avons recours à des agences de notation externes pour mieux piloter les risques de crédit.

Risques concurrentiels

Le groupe Sartorius Stedim Biotech occupe une position dominante sur la plupart de ses marchés. Certains de nos concurrents sont des grandes entreprises présentes, comme nous, à l'international notamment Merck Millipore et Pall. Le risque de voir émerger de nouveaux concurrents nous semble relativement faible. En effet, nos principaux clients sont présents dans des secteurs extrêmement réglementés comme la biopharmacie ou l'agro-alimentaire et les barrières technologiques à l'entrée sont très élevées. De plus, notre présence mondiale constitue un avantage concurrentiel de taille.

Risques liés au départ des collaborateurs

Entreprise technologique innovante, Sartorius emploie un grand nombre de salariés hautement qualifiés. Pour faire face au risque de départ de nos collaborateurs, notamment ceux qui occupent des postes clés, et à l'évolution démographique, notre système de rémunération est basé sur la performance. Nous proposons des formations continues ciblées, nous offrons des prestations sociales avantageuses et nous garantissons des perspectives d'évolution intéressantes. Le succès de ces choix se mesure ces dernières années par un très faible taux de rotation du personnel et par une durée moyenne de présence de nos collaborateurs dans l'entreprise relativement élevée. Certains contrats de travail incluent une clause de non-concurrence interdisant le départ vers un concurrent direct. En 2010, nous avons par ailleurs mis en place le Code de conduite Sartorius et le Code anticorruption Sartorius, et débattu avec nos employés des trois valeurs clés de l'entreprise. Ces mesures permettent le développement d'une identité propre et offrent à nos collaborateurs de plus grandes possibilités d'action.

Risques financiers

De par sa présence internationale, l'activité du groupe Sartorius Stedim Biotech est nécessairement soumise à des risques financiers. Les plus significatifs en dehors des risques liés à la comptabilité des chiffres du groupe, sont ceux liés aux taux de change, aux taux d'intérêt et à la liquidité qui seront détaillés ci-après et en annexe des comptes consolidés, sans compter les risques liés à l'établissement des comptes consolidés (voir page 118 à 121).

Risques spécifiques liés à l'établissement des comptes consolidés

Ces risques peuvent par exemple survenir suite à la conclusion d'affaires complexes ou inhabituelles, qui ne peuvent pas être traitées de façon courante. Ils peuvent aussi résulter des marges de manœuvre laissées aux collaborateurs concernés pour l'estimation et l'évaluation des actifs et des passifs, ainsi que de l'externalisation et du transfert de travaux liés à l'établissement des comptes vers des prestataires extérieurs, tels que des actuaires ou des conseils. Les risques liés aux instruments financiers dérivés sont détaillés aux notes annexes des comptes consolidés.

Risques liés au taux de change

Environ un tiers de notre chiffre d'affaires est indexé sur le dollar américain ou une devise qui en dépend, et une part moins conséquente sur d'autres devises étrangères. Aussi les variations des taux de change ont une forte incidence sur le bilan et le compte de résultat. Jusqu'à présent notre réseau de production mondial nous a permis de compenser les ventes réalisées par des achats libellés dans la même devise. Ainsi, nous fabriquons localement une grande partie des produits destinés au marché nord-américain, ce qui nous permet d'être tout aussi compétitif que nos concurrents américains. Nous nous couvrons avec des instruments financiers dérivés pour faire face au risque de change net, à savoir la part de chiffre d'affaires en devises étrangères dépassant les coûts de production en devises étrangères. Notre stratégie est prévue jusqu'à une année et demie à l'avance. La couverture de ce risque est prise en charge par l'une de nos équipes et contrôlée par une autre (voir page 118 à 119).

Risques liés au taux d'intérêt

Nous avons conclu des contrats à taux fixe pour éliminer le risque de variation des taux sur une partie de nos crédits en cours sans risque de fluctuation de nos flux de trésorerie. Toutefois, la plupart des crédits en cours à la clôture de l'exercice sont indexés sur les taux d'intérêt du marché. Environ deux tiers de ces crédits sont couverts par des instruments de couverture de taux d'intérêt donc seul le tiers restant est soumis au risque de taux d'intérêt. Nous suivons l'évolution des taux en permanence et procédons le cas échéant à des opérations de couverture dans la mesure où elles nous semblent nécessaires et économiquement justifiées (voir page 119 à 120).

Risques de liquidité

La solvabilité du groupe Sartorius Stedim Biotech est assurée grâce à un crédit syndiqué souscrit en septembre 2008. Le financement repose ainsi sur une large assise à long terme. Une grande majorité de nos actifs immobilisés sont couverts par des éléments à long terme. Nous garantissons à tout moment la solvabilité du groupe par la planification à court, moyen et long termes de nos flux de liquidités et le recours à un logiciel de gestion de trésorerie sophistiqué.

L'entreprise a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir (voir page 120 à 121).

Risques réglementaires

En tant que fournisseur de l'industrie biopharmaceutique et intervenant dans le système de la santé, le groupe Sartorius Stedim Biotech est directement affecté par l'environnement de ce secteur d'activité. Une éventuelle politique restrictive de la part des autorités de contrôle (FDA, EMEA) sur les accords concernant les nouveaux médicaments constitue le principal risque dans ce domaine. En cas de diminution du nombre de médicaments mis sur le marché, les perspectives de croissance du groupe Sartorius Stedim Biotech devraient être revues à la baisse sur le moyen terme.

Pour réagir rapidement en cas de défaut sur un produit et en limiter autant que possible les conséquences, le groupe Sartorius Stedim Biotech a mis en place un système de traçabilité permettant, si nécessaire, le rappel immédiat d'un lot complet de produits.

Risques environnementaux

La nature même de l'activité du groupe Sartorius Stedim Biotech interagit en permanence avec l'environnement et s'expose donc à ce titre aux risques liés à l'environnement. Il est demandé d'éviter et de réduire les risques pesant sur l'environnement à tous nos responsables sur tous nos sites à travers le monde. Notre département chargé des questions environnementales, de la santé et de la sécurité au travail assure la prévention et la surveillance des processus touchant à l'environnement. A l'échelle mondiale le système de management environnemental mis en place par la direction de ce département est certifié DIN EN ISO 14001. Cette norme est applicable à l'ensemble des entités du groupe et porte sur toute une série de mesures visant à minimiser les risques dans ce domaine.

Risques liés aux systèmes d'information et autres

Outre les risques mentionnés ci-dessus, il convient de faire face aux risques potentiels liés aux systèmes d'information et de communication. Nous nous efforçons de diminuer ces risques par le développement et

la mise en place de nouveaux concepts de sécurité informatique. Ces concepts sont conformes à la norme ISO 27001 et aux mesures de sécurité standards « BSI Standards » de la « German Federal Office for Information Security ».

De plus, nos applications et systèmes informatiques sont régulièrement soumis à des audits informatiques internes et externes visant à surveiller les risques potentiels et à prendre les mesures qui s'imposent pour les minimiser. Nous veillons à harmoniser en permanence notre stratégie informatique avec notre stratégie commerciale, à assurer le suivi de nos développements techniques et à recourir à du matériel et des logiciels modernes, afin de garantir une exploitation tout en limitant le risque informatique.

Risques de procès

Aucune procédure judiciaire, ni recours en justice susceptible d'avoir une incidence négative majeure sur le résultat du groupe ne sont en cours, autres que ceux figurant au bilan.

Assurances

Nous avons souscrit des polices d'assurance pour nous couvrir contre un grand nombre de risques. Ces assurances concernent la responsabilité civile, la perte d'exploitation, le transport, les dommages matériels et pécuniaires, etc. et couvrent les frais de justice. La nature et l'étendue de notre couverture sont régulièrement contrôlées et mises à jour par un service indépendant dédié à ces tâches travaillant en collaboration avec un courtier externe.

Évaluation de la situation générale des risques encourus et évolution future

Au terme d'une analyse circonstanciée de la situation générale des risques encourus, nous n'avons pas identifié à ce jour de risques susceptibles de compromettre l'avenir de l'entreprise.

Pour l'avenir, nous ne prévoyons pas non plus à ce jour de risques susceptibles de compromettre l'entreprise et son évolution.

Perspectives de développement de l'activité

Environnement macroéconomique

Selon les prévisions des économistes, la reprise de l'économie mondiale se poursuivra en 2011, mais à un rythme plus lent. En effet, beaucoup de pays industrialisés, mais aussi certains pays émergents ont commencé à montrer un ralentissement de leur développement économique fin 2010. La production mondiale devrait globalement augmenter de 2,7 % en 2011 (2010 : + 4,8 %). Cependant, selon les économistes, des éléments de risques sérieux pourraient avoir des impacts sur ces prévisions : il n'est pas exclu que les États-Unis subissent une nouvelle récession, les crises financières et la perte de confiance qui s'en est suivie envers certains pays membres de la zone euro ne sont pas totalement résorbées, et le danger pour les pays émergents d'Asie, notamment la Chine de voir le marché de l'immobilier partir à la baisse pour corriger la surchauffe de ces dernières années est bien réel.

Développement économique dans les pays industrialisés

Pour les pays industrialisés, le produit intérieur brut total (PIB) est estimé à 2,2 % pour 2011 (2010 : 2,7 %).

De l'avis des économistes et si l'on se réfère aux phases de relance connues précédemment, aux États-Unis, un retour rapide au niveau avant crise semble peu probable. Ceci s'expliquerait en particulier par le fait que la consommation des ménages ne devrait progresser que modérément en raison du taux de chômage élevé, associé à de mauvaises perspectives de revenus et des efforts fournis pour réduire encore les dettes privées. On s'attend cependant à ce que les dernières mesures fiscales adoptées en décembre 2010 permettent un retour de la croissance. Le Fonds Monétaire International (FMI) estime que la croissance du produit intérieur brut (PIB) des États-Unis atteindra 2,3 % en 2011 (2010 : 2,6 %).

En Europe, la reprise devrait également se poursuivre à un rythme modéré. C'est en Allemagne que la croissance devrait être la plus forte, même si le rythme devrait être bien plus faible en 2011 qu'en 2010. Selon les économistes, la reprise doit s'entendre au sens le plus large du terme, car elle dépendra moins des exportations que de la demande domestique croissante. Le FMI annonce pour 2011 une croissance du PIB allemand de 2,0 % (2010 : 3,5 %).

Pour la France, les économistes envisagent également une faible croissance. Ceci s'explique principalement par une croissance de la consommation des ménages qui augmente moins rapidement. En France, l'ensemble de la production économique devrait augmenter de 1,6 % en 2011 (2010 : 1,5 %).

Développement économique dans les pays émergents

La politique monétaire attendue des banques centrales asiatiques va continuer à tendre vers de plus en plus de rigueur. La politique économique contraignante conduite par la Chine va probablement de nouveau entraîner une croissance plus modérée en 2011, même si le niveau de l'activité économique devrait, selon les experts, rester élevé. Le FMI prévoit une expansion de l'économie chinoise de 9,6 % en 2011 (2010 : + 10,5 %). En Inde également, les experts annoncent le maintien d'une forte croissance et prévoient une augmentation du PIB de 8,4 % en 2011 (2010 : + 9,7 %). Selon le FMI, la croissance des pays émergents dans leur ensemble, devrait atteindre 8,4 % (2010 : + 9,4 %).

Évolution des taux de change et des taux d'intérêt

Les principales banques centrales ne devraient pas relever leurs taux directeurs au mieux avant la fin de l'année 2011. Aussi les intérêts devraient probablement rester en moyenne annuelle à un niveau relativement bas, malgré une augmentation prévisible au cours de l'année.

Les prévisions concernant le dollar sont très variables, car elles varient entre 1,15 dollar américain pour 1 euro et 1,55 dollar américain pour 1 euro.

(Sources : Fonds Monétaire International, Perspectives de l'économie mondiale octobre 2010 ; Groupe de projet des prévisions économiques. Rapport d'automne 2010 des instituts de conjoncture commandé par le ministère allemand de l'économie et de la technologie ; Reuters)

Environnement sectoriel

Croissance identique pour le secteur pharmaceutique, croissance forte pour les marchés émergents

Selon les spécialistes, cette année encore la croissance devrait être identique pour le marché pharmaceutique mondial. Selon les estimations de l'institut international d'études de marchés « IMS Health », le marché pharmaceutique dans son ensemble devrait progresser de 6,5 % en 2011, contre 4 % à 6 % en 2010. Cette hausse devrait entraîner une augmentation du chiffre d'affaires du secteur qui s'établirait à 935 milliards de dollars américains en 2011. Les marchés dits « pharma-émergents » dont la Chine, l'Inde, le Brésil, le Mexique et la Russie, devraient connaître une croissance supérieure à la moyenne en 2011. Selon l'« IMS Health », ces marchés devraient afficher une croissance annuelle d'environ 16 % et un volume global d'environ 175 milliards de dollars américains. Le marché chinois notamment enregistrera une progression particulièrement forte en 2011, de l'ordre de 25 % à 27 %, ainsi qu'un volume de marché de 50 milliards de dollars. Avec de tels résultats, la Chine occuperait le troisième rang mondial sur le marché pharmaceutique. En ce qui concerne les États-Unis, l'« IMS Health » prévoit une croissance de 5 % qui lui permettrait d'atteindre un volume de marché de 330 milliards de dollars. Les cinq plus grands marchés européens quant à eux ne devraient enregistrer qu'une croissance modérée de 3 % pour un volume de marché de 170 milliards de dollars.

Selon les experts, la combinaison d'une population mondiale qui continue à augmenter, de l'espérance de vie des habitants des pays occidentaux industrialisés de plus en plus longue et de l'amélioration des systèmes et services de santé des pays émergents favorisera une croissance régulière du marché pharmaceutique au niveau mondial, à moyen terme mais également à long terme. L'« IMS Health » prévoit un taux de croissance moyen de 6 % par an pour la période 2009-2014, ce qui permettrait au marché pharmaceutique d'augmenter en volume d'environ 300 milliards de dollars pour passer à 1,1 billion de dollars en 2014. Aux États-Unis, selon l'« IMS Health », pour la même période, les taux de croissance devraient s'élever à 4,5 % et le volume de marché devrait être de 370 milliards de dollars en 2014. On estime que l'ensemble des pays occidentaux industrialisés devraient connaître une croissance d'à peine 3 %.

Bien plus dynamiques, les marchés pharma-émergents se développeront davantage pendant cette période, toujours selon l'« IMS Health » qui prévoit pour ces marchés un taux de croissance moyen annuel de

15,5 % d'ici 2014. L'« IMS Health » estime également que pour 2009 à 2014, la croissance cumulée des marchés pharma-émergents sera en ordre de grandeur égale à celle des pays industrialisés : les deux marchés atteignant entre 120 et 140 milliards de dollars.

Une dynamique de croissance toujours forte dans le secteur de la biotechnologie

Les experts de l'« IMS Health » pensent que le marché des produits biopharmaceutiques continuera à progresser plus rapidement que les autres marchés dans les années à venir. Ce point de vue est confirmé par le rapport « US Biopharmaceutical Market (2009-2016) » qui indique que les États-Unis connaîtront un taux de croissance moyen annuel de 11,2 %. Le volume de marché des produits biopharmaceutiques devrait y atteindre 144 milliards de dollars en 2016. Pour le marché mondial de la biotechnologie, les analystes de Frost & Sullivan annoncent un taux de croissance moyen annuel de 11,6 % entre 2008 et 2014. Le rapport « Global Biopharmaceutical Market Report (2010-2015) », publié par l'Agence International Market Analysis Research and Consulting Group (IMARC), prévoit un volume de marché mondial pour les produits biopharmaceutiques de 167 milliards de dollars en 2015. Ici encore, l'importance croissante des marchés émergents est évidente. La part de marché qui revient aux huit pays les plus importants (États-Unis, Allemagne, Japon, France, Italie, Espagne, Grande-Bretagne et Canada) devrait baisser de 4 % (pour atteindre 79 % en 2015) tandis que celle des marchés émergents Brésil, Russie, Inde et Chine passerait à plus de 8 % d'ici 2015, contre 5 % en 2009.

Les nouveaux médicaments et les extensions d'indications devraient aussi contribuer à des taux de croissance supérieurs à la moyenne pour les produits biopharmaceutiques. Parmi les trois substances fabriquées selon des procédés biotechnologiques à savoir les protéines thérapeutiques, les anticorps monoclonaux et les vaccins, ce sont essentiellement les anticorps monoclonaux et les vaccins qui sont générateurs de croissance. Les anticorps monoclonaux sont principalement utilisés dans les traitements innovants du cancer, des maladies auto-immunes et du sida. D'ici 2014, les experts s'attendent à une progression du marché d'au moins 45 % par rapport à 2008 et le chiffre d'affaires de ces substances devraient donc passer à 70 milliards de dollars. Le succès de la médecine personnalisée, dont le cancer est également le principal champ d'application, constitue un autre facteur de développement du marché biopharmaceutique. La médecine personnalisée implique l'exploration de paramètres moléculaires au stade du diagnostic, qui peuvent être utilisés comme base de traitement tenant

compte de caractéristiques personnelles comme l'héritage génétique du patient. La recherche et l'application de ce type de diagnostic reposent sur des méthodes biotechnologiques, tout comme la recherche et le développement des médicaments correspondants. Selon les experts, les exigences requises par les autorités sanitaires en matière d'autorisation de mise sur le marché des médicaments de ce type devraient rester élevées, voire même se développer dans certains domaines.

Utilisation accrue des systèmes à usage unique et priorité aux processus efficaces et sûrs

Les méthodes de production de médicaments par biotechnologie sont coûteuses de par la complexité du développement et des processus de production engagés. Jusqu'ici, les prix élevés des médicaments biotechnologiques entravaient leur développement commercial. Pour cette raison, mais aussi pour maintenir leur niveau de résultats au vu des défis concurrentiels sur le marché pharmaceutique, tous les fabricants s'efforcent d'optimiser leurs processus biotechnologiques et de les rendre plus performants. Les systèmes à usage unique les aident à réduire les coûts d'investissements, les dépenses associées aux processus de nettoyage et de validation ainsi que les temps d'immobilisation improductifs. Les chiffres varient d'une application à une autre mais, pour un processus de fabrication complet, selon les applications, les entreprises pharmaceutiques arrivent ainsi à diminuer leurs coûts de production de 15 % à 40 %. Les spécialistes estiment que la tendance à utiliser des systèmes à usage unique se confirmera à l'avenir. Alors que les équipements à usage unique s'imposeront de plus en plus sur le marché, la demande en solutions intégrées, qui proposent des étapes de production complètes basées sur des produits à usage unique, augmentera elle aussi. En définitive, les systèmes intégrés représentent les seules solutions permettant de concrétiser la totalité des allègements potentiels pouvant être offerts par la technologie à usage unique au regard de la complexité et des coûts des processus de production biotechnologiques.

Les entreprises pharmaceutiques qui chercheront à optimiser leurs processus industriels vont également donner la priorité aux appareils et méthodes d'analyse des procédés qui leur permettront de maintenir les paramètres critiques dans une fourchette acceptable grâce à une gestion intelligente. Dans le cadre de son initiative PAT (Process Analytical Technology), l'agence américaine de sécurité sanitaire de l'alimentation et des médicaments (FDA) a exercé une pression accrue sur les entreprises pharmaceutiques américaines afin qu'elles investissent davantage dans ce domaine.

Augmentation à long terme des investissements dans la recherche publique

Les économistes pensent qu'une augmentation durable des dépenses publiques de recherche et développement va apparaître sur le long terme car l'innovation est considérée comme influant fortement sur les performances économiques d'un pays. Outre certains pays industrialisés, ce sont surtout les plus gros marchés émergents, comme la Chine et l'Inde, qui ont investi de grosses sommes dans l'économie, la science et la formation. Les pays émergents d'Asie en particulier continueront à investir dans les instituts de recherche, afin de rattraper leur retard par rapport aux pays occidentaux dans les technologies de pointe, telles que la biotechnologie, la nanotechnologie ou le domaine aérospatial ; et afin de réduire leur dépendance aux technologies étrangères.

Sources : Tendances du marché américain des produits biopharmaceutiques, Prévisions et analyses concurrentielle et stratégique, (2009-2016), Frost & Sullivan, IMS Health : IMS Market Prognosis Global (200 Marchés à travers le monde), IMS MIDAS (73 marchés à travers le monde), Groupe IMARC : Global Pharmaceutical Report (2010-2015)

Perspectives de développement

En tant que fournisseur de l'industrie biopharmaceutique, l'évolution de nos activités est peu impactée par les conjoncturelles telles que, par exemple, des décisions prises par les autorités réglementaires, avec les autorisations ou rejets de mise sur le marché de nouveaux médicaments. Partant de l'hypothèse que la production de médicaments par procédés biotechnologiques et le recours croissant aux technologies à usage unique sont des tendances appelées à se confirmer, nous avons pour objectif pour l'exercice 2011 une croissance du chiffre d'affaires de 6 % à 8 %, à taux de change constant. Nous misons de nouveau sur une croissance plus prononcée de notre activité produits à usage unique que de notre activité équipement. Parallèlement à la progression de notre chiffre d'affaires, nous estimons que la marge d'EBITA retraité devrait atteindre près de 17 %, à taux de change constant. De plus, les flux de trésorerie opérationnels devraient s'établir à un niveau largement positif (voir définition de l'EBITA retraité en page 27 et | ou dans le glossaire).

Rapport de gestion de la maison mère Sartorius Stedim Biotech S.A. au 31 décembre 2010

Comptes sociaux

Sartorius Stedim Biotech S.A. est la société mère du groupe. Hormis les activités opérationnelles qu'elle exerce, en étroite collaboration avec les fonctions support groupe basées en Allemagne, elle a pour vocation d'assurer la direction générale du groupe ainsi que tout ou partie des fonctions du groupe que sont les finances, les ressources humaines, la recherche et le développement, les systèmes d'information, la qualité et les achats.

En 2010, le chiffre d'affaires de Sartorius Stedim Biotech S.A. s'élève à 65 026 milliers d'euros contre 64 626 milliers d'euros en 2009, soit une augmentation de 0,6%. Cette faible croissance s'explique principalement par une difficulté de comparaison avec l'année précédente qui avait vu son activité croître de façon exceptionnelle du fait de la production de vaccins pour la grippe H1N1. Le résultat d'exploitation ressort à 3 481 d'euros. Le résultat financier est de 17 325 milliers d'euros.

Enfin, le résultat net 2010 est de 21 066 milliers d'euros contre 14 160 milliers d'euros en 2009.

Affectation du résultat

L'Assemblée générale proposera d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 21 066 290,13 euros :

- A la réserve légale : 2 484,34 euros
- Soit un solde de : 21 063 805,79 euros
- Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur de 3 827 367,30 euros

Ce qui constitue un bénéfice distribuable de 24 891 173,09 euros

- Seront distribués à titre de dividendes 13 783 264,20 euros
- Soit un solde de 11 107 908,89 euros, en totalité versé au compte « Report à nouveau ».

Par suite, compte tenu du nombre d'actions auto-détenues par notre entreprise, chaque action d'une valeur nominale de 0,61 € donnera lieu au versement d'un dividende net de 0,90 €. Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° à l'article 158- 3- 2 du Code général des impôts.

L'assemblée reconnaît avoir été informée de la faculté offerte aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dont les dividendes perçus sont éligibles à cette réfaction, d'opter pour l'assujettissement de ces revenus à un prélèvement forfaitaire libératoire de 19 %.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 29 avril 2011.

Les sommes distribuées après le 1^{er} janvier 2008 éligibles ou non à l'abattement se sont élevées à :

Exercice clos le	Dividendes en €	Revenus éligibles ou non-éligibles à l'abattement
		Autres revenus distribués
31 déc. 2009	10 183 633	
31 déc. 2008	5 076 746	
31 déc. 2007	5 069 396	

Capital de Sartorius Stedim Biotech S.A.

Capital social au 31 décembre 2010

Le capital est fixé à la somme de dix millions trois cent soixante dix huit mille deux cent trois euros et vingt huit centimes (10 378 203,28 euros). Il est divisé en 17 013 448 actions d'un montant unitaire de soixante et un centimes (0,61 €) toutes intégralement souscrites et libérées (titre I, article 6 des statuts).

Evolution du capital de Sartorius Stedim Biotech S.A.

L'augmentation du capital social en 2010 s'explique exclusivement par l'exercice de stock-options.

Date	Nature de l'opération	Nominal des actions	Augmentation du capital	Prime d'émission ou d'apport	Nombre d'actions créées	Nombre d'actions après opération	Montant du capital après l'opération
1 ^{er} semestre 2006	Levée d'options de souscription d'actions	0,6	39 747,6	612 943,9	65 160	7 052 555	4 302 058,6
2 ^e semestre 2006	Levée d'options de souscription d'actions	0,6	3 050,0	43 100,0	5 000	7 057 555	4 305 108,6
1 ^{er} semestre 2007	Levée d'options de souscription d'actions	0,6	48 354,7	818 031,9	79 270	7 136 825	4 353 463,3
29 juin 2007	Acquisition inversée entre Sartorius et Stedim	0,6	5 948 209,4	44 102 031,0	9 751 163	16 887 988	10 301 672,7
2 ^e semestre 2007	Levée d'options de souscription d'actions	0,6	6 050,0	134 400,0	10 000	16 897 988	10 307 722,7
1 ^{er} semestre 2008	Levée d'options de souscription d'actions	0,6	3 222,0	30 186,3	5 200	16 903 188	10 310 944,7
2 ^e semestre 2008	Levée d'options de souscription d'actions	0,6	11 773,0	119 158,0	19 300	16 922 488	10 322 717,7
1 ^{er} semestre 2009	Levée d'options de souscription d'actions	0,6	19 459,0	269 126,0	31 900	16 954 388	10 342 176,7
2 ^e semestre 2009	Levée d'options de souscription d'actions	0,6	11 183,1	190 160,6	18 333	16 972 721	10 353 359,8
1 ^{er} semestre 2010	Levée d'options de souscription d'actions	0,6	16 266,9	486 939,4	26 667	16 999 388	10 369 626,7
2 ^e semestre 2010	Levée d'options de souscription d'actions	0,6	8 576,6	228 599,9	14 060	17 013 448	10 378 203,3

Situation de l'actionnariat Sartorius Stedim Biotech S.A. au 31 décembre 2010

Evolution de la répartition de l'actionnariat de Sartorius Stedim Biotech S.A.

Actionnaires	Actions	Droits de vote
Plus de 50 %	Sartorius AG	Sartorius AG
Plus de 10 % mais moins de 50 %	Néant	Néant
Plus de 5 % mais moins de 10 %	Néant	Néant

Le tableau ci-dessous mentionne la répartition du capital de l'entreprise à la date du 31 décembre 2010.

Sur les trois dernières années, le capital social de Sartorius Stedim Biotech S.A. se répartissait comme suit :

Actionnaires	31 décembre 2008			31 décembre 2009			31 décembre 2010		
	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote
Sartorius AG	10 025 360	59,2 %	52,9 %	10 166 950	59,9 %	53,5 %	9 770 178	57,4 %	57,6 %
Droits de vote simples	10 025 360	59,2 %	52,9 %	10 166 950	59,9 %	53,5 %	9 770 178	57,4 %	57,6 %
Droits de vote doubles									
VL Finance ^(a)	2 012 095	11,9 %	21,3 %	2 012 095	11,9 %	21,2 %	1 642 095	9,7 %	19,4 %
Droits de vote simples									
Droits de vote doubles	2 012 095	11,9 %	21,3 %	2 012 095	11,9 %	21,2 %	1 642 095	9,7 %	19,4 %
Total du groupe Sartorius	12 037 455	71,1 %	74,2 %	12 179 045	71,8 %	74,7 %	11 412 273	67,1 %	76,9 %
Financière de la Seigneurie	902 744	5,3 %	4,8 %	902 744	5,3 %	4,8 %	(b)	(b)	(b)
Val Invest	608 884	3,6 %	3,2 %	608 884	3,6 %	3,2 %	(b)	(b)	(b)
Actions auto-détenues							1 698 710	10,0 %	0,0 %
Salariés et actionnaires divers								0,0 %	
Public	3 373 405	19,9 %	17,8 %	3 282 048	19,3 %	17,3 %	3 902 465	22,9 %	23,1 %
Total du capital social	16 922 488	100,0 %	100,0 %	16 972 721	100,0 %	100,0 %	17 013 448	100,0 %	100,0 %

^(a) Appartenant à Sartorius AG depuis l'acquisition inversée entre Sartorius et Stedim

^(b) Avec le franchissement de seuil de 5 % à la baisse le 12 février 2010, cette information n'est plus communiquée par le groupe Sartorius Stedim Biotech. Les actions de Financière de la Seigneurie et Val Invest sont désormais intégrées sur la ligne « Public »

Franchissement de seuil

Par courrier reçu le 12 février 2010, la société par actions simplifiée Financière de la Seigneurie (Athelia 4, Le Forum B, avenue La Tramontane, 13600 La Ciotat) a déclaré avoir franchi en baisse, le 11 février 2010, par suite d'une cession d'actions Sartorius Stedim Biotech S.A. sur le marché, le seuil de 5 % du capital de Sartorius Stedim Biotech S.A. et détenir 826 532 actions représentant autant de droits de vote Sartorius Stedim Biotech S.A., soit 4,87 % du capital et 4,35 % des droits de vote de cette entreprise.

Contrôle de l'entreprise au 31 décembre 2010

La société Sartorius AG détient directement ou indirectement 67,08 % du capital et 76,89 % des droits de votes. Les actions auto-détenues sont dépourvues de leur droit de vote.

Actionnariat du personnel

En dehors des plans d'option de souscription d'actions (plans de stock-options), il n'existe pas de programme de participation des salariés au capital de l'entreprise.

Actions propres détenues par Sartorius Stedim Biotech S.A.

Conformément à la décision prise en Assemblée générale le 19 avril 2010, Sartorius Stedim Biotech S.A. a mis en place un programme de rachat d'actions au cours de l'exercice écoulé.

Nombre d'actions achetées	1 698 710
Cours moyen d'achat (en €)	36,10
Montant des frais de négociation (en €)	2 243
Nombre d'actions détenues à la clôture	1 698 710
Valeur au cours d'achat (en €)	61 327 190
Valeur nominale de l'action (en €)	0,61
Fraction du capital représentée	9,98 %

Capital non libéré

Néant

Capital autorisé non émis

Néant

Titres non représentatifs du capital

Néant

Délégation donnée par l'Assemblée générale au Conseil d'administration

L'Assemblée générale n'a donné aucune délégation au Conseil d'administration pour la réalisation d'une augmentation de capital.

Autres titres donnant accès au capital**Stock-options****Plan de souscription d'actions**

Les plans de stock-options sont détaillés dans le tableau ci-dessous. La délégation octroyée au Conseil d'administration pour la mise en place d'un nouveau plan de stock-options est arrivée à expiration. Le Conseil d'administration n'a plus délégué pour la mise en place d'aucun nouveau plan.

Date de l'Assemblée générale autorisant le plan	Date du Conseil d'administration	Nombre total d'actions pouvant être souscrites	Nombre total d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux	Nombre de mandataires sociaux concernés	Nombre de bénéficiaires	Prix de souscription (€)	Nombre d'actions souscrites du 1 ^{er} janv. au 31 déc. 2010	Nombre d'options attribuées et exerçables	Nombre d'options soumises à objectif	Nombre de bénéficiaires d'options valides
23 juin 2000	02 août 2000	139 105			5	8,59				
23 juin 2000	28 sept. 2001	142 855			7	11,94	4 060			
23 juin 2000	14 oct. 2002	12 100			1	6,78				
23 juin 2000	10 sept. 2003	22 000			1	7,9				
23 juin 2000	11 fév. 2004	66 000			1	6,42				
23 juin 2000	23 juil. 2004	140 000			19	9,23		25 000		3
10 juin 2005	15 sept. 2005	127 500	10 000	1	15	18,87	36 667	10 000		2
10 juin 2005	10 nov. 2005	35 000			2	29,51		17 500		2
Total		684 560	10 000	1	51		40 727	52 500	0	7
										52 500

Évolution du nombre de stock-options entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 décembre 2010 :

	2010	2009	2008
En circulation au 1 ^{er} janvier	93 227	143 460	179 027
Attribuées durant la période		0	0
Annulées durant la période	0	0	- 11 067
Exercées durant la période	- 40 727	- 50 233	- 24 500
Expirées durant la période	0	0	0
En circulation au 31 décembre	52 500	93 227	143 460

Dilution du capital

Au 31 décembre 2010, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises sur la base des options de souscription d'actions soumises à objectifs, représentaient un total potentiel de 52 500 actions soit 0,31 % du capital après dilution.

Options de souscription d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers au cours de l'exercice 2010

Liliane de Lassus a exercé 10 000 options de souscription d'actions au cours de l'exercice 2010 à un prix d'exercice de 18,87 euros.

Options de souscription d'actions consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers au cours de l'exercice 2010

Néant.

Levées d'options durant l'exercice

Sur les 40 727 options exercées sur l'exercice, les dix plus importantes en représentent un total de 40 727 options.

Bons de souscription d'actions

Il n'existe pas de bons de souscription d'actions sur Sartorius Stedim Biotech S.A.

Nantissement des actions

Les actions de Sartorius Stedim Biotech S.A. ne font l'objet d'aucun nantissement.

Nantissement d'actifs

Néant.

Politique de distribution des dividendes

L'entreprise suit une politique de distribution de dividendes liée, d'une part aux profits du groupe sur l'année concernée, et d'autre part à l'évolution prévisible du groupe et de sa rentabilité.

L'Assemblée générale du 19 avril 2010 a voté un dividende net de 0,60 euro par action. La mise en paiement du dividende a été réalisée le 30 avril 2010.

Les dividendes et acomptes sur dividendes mis en paiement et non réclamés, se prescrivent par cinq ans au profit de l'état, à compter de leur date de mise en paiement (article 2277 du Code civil).

En €	2009	2008	2007	2006	2005
Dividende de l'exercice par action	0,60	0,30	0,30	0,19	0,19
Nombre d'actions	16 972 721	16 922 488	16 897 988	7 057 955	6 987 395
Dividende corrigé par action¹⁾	0,60	0,30	0,30	0,08	0,08

¹⁾ Ramené au nombre d'actions au 31 décembre 2009

Mandataires sociaux

Les informations relatives aux mandataires sociaux de Sartorius Stedim Biotech S.A., ainsi que la liste des mandats qu'ils exercent ou qu'ils ont exercés au cours des cinq dernières années, sont portées dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise.

Jetons de présence versés aux administrateurs

Les jetons de présence versés sont calculés annuellement. Le mode de calcul des jetons de présence a été modifié en 2010 conformément à la cinquième résolution de l'Assemblée générale du 19 avril 2010. Ils sont désormais calculés comme suit :

Les administrateurs reçoivent des jetons de présence dont le montant et la répartition sont fixés par le Conseil d'administration suivant les critères suivants, dans les limites fixées par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires :

– Chaque membre du Conseil d'administration recevra une rémunération fixe de 10 000 euros par an, qui devra être payée après l'approbation des comptes annuels par l'Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires. La rémunération sera augmentée de 200 euros pour chaque 0,01 euro de dividende payé aux actionnaires ordinaires, à la condition que le montant du dividende par action excède 0,30 euro. Le président du Conseil d'administration reçoit le double de ces montants. De plus, les membres du Conseil d'administration percevront des jetons de présence pour 1 000 euros à chaque réunion du Conseil d'administration à laquelle ils participeront et se verront rembourser leurs dépenses, en plus de leur rémunération annuelle.

– Pour leur participation à un quelconque Comité, chaque administrateur, recevra une somme forfaitaire de 3 000 euros pour chaque année complète où

il sera membre dudit Comité. Il recevra en complément 1 000 euros par Comité auquel il participera. Lorsqu'un administrateur exerce la fonction de président d'un Comité, il percevra une rémunération forfaitaire différente à savoir 6 000 euros pour chaque année complète de présidence en complément des montants relatifs aux jetons de présence. La rémunération pour les travaux effectués dans le cadre d'un Comité sera due dans les mêmes conditions que celles prévues au paragraphe précédent.

– Toute TVA est remboursée par l'entreprise tant que les membres du Conseil d'administration sont en droit de facturer séparément l'entreprise pour ladite TVA, et que cette faculté est exercée.

Le montant total des jetons de présence versé au titre de l'exercice 2010 aux administrateurs sera de 157 000 euros.

Avantages accordés à l'équipe de direction

		Salaires de base fixes en milliers €	Primes ⁶⁾ annuelles en milliers €	Prime sur objectifs à long terme en milliers €	Autres ²⁾ en milliers €	Stock options	Indemnités de départ en milliers €	Jetons de présence en milliers €
	2009	1 276,0	528,0	31,0	300,0	0,0	0,0	0,0
Total	2010	1 397,0	943,0	562,0	326,0	0,0	0,0	0,0
Joachim Kreuzburg ¹⁾ 2009		418,0	308,0	31,0	242,0	0,0	0,0	0,0
Joachim Kreuzburg ¹⁾ 2010		525,0	392,0	382,0	211,0	0,0	0,0	0,0
Reinhard Vogt ³⁾ 2009		350,0	89,0	0,0	58,0	0,0	0,0	0,0
Reinhard Vogt ³⁾ 2010		334,0	213,0	180,0	115,0	0,0	0,0	0,0
Volker Niebel ⁴⁾ 2009		306,0	84,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Volker Niebel ⁴⁾ 2010		270,0	169,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Oscar-Werner Reif ⁵⁾ 2009		202,0	47,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Oscar-Werner Reif ⁵⁾ 2010		268,0	169,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

¹⁾ Joachim Kreuzburg reçoit son salaire de Sartorius AG au titre de sa responsabilité dans l'ensemble du groupe Sartorius, y compris Sartorius Mechatronics. Sa rémunération est fixée annuellement par le Comité présidentiel du Conseil de surveillance de Sartorius AG.

²⁾ Le « phantom stock plan » est utilisé comme une composante de la rémunération variable et inclut une part de risque. Cette rémunération dépend du développement du cours de l'action Sartorius AG sur une période d'au moins 4 ans (anciennement 3 ans). Cette rémunération ne sera décaissée que si le cours de l'action augmente d'au moins 7,5% (anciennement 10 %) par an par rapport à la date d'établissement de ce plan ou si le cours de l'action réalise une meilleure performance que le TecDAX®. Le montant maximum qui peut être payé est « capé » à 2,5 fois le cours de l'action à la date de mise en place du plan, avec à chaque fois comme base, la base de la tranche annuelle concernée. L'utilisation d'une composante qui combine une part variable à long terme et un risque assorti est une recommandation du code de gouvernance d'entreprise français et allemand. A la date d'aujourd'hui, aucun versement n'a été réalisé à l'attention de Joachim Kreuzburg et Reinhard Vogt sur la base de ce « phantom stock plan ».

³⁾ Reinhard Vogt reçoit son salaire de Sartorius AG au titre de sa responsabilité dans l'ensemble du groupe Sartorius, y compris Sartorius Mechatronics. Sa rémunération est fixée annuellement par le Comité présidentiel du Conseil de surveillance de Sartorius AG.

⁴⁾ Volker Niebel reçoit son salaire de la filiale Sartorius Stedim Biotech GmbH au titre des tâches réalisées dans l'ensemble du groupe Sartorius Stedim Biotech. Sa rémunération est fixée annuellement par les actionnaires de Sartorius Stedim Biotech GmbH.

⁵⁾ Oscar-Werner Reif reçoit son salaire de la filiale Sartorius Stedim Biotech GmbH au titre des tâches réalisées dans l'ensemble du groupe Sartorius Stedim Biotech. Sa rémunération est fixée annuellement par l'un des actionnaires de Sartorius Stedim Biotech GmbH.

Commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes de Sartorius Stedim Biotech S.A. sont :

- Ernst & Young, représenté par Anis Nassif
Suppléant : Auditex
- Deloitte & Associés, représenté par Vincent Gros
Suppléant : BEAS

Conventions réglementées

Il est demandé aux actionnaires du groupe Sartorius Stedim Biotech d'approuver les conventions visées à l'article L 225- 38 du Code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil d'administration telles qu'elles leur sont présentées.

Délais de paiement fournisseurs

Au 31 décembre 2010, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs s'élevait à 7 457 940€ et était constitué de :

- 53,07 % de factures payables à 30 jours à compter de la date d'émission de la facture,
- 30,25 % de factures payables à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture.

À cette même date, le solde comprenait 16,68 % de dettes échues.

Résultat des cinq derniers exercices de la société mère Sartorius Stedim Biotech S.A.

en milliers €	2006	2007	2008	2009	2010
Capital en fin d'exercice					
Capital social	4 305	10 308	10 323	10 353	10 378
Nombre d'actions existantes	7 057 555	16 897 988	16 922 488	16 972 721	17 013 448
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	52 158	48 616	46 655	64 626	65 026
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations-reprises sur amortissements et provisions	13 401	6 502	- 6 298	16 067	25 884
Impôts sur les bénéfices	4 499	- 282	- 1 364	1 813	1 185
Participation des salariés due au titre de l'exercice	944	0	0	0	0
Résultat net	7 858	- 11 481	5 654	14 160	21 066
Dividende	1 351	5 071	5 077	10 183	13 783
Résultats par action					
Résultat après impôts et participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	2,67	0,37	- 0,29	1,05	1,59
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,11	- 0,68	- 0,38	0,84	1,24
Dividende attribué à chaque action	0,19	0,30	0,30	0,60	0,90
Personnel					
Nombre de salariés	240	246	285	299	293
Montant de la masse salariale	8 973	9 990	10 577	11 381	11 177
Montant des sommes versées au titre des charges sociales	4 576	5 112	5 431	5 758	6 007

Gouvernance d'entreprise

03

Le Conseil d'administration et ses comités

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de huit membres, dont un membre indépendant. Les administrateurs sont nommés pour trois ans.

Composition au 31 décembre 2010

Joachim Kreuzburg

Président-directeur général

Né le 22 avril 1965

Nationalité : allemande

Nommé le 19 avril 2010

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech détenues : 1

Autres fonctions et mandats d'administrateur actuels, au sein du groupe :

Président du Directoire de Sartorius AG,
Vice-président du Conseil de surveillance de Sartorius Stedim Biotech GmbH,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim North America Inc.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim SUS Inc.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Filters Inc.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Japan K.K.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Lab Ltd.,
Président de VL Finance S.A.S.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Mechatronics Japan K.K.,
Membre du Conseil d'administration de Denver Instrument (Beijing) Co. Ltd ;
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Scientific Instruments (Beijing) Co. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Mechatronics Hong Kong Ltd., Hong Kong, Chine

Autres fonctions et mandats d'administrateur actuels, en dehors du groupe :

Membre du Comité consultatif de Commerzbank AG,
Membre du Comité consultatif de Hameln Group GmbH, Allemagne
Membre du Comité consultatif de Norddeutsche Landesbank, Allemagne

Mandats d'administrateur achevés, exercés au cours des cinq dernières années, au sein du groupe :

Directeur général de Sartorius Corporate Administration GmbH,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius North America Inc.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Mechatronics Corporation,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius TCC Company,
Membre du Conseil d'administration de Denver Instrument Inc.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Omnimark Instrument Corporation,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Freeze Thaw Inc.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Mechatronics UK Ltd.,
Membre du Comité exécutif de Sartorius Stedim France S.A.S.,
Membre du Comité exécutif de Sartorius Mechatronics France S.A.S.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Italy S.p.A.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Mechatronics Italy S.R.L.,
Président du Conseil d'administration de Sartorius Mechatronics Switzerland AG

Mandats d'administrateur achevés, exercés au cours des cinq dernières années, en dehors du groupe :

Membre du Conseil de surveillance de E.ON Mitte AG

Formation et parcours professionnel : ingénieur en génie mécanique, Dr. rer. pol., titulaire d'un doctorat en économie et d'un diplôme universitaire en génie mécanique.

1992–1995 Assistant scientifique à l'institut de recherche sur l'énergie solaire de Basse-Saxe (Hamelin)

1995–1999 Assistant scientifique au département de sciences économiques de l'université de Hanovre

Depuis le 01/05/1999 Sartorius AG, Goettingen, Allemagne
Dernier poste : vice-président finance et relations investisseurs

Depuis le 11/11/2002 Membre du Directoire de Sartorius AG, Goettingen, Allemagne

Du 01/05/2003 au 10/11/2005 Porte-parole du Directoire de Sartorius AG, Goettingen, Allemagne

Depuis le 11/11/2005 Président-directeur général et président du Directoire de Sartorius AG, Goettingen, Allemagne
Dernier poste : responsable des opérations, ressources humaines, affaires juridiques, audit interne et communication

Volker Niebel

Membre exécutif – Directeur général délégué opérations et systèmes d'information
Né le 14 août 1956
Nationalité : allemande

Nommé le 19 avril 2010
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech détenues : 1

Autres mandats d'administrateur et postes actuels, au sein du groupe :

Gérant de Sartorius Stedim Biotech GmbH,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim North America Inc.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim SUS Inc.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Filters Inc.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim India PVT. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Lab Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Aseptics S.A.,
Gérant de Sartorius Stedim SUS SARL

Mandats d'administrateur achevés, exercés au cours des cinq dernières années, au sein du groupe :

Membres du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Systems Inc.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Freeze Thaw Inc.,
Gérant de Sartorius Stedim Plastics GmbH,
Gérant de Sartorius Stedim Industries SARL

Formation et parcours professionnel : titulaire d'un diplôme universitaire en économie et administration des affaires

1983–1985	Schmidt & Clemens, Lindlar, Allemagne Directeur commercial chez Petro Chemical Industry (USA)
1985–1998	Gambro AB, Lund, Suède
1998–2001	Skanska AB, Malmö, Suède Membre de la direction générale de Poggenpohl GmbH, Herford, Allemagne
2001–2007	Sartorius AG, Goettingen, Allemagne Dernier poste : vice-président senior exploitation, division Biotech
Depuis 2007	Gérant de Sartorius Stedim Biotech GmbH, Goettingen, Allemagne

Oscar-Werner Reif

Membre exécutif – Directeur général délégué
recherche et développement

Né le 11 novembre 1964

Nationalité : allemande

Nommé le 21 avril 2009

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale
appelée à statuer en 2012 sur les comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2011

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech
détenues : 1

Autres mandats d'administrateur et postes actuels,
au sein du groupe :

Gérant de Sartorius Stedim Biotech GmbH,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Stedim Switzerland, AG, Suisse

Mandats d'administrateur achevés, exercés au cours
des cinq dernières années

Aucun

Formation et parcours professionnel : doctorat en
génie chimique, diplôme universitaire de la chimie et
biologie moléculaire

1991- 1995	Associé en recherche à l'institut « Chemical Engineering » de l'université de Hanovre, Allemagne
1995- 2009	Sartorius AG Goettingen, Allemagne Dernier poste : directeur général délégué en R&D et Technologies
2007- 2009	Sartorius Stedim Biotech GmbH Dernier poste : directeur général délégué R&D et Technologies
Depuis 2009	Gérant de Sartorius Stedim Biotech GmbH, Goettingen, Allemagne

Reinhard Vogt

Membre exécutif – Directeur général délégué
marketing, ventes et services

Né le 4 août 1955

Nationalité : allemande

Nommé 19 avril 2010

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale
appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech
détenues : 1

Autres mandats d'administrateur et postes actuels,
au sein du groupe :

Membre du Directoire de Sartorius AG,
Gérant de Sartorius Stedim Biotech GmbH,
Membre du Conseil d'administration
de Sartorius Stedim North America Inc.,
Membre du Conseil d'administration
de Sartorius Stedim SUS Inc.,
Membre du Conseil d'administration
de Sartorius Stedim India PVT. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration
de Sartorius Stedim Biotech (Beijing) Co. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration
de Sartorius Stedim Malaysia SDN. BHD.,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Stedim Australia Pty. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de
Denver Instrument (Beijing) Co. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Scientific Instruments (Beijing) Co. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Mechatronics Hong Kong Ltd., Hong Kong,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Stedim Switzerland AG, Suisse

Mandats d'administrateur achevés, exercés au cours
des cinq dernières années, au sein du groupe :

Directeur général de
Sartorius Technologies & Services GmbH,
Directeur général de Sartorius Stedim F&B GmbH,
Directeur général de Sartorius Stedim Pologne sp. z o.o.,
Directeur général de Sartorius Stedim Hongrie Kft.,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Mechatronics UK Ltd.,

Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Stedim Lab Ltd.,
Membre du Conseil d'administration
de Sartorius Stedim Freeze Thaw Inc.,
Membre du Conseil d'administration
de Sartorius Stedim Japan K.K.,
Membre du Comité exécutif de
Sartorius Stedim France S.A.S.,
Membre du Comité exécutif de
Sartorius Mechatronics France S.A.S.,
Membre du Conseil d'administration
de Sartorius Mechatronics Australia Pty. Ltd.

Formation et parcours professionnel : titulaire d'un
diplôme d'administration commerciale et industrielle

1979–1983	Sarstedt AG, Nuembrecht, Allemagne Directeur Général de Sarstedt AB, Suède
1983–2007	Sartorius AG, Goettingen, Allemagne Dernier poste : Vice-président senior Ventes et marketing, division Biotech
Depuis 2007	Gérant de Sartorius Stedim Biotech GmbH, Goettingen, Allemagne
Depuis 2009	Membre du Directoire de Sartorius AG, Goettingen, Allemagne. Dernier poste : responsable du marketing, des ventes et services

Liliane de Lassus

Membre non exécutif
Née le 29 décembre 1943
Nationalité : française

Nommée le 19 avril 2010
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale
appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech
détenues : 10 001

Autres mandats d'administrateur et postes actuels,
en dehors du groupe :
Gérant de L2 L Conseil SARL (conseil dans le manage-
ment des hommes)

Mandats d'administrateur achevés, exercés au cours
des cinq dernières années, au sein du groupe :
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Stedim SUS Inc.,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Stedim Freeze Thaw Inc.,
Président et membre du Conseil d'administration de
Sartorius Stedim Aseptics S.A.,
Gérant de Integrated Biosystems SARL

Formation et parcours professionnel : Ph D en chimie
organique (1972), MBA (1966), Master en sanskrit (1969)

1969–1977	Chargée de recherches au CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique), puis à l'université de Californie de Berkeley (Etats-Unis)
1977–1981	PSA – Automobiles Citroën, chef de département Plan Programmes
1981–1985	Renault Automation (robotique) : planification stratégique
1985–1989	Présidente d'une start-up high-tech, spécialisée en intelligence artificielle (Cognitech)
1989–2005	Consultante en gestion des ressources humaines pour les postes de direction, notamment dans des environnements multiculturels
2005–2007	Directeur général de Stedim Biosystems
2007–2008	Directeur général délégué de Sartorius Stedim Biotech
Depuis mai 2008	Gérant de L2 L Conseil SARL : conseil dans le management des hommes

Bernard Lemaître

Membre non exécutif
Né le 16 décembre 1938
Nationalité : française

Nommé le 19 avril 2010
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale
appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech
détenues : 252 744

Autres mandats d'administrateur et postes actuels,
en dehors du groupe :
Président de Financière de la Seigneurie S.A.S.,
Membre du Conseil d'administration
de Senova Systems Inc.

Mandats d'administrateur achevés, exercés au cours
des cinq dernières années, au sein du groupe :
Président de VL Finance S.A.S.,
Président-directeur général de Stedim S.A.,
Président du Conseil d'administration de
Isolateur Dénominateur Commun (IDC) S.A.,
Président du Conseil d'administration de
Stedim Inc.,
Président du Conseil d'administration de
Integrated Biosystems Inc.,

Mandats d'administrateur achevés, exercés au cours
des cinq dernières années, en dehors du groupe :
Membre du Conseil de surveillance de
Intrasense S.A.

Formation et parcours professionnel :

1979–2007	Fondateur, Président-directeur général de Stedim S.A.
-----------	---

Arnold Picot

Membre non exécutif
Né le 28 décembre 1944
Nationalité : allemande

Nommé le 19 avril 2010
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale
appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech détenues : 1

Autres mandats d'administrateur et postes actuels,
au sein du groupe :
Président du Conseil de surveillance de Sartorius AG,
Président du Conseil de surveillance de
Sartorius Stedim Biotech GmbH,

Autres mandats d'administrateur et postes actuels,
en dehors du groupe :
Membre du Conseil de surveillance de Takkt AG,
Membre du Conseil de surveillance du Wissenschaft-
liches Institut für Infrastruktur und Kommunikations-
dienste GmbH und WIK-Consult GmbH.

Mandats d'administrateur achevés, exercés au cours
des cinq dernières années, en dehors du groupe :
Président du Conseil de surveillance de Datango AG,
Vice-président du Conseil de surveillance d'Etelon
E-solutions AG

Formation et parcours professionnel :
titulaire d'un diplôme en gestion commerciale,
Dr., professeur universitaire, docteur honoris causa

1970–1975	Assistant de recherche et professeur assistant, université de Munich
1976–1984	Professeur d'université, faculté de gestion des entreprises, université de Hanovre, directeur de l'institut de gestion et d'organisation
1980–1981	Professeur invité, université de Stanford, Californie
1984–1987	Professeur d'université, faculté de gestion des entreprises, université technique de Munich, directeur de l'institut de gestion d'entreprises générales et industrielles
Depuis 1988	Professeur d'université, faculté de gestion des entreprises, université de Munich, directeur de l'institut d'information, d'organisation et de gestion
2004–2005	Professeur invité Konrad Adenauer, université de Georgetown, Washington (District de Columbia)

Henri Riey

Membre non exécutif
Administrateur indépendant
Né le 5 novembre 1961
Nationalité : monégasque

Nommé le 19 avril 2010
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale
appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech
Détenues : 400

Autres mandats d'administrateur et postes actuels,
en dehors du groupe :
Membre du Conseil d'administration de Hendyplan S.A.,
Belgique,
Président de Aidea
Président du groupe HR SAS

Mandats d'administrateur achevés, exercés au cours
des cinq dernières années, en dehors du groupe :
Membre du Conseil de surveillance du groupe Ginger,
Membre du Conseil d'administration de Technofirst S.A.,

Formation et parcours professionnel : diplôme de
l'institut supérieur de gestion (France)

1985–1988	Gestionnaire de fonds à Paribas
1988–1996	Gestionnaire de fonds, responsable de l'équipe de gestion des fonds européens de valeurs mobilières à la Barclays, France
1996–1999	Directeur de recherche, Barclays Asset Management Europe
1999–2004	Vice-président Barclays Asset Management, en charge de toutes les activités de gestion de fonds
Depuis 2004	Directeur financier de Hendyplan S.A.

Administrateurs indépendants

Conformément aux principes de gouvernance d'entreprise, les membres indépendants ne doivent être ni actionnaires, ni même clients, fournisseurs ou banquiers majeurs du groupe ; ils ne doivent avoir aucune relation susceptible d'influencer leur jugement.

Le Conseil d'administration de Sartorius Stedim Biotech S.A. comporte un administrateur indépendant, Henri Riey.

Les critères pour pouvoir être qualifié d'administrateur indépendant sont les suivants :

- Ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur de sa société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes.
- Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur.
- Ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement, significatif de la société ou de son groupe, ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité.
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social.
- Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes.
- Ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans.

Autres informations :

À la connaissance de l'entreprise, au cours des cinq dernières années :

- Aucune condamnation pour fraude et|ou aucune incrimination et|ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre d'un administrateur par des autorités statutaires ou réglementaires.
- Aucun administrateur n'a été associé en tant que gérant à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation.
- Aucun administrateur n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de gestion ou de surveillance d'un émetteur ou de participer à la gestion ou à la conduite des affaires d'un émetteur.

À la connaissance de l'entreprise, il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil d'administration.

En outre, à la connaissance de l'entreprise, il n'existe aucun conflit d'intérêts entre les attributions des membres du Conseil d'administration et leurs intérêts privés et|ou leurs autres attributions. Les administrateurs sont tenus de porter immédiatement à la connaissance du Conseil d'administration tout conflit d'intérêts, même potentiel, qu'ils découvriraient, ainsi que de s'abstenir de participer aux discussions concernées et au vote de la résolution correspondante.

À la connaissance de l'entreprise, aucun arrangement ni accord n'a été conclu avec les actionnaires, clients, fournisseurs, etc., en vue de la nomination d'un administrateur.

À la connaissance l'entreprise, aucun administrateur n'est lié au groupe Sartorius Stedim Biotech par un contrat de service qui lui conférerait des avantages.

Comité d'audit

Le Comité d'audit compte actuellement trois membres :

Henri Riey,
Président du Comité d'audit depuis le 5 décembre 2007

Arnold Picot,

Bernard Lemaître.

Le président du Comité d'audit est indépendant.

Le président du Conseil d'administration, également directeur général du groupe, possède le statut d'invité permanent au Comité d'audit, mais ne dispose d'aucun droit de vote.

Au cours de l'exercice 2010, le Comité d'audit s'est réuni cinq fois.

Comité de rémunération

Le Comité de rémunération compte actuellement quatre membres :

Arnold Picot,
Président du Comité depuis le 29 juin 2007,

Joachim Kreuzburg,

Henri Riey,

Bernard Lemaître.

Un des quatre membres du Comité de rémunération est indépendant.

Au cours de l'exercice 2010 le Comité de rémunération s'est réuni une fois.

Pour en savoir plus sur l'organisation, le fonctionnement et les activités de chaque Comité au cours de l'exercice 2010, vous pouvez, conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce français, voir le rapport de gestion du président du Conseil d'administration inclus dans ce Document de Référence (page 66).

Le Comité exécutif

Le Comité exécutif dirige les activités opérationnelles du groupe. Il définit la stratégie et les priorités de l'entreprise, sans interférer avec les responsabilités du Conseil d'administration. Le Comité exécutif traduit les décisions et résolutions du Conseil d'administration en tâches quotidiennes. Depuis le 22 avril 2009, le Comité exécutif est composé des personnes suivantes :

- Joachim Kreuzburg
- Volker Niebel
- Reinhard Vogt
- Oscar Werner Reif

Le Comité exécutif s'est réuni douze fois au cours de l'exercice 2010.

Rapport du président établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce français

Conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce, le président du Conseil d'administration rend compte dans ce rapport couvrant l'exercice clos le 31 décembre 2010, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ; ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par l'entreprise au sein du groupe.

Conformément au dernier paragraphe de l'article L. 225-235 du Code du commerce, les commissaires aux comptes de l'entreprise préparent un rapport portant sur le rapport du président du Conseil d'administration décrivant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Code de gouvernance d'entreprise

Au cours de l'exercice 2008, les autorités françaises ont décidé que les entreprises cotées sur les marchés réglementés en France devaient adhérer à un code de gouvernance. Aussi, le Conseil d'administration de Sartorius Stedim Biotech S.A. a décidé de suivre le code AFEP-MEDEF (voir le site internet www.medef.fr).

Le code de gouvernance d'entreprise AFEP-MEDEF (le « Code ») définit un ensemble de règles pour une gouvernance d'entreprise équilibrée et responsable. Il suit le principe « appliquer ou expliquer » qui prévaut dans la plupart des pays de l'Union européenne. Si une entreprise cotée n'applique pas l'un des éléments du Code, elle doit s'expliquer dans son rapport relatif à la gouvernance d'entreprise.

Sartorius Stedim Biotech S.A. applique l'essentiel du Code. Elle doit néanmoins justifier de certains écarts.

Le Conseil d'administration de Sartorius Stedim Biotech S.A. n'est pas composé d'au moins un tiers de membres indépendants, et les Comités du Conseil ne sont pas composés d'au moins deux tiers ou d'une majorité de membres indépendants. Sartorius Stedim Biotech S.A. ayant été créée suite à une fusion en 2007, il était nécessaire que la direction soit très impliquée dans le processus d'intégration. L'augmentation future du nombre des membres du Conseil, en particulier des membres indépendants, est en cours d'étude par le Conseil. Le processus d'intégration explique par ailleurs le fait que l'entreprise soit dotée d'un président-directeur général et non d'un président et d'un directeur général. Nous n'avons pas mis en place de Conseil

d'administration à renouvellement échelonné du fait de la réorganisation complète de l'entreprise en 2007 par le biais d'une fusion et de la nécessité d'élire tous les membres du Conseil. L'éventuelle modification de la structure du Conseil sera peut-être étudiée ultérieurement.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration

Règles internes et règlement intérieur

Les procédures régissant l'organisation et le fonctionnement du Conseil d'administration sont définies par le règlement intérieur du Conseil.

Le Conseil d'administration se saisit de toute question intéressant la bonne marche de l'entreprise et règle par sa délibération les affaires qui la concernent.

Ses missions

Les principales missions du Conseil d'administration sont les suivantes :

- Le Conseil d'administration détermine les orientations stratégiques de l'entreprise, les examine dans leur ensemble au moins une fois par an, sur proposition du directeur général, et veille à leur mise en œuvre. Il désigne également les mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise dans le cadre de cette stratégie et revoit les délégations de pouvoir.
- Le Conseil d'administration contrôle la gestion du groupe et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'au marché, à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations importantes, notamment sur les titres de l'entreprise.
- Le Conseil d'administration approuve les projets d'investissements stratégiques et toute opération, notamment d'acquisitions ou de cessions, susceptible d'affecter significativement le résultat de l'entreprise la structure de son bilan ou son profil de risque.
- Le Conseil d'administration délibère préalablement sur les modifications des structures de direction de l'entreprise et est informé des principales modifications de son organisation.

- Le Conseil d'administration examine les comptes sociaux et consolidés, et approuve le rapport de gestion ainsi que les chapitres du rapport annuel traitant de gouvernance d'entreprise et présentant la politique suivie en matière de rémunération et d'options de souscription ou d'achat d'actions.
- Le Conseil d'administration convoque les Assemblées générales et propose les modifications statutaires.

Les missions mentionnées ci-dessus sont un résumé du règlement intérieur du Conseil d'administration.

Rapport d'activités du Conseil pour l'exercice 2010

Le Conseil d'administration s'est réuni six fois au cours de l'exercice. Le taux de participation moyen a atteint 100 %.

Le Conseil a examiné et approuvé les comptes sociaux et consolidés de 2009.

Lors de ses réunions, le Conseil d'administration a abordé et débattu les points suivants :

- orientations stratégiques et grands projets du groupe (investissement dans du matériel d'été pour le site de Goettingen, agrandissement de notre site de Porto Rico) ;
- comptes annuels, semestriels et données trimestrielles ;
- budgets présentés par la direction ;
- informations relatives à la structure financière et à la situation de la trésorerie ;
- renouvellement du contrat de factoring ;
- mise en place d'une ligne de financement long terme pour l'acquisition de l'été ;
- engagements hors bilan significatifs ;
- indicateurs de risque dans le groupe ;
- projets d'organisation interne ;
- évolution boursière ;
- auto-évaluation du Conseil d'administration.

En 2010, pour la première fois, les membres du Conseil d'administration ont réalisé une évaluation formelle du fonctionnement du Conseil d'administration. Un questionnaire d'appréciation a été remis à chaque membre. La synthèse des réponses fait apparaître une appréciation globalement très positive du Conseil.

Les présidents des Comités annexes ont soumis leurs recommandations au Conseil d'administration pour discussion.

Les commissaires aux comptes ont été invités à deux réunions du Conseil d'administration.

Informations à fournir aux administrateurs

Avant chaque réunion du Conseil, les administrateurs reçoivent suffisamment à l'avance un rapport sur les sujets à l'ordre du jour nécessitant un examen préliminaire.

Les chiffres provisoires des comptes annuels ou des comptes sur des périodes intermédiaires sont généralement envoyés à tous les administrateurs au moins une semaine avant la réunion du Comité d'audit. Ce Comité se tient toujours la veille ou le jour même du Conseil d'administration.

En plus des réunions du Conseil d'administration, le président informe régulièrement les administrateurs de tout événement ou changement, susceptibles d'avoir une conséquence sur les activités du groupe ou sur une information précédemment communiquée au Conseil d'administration.

Tout communiqué de presse émis par l'entreprise sans l'aval exprès du Conseil est transmis aux administrateurs. Les administrateurs peuvent, à tout moment, demander des informations complémentaires au président du Conseil d'administration, à qui il revient d'évaluer la pertinence de la requête.

Comités du Conseil

Le Comité d'audit et le Comité des rémunérations ont pour mission d'étudier et de préparer les principales délibérations du Conseil afin d'accroître son efficacité.

Chaque réunion du Conseil est précédée, selon les sujets à l'ordre du jour, d'au moins une réunion de l'un des deux comités. Les Comités rendent des comptes au Conseil d'administration concernant leur travail et leurs observations et soumettent leurs avis, propositions et recommandations.

Les procédures mises en œuvre par les Comités sont également définies par leur règlement respectif.

Attributions du Comité d'audit :

Le Comité d'audit assiste le Conseil d'administration en matière de règles comptables, de préparation des états comptables et financiers, de trésorerie et instruments de couverture, de contrôles interne et externe, de communication financière et de gestion des risques.

Le Comité d'audit s'est appuyé sur le rapport du groupe de travail du 22 juillet 2010 pour établir les attributions du Comité.

Concernant les règles comptables et le contrôle interne, les attributions du Comité d'audit consistent principalement à :

- Examiner les comptes annuels sociaux et consolidés : revoir tous les états financiers, les comptes semestriels et annuels sociaux et consolidés, y compris les annexes jointes aux états financiers, ainsi que le rapport de gestion présenté par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010 ; soumettre ses observations | recommandations au Conseil d'administration.
- S'assurer de la pertinence et de la permanence des règles et méthodes comptables choisies par l'entreprise et se porter garant de leur bonne application.
- Contrôler le traitement comptable de toute opération significative entreprise par l'entreprise.

En matière de contrôle externe, les attributions du Comité d'audit consistent à :

- Soumettre ses recommandations au Conseil d'administration au sujet des commissaires aux comptes, en vue de leur nomination et de leur renouvellement par l'Assemblée générale des actionnaires.
- Etudier et émettre un avis sur la définition, l'étendue et le calendrier de leur mission et de leurs honoraires.
- S'assurer de l'indépendance des commissaires aux comptes.

En matière d'analyse et de prévention des risques, les attributions du Comité d'audit consistent à :

- Définir le plan d'audit interne des sociétés du groupe et obtenir un compte rendu des audits réalisés. Le cas échéant, définir un plan d'actions associé pour la mise en place de nouvelles procédures dans les entreprises concernées.
- Examiner l'exposition de l'entreprise à des risques significatifs (cartographie des risques).
- Vérifier la bonne application des contrôles internes et des procédures de préparation des états comptables et financiers.

En matière de communication financière, les missions du Comité d'audit consistent à :

- Contrôler la communication financière prévue par l'entreprise pour la publication de ses comptes sociaux semestriels et annuels et de ses résultats trimestriels.

Le Comité peut également être chargé de toute autre activité que le Comité et le Conseil d'administration considérerait nécessaire ou adéquate.

Rapport d'activités du Comité d'audit pour l'exercice 2010 :

Le Comité d'audit s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice. Le taux de participation moyen a atteint 100 %.

Les principaux sujets traités par le Comité d'audit sont les suivants :

- Examen des comptes annuels sociaux et consolidés : revue de tous les états financiers, des comptes trimestriels, semestriels et annuels sociaux et consolidés, incluant la mise en place des sujets spécifiques éventuels liés aux standards IFRS.
- Travaux sur les instruments de couverture.
- Revue des travaux de l'audit interne.
- Revue trimestrielle des risques principaux.
- Approbation des honoraires des commissaires aux comptes.

Attributions du Comité des rémunérations :

Le Comité des rémunérations a pour objet d'assister le Conseil d'administration de l'entreprise à définir la politique de rémunération des dirigeants de l'entreprise, notamment pour les mesures incitatives (attribution d'options de souscription, attribution d'options d'achat d'actions ou engagement d'attribution d'actions) que l'entreprise peut mettre en place.

Depuis le début de l'année 2010, le Comité des rémunérations a étendu ses fonctions en prenant la responsabilité de la recommandation de la nomination de nouveaux membres au sein du Conseil d'administration et de ses Comités.

Rapport d'activités du Comité des rémunérations pour l'exercice 2010 :

Le Comité des rémunérations s'est réuni une fois au cours de l'exercice. Le taux de participation a atteint 100 %.

Les principaux sujets traités par le Comité des rémunérations sont les suivants :

- Revue des rémunérations des dirigeants de l'entreprise.
- Revue des jetons de présence à verser aux administrateurs.
- Revue des nominations | renouvellements des membres du Conseil d'administration.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration consulte le Comité de rémunération pour toute proposition concernant :

- Le montant total du budget alloué à la rémunération des administrateurs et les conditions d'attribution des différents éléments de rémunération, avec prise en compte de la présence effective des administrateurs aux réunions du Conseil et éventuellement aux séances des Comités.
- Le montant de la rémunération fixe des dirigeants de l'entreprise et les conditions de la rémunération variable.
- La politique générale en matière d'attribution d'options de souscription, d'attribution d'achat d'actions ou d'engagement d'attribution gratuite d'actions de l'entreprise.

En 2010, le Comité des rémunérations a ainsi recommandé le renouvellement des mandats d'administrateurs de Joachim Kreuzburg, Arnold Picot, Reinhard Vogt, Volker Niebel, Bernard Lemaître, Liliane de Lassus et Henri Riey pour une durée de trois ans jusqu'à l'Assemblée générale qui se tiendra en 2013 sur les comptes clos au 31 décembre 2012.

Limitations des pouvoirs du président-directeur général

Le 29 juin 2007, le Conseil d'administration a voté la combinaison des fonctions de président et de directeur général sans aucune autre limitation en termes de pouvoirs que celles prévues par le règlement intérieur du Conseil d'administration, à savoir principalement les projets d'investissements stratégiques et toute opération, notamment acquisition ou cession, susceptible d'affecter significativement le résultat. Cette procédure concerne les opérations d'un montant supérieur à un million d'euros.

Rémunération des membres exécutifs et non exécutifs du Conseil d'administration (« Mandataires sociaux »)

La rémunération totale, avantages de toutes natures compris versé durant l'exercice à chaque mandataire social (président du Conseil d'administration, directeur général, administrateurs) y compris sous forme d'attribution de titres de capital, est décrite dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise du groupe Sartorius Stedim Biotech (cf. page 73).

Nous avons créé un Comité des rémunérations chargé de superviser la révision de la rémunération des membres exécutifs du Comité. Ce Comité a également en charge la validation du montant des jetons de présence attribués annuellement aux administrateurs.

La rémunération de Joachim Kreuzburg et de Reinhard Vogt est fixée annuellement par un Comité spécifique du Conseil de surveillance du groupe Sartorius AG. Leur rémunération est composée d'une part fixe et d'une part variable en ligne avec leur degré de responsabilité. La partie variable contient une part des éléments payés annuellement et un « phantom stock plan » ayant le caractère de prime à long terme. Le « phantom stock plan » est utilisé comme une composante de la rémunération variable et inclut une part de risque. Cette rémunération dépend du développement du cours de l'action Sartorius AG sur une période d'au moins quatre ans (anciennement trois ans). Cette rémunération ne sera décaissée que si le cours de l'action augmente d'au moins 7,5 % par an (anciennement 10 % par an) par rapport à la date d'établissement de ce plan ou si le cours de l'action réalise une meilleure performance que le TecDAX®. Le montant maximum qui peut être payé est capé à 2,5 fois le cours de l'action à la date de mise en place du plan, avec à chaque fois comme base, la base de la tranche annuelle concernée. L'utilisation d'une composante qui combine une part variable à long terme et un risque assorti est une recommandation des codes de gouvernance d'entreprise allemand et français. À la date d'aujourd'hui, aucun versement n'a été réalisé à l'attention de Joachim Kreuzburg ou de Reinhard Vogt sur la base de ce « phantom stock plan ».

Les rémunérations de Oscar-Werner Reif et de Volker Niebel sont examinées par le Comité des rémunérations, puis votées par l'Assemblée générale de Sartorius Stedim Biotech GmbH, entreprise avec laquelle Oscar-Werner Reif et Volker Niebel ont signé leur contrat de travail. Leur rémunération est composée d'une partie fixe et d'une partie variable en ligne avec leur degré de responsabilité.

Procédures de contrôle interne

Introduction

Les objectifs que le président assigne au système de contrôle interne du groupe Sartorius Stedim Biotech sont les suivants :

- Prévenir les risques de nature à mettre en danger la qualité du patrimoine du groupe Sartorius Stedim Biotech, voire son existence.
- Veiller à ce que les actions entreprises par la direction, les opérations réalisées et le comportement des collaborateurs s'inscrivent dans le cadre de référence défini par la direction, les lois et règlements applicables, les valeurs fondamentales, les normes et règles internes de l'entreprise, ainsi que par la déontologie propre aux métiers de la santé.
- Garantir que les informations comptables et financières et les données de gestion communiquées à la direction de l'entreprise reflètent fidèlement les activités du groupe Sartorius Stedim Biotech.
- Prévenir les risques résultant de l'activité, d'erreurs ou de fraudes, notamment en matière de comptabilité et de finance.

Périmètre du contrôle interne

Le système de contrôle interne décrit porte sur la société mère et ses filiales.

Composantes du contrôle interne

Environnement de contrôle

Le fonctionnement de toute entreprise repose sur ses collaborateurs (leurs qualités individuelles, notamment l'intégrité, les valeurs éthiques et les compétences) et sur l'environnement dans lequel ils évoluent. Ils sont le moteur et le fondement de l'entreprise.

Procédure d'évaluation des risques – Cartographie des risques

L'entreprise doit connaître les risques auxquels elle est exposée, et savoir y faire face. Elle doit définir des objectifs en tenant compte des services de vente, de production, de marketing, de finance, etc., afin de s'assurer un fonctionnement harmonieux. Elle doit également établir des procédures pour identifier, analyser et gérer les risques correspondants.

Activités de contrôle

Il s'agit des activités mises en place à chaque niveau du groupe afin de garantir l'efficacité du contrôle interne : vérification de la précision, de l'exhaustivité, de l'approbation, de la validation et de la consignation des opérations et de la répartition des attributions entre différentes personnes afin de limiter les risques d'erreurs ou de fraudes.

Information et communication

Il est essentiel de disposer d'informations précises fiables et exhaustives, d'une part pour permettre l'atteinte du niveau d'activité escompté, et d'autre part pour porter ces mêmes informations à la connaissance des personnes concernées dans le respect des lois et des réglementations en vigueur.

Pilotage

Tout système de contrôle interne repose sur la certitude que toutes les responsabilités et autorités ont été définies et comprises, à tous les niveaux de l'entreprise. La séparation des tâches doit toujours être réalisée de telle sorte qu'une personne soit chargée de vérifier et de valider le travail d'une autre. Dans la mesure où la taille de l'entité le permet, l'initiation, l'approbation, la consignation et le traitement des opérations doivent toujours être confiés à des personnes différentes.

Il incombe à la direction de chaque entité d'assurer en permanence la mise en œuvre des vérifications et des procédures de contrôle interne.

Acteurs du contrôle interne

Direction générale

Le président-directeur général est responsable de la gestion du système de contrôle interne. Il est également en charge du développement, du fonctionnement et du pilotage des systèmes de contrôle interne et doit être le garant de la mise en place de ces différentes étapes.

Comité d'audit

Le Comité d'audit doit examiner et évaluer, lorsque cela s'avère nécessaire, les procédures de contrôle interne, notamment celles concernant les informations financières, contribuant ainsi à la préparation des comptes annuels consolidés du groupe. Pour avoir plus d'informations sur le Comité d'audit, voir page 67 à 68.

Gestion des risques

Le groupe Sartorius Stedim Biotech est, par nature, inévitablement exposé à différents risques opérationnels à travers le monde. Pour y répondre de manière efficace, un système de gestion des risques a été mis en place en interne pour identifier, évaluer et piloter ces risques. Au sein de ce système, un Comité ad hoc composé de représentants issus de différents domaines d'activité se penche régulièrement sur les sujets liés à la gestion des risques. Ce Comité fournit ainsi à la direction générale une vue d'ensemble des risques auxquels l'entreprise est exposée. Cette organisation permet à la direction, le cas échéant, de prendre les mesures qui s'imposent.

Audit interne

L'audit interne a pour mission de contrôler l'efficacité et l'adéquation de la gestion des risques et du système de contrôle interne au sein des entreprises du groupe Sartorius Stedim Biotech, ainsi que la conformité de toutes les activités et procédures avec l'ensemble des règles et normes internes. Il assure un audit et un conseil indépendants, se focalisant principalement sur la conformité avec les dispositions légales applicables et les possibilités d'amélioration des processus au sein de l'entreprise. Pour garantir l'indépendance des auditeurs internes, le Comité d'audit reçoit au moins une fois par an un rapport du service audit interne reprenant l'étendue des travaux réalisés (conformément au plan d'audit interne défini par ce même Comité) et les conclusions liées à leur intervention dans les filiales du groupe.

Département finance et contrôle de gestion

Les départements finance et contrôle de gestion surveillent et contrôlent les activités et les projets dans le but d'optimiser la rentabilité du groupe (résultats et trésorerie) en mettant des informations fiables à la disposition de l'ensemble des parties prenantes, en interne comme en externe.

Ces deux services définissent les règles et méthodes comptables du groupe et les principaux processus financiers (business plan à cinq ans, budget, etc.), ainsi que les outils de reporting, pour exercer un contrôle sur les activités au quotidien.

Procédures de préparation des états financiers du groupe et des autres informations financières

Les comptes des filiales sont préparés conformément aux règles et méthodes comptables du groupe. Les données sont ensuite ajustées si nécessaire, pour établir les comptes sociaux afférents, conformément aux dispositions légales et fiscales applicables localement. Un logiciel de consolidation est utilisé à la fois pour la production des états financiers consolidés et du rapport de gestion groupe.

Règles comptables

Les comptes consolidés sont préparés conformément aux normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne à ce jour. Les états financiers sont conformes aux règles et méthodes comptables décrites dans l'annexe aux comptes consolidés.

Rôle des départements finance et contrôle de gestion

Les départements finance et contrôle de gestion contrôlent la qualité des reportings remontés par les filiales. Ils portent une attention particulière aux éléments suivants : la validation des données sociales et des retraitements de consolidation enregistrés au niveau local, l'élimination des opérations réciproques, le traitement comptable des opérations non récurrentes pour la période considérée et la validation des principaux mouvements entre les bilans d'ouverture et de clôture pour préparer le tableau des flux de trésorerie.

La direction financière vérifie également le résultat des procédures telles que les écarts de conversion ou l'élimination des opérations intra-groupe, etc.

Parmi les principaux points de contrôle figurent la préparation et la validation du tableau de variation des capitaux propres et du tableau des flux de trésorerie.

Informations financières et reporting

Les règles et procédures du groupe liées au reporting financier et à la comptabilité sont définies dans le manuel de comptabilité et de reporting. L'application et le respect de ces principes, règles et procédures sont placés sous la responsabilité directe des directeurs financiers de chaque filiale. Ils doivent s'assurer que les informations intégrées dans le système d'information répondent parfaitement aux exigences en la matière.

La direction générale contrôle régulièrement l'efficacité du contrôle interne sur le reporting financier. Elle vérifie notamment que les opérations ont été consignées correctement et conformément aux normes comptables internationales IFRS mises en œuvre par le groupe, comme défini dans le manuel de comptabilité et de reporting, pour s'assurer de la pertinence des opérations et des actifs comptabilisés dans les délais impartis.

Le contrôle interne en 2010

Cette année, les objectifs assignés par le groupe au système de contrôle interne ont été les suivants :

Mise en place d'un Code de conduite et d'un Code anticorruption, ainsi que du nouveau service systèmes de contrôle interne | Conformité

Un élément incontournable de la culture d'entreprise de Sartorius Stedim Biotech S.A. est de mener une politique sur le long terme des aspects économiques, écologiques et sociaux. Afin de garantir l'application de normes minimales contraignantes pour tous les salariés du groupe, le Code de conduite de Sartorius a été mis en place en 2010 sur tous les sites Sartorius Stedim Biotech. Outre ce Code de conduite, le Code anticorruption de Sartorius a été élaboré pour sensibiliser tous les collaborateurs aux dangers de la corruption, dans un contexte économique international de plus en plus complexe. Ces deux codes s'appliquent de la même manière à toutes les personnes employées par le groupe, qu'elles soient membres du Conseil d'administration, membres de la direction, directeurs, cadres, chefs de service, personnel non cadre ou collaborateurs. Ces codes définissent des normes qui doivent servir de guides aux collaborateurs et les aider à relever les défis d'ordre juridique et moral dans leur travail quotidien. Dans l'intérêt de chacun et de l'entreprise, toute violation de ces Codes doit faire l'objet d'une investigation et les causes doivent être éliminées.

À cet effet, depuis mars 2010, les questions de conformité au sein du groupe ont été centralisées dans un service interne propre à l'entreprise (service systèmes de contrôle interne | conformité), qui dépend directement du président-directeur général. Outre les obligations de contrôle et autres responsabilités mentionnées ci-dessus, le service systèmes de contrôle interne | conformité est également en charge de l'audit interne et de la gestion des risques du groupe.

Perspectives à moyen terme

Le groupe va continuer à travailler sur la problématique du contrôle interne en renforçant son approche en matière de cartographie des risques et de gestion des risques. Cette démarche s'appuiera sur les éléments figurant dans le cadre de référence de contrôle interne de l'Autorité des Marchés Financiers.

Aubagne, le 3 mars 2011

Le président et les membres du Conseil d'administration

Joachim Kreuzburg

Volker Niebel

Reinhard Vogt

Oscar-Werner Reif

Liliane de Lassus

Bernard Lemaître

Arnold Picot

Henri Riey

Rémunérations des membres exécutifs Et non exécutifs du Conseil d'administration

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Joachim Kreuzburg
(Président-directeur général)

en milliers €	Année 2010	Année 2009
Rémunération perçue	1 299	757
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social	211	242
Total	1 510	999

Volker Niebel
(Directeur général délégué opérations et systèmes d'information)

en milliers €	Année 2010	Année 2009
Rémunération perçue	439	390
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social	0	0
Total	439	390

Reinhard Vogt
(Directeur général délégué marketing, ventes et service)

en milliers €	Année 2010	Année 2009
Rémunération perçue	727	439
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social	115	58
Total	842	497

Oscar-Werner Reif
(Directeur général délégué recherche et développement)

en milliers €	Année 2010	Année 2009
Rémunération perçue	437	249
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social	0	0
Total	437	249

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Joachim Kreuzburg¹⁾
(Président-directeur général)

en milliers €	Année 2010		Année 2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe		507		400
Rémunération variable ²⁾	392	0	308	0
Prime sur objectifs à long terme ³⁾	382		31	
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature ⁴⁾		18		18
Total	774	525	339	418

¹⁾ Joachim Kreuzburg perçoit son salaire de Sartorius AG au titre de ses responsabilités dans l'ensemble du groupe Sartorius y compris Sartorius Mechatronics. Sa rémunération est fixée annuellement par le Comité présidentiel du Conseil de surveillance de Sartorius AG.

²⁾ La rémunération variable comporte des éléments basés sur la réussite économique du groupe, en particulier le chiffre d'affaires, le résultat et également des objectifs définis individuellement qui reflètent les objectifs opérationnels et stratégiques du groupe.

³⁾ En complément du plan de retraite, du « Phantom Stock Plan » et une autre composante à long terme.

⁴⁾ Véhicule de fonction

Volker Niebel¹⁾

(Directeur général délégué opérations et systèmes d'information)

en milliers €	Année 2010		Année 2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe		260		260
Rémunération variable ²⁾	169	0	84	36
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature ³⁾		10		10
Total	169	270	84	306

¹⁾ Volker Niebel reçoit son salaire de Sartorius Stedim Biotech GmbH au titre de ses responsabilités dans le groupe Sartorius Stedim Biotech.

²⁾ La rémunération variable comporte des éléments basés sur la réussite économique du groupe, en particulier le chiffre d'affaires, le résultat et également des objectifs définis individuellement qui reflètent les objectifs opérationnels et stratégiques du groupe.

³⁾ Véhicule de fonction

Reinhardt Vogt¹⁾

(Directeur général délégué marketing, ventes et service)

en milliers €	Année 2010		Année 2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe		320		275
Rémunération variable ²⁾	213		89	61
Prime sur objectifs à long terme ³⁾	180			
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature ⁴⁾		14		14
Total	393	334	89	350

¹⁾ Reinhardt Vogt perçoit son salaire de Sartorius AG au titre de ses responsabilités dans l'ensemble du groupe Sartorius y compris Sartorius Mechatronics. Sa rémunération est fixée annuellement par le Comité présidentiel du Conseil de surveillance de Sartorius AG.

²⁾ La rémunération variable comporte des éléments basés sur la réussite économique du groupe, en particulier le chiffre d'affaires, le résultat et également des objectifs définis individuellement qui reflètent les objectifs opérationnels et stratégiques du groupe.

³⁾ En complément du plan de retraite, du « Phantom Stock Plan » et une autre composante à long terme.

⁴⁾ Véhicule de fonction

Oscar-Werner Reif¹⁾

(Directeur général délégué recherche et développement)

en milliers €	Année 2010		Année 2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe		262		176
Rémunération variable ²⁾	169	0	47	20
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature ³⁾		6		6
Total	169	268	47	202

¹⁾ Oscar-Werner Reif reçoit son salaire de Sartorius Stedim Biotech GmbH au titre de ses responsabilités dans le groupe Sartorius Stedim Biotech.

²⁾ La rémunération variable comporte des éléments basés sur la réussite économique du groupe, en particulier le chiffre d'affaires, le résultat et également des objectifs définis individuellement qui reflètent les objectifs opérationnels et stratégiques du groupe.

³⁾ Véhicule de fonction

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

en milliers €	Année 2010	Année 2009
Bernard Lemaître		
Jetons de présence	41	13
Autres rémunérations		
Arnold Picot		
Jetons de présence	44	16
Autres rémunérations		
Liliane de Lassus		
Jetons de présence	28	16
Autres rémunérations		
Henri Riey		
Jetons de présence	44	16
Autres rémunérations		
Total	157	61

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe

Nom du dirigeant mandataire social	Date du plan	Nature des options	Valorisation des options selon la méthode retenue dans les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice des options	Période d'exercice
Joachim Kreuzburg						
Volker Niebel			AUCUN			
Reinhard Vogt						
Oscar-Werner Reif						
Total						

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Nom du dirigeant mandataire social	Date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
Joachim Kreuzburg			
Volker Niebel		AUCUN	
Reinhard Vogt			
Oscar-Werner Reif			
Total			

Actions de performance attribuées à chaque mandataire social

Actions de performance attribuées à chaque mandataire social ¹⁾	Date du plan	Nombre d'action attribuées durant l'exercice	Conditions d'acquisitions
Joachim Kreuzburg		Aucun	
Volker Niebel		Non applicable	
Reinhard Vogt		Aucun	
Oscar-Werner Reif		Non applicable	
Liliane de Lassus		Non applicable	
Bernard Lemaître		Non applicable	
Henri Riey		Non applicable	
Total			

¹⁾ Les actions de performance sont des actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux, qui s'inscrivent dans le cadre des articles L225-197-1 et suivants du code de commerce, et qui sont soumises à des exigences supplémentaires prévues par les recommandations AFEP | MEDEF d'octobre 2008.

Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social

Actions de performance devenues disponibles au cours de la période pour chaque mandataire social de l'émetteur ou d'une compagnie du groupe	Date du plan	Nombre d'action devenues disponibles durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue dans les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance ¹⁾
Joachim Kreuzburg		8 715	211	1 ^{er} jan. 2010	1 ^{er} jan. 2014	
Volker Niebel		0				
Reinhard Vogt		4 754	115	1 ^{er} jan. 2010	1 ^{er} jan. 2014	
Oscar-Werner Reif		0				
Liliane de Lassus						
Bernard Lemaître						
Henri Riey						
Total		13 469				

¹⁾ Les actions de performance comprennent un « phantom stock plan ». Celui-ci est utilisé comme une composante de la rémunération variable et inclut une part de risque. Cette rémunération dépend du développement du cours de l'action Sartorius AG sur une période d'au moins 4 ans (anciennement 3 ans). Elle ne sera décaissée que si le cours de l'action augmente d'au moins 7,5 % (anciennement 10 %) par an par rapport à la date d'établissement de ce plan ou si le cours de l'action réalise une meilleure performance que le TecDAX®. Le montant maximum qui peut être payé est capé à 2,5 fois le cours de l'action à la date de mise en place du plan, avec à chaque fois comme base, la base de la tranche annuelle concernée. L'utilisation d'une composante qui combine une part variable à long terme et un risque assorti est une recommandation du code de gouvernance d'entreprise français et allemand.

Historique des attributions de stock-options de souscriptions

	Plan N°2	Plan N°3	Plan N°4	Plan N°5	Plan N°6	Plan N°7	Plan N°8	Plan N°9
Date d'assemblée							10 juin 2005	
Date de Conseil d'administration							15 sept. 2005	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :							127500	
Joachim Kreuzburg président du Comité exécutif et président-directeur général								
Reinhard Vogt								
Volker Niebel								
Arnold Picot								
Bernard Lemaître								
Liliane de Lassus							30 000	
Henri Riey								
Point de départ d'exercice des options							15 sept. 2005	
Date d'expiration							14 sept. 2014	
Prix							18,87	
Modalités d'exercice								
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2010							10 000	
Nombre cumulé d'options de souscription annulées ou caduques							20 000	
Options de souscription restantes en fin d'exercice							0	

Liliane de Lassus a levé 10 000 options de souscription sur le début du mois de janvier 2010.

Options de souscription consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

Options de souscription consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées	Prix Moyen	Plan N°2	Plan N°3	Plan N°4	Plan N°5	Plan N°6	Plan N°7	Plan N°8	Plan N°9
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées est le plus élevé	40 727	18,18	0	4 060	0	0	0	0	36 667	0

Informations complémentaires sur les membres exécutifs

Directeur général	Contrat de travail		Plan de retraite complémentaire		Indemnités ou compensations dues relatives à la fin du contrat de travail ou de la fonction occupée		Indemnisation pour clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Joachim Kreuzburg Président-directeur général et président du CA	[1]		[4]		[5]		[6]	
Reinhard Vogt	[2]			Aucun	[5]		[6]	
Oscar-Werner Reif	[3]			Aucun	[5]		[7]	
Volker Niebel	[3]			Aucun		Aucun	[7]	

[1] Joachim Kreuzburg a un contrat de travail avec Sartorius AG pour ses fonctions de président-directeur général de l'ensemble du groupe Sartorius, y compris Sartorius Mechatronics. C'est la pratique habituelle en Allemagne.

[2] Reinhard Vogt a un contrat de travail avec Sartorius AG pour ses fonctions en tant que membre du directoire de l'ensemble du groupe Sartorius, y compris Sartorius Mechatronics. C'est la pratique habituelle en Allemagne.

[3] Oscar-Werner Reif et Volker Niebel ont un contrat de travail avec Sartorius Stedim Biotech GmbH pour leurs fonctions de directeur général de la société. C'est la pratique habituelle en Allemagne.

[4] Un plan de retraite commun a été mis en place au niveau de Sartorius AG au bénéfice de Joachim Kreuzburg. Ses droits à prestations au titre du plan de retraite de la société dépendent de son mandat.

[5] L'indemnité de départ octroyée aux membres du Comité exécutif est limitée à deux années de rémunération à la date de rupture du contrat de travail. Dans le cas où le contrat de travail se termine dans un délai inférieur à deux ans, le montant de l'indemnité de départ est limité au nombre de mois restant à courir jusqu'à la fin du contrat.

[6] Joachim Kreuzburg et Reinhard Vogt sont liés par une clause obligatoire de non-concurrence pendant la durée de leur mandat de membre du directoire de Sartorius AG. Pendant une période de deux ans après la fin de leur mandat de membre du directoire de Sartorius AG, ils sont liés par une clause de non-concurrence supplémentaire qui prévoit que leur soit versée une indemnité égale à la moitié du salaire brut perçu par année de période de non-concurrence. La période de non-concurrence est de deux ans.

[7] Pendant une période de deux ans après la fin de son contrat de travail avec Sartorius Stedim Biotech GmbH, il est lié par une clause de non-concurrence qui prévoit que lui soit versée une indemnité égale à la moitié du salaire brut perçu par année de période de non-concurrence. La période de non-concurrence est de deux ans.

Informations complémentaires sur la rémunération des membres exécutifs

Part fixe de la rémunération

Le montant total de la rémunération d'un membre exécutif comprend les responsabilités du membre exécutif concerné, sa performance personnelle, le développement de l'activité de l'entreprise et sa progression. De plus, nous nous appliquons à comparer ces salaires avec les salaires d'autres dirigeants d'entreprises de taille équivalente. La rémunération comprend une partie fixe et une partie variable et est revue annuellement pour s'assurer qu'elle demeure appropriée. Pour 100 % d'atteinte des objectifs, la part variable de la rémunération représente environ la moitié de la rémunération totale à l'exclusion des cotisations retraite et des avantages en nature.

Part variable de la rémunération

La part variable de la rémunération comprend une part court terme payée annuellement (subordonnée à des objectifs, à savoir le chiffre d'affaires | les prises de commandes, l'EBITA, le ratio dette nette | EBITDA ainsi que des objectifs individuels) et une part pluriannuelle (mesurée sur la base suivante : résultat net consolidé).

a) Rémunération variable payée annuellement

La proportion de la rémunération variable qui doit être payée annuellement dépend du degré d'atteinte des objectifs. Les objectifs sont ceux mentionnés dans le paragraphe ci-dessus. Chaque objectif fait l'objet d'un paiement séparé.

Chiffre d'affaires | Prise de commandes

Si le niveau d'atteinte des objectifs est inférieur à 90 %, aucune rémunération ne sera payée. Si le chiffre de 90 % est atteint, 50 % de la part variable sera alors payée. Ensuite, le paiement augmente linéairement jusqu'à 104 % de niveau d'atteinte, pour lequel sera alors payé 120 % de la part variable. Le chiffre de 120 % correspond au plafond de paiement pour cet objectif.

EBITA

Si le niveau d'atteinte des objectifs est inférieur à 70 %, aucune rémunération ne sera payée. Si le chiffre de 70 % est atteint, 70 % de la part variable sera alors payée. Ensuite, le paiement augmente linéairement jusqu'à 120 % de niveau d'atteinte, pour lequel sera alors payé 120 % de la part variable. Le chiffre de 120 % correspond au plafond de paiement pour cet objectif.

Ratio dette nette sur EBITDA

Aucune rémunération variable n'est versée si le ratio dette nette sur EBITDA est inférieur à la limite fixée. Si cette limite est atteinte, 50 % de la part variable sera alors payée. Ensuite, le paiement augmente linéairement jusqu'à 120 % de niveau d'atteinte, pour lequel sera alors payé 120 % de la part variable. Le chiffre de 120 % correspond au plafond de paiement pour cet objectif.

Objectifs individuels

Des objectifs quantitatifs et qualitatifs raisonnables sont fixés annuellement selon les responsabilités de chaque membre exécutif. Ces objectifs sont en lien avec les projets prioritaires et les objectifs du groupe. Le paiement peut dépasser 100 % si celui-ci est en adéquation avec le développement de l'entreprise.

b) Rémunération variable : Résultat net consolidé

Les composantes de la rémunération déterminée par une évaluation pluriannuelle dépendent du degré d'atteinte de l'objectif. Il s'agit du résultat net consolidé.

Résultat net consolidé

Pour cet objectif, la base d'évaluation est le résultat net consolidé après intérêts minoritaires hors amortissement (test de perte de valeur sur les actifs incorporels, comme par exemple les relations clients ou les brevets, qui proviennent des regroupements d'entreprise conformément à la norme IFRS 3). La part variable annuelle payée s'appuie sur le niveau d'atteinte de ces objectifs en prenant en compte la moyenne des trois dernières années écoulées. Cette approche a été mise en place cette année. Un acompte de 50 % est versé au cours de l'exercice. Si le montant des acomptes excède la rémunération due sur l'exercice considéré, la différence sera imputée sur les composantes de la rémunération (fixe ou variable) au cours de l'année suivante. Aucun acompte ne sera réalisé l'année précédent le départ d'un membre exécutif. Ce montant est ainsi réservé et le développement futur des résultats continue à avoir un impact sur la rémunération du membre exécutif concerné même après son départ de la société. Si la valeur minimum prédéfinie est atteinte, le paiement sera réalisé de manière linéaire de 0 % à 120 % conformément à l'objectif défini. Le chiffre de 120 % correspond au plafond de paiement pour cet objectif.

c) Rémunération variable : Phantom Stock Plan

Phantom Stock Plan

Seuls Joachim Kreuzburg et Reinhard Vogt bénéficient du Phantom Stock Plan au titre de leurs responsabilités dans Sartorius AG.

A travers le sujet du « phantom stock », les membres exécutifs sont considérés comme possédant un certain nombre d'actions de Sartorius AG, sans être pour autant autorisé à recevoir un dividende. Le développement de la valeur de ce « phantom stock plan » est lié au développement de l'action Sartorius, les hausses comme les baisses de l'action étant nécessairement prises en compte. Dans un second temps, ces actions sont évaluées sur la base du cours de bourse à date et font l'objet d'un paiement, dans la mesure où les conditions initiales sont respectées. Le « phantom stock » ne peut pas être coté et ne donne aucun droit à souscription d'actions.

Selon le « phantom stock plan » de Sartorius AG, chaque membre exécutif reçoit, au début de chaque année, un crédit de « phantom stock » valorisée à un certain montant. La valeur de cette action ne peut être payée que par tranche. Le paiement peut être demandé, au plus tôt, après une période de quatre ans, et au plus tard après huit ans.

Un membre exécutif peut recevoir le paiement de ces crédits de « phantom stock » uniquement si le prix de l'action, au moment du règlement, s'est apprécié de 7,5 % par an par rapport à la date de mise en place des crédits de « phantom stock » ou si le cours de l'action a réalisé une meilleure performance que le TecDAX®. Le « phantom stock plan » exclut des changements de paramètres utilisés pour la valorisation d'action comparable. Le montant payé est plafonné à 2,5 fois le prix de l'action au moment de l'attribution, basé à chaque fois sur la tranche annuelle concernée.

L'attribution de « phantom stock » et le règlement corrélatif dépend du cours moyen des actions ordinaires et préférentielles de Sartorius AG à la clôture du marché du Frankfurt Stock Exchange. Sur cette base, le calcul est effectué sur les 20 derniers cours de bourse de l'année précédente ou sur les 20 derniers cours de bourse précédents la demande de règlement. Ce mode de calcul permet de lisser les fluctuations court terme du cours de l'action.

Le « phantom stock » ne peut pas être payé au cours des quatre semaines qui précèdent la publication des résultats trimestriels, semestriels ou annuels, ainsi que dans les 20 jours de bourse qui suivent ces mêmes publications. Ces périodes « noires » sont observées pour prévenir de tous risques de délit d'initiés.

Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225- 235

Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225- 235 du Code du commerce français sur le rapport du président du Conseil d'administration de la société Sartorius Stedim Biotech

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Sartorius Stedim Biotech et en application des dispositions de l'article L. 225- 235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225- 37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225- 37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225- 37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225- 37 du Code de commerce.

Marseille, le 4 mars 2011

Les Commissaires aux comptes

Deloitte Et Associés

Vincent Gros

ERNST & YOUNG Audit

Anis Nassif

Honoraires des commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires

Ernst & Young Audit

408, avenue du Prado – BP 116 – 13267 Marseille Cedex 08 – France

Représenté par Anis Nassif. Premier mandat nommé par l'Assemblée générale mixte du 28 juin 1985. Date d'expiration du mandat : Assemblée générale 2015 clôturant les comptes de 2014. Membre de la Compagnie régionale de Versailles.

Deloitte et Associés

10, Place de la Joliette – Les Docks – Atrium 10.4 – BP 64529 – 13567 Marseille Cedex 02 – France

Représenté par Vincent Gros. Premier mandat nommé par l'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2006. Date d'expiration du mandat : Assemblée générale 2012 clôturant les comptes de 2011.

Honoraires versés aux Commissaires aux comptes

en milliers €	Ernst & Young				Deloitte			
	2010		2009		2010		2009	
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, comptes individuels et consolidés								
Emetteur	108	78,8 %	105	75,0 %	113	19,8 %	110	21,6 %
Filiales intégrées globalement	9	6,6 %	31	22,1 %	315	55,1 %	370	72,5 %
Prestations liées directement à la mission								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-Total	117	85,4 %	136	97,1 %	428	74,8 %	480	94,1 %
Autres services								
Fiscal, Légal	0		2	1,4 %	71	12,4 %	30	5,9 %
Autres prestations	20	14,6 %	2	1,4 %	73	12,8 %		
Sous-Total	20	14,6 %	4	2,9 %	144	25,2 %	30	5,9 %
Total	137	100 %	140	100 %	572	100 %	510	100 %

Commissaires aux comptes suppléants

Auditex

Tour Ernst & Young – Faubourg de l'Arche – 92037 Paris-La Défense

Membre de la Compagnie régionale de Versailles.
Premier mandat nommé par l'Assemblée générale ordinaire du 21 avril 2009. Date d'expiration du mandat : Assemblée générale 2015 clôturant les comptes de 2014.

BEAS

7|9, Villa Houssay – 92200 Neuilly sur Seine – France
Représenté par Alain Pons. Nommé par l'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2006. Date d'expiration du mandat : Assemblée générale 2012 clôturant les comptes de 2011.

2010		Autres 2009		2010		Total 2009	
	0,0 %		0,0 %	221	20,1 %	215	19,1 %
260	66,5 %	249	52,1 %	584	53,1 %	650	57,6 %
260	66,5 %	249	52,1 %	805	73,2 %	865	76,7 %
131	33,5 %	229	47,9 %	202	18,4 %	261	23,1 %
				93	8,5 %	2	0,2 %
131	33,5 %	229	47,9 %	295	26,8 %	263	23,3 %
391	100 %	478	100 %	1 100	100 %	1 128	100 %

États financiers consolidés
et notes annexes

04

État de la situation financière

Actif	Notes en annexe	31 déc. 2010 en milliers €	31 déc. 2009 en milliers €
A. Actifs non courants			
I. Goodwill	[13]	250 277	250 277
II. Autres immobilisations incorporelles	[13]	102 067	106 590
III. Immobilisations corporelles	[14 15]	112 683	111 765
IV. Titres de participation	[16]	2 247	2 248
		467 274	470 880
V. Créances et autres actifs	[19]	806	1 396
VI. Impôts différés actifs	[17]	11 882	10 013
		479 962	482 289
B. Actifs courants			
I. Stocks	[18]	50 776	46 718
II. Créances clients	[19]	82 508	70 458
III. Impôts courants	[19]	3 363	3 353
IV. Autres actifs	[19]	10 066	10 191
V. Trésorerie et équivalents de trésorerie		29 661	54 849
		176 373	185 568
Total actif		656 335	667 857

Passif	Notes en annexe	31 déc. 2010 en milliers €	31 déc. 2009 en milliers €
A. Capitaux propres			
I. Capital social	[20]	10 378	10 353
II. Réserves	[21]	278 199	338 810
III. Bénéfices non distribués et autres	[21]	76 491	44 036
IV. Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
		365 068	393 199
B. Passifs non courants			
I. Provisions pour avantages au personnel	[22]	15 984	12 888
II. Impôts différés passifs	[17]	34 202	34 641
III. Autres provisions	[23]	3 946	3 195
IV. Emprunts et autres passifs financiers	[24]	92 133	104 075
V. Autres passifs	[24]	87	169
		146 352	154 967
C. Passifs courants			
I. Provisions	[25]	4 789	4 929
II. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	[26]	45 999	32 725
III. Emprunts et autres passifs financiers	[26]	40 285	38 417
IV. Impôts courants	[26]	16 094	10 848
V. Autres passifs	[26]	37 748	32 773
		144 915	119 692
Total capitaux propres et passif		656 335	667 857

Compte de résultat

	Notes en annexe	2010 12 mois en milliers €	2009 12 mois en milliers €
1. Chiffre d'affaires	[30]	432 949	401 231
2. Coût des ventes	[31]	- 217 292	- 210 901
3. Marge brute		215 657	190 330
4. Frais commerciaux et de distribution	[32]	- 94 792	- 84 510
5. Frais de recherche et développement	[33]	- 27 824	- 24 493
6. Frais généraux	[34]	- 24 887	- 24 420
7. Autres produits et charges d'exploitation	[35]	- 1 142	- 1 264
8. Résultat opérationnel avant amortissement (EBITA)²⁾		67 012	55 643
9. Amortissement ¹⁾		- 7 117	- 7 033
10. Résultat opérationnel (EBIT)		59 894	48 611
11. Produits financiers	[36]	431	354
12. Charges financières	[36]	- 4 336	- 7 297
13. Résultat financier		- 3 905	- 6 943
14. Résultat avant impôts		55 989	41 667
15. Impôts différés	[37]	2 245	3 429
16. Charge d'impôts	[37]	- 18 148	- 13 676
17. Autres taxes		- 1 575	- 2 328
18. Impôts		- 17 478	- 12 575
19. Résultat net de l'exercice		38 511	29 092
Attribuable à :			
20. Résultat net part du groupe		38 511	29 092
21. Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Résultat net par action (€)	[38]	2,39	1,71
Résultat net dilué par action (€)	[38]	2,39	1,70

¹⁾ Le poste « Amortissement » se réfère uniquement à la dépréciation (éventuelle) du goodwill et à l'amortissement des actifs incorporels constatés dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition selon la norme IFRS 3.

²⁾ Le groupe Sartorius Stedim Biotech utilise l'EBITA (résultat opérationnel avant amortissement) comme indicateur clé pour la mesure de la performance et de la rentabilité du groupe.

État du résultat global

	2010 12 mois en milliers €	2009 12 mois en milliers €
Résultat net de l'exercice	38 511	29 092
Gains (pertes) nets sur couvertures de change	1 158	620
Gains (pertes) actuariels sur provisions pour retraite	- 2 016	- 575
Écarts de conversion	5 165	- 714
Investissement dans une entité étrangère	- 963	64
Impôts différés	532	- 37
Total des produits et charges directement en capitaux propres	3 876	- 642
Résultat global	42 387	28 450
Attribuable à :		
Part du groupe Sartorius Stedim Biotech	42 387	28 450
Participations ne donnant pas le contrôle	0	0

État de variation des capitaux propres

en milliers €	Capital social	Réserves	Réserves sur opérations de couverture	Réserves pour retraites	Réserves non distribuées	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Solde au 1^{er} jan. 2009	10 323	338 352	- 538	218	26 066	- 4 653	369 768	1 878	371 646
Résultat global	0	0	434	- 407	29 137	- 714	28 450	0	28 450
Stock options	30	458	0	0	0	0	488	0	488
Dividendes	0	0	0	0	- 5 077	0	- 5 077		- 5 077
Acquisition d'actions additionnelles dans le capital des filiales	0	0	0	0	- 458	0	- 458	- 1 878	- 2 336
Autres variations	0	0	0	0	28	0	28	0	28
Solde au 31 décembre 2009 1^{er} janvier 2010	10 353	338 810	- 104	- 189	49 696	- 5 367	393 199	0	393 199
Résultat global	0	0	811	- 1 497	37 837	5 236	42 387	0	42 387
Stock options	25	716	0	0	0	0	741	0	741
Dividendes	0	0	0	0	- 10 183	0	- 10 183	0	- 10 183
Acquisition d'actions additionnelles dans le capital des filiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Programme de rachats d'actions ¹⁾	0	- 61 327	0	0	0	0	- 61 327		- 61 327
Autres variations	0	0	0	- 14	265	0	251	0	251
Solde au 31 décembre 2010	10 378	278 199	707	- 1 700	77 615	- 131	365 068	0	365 068

¹⁾ Ce programme de rachat est présenté dans les notes annexes aux états financiers (Notes 10 et 20).

Tableau de flux de trésorerie

	Notes en annexe	2010 12 mois en milliers €	2009 12 mois en milliers €
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle			
Résultat net		38 511	29 092
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Charge d'impôt	[37]	17 477	12 575
Charges financières	[36]	3 905	6 943
Amortissement dépréciation des immobilisations		22 982	22 685
Augmentation diminution des provisions	[23 25]	191	- 361
Augmentation diminution des créances	[19]	- 7 611	4 532
Augmentation diminution des stocks et en-cours	[18]	- 2 589	13 909
Augmentation diminution des dettes	[26]	12 803	8 908
Impôts décaissés	[37]	- 12 911	- 6 428
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		72 759	91 855
Trésorerie liée aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'actifs financiers	[16]	- 10	- 420
Acquisitions d'immobilisations corporelles	[14 15]	- 12 346	- 10 841
Produits provenant de la cession d'immobilisations	[14 15]	1 397	1 776
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	[13]	- 4 339	- 4 913
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis par regroupement d'entreprises		0	- 291
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		- 15 298	- 14 689
Trésorerie provenant des opérations de financement			
Variation de capital		741	488
Intérêts reçus	[36]	431	316
Intérêts payés et autres charges financières	[36]	- 1 949	- 8 278
Paievements relatifs aux instruments financiers dérivés	[36]	0	- 151
Dividendes payés :			
- aux actionnaires de la société mère		- 10 183	- 5 077
- aux minoritaires des sociétés intégrées		0	0
Variation des participations ne donnant pas le contrôle		0	- 1 878
Programme de rachats d'actions	[20]	- 61 327	0
Remboursements d'emprunts	[24 26]	- 10 212	- 20 813
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		- 82 499	- 35 393
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		- 25 039	41 773
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		54 849	13 222
Incidences des variations de cours des devises		- 150	- 146
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		29 661	54 849
Endettement financier brut		132 418	142 492
Endettement financier net		102 758	87 643

Notes annexes aux états financiers

1. Présentation du groupe

Sartorius Stedim Biotech est l'un des principaux fournisseurs d'équipements et de services de pointe destinés aux processus de développement, d'assurance qualité et de production dans l'industrie pharmaceutique. Avec des solutions intégrées dans les domaines de la fermentation, de la filtration, de la purification, du stockage des fluides ainsi que des technologies de laboratoire, Sartorius Stedim Biotech aide l'industrie biopharmaceutique dans le monde entier à développer et fabriquer des médicaments biotechnologiques avec rapidité et rentabilité. Avec une forte concentration sur les technologies à usage unique novatrices et les services créateurs de plus-values, Sartorius Stedim Biotech est au cœur de la mutation technologique fulgurante de son secteur. Fortement ancrée dans la communauté scientifique et étroitement liée à ses clients et ses partenaires technologiques, l'entreprise transforme la science en solutions efficaces conformément à sa philosophie « Turning science into solutions ».

Sartorius Stedim Biotech S.A. est cotée sur Euronext Paris (code ISIN : FR 0000053266) et a son siège social à Aubagne en France.

2. Règles et méthodes comptables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes internationales, les états financiers consolidés du groupe Sartorius Stedim Biotech pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 sont préparés en conformité avec les normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2010 et disponibles sur le site :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Au 31 décembre 2010, les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB, à l'exception du carve-out d'IAS 39 et des textes en cours d'adoption, ce qui est sans effet sur les comptes du groupe. Par conséquent, les états financiers consolidés du groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS, telles que publiées par l'IASB.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 3 mars 2011.

Les principes comptables retenus par le groupe sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, à l'exception des nouvelles normes et interprétations suivantes d'application obligatoire pour les comptes clos au 31 décembre 2010 :

- IFRS 3 (Révisée en 2008) - Regroupements d'entreprises
 - IAS 27 (Révisée en 2008) - États financiers consolidés et individuels
 - Amendements d'IAS 39 - Instruments financiers : comptabilisation et évaluation : Éléments éligibles à la couverture
 - Amendement d'IFRS 2 - Transactions intra-groupes dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie
 - Amendements d'IFRS 5 résultant de l'amélioration des IFRS publiée en mai 2008
 - Amélioration des IFRS (avril 2009)
 - IFRIC 12 - Accords de concessions de services publics
 - IFRIC 15 - Accords de construction de biens immobiliers
 - IFRIC 16 - Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger
 - IFRIC 17 - Distributions en nature aux propriétaires
 - IFRIC 18 - Transferts d'actifs provenant de clients.
- S'agissant des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2010, le groupe Sartorius Stedim Biotech a décidé de ne pas appliquer par anticipation :
- Amendement d'IAS 32 - Classement des émissions de droits
 - IAS 24 révisée - Information relative aux parties liées

- IFRIC 19 - Relative à l'extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres
- IFRIC 14 - Relatif aux paiements anticipés des exigences de financement minimal.

En outre, le groupe n'applique pas les textes suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2010 :

- IFRS 9 - Instruments financiers
- Amendements à IFRS 7 - Transferts d'actifs financiers
- Amendements à IAS 12 - Recouvrement des actifs sous-jacents
- Améliorations des IFRS (mai 2010).

Le processus de détermination par le groupe Sartorius Stedim Biotech des impacts potentiels de ces textes sur les comptes consolidés du groupe est en cours. Le groupe Sartorius Stedim Biotech n'anticipe pas, à ce stade de l'analyse, d'impact significatif sur ses comptes consolidés. D'une manière générale, la première application des normes, interprétations et amendements est effective sur le reporting de la période concernée.

3. Méthodes comptables | Hypothèses et estimations

Lors de la préparation des états financiers consolidés, la direction a recours à des estimations et hypothèses fondées sur leurs meilleures connaissances de la situation actuelle et future à un instant donné. Toutefois, les résultats pourraient être différents des estimations et hypothèses retenues. Ces hypothèses et estimations sont révisées régulièrement et les incidences de toute modification sont immédiatement comptabilisées en produit | (charge) sur la période.

Par ailleurs, la direction du groupe exerce son jugement pour définir le traitement comptable de certaines transactions lorsque les normes et interprétations en vigueur ne traitent pas de manière précise les problèmes comptables concernées.

Les principaux sujets faisant l'objet d'hypothèses et estimations sont :

- IAS 12 : Impôts : un impôt différé actif doit être enregistré pour toutes différences temporaires ou déficits reportables à condition que l'imposition future permette d'imputer ces différences temporaires et ces déficits reportables. Par conséquent, l'application d'IAS 12 fait appel des jugements et des estimations en matière de projection de résultats taxables pour les entités concernées. Ces principales estimations sont expliquées dans la note 17.
- IAS 19 : Avantages du personnel : l'évaluation des provisions pour indemnités de départ à la retraite repose sur des hypothèses incluant l'évolution future des salaires et le taux d'actualisation. Ces principales estimations sont expliquées dans la note 22.
- IAS 36 : Dépréciation d'actifs : un test de dépréciation doit être effectué dès lors que certains événements conduisent à penser qu'un actif devrait être déprécié. Dans ce cas, la valeur nette comptable de l'actif doit être comparée avec sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur réalisable nette et la valeur d'utilité. Le calcul de la valeur d'utilité prend en considération les projections de flux de trésorerie faites sur la base des informations disponibles à la date de clôture du bilan. Ce calcul inclut des hypothèses portant sur les projections de chiffre d'affaires et sur les coûts de développement. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur recouvrable, une dépréciation est enregistrée. Ces principales estimations sont expliquées dans les notes 13 et 14.
- IAS 37 : Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels : des provisions sont comptabilisées lorsque des engagements juridiques ou autre existent à la date de clôture. Pour déterminer le montant de ces engagements, certaines évaluations et hypothèses doivent être appliquées, dont l'évaluation de la probabilité du risque et le montant des coûts considérés. En outre, il doit être procédé au calcul de la valeur actuelle de ces montants par l'application d'un taux d'intérêt estimé. Ces principales estimations sont expliquées dans les notes 23 et 25.
- IAS 38 : Immobilisations incorporelles : la capitalisation des immobilisations incorporelles développées en interne fait également appel à certaines estimations ; par exemple l'évaluation de la faisabilité d'un projet de développement, les perspectives commerciales attendues et la détermination des durées d'utilisation. Ces principales estimations sont expliquées dans la note 13.

4. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie présente les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, aux activités d'investissement et aux activités de financement.

Ainsi, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont calculés selon la méthode indirecte, c'est-à-dire que les charges sans incidence sur la trésorerie sont ajoutées au résultat alors que les produits sans incidence sur la trésorerie sont soustraits. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont constitués essentiellement du remboursement d'emprunts.

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend toutes les disponibilités, c'est-à-dire la caisse et la trésorerie en banque. L'endettement financier brut comprend l'ensemble des dettes dues aux établissements financiers, l'endettement financier net correspond au montant de l'endettement financier brut diminué du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

5. Secteurs opérationnels

Selon la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », applicable au 1^{er} janvier 2009, la présentation des secteurs opérationnels doit être basée sur une « approche management », c'est-à-dire que la détermination des secteurs opérationnels s'appuie sur les structures internes de gouvernance et de reporting financier de l'entité. Un secteur opérationnel à présenter est donc une composante d'une entité qui se livre à des activités économiques à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges, dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité (= le Comité exécutif du Conseil d'administration) en vue de prendre des décisions en matière d'affectation de ressources au secteur et d'évaluation des performances et pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles. La structure du management et le système de reporting financier interne au sein de Sartorius Stedim Biotech sont basés sur une approche en tant que « Fournisseur de solutions intégrées » pour nos clients. En conséquence, l'identification des secteurs opérationnels à présenter demeure sans changement en comparaison à la norme IAS 14 : le secteur opérationnel à présenter au sein de Sartorius Stedim Biotech est l'activité « Biopharma ».

L'indicateur EBITA (résultat opérationnel avant « amortissement ») est l'indicateur clé utilisé en interne pour mesurer le résultat du secteur opérationnel (cf. Note 10). Par conséquent, les impôts et les produits et charges financiers ne sont pas inclus dans la mesure du résultat (profit ou perte) du secteur opérationnel. Les principes de comptabilité et d'évaluation pour le secteur opérationnel correspondent aux principes comptables généraux appliqués par le groupe. Les éléments passifs du secteur opérationnel ne sont pas fournis régulièrement au principal décideur opérationnel de l'entité. C'est pourquoi, aucune information n'est communiquée à ce sujet en matière d'information sectorielle.

Les indicateurs EBIT et EBITDA sont présentés en note 11.

Information sectorielle par activité

en milliers €	Biopharma			Actifs et passifs non affectés			Groupe		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Prise de commandes	442 568	409 928	8 %				442 568	409 928	8 %
Chiffre d'affaires	432 949	401 231	8 %				432 949	401 231	8 %
En % du total	100,0 %	100,0 %					100,0 %	100,0 %	
EBITDA	82 877	71 295	16 %				82 877	71 295	16 %
En % du chiffre d'affaires	19,1 %	17,8 %					19,1 %	17,8 %	
Dotation aux amortissements et aux provisions	15 865	15 652	1 %				15 865	15 652	1 %
EBITA	67 012	55 643	20 %				67 012	55 643	20 %
En % du chiffre d'affaires	15,5 %	13,9 %					15,5 %	13,9 %	
Amortissements	7 117	7 033					7 117	7 033	1 %
EBIT	59 894	48 611	23 %				59 894	48 611	23 %
En % du chiffre d'affaires	13,8 %	12,1 %					13,8 %	12,1 %	
Actifs par segments	611 430	599 643	2 %	44 905	68 214	- 34 %	656 335	667 857	- 2 %
Passifs par segments	106 859	86 118	24 %	184 408	188 541	- 2 %	291 267	274 659	6 %
Investissements	16 686	15 746	6 %				16 686	15 746	6 %
En % du chiffre d'affaires	3,9 %	3,9 %					3,9 %	3,9 %	
Frais de recherche et développement	27 824	24 493	14 %				27 824	24 493	14 %
Effectifs au 31 déc.	2 581	2 381	8 %				2 581	2 381	8 %

6. Informations complémentaires par région

En complément de l'information sectorielle prévue par la norme IFRS 8, le tableau ci-dessous présente une information complémentaire par zone géographique. La zone « Europe » comprend les marchés relatifs à l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est. La zone « Amérique du Nord » comprend les marchés américain et canadien. Le Japon, la Chine, l'Australie et l'Inde ainsi

que d'autres pays composent la zone « Asie | Pacifique ». La zone « Autres marchés » comprend principalement l'Amérique Latine et l'Afrique. Les chiffres clés relatifs aux zones géographiques font référence à la localisation de la société, à l'exception du chiffre d'affaires qui est également présenté selon la localisation des clients.

Informations complémentaires par région

en milliers €	Europe			Amérique du Nord		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Chiffre d'affaires						
Selon la localisation des clients	226 276	233 401	- 3 %	114 313	97 088	18 %
En % du total	52,3 %	58,2 %		26,4 %	24,2 %	
Selon la localisation de la société	272 404	273 066	0 %	114 032	96 615	18 %
EBITDA	62 002	55 960	11 %	13 140	9 532	38 %
En % du chiffre d'affaires	22,8 %	20,5 %		11,5 %	9,9 %	
EBITA	48 557	42 213	15 %	11 608	8 206	41 %
En % du chiffre d'affaires	17,8 %	15,5 %		10,2 %	8,5 %	
Amortissements	6 933	6 857	1 %	184	176	5 %
Investissements	13 623	11 337	20 %	1 310	1 749	- 25 %
En % du chiffre d'affaires	5,0 %	4,2 %		1,1 %	1,8 %	
Effectifs au 31 déc.	1 684	1 621	4 %	405	349	16 %

2010	Asie		2010	Autres marchés		2010	Actifs et passifs non affectés		2010	Groupe	
	2009	Variation		2009	Variation		2009	Variation		2009	Variation
74 565	55 228	35 %	17 795	15 514	15 %				432 949	401 231	8 %
17,2 %	13,8 %		4,1 %	0,0					100,0 %	100,0 %	
46 513	31 551	47 %	0,0 %	0,0 %					432 949	401 231	8 %
6 587	4 899	34 %	1 148	904	27 %				82 877	71 295	16 %
14,2 %	15,5 %		--	--					19,1 %	17,8 %	
5 942	4 560	30 %	905	664	36 %				67 012	55 643	20 %
12,8 %	14,5 %								15,5 %	13,9 %	
0	0		0	0					7 117	7 033	1 %
1 674	2 625	-36 %	79	35	126 %				16 686	15 746	6 %
3,6 %	8,3 %		--	--					3,9 %	3,9 %	
395	321	23 %	97	90	8 %				2 581	2 381	8 %

7. Principes et méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés et individuels du groupe Sartorius Stedim Biotech comprennent les états financiers annuels de toutes les sociétés qui sont contrôlées directement ou indirectement par Sartorius Stedim Biotech S.A. Au regard d'IAS 27, « Etats financiers consolidés et individuels », l'entité est sous contrôle si Sartorius Stedim Biotech S.A. ou ses filiales ont le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Ces entreprises sont intégrées dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle Sartorius Stedim Biotech S.A. ou ses filiales en ont pris le contrôle. Elles ne sont plus prises en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré à l'extérieur du groupe.

Les filiales sont consolidées sur la base de leurs états financiers annuels pour la même période de reporting que la société mère, en utilisant des méthodes de comptabilisation et d'évaluation homogènes avec celles retenues pour les comptes consolidés.

Les créances et dettes entre sociétés consolidées sont éliminées et les amortissements ou provisions intra-groupe sont annulés. Les produits et charges intra-groupe sont entièrement éliminés.

8. Périmètre de consolidation

Les états financiers 2010 des filiales suivantes :

- Sartorius Stedim Hongrie,
- Sartorius Stedim Pologne,

n'ont pas été intégrés dans le périmètre des sociétés consolidées, en raison du caractère non significatif de leurs montants.

Les deux entités suisses Sartorius Stedim Switzerland GmbH et Integrated Biosystems Sàrl ont fusionné avec la société suisse Wave Biotech AG au cours de l'exercice 2010. La nouvelle entité fusionnée a pris le nom de Sartorius Stedim Switzerland AG.

Les états financiers des sociétés indiquées ci-dessous ont été consolidés par intégration globale dans les états financiers du groupe :

	Quote-part du capital détenu
Europe	
Sartorius Stedim Biotech S.A., Aubagne, France	Société mère
Sartorius Stedim Austria GmbH, Vienne, Autriche	100
Sartorius Stedim Belgium N.V., Vilvoorde, Belgique	100
Sartorius Stedim Nordic A/S, Taastrup, Danemark	100
Sartorius Stedim Biotech GmbH, Goettingen, Allemagne	100
Sartorius Stedim Plastics GmbH, Goettingen, Allemagne	100
Sartorius Stedim Systems GmbH, Melsungen, Allemagne	100
Sartorius Stedim France S.A.S., Aubagne, France	100
Sartorius Stedim Aseptics S.A., Lourdes, France	100
Sartorius Stedim U.K. Ltd., Epsom, Royaume-Uni	100
Sartorius Stedim Lab Ltd., Louth, Royaume-Uni	100
Sartorius Stedim Italy S.p.A., Florence, Italie	100
Sartorius Stedim Netherlands B.V., Nieuwegein, Pays-Bas	100
Sartorius Stedim Switzerland AG, Tagelswangen, Suisse	100
Sartorius Stedim Spain S.A., Madrid, Espagne	100
Amérique du Nord	
Sartorius Stedim North America Inc., New York, États-Unis	100
Sartorius Stedim SUS Inc., Concord, Californie, États-Unis	100
Sartorius Stedim Filters Inc., Yauco, Porto Rico	100
Asie Pacifique	
Sartorius Stedim Australia Pty. Ltd., East Oakleigh, Australie	100
Sartorius Stedim India Pvt. Ltd., Bangalore, Inde	100
Sartorius Stedim Japan K.K., Tokyo, Japon	100
Sartorius Stedim Malaysia Sdn. Bhd., Kuala Lumpur, Malaisie	100
Sartorius Stedim Singapore Pte. Ltd., Singapour	100
Sartorius Stedim Biotech (Beijing) Co. Ltd, Chine	100
Autres marchés	
Sartorius Stedim SUS SARL, M'hamdia, Tunisie	99,9

Aucune société en joint-venture n'est incluse dans le périmètre de consolidation.

9. Regroupement d'entreprises

Le groupe applique la norme IFRS 3 révisée pour les regroupements intervenus à compter du 1^{er} janvier 2010.

Les regroupements d'entreprise sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, les passifs et les passifs éventuels acquis par le groupe sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du regroupement d'entreprise. Le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de prise de contrôle. Dans le cadre de regroupement d'entreprises en une seule opération, la part des participations ne donnant pas le contrôle est évaluée pour leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs acquis, ou

pour leur juste valeur, ce choix pouvant être fait par le groupe à chaque regroupement d'entreprises.

Les frais directement liés aux regroupements d'entreprises sont comptabilisés dans le résultat de la période.

Aucun regroupement d'entreprises n'a eu lieu au cours de l'exercice 2010.

10. Parties liées

Sartorius AG est l'actionnaire majoritaire de Sartorius Stedim Biotech S.A. Elle détient directement ou indirectement (via VL Finance, filiale détenue à 100 %) 67,1 % des actions en tenant compte des actions auto-détenues - 74,5 % en excluant les actions auto-détenues - et 76,9 % des droits de vote.

Les transactions entre Sartorius Stedim Biotech S.A. et ses filiales (présentées en note 8) ont été éliminées lors de la consolidation et ne sont pas mentionnées dans la présente note. Des détails sur les transactions entre le groupe et les autres parties liées, principalement avec les sociétés appartenant à la division Mechatronics du groupe Sartorius, sont mentionnés ci-dessous.

Plusieurs contrats de service et de sous-location ont été signés entre les sociétés du groupe Sartorius (division Mechatronics) et celles du groupe Sartorius Stedim Biotech. Ces nombreuses refacturations sont la conséquence du « carve-out » de l'activité Biotechnologie au 1^{er} avril 2007. En effet, certaines fonctions dites support sont restées sous la responsabilité de l'une des sociétés (Biotech ou Mechatronics) et les affectations analytiques des coûts ont été remplacées par des contrats de service et de sous-location souscrits de manière indépendante.

Ces contrats comprennent un sous-bail pour l'espace de bureau et les fonctions administratives centrales comme la comptabilité et le contrôle de gestion, la gestion des ressources humaines et l'informatique. À ce titre, les sociétés en question refacturent les loyers, les salaires et charges sociales et plus généralement des frais généraux (honoraires, conseils et prestations) exercés dans le cadre de cette activité, majorés d'une rémunération proportionnelle.

Le contrat le plus important a été passé entre Sartorius Stedim Biotech GmbH Allemagne et Sartorius Corporate Administration GmbH Allemagne, filiale à 100 % de Sartorius AG. Cette société fournit de manière indépendante l'ensemble des fonctions de services et d'administration centrales à Sartorius Stedim Biotech GmbH ainsi qu'à Sartorius AG. En 2010, elle a fourni pour 11,5 millions d'euros de services à la société Sartorius Stedim Biotech GmbH (11,6 millions d'euros en 2009). Ces services couvrent principalement des fonctions administratives (comptabilité et contrôle de gestion, affaires juridiques, gestion des ressources humaines et informatique) ainsi que le marketing d'entreprise et les relations publiques, la maintenance centrale et l'infogérance. À ce titre, Sartorius Corporate Administration GmbH refacture les loyers, les salaires et charges sociales et plus généralement des frais généraux (honoraires, conseils et prestations) exercés dans le cadre de cette activité, majorés d'une rémunération proportionnelle.

Pendant l'année 2010, le groupe a poursuivi les relations suivantes avec des parties liées (division Mechatronics du groupe Sartorius) :

	Chiffre d'affaires 2010 en milliers €	Achats 2010 en milliers €	Créances clients au 31 déc. 2010 en milliers €	Dettes fournisseurs au 31 déc. 2010 en milliers €
Sociétés de la Division Mechatronics du groupe Sartorius	7 223	6 091	3 483	5 464
	Chiffre d'affaires 2009 en milliers €	Achats 2009 en milliers €	Créances clients au 31 déc. 2009 en milliers €	Dettes fournisseurs au 31 déc. 2009 en milliers €
Sociétés de la Division Mechatronics du groupe Sartorius	5 741	4 961	5 048	3 527

Dans le cadre des accords de service décrits précédemment, les sociétés du groupe ont fourni pour 0,6 million d'euros de services administratifs à des parties liées faisant partie du groupe Sartorius et ont consommé 14,2 millions d'euros en 2010 en paiement de services reçus (respectivement 0,6 millions d'euros et 14,0 millions d'euros en 2009).

Rémunération des dirigeants :

En 2009 et en 2010, les membres de la direction ont perçu les rémunérations suivantes :

	Avantages à court terme en millier €	Avantages postérieurs à l'emploi en millier €	Autres avantages à long terme en millier €	Indemnités de fin de contrat de travail en millier €	Paiements en actions ²⁾ en millier €
2010 ¹⁾	2 340	562	0	0	326
2009 ¹⁾	1 804	31	0	0	300

¹⁾ Joachim Kreuzburg et Reinhard Vogt reçoivent leurs salaires de Sartorius AG au titre de leurs responsabilités dans l'ensemble du groupe Sartorius, y compris Sartorius Mechatronics. Leurs rémunérations sont fixées annuellement par le Comité présidentiel du Conseil de surveillance de Sartorius AG.

²⁾ Ce montant comprend la valeur actuelle du « phantom stock plan ». Cet élément de rémunération dépend de l'évolution du cours de l'action Sartorius pendant au moins quatre ans (anciennement trois ans) et est payable seulement si ce cours dépasse un montant minimum défini au préalable ou l'évolution d'un indice comparatif. Le principe d'utilisation de cet élément de rémunération – qui est conçu pour avoir un effet incitatif à long terme – reste sujet à risque (selon les codes de gouvernance d'entreprise français et allemand).

Programme de rachats d'actions :

L'Assemblée générale du 19 avril 2010 a autorisé la société Sartorius Stedim Biotech S.A. à mettre en place un programme de rachat de ses propres actions pour une période maximale de 18 mois, soit jusqu'au 19 octobre 2011.

Les transactions suivantes entre parties liées ont été enregistrées au cours de l'année 2010 :

	Nombre d'actions	Prix unitaire	Montant en €
Bernard Lemaître	250 000	37,50	9 375 000
Sartorius AG	449 719	37,50	16 864 463
Sartorius AG	449 053	35,01	15 721 346
VL Finance SAS	370 000	34,32	12 698 400
Total	1 518 772		54 659 208

11. Définitions des principaux agrégats et présentation du bilan et du compte de résultat

Le groupe Sartorius Stedim Biotech utilise l'agrégat EBITA (résultat opérationnel avant « amortissement ») comme indicateur clé pour la mesure de la performance et de la rentabilité du groupe Sartorius Stedim Biotech. Le terme « Amortissement » fait référence à la dépréciation éventuelle du goodwill et à l'amortissement des actifs incorporels constatés dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition conformément à la norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises.

Ainsi, l'EBITA inclut des amortissements et dépréciations de toutes les immobilisations incorporelles et corporelles est un indicateur pertinent permettant de mesurer la performance opérationnelle du groupe Sartorius Stedim Biotech.

L'indicateur EBITDA utilisé dans l'information sectorielle correspond au résultat avant intérêts, impôts, dotations aux amortissements et provisions. Comparé à l'EBITA, l'EBITDA exclut également les dotations aux amortissements des actifs corporels et incorporels « classiques ».

L'indicateur EBIT utilisé dans le compte de résultat et dans l'information sectorielle correspond au résultat opérationnel.

Pour plus de clarté dans la présentation des états financiers, nous avons regroupé certaines rubriques dans le bilan et le compte de résultat et nous les avons décrites séparément dans les notes annexes. Des changements de présentation ou des reclassifications sont effectués lorsqu'ils permettent de fournir des informations fiables et plus pertinentes pour les utilisateurs des états financiers et si la présentation modifiée est susceptible de perdurer, de manière à ne pas affecter la comparabilité. Lorsque de tels changements de présentation sont réalisés et que leurs impacts sur les états financiers sont jugés significatifs, les informations comparatives sont également modifiées.

12. Écarts de conversion

Les comptes consolidés du groupe Sartorius Stedim Biotech ont été établis en milliers d'euros. Dans les comptes annuels de chaque société, les opérations en monnaies étrangères ont été converties au taux de change applicable à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère ont été convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains et pertes de change ont été constatés directement dans le poste « Autres produits et charges d'exploitation ».

Les comptes annuels des filiales établis en monnaies étrangères ont été convertis conformément à la norme IAS 21, Effet des variations des cours des monnaies étrangères, conformément au concept de monnaie fonctionnelle. Les filiales étrangères ont été traitées comme des sous-divisions indépendantes du groupe Sartorius Stedim Biotech. Les postes du bilan ont été convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les postes de produits et charges ont été convertis aux taux moyens. Tout écart de conversion résultant de l'utilisation de taux de change différents pour les postes du bilan et du compte de résultat est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Pour certains emprunts à long-terme, le groupe applique le principe de « Couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger ». Les écarts de conversion résultant de ces emprunts sont comptabilisés directement dans les capitaux propres selon la norme IAS 39.102.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion monétaire :

	Taux de change à la date de clôture		Taux de change moyens	
	2010	2009	2010	2009
USD	1,33800	1,44050	1,32657	1,39405
GBP	0,86250	0,89000	0,85790	0,89136
AUD	1,31680	1,60040	1,44290	1,77501
JPY	108,80000	133,06000	116,26929	130,23913
INR	59,82760	67,00340	60,64245	67,35752
CHF	1,25300	1,48400	1,38080	1,51021
SGD	1,71620	2,01850	1,80718	2,02338
MYR	4,12680	4,93000	4,27069	4,90456
TND	1,92680	1,89920	1,89747	1,87617
CNY	8,82050	9,82990	8,98047	9,22590
DKK	7,45400	7,44200	7,44743	7,44643

Notes relatives aux postes de bilan

Actifs non courants

13. Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Goodwill

	Goodwill en milliers €
Valeurs brutes au 1 ^{er} janv. 2009	250 269
Écarts de conversion	0
Variation de périmètre	8
Investissements	0
Cessions	0
Transfert de compte à compte	0
Valeurs brutes au 31 déc. 2009	250 277
Cumul des dépréciat. amortiss. au 1 ^{er} janv. 2009	0
Écarts de conversion	0
Dépréciations amortissements	0
Reprises sur cessions	0
Transfert de compte à compte	0
Cumul des dépréciations au 31 déc. 2009	0
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2009	250 277
	Goodwill en milliers €
Valeurs brutes au 1 ^{er} janv. 2010	250 277
Écarts de conversion	0
Variation de périmètre	0
Investissements	0
Cessions	0
Transfert de compte à compte	0
Valeurs brutes au 31 déc. 2010	250 277
Cumul des dépréciat. amortiss. au 1 ^{er} janv. 2010	0
Écarts de conversion	0
Dépréciations amortissements	0
Reprises sur cessions	0
Transfert de compte à compte	0
Cumul des dépréciat. amortiss. au 31 déc. 2010	0
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2010	250 277

Le poste goodwill (250 277 milliers d'euros) correspond au montant résiduel provenant des regroupements d'entreprises. Conformément à la norme IFRS 3 révisée, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises n'est pas amorti, et doit être soumis à un « impairment test » au moins une fois par an et dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Dans le cadre de l'« impairment test », le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (U.G.T.) susceptibles de bénéficier des synergies liées au regroupement d'entreprises. L'U.G.T. représente le plus petit niveau bénéficiant d'une gestion interne autonome et ne peut pas être plus importante qu'un secteur opérationnel, au sens de l'information sectorielle. Dans le cadre du rapprochement de la branche Biotechnologie du groupe Sartorius avec l'ancien groupe Stedim, le groupe Sartorius Stedim Biotech nouvellement créé a pour stratégie d'être un fournisseur de solutions innovantes pour ses clients. En raison des interdépendances de ce marché, le plus petit niveau auquel puisse être affecté le goodwill est le segment Biopharma. Le goodwill a donc été affecté en totalité à cette U.G.T.

Comme pour l'exercice 2009, le test de dépréciation réalisé pour l'exercice 2010 évalue la valeur recouvrable sur la base de la valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie (segment Biopharma). Nos prévisions de trésorerie prennent en compte les résultats passés et sont généralement basées sur les budgets approuvés par la direction sur une période de trois à cinq ans. Le groupe a retenu pour 2010 les hypothèses suivantes, à savoir un taux d'actualisation de 7,5 % et un taux de croissance à l'infini de 3 % pour les années après 2015. Ce dernier taux provient des attentes du marché qui prévoient des taux de croissance significatifs pour le marché biopharmaceutique visé. Le principal vecteur de la croissance pour le groupe Sartorius Stedim Biotech sera, notamment, le transfert progressif de produits multi-utilisation vers l'utilisation de produits à usage unique (par exemple des filtres et des poches) pour les industries biopharmaceutiques.

Pour l'exercice 2010, nos calculs n'ont pas montré de perte de valeur. En conséquence, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur la période.

Différentes analyses de sensibilité basées sur des scénarios avec différentes estimations pour le taux d'actualisation (+ 8,06 % par rapport aux hypothèses définies ci-dessus) et le taux de croissance à l'infini (- 18,15 % par rapport aux hypothèses définies ci-dessus), conduiraient à déterminer une valeur récupérable équivalente à la valeur nette comptable.

Immobilisations incorporelles

	Concessions, droits propriété indus. et droits similaires, licences, etc. en milliers €	Marque en milliers €	Relation clients en milliers €	Coûts de développement capitalisés en milliers €	Acomptes en milliers €	Total en milliers €
Valeurs brutes au 1 ^{er} janv. 2009	24 898	10 779	81 351	16 856	148	134 032
Écarts de conversion	20	0	3	4	0	27
Variation de périmètre	-99	0	0	-81	0	-180
Investissements	887	0	0	4 018	0	4 905
Cessions	-516	0	0	0	0	-516
Transfert de compte à compte	348	0	-87	0	-148	113
Valeurs brutes au 31 déc. 2009	25 538	10 779	81 267	20 797	0	138 381
Cumul des dépréciat. amortiss. au 1 ^{er} janv. 2009	-6 450	0	-8 275	-6 676	4	-21 397
Écarts de conversion	-21	0	-23	-1	0	-45
Dépréciations amortissements	-2 566	0	-5 437	-2 362	0	-10 365
Reprises sur cessions	220	0	0	0	0	220
Transfert de compte à compte	-214	0	14	0	-4	-204
Cumul des amortissements au 31 déc. 2009	- 9 031	0	- 13 721	- 9 039	0	- 31 791
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2009	16 507	10 779	67 546	11 758	0	106 590

	Concessions, droits propriété indus. et droits similaires, licences, etc. en milliers €	Marque en milliers €	Relation clients en milliers €	Coûts de développement capitalisés en milliers €	Acomptes en milliers €	Total en milliers €
Valeurs brutes au 1 ^{er} janv. 2010	25 538	10 779	81 267	20 797	0	138 381
Écarts de conversion	1 648	0	52	367	0	2 067
Variation de périmètre	0	0	0	0	0	0
Investissements	327	0	0	3 900	112	4 339
Cessions	-181	0	0	-648	0	-829
Transfert de compte à compte	21	0	0	-93	0	-72
Valeurs brutes au 31 déc. 2010	27 353	10 779	81 319	24 323	112	143 886
Cumul des dépréciat. amortiss. au 1 ^{er} janv. 2010	-9 031	0	-13 721	-9 039	0	-31 791
Écarts de conversion	-292	0	-6	-7	0	-305
Dépréciations amortissements	-2 413	0	-5 489	-2 368	0	-10 270
Reprises sur cessions	181	0	0	294	0	475
Transfert de compte à compte	-21	0	0	93	0	72
Cumul des dépréciat. amortiss. au 31 déc. 2010	- 11 576	0	- 19 216	- 11 027	0	- 41 819
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2010	15 777	10 779	62 103	13 296	112	102 067

Les immobilisations incorporelles acquises sont constatées à leur coût diminué du cumul des dotations aux amortissements (calculés selon la méthode linéaire) et d'éventuelles pertes de valeur. La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle est la période pendant laquelle elle contribue directement ou indirectement aux flux de trésorerie d'une entité.

La marque est considérée comme ayant une durée d'utilité indéterminée et n'est donc pas amortie. Il n'y a pas de limite finie sur la durée pendant laquelle la marque générera des flux de trésorerie pour le groupe.

En raison de l'intégration de la marque Stedim dans la marque Sartorius Stedim Biotech, une mesure séparée des flux de trésorerie n'est pas possible. Par conséquent aucun « impairment test » individualisé n'a été effectué en 2010, la recouvrabilité relative à la marque a été mesurée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (U.G.T.) : segment Biopharma.

Les coûts encourus au titre du développement de nouveaux produits sont activés en tant qu'immobilisations incorporelles générées en interne si les critères suivants sont réunis :

- La faisabilité technique de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente.
- L'intention d'achever cet actif incorporel.
- La capacité à utiliser ou vendre cet actif incorporel.
- La probabilité que l'immobilisation générée en interne pourra générer des avantages économiques futurs.
- L'existence de ressources disponibles (techniques et financières) pour achever le développement ou vendre l'actif incorporel.
- La capacité à évaluer de façon fiable les dépenses engagées au titre du projet de développement.

Au cours de l'exercice 2010, un total de 3 900 milliers d'euros en coûts de développement a été comptabilisé en immobilisations (4 018 milliers d'euros en 2009). Les coûts de développement activés ont couvert principalement les coûts alloués aux personnels participant aux efforts de recherche et développement, aux matières premières et fournitures, aux services externes et aux charges directement imputables. Les immobilisations incorporelles générées en interne ont été amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité qui, en général, ne dépasse pas quatre années.

Si une immobilisation incorporelle générée en interne ne peut pas être reconnue, les coûts de développement sont inclus dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont encourus. Les coûts des activités de recherche sont comptabilisés directement en charge sur l'exercice concerné.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est basé sur les périodes de durée d'utilité suivantes :

Logiciel	2 à 5 ans
Relations client et technologies	5 à 15 ans
Marque	n.a.

14. Immobilisations Corporelles

	Terrains, constructions et agencements des constructions en milliers €	Installations techniques, matériels et outillages en milliers €	Autres immobilisations corporelles en milliers €	Immobilisations encours en milliers €	Total en milliers €
Valeurs brutes au 1 ^{er} janv. 2009	92 742	59 121	41 501	3 403	196 767
Écarts de conversion	- 143	- 159	- 45	21	- 326
Investissements	718	2 804	4 768	2 551	10 841
Cessions	- 65	- 3 097	- 6 604	- 331	- 10 097
Transferts de compte à compte	- 459	559	2 558	- 2 357	301
Variation de périmètre	25	70	32	0	127
Valeurs brutes au 31 déc. 2009	92 818	59 298	42 210	3 287	197 613
Cumul des amortissements au 1 ^{er} janv. 2009	- 21 089	- 36 311	- 26 069	- 1	- 83 470
Écarts de conversion	81	127	38	0	246
Amortissements	- 3 307	- 4 756	- 4 150	0	- 12 213
Reprises sur cessions	51	2 835	5 740	1	8 627
Transferts de compte à compte	1	643	- 652	0	- 8
Variation périmètre	0	0	0	0	0
Cumul des amortissements au 31 déc. 2009	- 24 263	- 37 462	- 25 093	0	- 86 818
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2009	68 555	21 836	17 117	3 287	110 795

	Terrains, constructions et agencements des constructions en milliers €	Installations techniques, matériels et outillages en milliers €	Autres immobilisations corporelles en milliers €	Immobilisations encours en milliers €	Total en milliers €
Valeurs brutes au 1 ^{er} janv. 2010	92 818	59 298	42 210	3 287	197 613
Écarts de conversion	626	1 013	649	314	2 602
Investissements	324	3 170	4 245	4 607	12 346
Cessions	- 4	- 940	- 1 133	- 32	- 2 109
Transferts de compte à compte	4 150	1 231	606	- 4 402	1 585
Variation de périmètre	0	0	0	0	0
Valeurs brutes au 31 déc. 2010	97 914	63 772	46 577	3 774	212 037
Cumul des amortissements au 1 ^{er} janv. 2010	- 24 263	- 37 462	- 25 093	0	- 86 818
Écarts de conversion	- 211	- 643	- 395	0	- 1 249
Amortissements	- 3 450	- 4 273	- 4 715	0	- 12 438
Reprises sur cessions	0	266	886	0	1 152
Transferts de compte à compte	- 23	- 376	- 2	0	- 401
Variation périmètre	0	0	0	0	0
Cumul des amortissements au 31 déc. 2010	- 27 947	- 42 488	- 29 319	0	- 99 754
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2010	69 967	21 284	17 258	3 774	112 283

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et, le cas échéant, sont amorties selon leur durée de vie estimée. La méthode linéaire est appliquée pour l'amortissement comptabilisé dans les comptes consolidés.

Les intérêts d'emprunts sont capitalisés au regard d'IAS 23 (révisée). En 2010, aucun montant d'intérêt d'emprunt n'a été capitalisé.

L'amortissement des immobilisations est calculé sur les périodes d'utilité suivantes :

Constructions	15 à 50 ans
Machines	5 à 15 ans
Équipement atelier et matériel de bureau	3 à 13 ans

Dépréciation d'actifs

Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles (autres que goodwill et marques) et corporelles sont examinées dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, en application de la norme IAS 36, Dépréciation d'actifs. En cas d'indice de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif est évaluée. La valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (U.G.T.) correspond à la plus haute valeur entre la valeur recouvrable (diminuée des coûts pour vendre l'actif ou l'unité génératrice de trésorerie) et la valeur d'usage. S'il s'avère impossible d'évaluer la valeur recouvrable de l'actif en question, la valeur recouvrable de son unité génératrice de trésorerie est évaluée.

Si la valeur recouvrable évaluée d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) devient inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur recouvrable, en comptabilisant une dépréciation.

Si les causes de la perte de valeur d'un actif disparaissent, la valeur comptable de l'actif (ou de l'U.G.T.) est ajustée sur la base de la nouvelle valeur recouvrable évaluée, en impactant directement le résultat. Toutefois, l'augmentation de la valeur comptable est limitée à la valeur que l'actif (ou l'U.G.T.) aurait eu si aucune dépréciation n'avait été comptabilisée au cours d'exercices précédents. En 2010, comme pour l'exercice 2009, aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée pour les immobilisations incorporelles et corporelles.

15. Contrats de location

	Contrats de location en milliers €
Valeurs brutes au 1 ^{er} janv. 2009	6 028
Écarts de conversion	0
Investissements	0
Cessions	- 514
Transferts de compte à compte	0
Variation de périmètre	0
Valeurs brutes au 31 déc. 2009	5 514
Cumul des amortissements au 1 ^{er} janv. 2009	- 4 906
Écarts de conversion	0
Amortissements	- 106
Reprises sur cessions	469
Transferts de compte à compte	0
Variation périmètre	0
Cumul des amortissements au 31 déc. 2009	- 4 543
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2009	971
Valeurs brutes au 1 ^{er} janv. 2010	5 514
Écarts de conversion	0
Investissements	0
Cessions	- 1 075
Transferts de compte à compte	- 305
Variation de périmètre	0
Valeurs brutes au 31 déc. 2010	4 134
Cumul des amortissements au 1 ^{er} janv. 2010	- 4 543
Écarts de conversion	0
Amortissements	- 275
Reprises sur cessions	1 000
Transferts de compte à compte	83
Variation périmètre	0
Cumul des amortissements au 31 déc. 2010	- 3 735
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2010	399

Le groupe Sartorius Stedim Biotech agit en tant que bailleur pour l'utilisation des systèmes d'équipement de filtration. Ces actifs sont loués aux clients dans le cadre d'opérations de contrats de location. Nous avons élaboré deux types de contrats de location, qui peuvent être adaptés pour répondre aux différentes exigences du locataire. Le premier type de contrat, dit « classique » est un contrat de crédit-bail qui couvre simplement un nombre spécifique de modules de filtration en lien avec les consommables fournis initialement. D'autre part, nous offrons un contrat dit « politique globale de filtration » par lequel des modules de rechange sont également fournis. Notre activité de location couvre principalement des pays tels que l'Italie, la France, l'Espagne et l'Allemagne.

Au cours de l'exercice 2010, nos revenus de location se sont élevés à 688 milliers d'euros (1 265 milliers d'euros en 2009). En 2011, nous prévoyons de réaliser 549 milliers d'euros avec les contrats de location existants et un total de 948 milliers d'euros, pour la période comprise entre 2012 et 2015.

17. Impôts différés :

	Impôts différés actifs		Impôts différés passifs	
	31 déc. 2010 en milliers €	31 déc. 2009 en milliers €	31 déc. 2010 en milliers €	31 déc. 2009 en milliers €
Immobilisations incorporelles	3 279	3 612	28 793	29 229
Immobilisations corporelles	374	271	4 880	4 726
Stocks	2 041	1 573	- 161	0
Créances clients et autres actifs courants	421	147	1 436	1 004
Provisions	3 199	2 297	- 739	28
Passif	250	120	- 321	0
Montant brut	9 564	8 020	33 888	34 987
Déficits reportables	2 318	1 993	0	0
Compensation	0	0	314	- 346
	11 882	10 013	34 202	34 641

En application de la norme IAS 12, Impôts, les impôts différés sont évalués en utilisant la méthode bilantielle du report variable pour des différences temporaires existantes à la date de clôture entre la valeur comptable au bilan des actifs et passifs et la base fiscale correspondante. Les impôts différés au niveau des différentes sociétés et ceux résultant de la consolidation sont ainsi comptabilisés.

Des impôts différés actifs sont comptabilisés si l'existence probable d'un bénéfice imposable ultérieur – sur lequel pourraient être imputées les différences temporaires déductibles ou les pertes fiscales non utilisées reportées en avant – est attendue. Des impôts différés passifs sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables et sont présentés séparément en tant qu'impôts différés au passif du bilan. Aucun impôt différé n'est comptabilisé en particulier si la différence temporaire est produite par un goodwill ou un goodwill négatif.

16. Titres de participation

Les investissements dans des filiales non consolidées et autres titres de participation sont évalués au coût historique car il n'existe pas de marché actif pour ces actifs financiers et la juste valeur de ces titres est difficilement mesurable. Ces sociétés ne sont pas intégrées dans le périmètre de consolidation car elles ne répondent pas aux critères prévus par la norme IAS 37.

Les impôts différés sont évalués en fonction du taux d'imposition prévu lors du débouclage des positions des différences temporaires. En France, les postes d'impôts différés ont été calculés au taux d'imposition prévu pour 2011 : 33,33 %. En Allemagne, nous pouvons attendre un taux d'imposition des sociétés de 15 % pour 2010 et compte tenu de la contribution de solidarité au taux de 5,5 % et du taux d'imposition moyen des bénéfices commerciaux du groupe, le taux d'imposition utilisé pour calculer les impôts différés est donc d'environ 30 %.

Impôts différés actifs

À la date de clôture, le groupe présentait des déficits reportables de 9,6 millions d'euros (12,3 millions d'euros en 2009). Des impôts différés ont été constatés pour environ 8,4 millions d'euros (5,5 millions d'euros en 2009). Pour les déficits reportables résiduels, aucun montant d'impôt différé n'a été enregistré en raison du manque de visibilité sur les futurs bénéfices imposables.

Impôts différés passifs

Les impôts différés passifs liés aux immobilisations incorporelles se rapportent à des actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises et par conséquent sont principalement liés aux relations clients (2010 : 20,5 millions d'euros ; 2009 : 20,9 millions d'euros).

Par ailleurs, le groupe a enregistré des impôts différés passifs pour un montant de 0,3 million d'euros. Ce calcul se base sur les 21 millions d'euros de réserves cumulées non distribuées par les filiales. En effet, le groupe considère que ces réserves ne feront pas l'objet d'un réinvestissement systématique au sein des filiales mais, au contraire, pourraient faire l'objet d'une distribution de dividendes en France ou en Allemagne.

Le groupe n'a pas identifié d'impôts différés passifs sur les autres réserves cumulées des filiales lorsque ces réserves feront l'objet d'un réinvestissement. Si les dividendes sont payés, un montant de 5 % des dividendes concernés sera imposé au regard des réglementations française et allemande (application d'une retenue à la source, le cas échéant). En outre, un impôt additionnel pourrait être appliqué dans le cadre de société holding intermédiaire. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer la base taxable correspondante aux différences temporaires assises sur les réserves non distribuées.

Actifs courants

18. Stocks

	31 déc. 2010 en milliers €	31 déc. 2009 en milliers €
Matières premières et approvisionnements	13 632	12 389
En-cours de production	13 430	12 491
Produits finis	22 482	21 201
Acomptes sur commandes en cours	1 232	637
	50 776	46 718

Pour les matières premières et approvisionnements, la méthode de valorisation appliquée est le coût moyen pondéré. Les produits finis et l'en-cours sont constatés au coût complet. Ce coût intègre les coûts directs, qui peuvent être imputés à ces éléments, et une quote-part des frais généraux de production et de manutention des matières, d'amortissement et/ou de dépréciation, sous réserve que ces charges soient liées à la production. Les intérêts d'emprunts ne sont pas capitalisés.

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable, les éléments de stock concernés sont alors dépréciés. La valeur recouvrable correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour le marketing, la vente et la distribution. En cas de risques liés aux stocks (sur-stockage ou rotation lente des stocks par exemple), les stocks sont dépréciés en conséquence.

19. Créances clients | Autres actifs courants

	31 déc. 2010 en milliers €	31 déc. 2009 en milliers €
Créances clients tiers	78 922	65 349
Créances clients sur les autres sociétés du groupe Sartorius AG	3 483	5 048
Créances clients liées aux participations	103	60
Créances clients	82 508	70 458
Autres actifs incluant les instruments financiers dérivés	8 662	8 519
Charges constatées d'avance	1 404	1 672
Autres actifs incluant les instruments financiers dérivés	10 066	10 191
Impôts courants	3 363	3 353
	106 003	94 193

Le poste « Créances clients autres sociétés du groupe Sartorius AG » correspond aux créances enregistrées dans nos comptes et qui concernent les sociétés de la division Mechatronics du groupe Sartorius.

En 2010, le groupe a transféré 26,2 millions d'euros du poste « Créances clients » à une entité indépendante (22,6 millions d'euros en 2009) au titre de son programme de factoring.

Comme le groupe a fourni au cessionnaire une garantie de crédit supérieure au montant de remboursement prévu, le transfert ne peut pas être qualifié de déconsolidant au sens d'IAS 39. En conséquence, le groupe continue de reconnaître le montant total (à recevoir) des créances clients concernées et a comptabilisé les fonds reçus par le biais d'un compte d'emprunt.

Les créances clients et comptes rattachés ont été enregistrées en prenant en compte les risques identifiés à la clôture de l'exercice. Les valeurs comptables des créances clients et comptes rattachés sont considérées comme représentatives de leur juste valeur compte tenu des dates de maturité et des risques de crédit. Pour déterminer la recouvrabilité des créances clients, le groupe considère toute évolution de la qualité du crédit à partir de la date où il a été initialement consenti. Le risque de crédit est considéré comme négligeable dans la mesure où nous travaillons avec une base de clients relativement élargie.

La note 28 fournit de plus amples détails sur le poste « Autres actifs incluant les instruments financiers dérivés ».

Évolution des provisions clients :

	31 déc. 2010 en milliers €	31 déc. 2009 en milliers €
Provisions à l'ouverture de l'exercice	- 3 561	- 3 966
Dotations	- 1 494	- 1 811
Reprises et consommation	237	728
Recouvrement des montants précédemment dépréciés	1 098	1 502
Écarts de conversion	- 47	- 14
Provisions à la clôture de l'exercice	- 3 767	- 3 561

Balance âgée des créances clients échues (non dépréciées) :

	31 déc. 2010 en milliers €	31 déc. 2009 en milliers €
1 à 30 jours	9 855	9 785
31 à 90 jours	4 305	5 108
91 à 180 jours	2 045	2 216
181 à 360 jours	583	421
plus de 360 jours	751	131
	17 539	17 661

Contrats de construction

Dans le secteur d'activité de la fermentation, le groupe a recours à des contrats de construction à long terme. Ces contrats de construction sont comptabilisés en application de la norme IAS 11, Contrats de construction, selon la méthode du pourcentage d'avancement.

Le montant cumulé des coûts reconnu dans le compte de résultat sur les projets en cours à la date de clôture est de 13 246 milliers d'euros (2009 : 15 793 milliers

d'euros). Pour ces projets, les paiements anticipés représentent un montant de 7 499 milliers d'euros (2009 : 14 803 milliers d'euros). Pour cette année, le revenu reconnu dans le compte de résultat au titre de ces projets en cours est de 20 533 milliers d'euros.

20. Capital social

Au 31 décembre 2010, le capital social s'élève à 10 378 milliers d'euros. Celui-ci correspond au capital social de la société mère, Sartorius Stedim Biotech S.A., soit 17 013 448 actions de valeur nominale égale à 0,61 euro. Toutes les actions sont entièrement libérées.

Il n'existait pas au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010 d'instruments dilutifs, autres que les programmes d'options de souscriptions d'actions.

Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins quatre ans bénéficient d'un droit de vote double.

L'Assemblée générale du 19 avril 2010 a autorisé la société Sartorius Stedim Biotech S.A. à mettre en place un programme de rachat de ses propres actions pour une période maximale de 18 mois, soit jusqu'au 19 octobre 2011.

À la fin du mois de décembre 2010, la société Sartorius Stedim Biotech SA avait racheté 1 698 710 de ses propres actions pour un montant de 61,3 millions d'euros. Certaines de ces actions ont été rachetées auprès des parties liées (voir la note 9).

L'évolution du capital émis est présentée dans le tableau de variation des capitaux propres.

21. Autres primes, réserves et bénéfices non distribués

L'évolution des autres primes, réserves et bénéfices non distribués est présentée dans l'état de variation des capitaux propres consolidés.

Réserves de conversion

Les réserves de conversion comprennent notamment les impacts de change liés à la juste valeur des instruments financiers dérivés, en application de la norme IAS 39 relative aux opérations de couvertures.

Réserves pour retraites

En application de la norme IAS 19, les gains et les pertes actuariels sur provisions pour retraites sont comptabilisés dans les capitaux propres dans le poste « réserves pour retraites ».

Dividendes

Le Conseil d'administration soumettra à l'Assemblée générale des actionnaires la proposition suivante d'affectation pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2010 : paiement d'un dividende net de 0,90 euro par action, soit un montant de 13 783 264 euros.

	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Nombre d'actions à l'ouverture	16 972 721	16 922 488
Souscription de stock-options	40 727	50 233
Augmentation de capital	0	0
Nombre d'actions à la clôture	17 013 448	16 972 721
Valeur nominale de l'action (en €)	0,61	0,61
Montant du capital social (en milliers €)	10 378	10 353

Passifs non courants

22. Provisions pour avantages au personnel

	31 déc. 2010 en milliers €	31 déc. 2009 en milliers €
Provisions pour retraites et obligations similaires	15 984	12 888
Autres provisions non courantes	3 946	3 195
	19 929	16 082

Régimes à prestations définies

Le montant total de 15 984 milliers d'euros comprend notamment les provisions pour retraite relatives aux plans de départ en retraite de notre personnel allemand (13 517 milliers d'euros en 2010 contre 11 542 milliers d'euros en 2009). Ces provisions concernent principalement les engagements directs liés aux régimes à prestations définies. Dans le cadre de ces engagements, les employés obtiennent des avantages pour toutes les années de service accomplies au sein de l'entité. Les avantages obtenus dépendent du niveau de rémunération et de l'âge respectif des employés. Ces avantages de retraite ne font généralement pas l'objet d'un versement sur un fonds de placement.

Les provisions pour retraites et obligations similaires ont été comptabilisées dans les comptes consolidés du groupe Sartorius Stedim Biotech conformément à la norme IAS 19, Avantages du personnel, selon la méthode des unités de crédit projetées. Outre le taux de mortalité, cette méthode prend en compte l'évolution des salaires et des retraites.

Tous les gains et pertes actuariels sont directement comptabilisés dans les capitaux propres (hors compte de résultat) en application de l'option permise par la norme IAS 19. Les pertes actuarielles, qui ont été comptabilisées aux réserves pour retraites, résultent essentiellement d'une variation du taux d'actualisation et s'élevaient à 2 087 milliers d'euros en 2010 (contre une perte actuarielle de 575 milliers d'euros en 2009).

L'évaluation des obligations concernant les avantages postérieurs à l'emploi repose sur les hypothèses actuarielles suivantes :

Pour l'Allemagne :

en %	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Taux d'actualisation	4,70	5,50
Taux d'augmentation des salaires	3,00	3,00
Taux d'augmentation des pensions de retraite	2,00	2,00

Pour la France :

en %	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Taux d'actualisation	4,20	4,80
Taux d'augmentation des salaires	2,75	2,75
Taux d'augmentation des pensions de retraite	2,00	2,00

Les montants enregistrés dans le compte de résultat correspondent aux éléments suivants :

	31 déc. 2010 en milliers €	31 déc. 2009 en milliers €
Coût des services rendus	630	325
Coût financier	749	618
	1 379	943

Notre filiale suisse est engagée dans un régime multi-employeur qui est généralement considéré comme une obligation à prestations définies. Jusqu'au 31 décembre 2009, ce régime a été considéré comme une obligation à cotisations définies conformément à IAS 19.30 dans la mesure où les informations nécessaires ne pouvaient pas être collectées. Depuis début 2010, ce régime est désormais considéré comme une obligation à prestations définies.

La valeur actuelle des obligations a évolué comme suit :

	31 déc. 2010 en milliers €	31 déc. 2009 en milliers €
Valeur actuelle des obligations à l'ouverture	12 888	11 836
Ajustement relatif à l'entité suisse	2 331	0
Coût des services rendus	630	325
Coût financier	749	618
Variation de périmètre	0	0
Gains pertes actuariels	1 770	575
Écarts de conversion	335	- 10
Indemnités de départ à la retraite versées au cours de l'exercice	- 807	- 456
Autres variations	566	0
Valeur actuelle des obligations à la clôture	18 462	12 888

Le poste autres variations comprend principalement les contributions versées par les participants aux plans et les réductions de plan.

La valeur nette de l'actif de couverture et la valeur nette de l'obligation comptabilisées au bilan ont évolué comme suit :

	31 déc. 2010 en milliers €	31 déc. 2009 en milliers €
Actif sous-jacent au 1 ^{er} jan.	0	0
Revenu attendu	81	0
Ajustement relatif à l'entité suisse	2 331	0
Gains pertes actuariels	- 246	0
Contribution du groupe	81	0
Écarts de conversion	231	0
Actif sous-jacent au 31 déc.	2 478	0

	31 déc. 2010 en milliers €	31 déc. 2009 en milliers €
Valeur actuelle des obligations à la clôture	18 462	12 888
Juste valeur de l'actif sous-jacent (-)	2 478	0
Valeur actuelle des obligations	15 984	12 888

Le passif net à la date de clôture (15 984 milliers d'euros) comprend principalement le passif net relatif à des régimes à prestations définies non financés à hauteur de 14 616 milliers d'euros au 31 décembre 2010 (12 442 milliers d'euros au 31 décembre 2009).

En 2011, Sartorius Stedim Biotech envisage d'effectuer des paiements en faveur des régimes à prestations définies à hauteur d'un montant équivalent à celui de l'exercice 2010.

Pour le calcul des obligations relatives aux régimes à prestations définies allemands, le groupe s'attend à régler un montant équivalent à celui payé au cours de l'exercice 2010 (approximativement 1 million d'euros).

Régimes à cotisations définies

La plupart des entités du groupe Sartorius Stedim Biotech effectuent également des règlements auprès d'organismes gérant les régimes généraux de retraite gouvernementaux.

En 2010, le montant total des cotisations enregistrées en charge s'élève à 9 120 milliers d'euros (8 870 milliers d'euros en 2009).

23. Autres provisions non courantes

	Paiements aux employés bénéficiant de plan de préretraite pour compensation de la réduction du temps de travail en milliers €	Provisions pour anniversaires, médailles du travail en milliers €	Autres en milliers €	Total en milliers €
Solde au 1 ^{er} janv. 2009	2 337	538	201	3 076
Écarts de conversion	0	0	- 4	- 4
Consommation	- 272	- 14	- 28	- 314
Reprises	0	- 201	0	- 201
Compléments	618	13	7	638
Reclassement	0	0	0	0
Solde au 31 déc. 2009	2 683	336	176	3 195

	Paiements aux employés bénéficiant de plan de préretraite pour compensation de la réduction du temps de travail en milliers €	Provisions pour anniversaires, médailles du travail en milliers €	Autres en milliers €	Total en milliers €
Solde au 1 ^{er} janv. 2010	2 683	336	176	3 195
Écarts de conversion	0	0	17	17
Consommation	0	- 9	- 54	- 63
Reprises	- 180	- 20	- 2	- 202
Compléments	949	42	8	999
Reclassement	0	0	0	0
Solde au 31 déc. 2010	3 452	349	145	3 946

Les autres provisions non courantes comprennent principalement des provisions relatives à des plans de préretraite partielle et à des primes d'ancienneté de présence. Ces engagements concernent principalement les sociétés allemandes du groupe. Les régimes de préretraite partielle permettent à des employés de travailler à temps partiel pendant trois à cinq ans avant leur retraite officielle. Les bonifications d'ancienneté sont accordées après 20, 25, 30 et 40 années de service et se traduisent par des jours supplémentaires de congés et de faibles gratifications financières. Les provisions non courantes sont constatées à leur valeur

actuelle à la date de clôture. Le taux d'actualisation pour les salariés bénéficiant du plan de préretraite et pour les provisions pour ancienneté est de 4,7 %. La provision pour les salariés bénéficiant du plan de préretraite a une durée maximale de cinq ans.

Des profits et les pertes actuariels ainsi que les coûts de service sur les engagements sont enregistrés en produits et | ou charges.

24. Autres passifs non courants

Ce poste est composé des éléments suivants :

	Solde au 31 déc. 2010 en milliers €	Terme à courir supérieur à cinq ans « 31 déc. 2010 » en milliers €	Solde au 31. déc. 2009 en milliers €	Terme à courir supérieur à cinq ans « 31 déc. 2009 » en milliers €
Emprunts et autres passifs financiers	92 133	557	104 075	0
Autres passifs	87	0	169	0
	92 220	557	104 244	0

En septembre 2008, la signature d'un crédit syndiqué d'un montant de 220 millions d'euros, sur une période de cinq ans a permis au groupe Sartorius Stedim Biotech de s'assurer, sur le long terme, une base de financement confortable. Dix établissements bancaires ont rejoint la syndication, menée par Commerzbank Aktiengesellschaft, Dresdner Kleinwort et WestLB AG afin de participer à la mise en place de cette facilité de crédit.

Ce crédit syndiqué conclu par le groupe Sartorius Stedim Biotech a fait partie intégrante du refinancement de la dette du groupe Sartorius portant sur un volume de 400 millions d'euros.

(Pour plus d'information, merci de se référer à la note 28 - Partie G)

Passifs courants

25. Provisions courantes

Au cours des exercices 2009 et 2010, les provisions courantes ont évolué comme suit :

	Garanties en milliers €	Autres en milliers €	Total en milliers €
Solde au 1 ^{er} janv. 2009	1 454	3 731	5 185
Écarts de conversion	- 11	- 77	- 88
Variation de périmètre	0	0	0
Consommation	- 695	- 1 846	- 2 541
Annulation	- 430	- 1 496	- 1 926
Compléments	844	3 455	4 299
Solde au 31 déc. 2009	1 162	3 767	4 929

	Garanties en milliers €	Autres en milliers €	Total en milliers €
Solde au 1 ^{er} janv. 2010	1 162	3 767	4 929
Écarts de conversion	56	210	266
Variation de périmètre	0	0	0
Consommation	- 477	- 935	- 1 412
Annulation	- 126	- 654	- 780
Compléments	1 142	644	1 786
Solde au 31 déc. 2010	1 757	3 032	4 789

Toute obligation actuelle résultant d'opérations commerciales antérieures ou d'événements passés se traduisant probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et dont le montant peut être estimé de manière fiable, conduit à la comptabilisation d'une provision.

Les provisions sont enregistrées si elles résultent d'une obligation légale ou implicite à l'égard d'un tiers.

Le poste « Autres » se réfère essentiellement aux coûts liés à la consolidation de nos sites de production aux États-Unis.

26. Autres passifs courants

	31 déc. 2010 en milliers €	31 déc. 2009 en milliers €
Avances et acomptes sur commandes	11 022	3 988
Dettes fournisseurs tiers	29 080	24 847
Dettes fournisseurs entreprises liées	433	363
Dettes fournisseurs auprès des autres sociétés du groupe Sartorius AG	5 464	3 527
Fournisseurs et comptes rattachés	45 999	32 725
Emprunts et autres passif financiers	40 285	38 417
Impôts courants	16 094	10 848
Autres dettes	37 748	32 773
	140 126	114 763

Le poste « Dettes auprès des autres sociétés du groupe Sartorius AG » correspond aux dettes concernant les sociétés de la division Mécatronics du groupe Sartorius.

27. Autres obligations financières | Engagements financiers donnés et engagements reçus

Outre les provisions, passifs et passifs éventuels, les autres obligations financières correspondent aux éléments suivants :

	31 déc. 2010 en milliers €	31 déc. 2009 en milliers €
Crédit-baux et contrats de location		
- à échéance au cours de l'exercice 2011	4 626	
- à échéance au cours de l'exercice 2010		4 681
- à échéance entre 2012 et 2015	11 571	
- à échéance entre 2011 et 2014		8 915
- à échéance après 2015	11 382	
- à échéance après 2014		1 538
Engagements de garanties	0	5 224

28. Instruments financiers | Risques financiers

A. Information générale

Cette partie présente une vue d'ensemble de l'impact des instruments financiers sur les états financiers du groupe Sartorius Stedim Biotech et des informations complémentaires sur les postes du bilan intégrant des instruments financiers.

La juste valeur des actifs financiers dérivés est déterminée selon la méthode « mark-to-market » qui utilise des techniques d'évaluation mathématique. Les justes valeurs sont déterminées par référence aux données de marchés disponibles lors du calcul de la valeur de ces instruments financiers dérivés et reflètent les conditions de marchés à la clôture.

B. Types d'instruments financiers | Résultats nets | Échéance

Les tableaux suivants comparent les valeurs comptables et les justes valeurs de toutes les catégories d'instruments financiers et réconcilient ces derniers avec les montants inscrits au bilan. Les justes valeurs des actifs et des passifs financiers sont assez proches des valeurs comptables en raison de leur échéance, principalement à court terme.

31 décembre 2009	Actifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat		Actifs financiers à la juste valeur : impact reconnu directement dans les capitaux propres		Actifs financiers : détenus jusqu'à l'échéance en milliers €	Sous-Total		Total en milliers €
	Evalués à la juste valeur sur option en milliers €	Détenus à des fins de transaction en milliers €	Instruments de couverture en milliers €	Prêts et créances en milliers €		en milliers €	Hors application IFRS 7 IAS 39 en milliers €	
Actifs non courants								
Actifs financiers					33	33	2 215	2 248
Créances clients et autres actifs				598		598	798	1 396
Actifs courants								
Créances clients				68 883		68 883	1 575	70 458
Autres actifs incluant les instruments financiers dérivés				4 845		4 845	5 346	10 191
Trésorerie et équivalents				54 849		54 849		54 849
Total						129 207	9 934	139 141

31 décembre 2010	Actifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat		Actifs financiers à la juste valeur : impact reconnu directement dans les capitaux propres		Actifs financiers : détenus jusqu'à l'échéance en milliers €	Sous-Total		Total en milliers €
	Evalués à la juste valeur sur option en milliers €	Détenus à des fins de transaction en milliers €	Instruments de couverture en milliers €	Prêts et créances en milliers €		en milliers €	Hors application IFRS 7 IAS 39 en milliers €	
Actifs non courants								
Actifs financiers					33	33	2 214	2 247
Créances clients et autres actifs				302		302	504	806
Actifs courants								
Créances clients				72 610		72 610	9 898	82 508
Autres actifs incluant les instruments financiers dérivés			943	4 410		5 353	4 713	10 066
Trésorerie et équivalents				29 661		29 661		29 661
Total						107 959	17 329	125 288

Le risque maximum de crédit concernant les actifs financiers correspond à leur valeur nette comptable au bilan.

Les engagements donnés sont fournis dans la note 27.

	Passifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat	Passifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat		Passifs financiers au coût amorti	Sous-Total		Hors application IFRS 7 IAS 39	Total
	Instruments de couverture en milliers €	Évalués à la juste valeur sur option en milliers €	Détenus à des fins de transaction en milliers €		en milliers €	en milliers €		en milliers €
31 décembre 2009								
Passifs non-courants								
Emprunts et autres passifs financiers				104 075	104 075			104 075
Autres passifs				169	169			169
Passifs courants								
Emprunts et autres passifs financiers				38 417	38 417			38 417
Fournisseurs et comptes rattachés				28 737	28 737	3 988		32 725
Autres passifs	115			18 317	18 432	14 341		32 773
Total					189 830	18 329		208 159

	Passifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat	Passifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat		Passifs financiers au coût amorti	Sous-Total		Hors application IFRS 7 IAS 39	Total
	Instruments de couverture en milliers €	Évalués à la juste valeur sur option en milliers €	Détenus à des fins de transaction en milliers €		en milliers €	en milliers €		en milliers €
31 décembre 2010								
Passifs non-courants								
Emprunts et autres passifs financiers				92 133	92 133			92 133
Autres passifs				87	87			87
Passifs courants								
Emprunts et autres passifs financiers				40 285	40 285			40 285
Fournisseurs et comptes rattachés				34 977	34 977	11 022		45 999
Autres passifs	11			17 639	17 650	20 098		37 748
Total					185 132	31 120		216 252

Les gains et pertes sur les différentes catégories d'instruments financiers sont présentés dans le tableau suivant :

Résultats relatifs aux créances et dettes

	2010 12 mois en milliers €	2009 12 mois en milliers €
Produits financiers	0	0
Dépreciations	- 1 494	- 1 811
Reprises de provisions devenues obsolètes	1 098	1 502
Pertes et gains de change	431	96
	35	- 213

L'ensemble des actifs de trésorerie et des équivalents de trésorerie a une échéance inférieure à 1 an.

Le tableau ci-dessous présente l'échéance des passifs financiers :

	Valeur comptable 31 déc. 2009 en milliers €	Cash Flow au 31 déc. 2009 en milliers €	< 1 an en milliers €	1 - 5 ans en milliers €	> 5 ans en milliers €
Emprunts et autres passifs financiers	142 492	147 817	40 955	106 862	0
Fournisseurs et comptes rattachés	32 725	32 725	32 725	0	0
Autres passifs	27 398	27 398	27 229	169	0
Passifs financiers	202 615	207 940	100 909	107 031	0

	Valeur comptable 31 déc. 2010 en milliers €	Cash Flow au 31 déc. 2010 en milliers €	< 1 an en milliers €	1 - 5 ans en milliers €	> 5 ans en milliers €
Emprunts et autres passifs financiers	132 418	138 497	42 769	95 171	557
Fournisseurs et comptes rattachés	45 999	45 999	45 999	0	0
Autres passifs	33 046	33 046	32 959	87	0
Passifs financiers	211 463	217 542	121 727	95 258	557

Les emprunts et autres passifs financiers courants incluent des passifs résultant de la vente de créances clients opérée dans le cadre d'un programme de factoring qui a été mis en place en 2009.

C. Gestion du capital

Au sein du groupe Sartorius Stedim Biotech, le capital est géré avec l'objectif de maximiser les résultats des actionnaires tout en optimisant le ratio capitaux propres | dettes. De plus, nous nous assurons que toutes les sociétés du groupe respectent le principe de continuité d'exploitation.

Cette gestion du capital couvre les dettes financières détaillées dans les notes ci-après ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les capitaux propres décrits en notes 20 à 21.

D. Objectifs de la gestion des risques financiers

Le département trésorerie du groupe Sartorius Stedim Biotech est centralisé au niveau de la société Sartorius Corporate Administration GmbH, filiale de Sartorius AG. Ce département fournit des services à toutes les sociétés du groupe Sartorius, y compris le groupe Sartorius Stedim Biotech, et coordonne l'accès aux marchés nationaux et internationaux. Le département Trésorerie surveille et contrôle en outre les risques financiers au moyen d'un processus de reporting qui consiste à analyser les risques en fonction de leur gravité et de leur ampleur. Ces risques concernent essentiellement les devises, les taux d'intérêt et le risque de liquidité.

Le groupe Sartorius Stedim Biotech s'efforce de réduire l'impact du risque de change en utilisant des instruments financiers dérivés. Les opérations de couverture et leur contrôle sont exécutés par des personnes différentes. Par ailleurs, le département Audit interne du groupe surveille régulièrement l'utilisation de ces instruments financiers. Les instruments financiers dérivés négociés sont traités principalement à des fins de couverture

Après avoir réalisé une analyse approfondie de la situation actuelle et à venir des taux d'intérêt, le groupe a jugé nécessaire de recourir à des opérations de couverture sur les taux d'intérêt. Dans ce contexte, plusieurs contrats de couvertures de taux d'intérêt ont été conclus au cours de l'exercice 2010. Nous neutralisons les risques de liquidité en maintenant des lignes de crédit suffisantes ainsi qu'en planifiant nos financements à court, moyen et long terme.

E. Gestion des risques de taux de change

Le groupe est exposé au risque de change dans la mesure où un tiers de son chiffre d'affaires est généré en dollars américains ou dans des monnaies liées au cours du dollar et, dans une moindre mesure, dans d'autres monnaies étrangères. Par conséquent, nous utilisons également des instruments financiers dérivés pour couvrir l'exposition au risque résultant de la conversion des monnaies constituant notre chiffre d'affaires.

En règle générale, nous utilisons des contrats à terme afin de figer le cours des ventes futures. De plus, nous avons recours à des contrats de stratégie optionnelle

de change à prix d'exercice fixe pour optimiser nos couvertures de change. Ces contrats nous donnent le droit de figer un cours de change des ventes futures avec un taux plafond et un taux plancher.

Notre horizon de couverture est d'environ un an et demi. La politique de couverture est révisée à intervalle régulier afin de l'adapter au mieux aux fluctuations de cours.

Le total des revenus du groupe en dollars représente un montant approximatif de 200 millions par an. Grâce au réseau de production mondial, le groupe dispose d'une couverture naturelle du risque dollar et nous permet de couvrir à hauteur d'environ 130 millions, laissant une exposition nette de 70 millions de dollars. Nous avons souscrit des contrats à terme pour un montant de 50 millions d'euros afin de couvrir le risque de fluctuation des taux de change EUR | USD.

De plus, nous avons souscrit des instruments de couverture en yens pour un montant de 400 millions de yens.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à leur juste valeur dès que le contrat est négocié et sont ultérieurement évalués à leur juste valeur. Tous gains et pertes provenant des variations de juste valeur de ces instruments financiers dérivés sont comptabilisés directement en résultat à la date de clôture. Si les gains et pertes provenant des variations de juste valeur de dérivés peuvent être qualifiés d'instruments de couverture, au sens d'IAS 39 (couverture de flux de trésorerie), ils sont comptabilisés directement en capitaux propres. Les montants directement comptabilisés en capitaux propres sont reconnus dans le compte de résultat lorsque les transactions couvertes concernées affectent le résultat.

En 2010, un impact positif de 67 milliers d'euro (contre un impact négatif de 148 milliers d'euros en 2009) a été reconnu directement dans les capitaux propres (réserves sur opérations de couverture) pour la partie efficace de la couverture, la partie inefficace de la couverture effective - à savoir un impact négatif de 78 milliers d'euros (contre un impact positif de 38 milliers d'euros en 2009) - a été reconnu dans le résultat financier. Le montant qui avait été reconnue dans les réserves sur opérations de couverture en 2009 (à savoir un impact négatif de 148 milliers d'euros) a été transféré au compte de résultat en 2010 (impact de 1 582 milliers d'euros dans le compte de résultat en 2009).

Si le taux de change du dollar américain contre l'euro avait baissé de 5 %, la juste valeur des opérations de couverture de change pour l'exercice 2010 aurait augmenté d'environ 1,3 million d'euros (1,1 million d'euros en 2009). L'impact corrélatif aurait été reconnu directement dans les capitaux propres.

À l'inverse, si le taux de change du dollar américain contre l'euro avait augmenté de 5 %, l'impact sur le résultat financier aurait été une perte de 0,5 million d'euros et l'impact sur le résultat global aurait été une perte de 1,1 million d'euros (perte de 1,3 million d'euros en 2009).

Le tableau suivant présente tous les contrats de couverture du risque de change en vigueur au 31 décembre 2010 :

Type de contrat	Monnaie étrangère	Volume	Échéance	Taux à terme	Valeur de marché en milliers €
Contrat à terme	USD	4 500 000	T1 2011	1,3146	34
Contrat à terme	USD	7 500 000	T2 2011	1,3423	- 13
Contrat à terme	USD	7 500 000	T3 2011	1,3378	- 30
Contrat à terme	USD	7 500 000	T4 2011	1,3404	- 46
Contrat à terme	USD	2 500 000	T1 2012	1,3075	37
Contrat à terme	USD	2 500 000	T2 2012	1,3155	25
	USD	32 000 000			8
Contrat à terme	JPY	100 000 000	T2 2011	108,0500	2
Contrat à terme	JPY	200 000 000	T4 2011	109,4450	- 27
Contrat à terme	JPY	100 000 000	T1 2012	109,9600	- 22
		400 000 000			- 47
Contrat de change à prix d'exercice fixe	USD	9 000 000	T2 2012	1,2800	- 8
Contrat de change à prix d'exercice fixe	USD	9 000 000	T2 2012	1,2650	36
		18 000 000			29

F. Gestion des risques de taux d'intérêts

Le financement du groupe Sartorius Stedim Biotech est traditionnellement assuré par l'intermédiaire de la filiale allemande Sartorius Stedim Biotech GmbH et de la société mère française Stedim Biotech S.A. Ces deux sociétés financent l'ensemble des sociétés du groupe à l'aide de prêts intra-groupes.

Le groupe est de ce fait exposé à des risques de taux d'intérêt, étant donné que ces prêts sont principalement souscrits à des taux d'intérêt variables. Pour contrôler les risques de taux d'intérêt, nous maintenons un juste équilibre entre les prêts à taux fixe et

les prêts à taux variable. Nous revoyons régulièrement les couvertures en matière de taux d'intérêt afin de couvrir ou non ce risque. Au cours de l'exercice 2010, nous avons souscrit des contrats relatifs à des opérations de couverture de risque de taux d'intérêts, présentés dans le tableau ci-dessous.

Les swaps de taux mis en place nous permettent de figer le taux d'intérêt payé sur une partie de notre dette et sur une période donnée.

Le tableau suivant présente la liste des contrats de couverture du risque de taux au 31 décembre 2010 :

No.	Instrument sous-jacent	Volume de couverture au 31 déc. 2010, en milliers €	Volume de couverture au 31 déc. 2009, en milliers €	Date de valeur du contrat	Date de fin du contrat	Taux d'intérêt couvert	Valeur de marché au 31 déc. 2010, en milliers €
1	Swap de taux	30 000	-	Déc. 2010	Sept. 2013	1,52 %	262
2	Swap de taux	30 000	-	Déc. 2010	Sept. 2013	1,86 %	- 33
3	Swap de taux	20 000	-	Déc. 2010	Sept. 2013	1,91 %	- 41
	S Total	80 000	-				188
4	Forward Swaps	30 000	-	Sept. 2013	Sept. 2015	2,37 %	489
5	Forward Swaps	30 000	-	Sept. 2013	Sept. 2015	2,77 %	265
	S Total	60 000	-				754
	Total						943

31 décembre 2010 (en milliers €)	Passifs financiers		Instruments de couverture		Exposition nette après couverture	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
<1 an	1 230	104 000	0	80 000	1 230	24 000
1 - 3 ans	395	91 000		80 000	395	11 000
3 - 5 ans	700	0		60 000	700	- 60 000

G. Gestion du risque de liquidité

Le groupe contrôle le risque de liquidité en maintenant avec ses banques des lignes de crédit et d'autres facilités, en suivant en permanence les flux de trésorerie prévus et réels, ainsi qu'en gérant les profils de maturité des actifs et passifs financiers.

Le tableau ci-dessous présente les lignes de crédit disponibles à la date de clôture du bilan :

	Ligne de crédit au 31 déc. 2009	< 1 an en milliers €	1 - 5 ans en milliers €	> 5 ans en milliers €	Taux d'intérêt	Ligne de crédit utilisée au 31 déc. 2009	Lignes de crédit non utilisées au 31 déc. 2009
Ligne de crédit syndiqué	207 000	13 000	194 000	0	variable	117 000	90 000
Ligne de crédit bilatérale	36 711	25 678	9 033	2 000	variable et fixe	2 931	33 780
Total	243 711	38 678	203 033	2 000		119 931	123 780

	Ligne de crédit au 31 déc. 2010	< 1 an en milliers €	1 - 5 ans en milliers €	> 5 ans en milliers €	Taux d'intérêt	Ligne de crédit utilisée au 31 déc. 2010	Lignes de crédit non utilisées au 31 déc. 2010
Ligne de crédit syndiqué	194 000	13 000	181 000	0	variable	104 000	90 000
Ligne de crédit bilatérale	33 626	33 626	0		variable et fixe	28 418	5 208
Total	227 626	46 626	181 000	0		132 418	95 208

Inversement, si le taux d'intérêt du marché avait été inférieur d'un 1 %, l'impact sur le résultat financier aurait été une perte de 0,5 million d'euros et l'impact sur le résultat global aurait été une perte de 2,6 millions d'euros.

Comme expliqué à la note 24, le groupe a mis en place en septembre 2008 une ligne de financement d'un montant de 220 millions d'euros pour une durée de cinq ans. Cet accord impose au groupe Sartorius Stedim Biotech de respecter certains agrégats financiers, dits « Covenants ». Dans ce contexte, la couverture de la dette (ratio de la dette nette rapportée à l'EBITDA) ne doit pas dépasser 3,0 et la couverture des intérêts (ratio de l'EBITDA par rapport aux intérêts payés) ne doit pas être inférieure à 5,0 pour les exercices de 2008 à 2010, 6,0 pour les exercices suivants. Au 31 décembre 2010, le groupe Sartorius Stedim Biotech atteignait les ratios suivants :

Dette nette en milliers €	EBITDA de référence en milliers €	Ratio Dette nette EBITDA	Intérêts payables en milliers €	Ratio EBITDA Intérêts payables
102 758	85 879	1.2	3 325	25,83

29. Paiements fondés sur des actions

Les paiements basés sur des actions concernent des plans de stock-options consentis au personnel.

	31 déc. 2010, nombre d'options	31 déc. 2009, nombre d'options
En circulation en début de période	93 227	143 460
Attribuées durant la période	0	0
Annulées durant la période	0	0
Exercées durant la période	- 40 727	- 50 233
Expirées durant la période	0	0
En circulation en fin de période	52 500	93 227
Pouvant être exercées en fin de période	52 500	93 227

La situation des différents plans de stock-options au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010 est résumée ci-après.

Date de l'Assemblée générale autorisant le plan	Date d'attribution par le Conseil d'administration	Nombre initial d'options à souscrire	Nombre d'actions à souscrire par les cadres dirigeants	Nombre de cadres dirigeants concernés	Nombre de bénéficiaires initiaux	Souscription au prix en €	Nombre d'actions souscrites sur l'exercice 2009	Nombre d'options consenties et pouvant être exercées au 31 déc. 2009	Nombre d'options soumises à des objectifs au 31 déc. 2009	Total du nombre de bénéficiaires d'options valables
23 juin 2000	02 août 2000	139 105	0	0	5	8,59	0	0	0	0
23 juin 2000	28 sept. 2001	142 855	0	0	7	11,94	0	4 060	0	1
23 juin 2000	14 nov. 2002	12 100	0	0	1	6,78	0	0	0	0
23 juin 2000	10 sept. 2003	22 000	0	0	1	7,9	4 400	0	0	0
23 juin 2000	11 fév. 2004	66 000	0	0	1	6,42	0	0	0	0
23 juin 2000	23 juil. 2004	140 000	0	0	19	9,23	42 500	25 000	0	3
10 juin 2005	15 sept. 2005	127 500	10 000	1	15	18,87	3 333	46 667	0	4
10 juin 2005	10 nov. 2006	35 000	0	0	2	29,51	0	17 500	0	2
Total		684 560	10 000		51	0	50 233	93 227	0	10
									93 227	

La charge de l'exercice 2010 est nulle. Il n'y a eu aucun nouveau plan d'option en 2010.

Des options d'achat et de souscription d'actions sont attribuées à certains employés et dirigeants par le groupe et dénouées en actions Sartorius Stedim Biotech. La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options est évaluée, par référence à la juste valeur des dites options à la date de leur attribution. Pour procéder à cette évaluation, le groupe utilise un modèle mathématique de type binomial.

La juste valeur totale de chaque plan ainsi déterminée est reconnue en charge étalée de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits du plan en question. Cette dépense est constatée en charge de personnel en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées.

Lors de l'exercice des options, le montant en trésorerie perçu par le groupe au titre du prix d'exercice est comptabilisé en trésorerie en contrepartie du capital social et des réserves.

Sartorius AG, actionnaire majoritaire de Sartorius Stedim Biotech, prévoit des éléments de rémunération basés sur l'évolution du cours de l'action (« phantom stock units »). La juste valeur de ces éléments est évaluée comme suit.

Éléments avec un impact sur la rémunération à long terme	Nombre d'unités de « phantom stock »	Prix de souscription	Juste valeur attribués au 1 ^{er} janvier en milliers €	Juste valeur à la clôture au 31 décembre 2010 en milliers €	Montants versés en milliers €	Exercable
Unités de « phantom stock » pour 2007	3 593	34,79	125	96	0	no
Unités de « phantom stock » pour 2008	4 754	28,92	138	123	0	no
Unités de « phantom stock » pour 2009	20 905	8,16	171	401	0	no
Unités de « phantom stock » pour 2010	13 469	15,78	213	326	0	no
	42 721		647	946	0	

Notes sur le compte de résultat

30. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté après le transfert du risque à l'acheteur. Il existe une exception : les produits liés aux contrats à long terme, qui sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement. Le stade d'avancement correspond à l'exécution partielle de la commande réalisée par le groupe à la date de clôture. Le taux d'avancement correspond au ratio charges engagées à la date de clôture / total charges budgétisées. Les pertes sur contrat prévues sont prises en compte au moyen de provisions. Les produits fixés par contrat sont définis comme produits de contrat (pour plus d'informations voir la note 19).

Le chiffre d'affaires par zone géographique peut être ventilé comme suit :

	2010 12 mois en milliers €	2009 12 mois en milliers €
France	39 090	36 286
Allemagne	64 372	67 098
Autres pays	329 487	297 847
	432 949	401 231

Le chiffre d'affaires réalisé avec des filiales hors groupe Sartorius Stedim Biotech (Mechatronics) s'élève à 7 223 milliers d'euros en 2010 et à 5 741 milliers d'euros en 2009.

31. Coût des ventes

Ce poste intègre les prix de revient des produits vendus et les coûts d'acquisition des marchandises vendues.

Outre les charges pouvant être réparties directement (matières premières et approvisionnements, charges directes de personnel et coûts d'énergie), le coût des ventes intègre également des frais généraux, qui peuvent être imputés au secteur de fabrication, ainsi que les dépréciations et amortissements correspondants.

32. Frais commerciaux et de distribution

Ces frais concernent, en particulier, ceux liés aux activités commerciales et de marketing, de distribution, de publicité et d'étude de marché.

33. Frais de recherche et développement

Ce poste intègre les frais de recherche et développement de produits et de procédés. Les frais de développement sont comptabilisés à l'actif, sous réserve qu'ils remplissent les critères de reconnaissance conformément à la norme IAS 38. L'amortissement de frais de développement est également enregistré dans cette rubrique du compte de résultat.

34. Frais généraux

Ce poste intègre essentiellement les charges de personnel et tout autre frais administratif.

35. Autres produits et charges d'exploitation

	2010 12 mois en milliers €	2009 12 mois en milliers €
Gains de change	10 369	5 068
Produit des reprises de provisions pour dépréciation client	1 098	1 502
Reprise sur provisions consommées	690	1 063
Subventions	2 181	1 893
Autres produits	726	1 802
Autres produits	15 064	11 330
Perte de change	- 9 937	- 4 978
Coûts de réorganisation	- 3 002	- 4 642
Charges liées aux dotations de provisions pour dépréciation clients	- 1 494	- 1 811
Autres charges	- 1 773	- 1 163
Autres charges	- 16 206	- 12 594
Total	- 1 142	- 1 264

Les coûts de réorganisation se composent principalement des coûts relatifs à l'incorporation de notre force de vente - auparavant indépendante - dans notre personnel et la consolidation des sites de production en Amérique du Nord qui s'élèvent à 2 millions d'euros et les autres éléments pour 1 million d'euros. Le montant total de ces coûts s'élève à 3 millions d'euros.

36. Résultat financier

	2010 12 mois en milliers €	2009 12 mois en milliers €
Produits financiers	431	354
- dont montants des autres sociétés du groupe	[251]	[146]
Charges financières ¹⁾	- 3 325	- 5 959
- dont montants des autres sociétés du groupe	[63]	[28]
Charges sur instruments financiers dérivés	- 116	- 597
Charges d'intérêts sur retraites	- 888	- 607
Autres charges financières	- 7	- 134
	- 3 905	- 6 943

¹⁾ Les charges financières correspondent principalement aux intérêts sur emprunts et lignes de crédit.

37. Charge d'impôts

	2010 12 mois en milliers €	2009 12 mois en milliers €
Impôts courants	- 18 148	- 13 676
Impôts différés	2 245	3 429
	- 15 902	- 10 247

Par principe, les impôts en France sont calculés au taux de 33,33 % du bénéfice imposable évalué de l'exercice. En Allemagne, un taux de 30 % a été appliqué au résultat imposable pour 2009, et 2010. Le résultat généré hors de France et d'Allemagne est imposé aux taux en vigueur dans les pays concernés.

Compte tenu des taux d'imposition moyens en France et en Allemagne ainsi que de l'effet d'autres législations fiscales, le taux d'imposition prévu pour le groupe Sartorius Stedim Biotech est d'environ 30 %-32 %. Le tableau suivant présente la différence entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt constatée pour l'exercice concerné.

	2010 12 mois en milliers €	2009 12 mois en milliers €
Charge d'impôt estimé (30 % en 2010 et 32 % en 2009)	16 324	12 588
Différence avec le taux d'imposition moyen du groupe	- 344	- 1 316
Charges non déductibles pour raisons fiscales	414	280
Pertes et différences temporaires non considérées comme des actifs	- 73	- 35
Ajustements sur exercices antérieurs	- 990	- 1 068
Produit non imposable et autres exonérations	- 14	- 341
Autres	585	139
	15 902	10 247
Taux d'imposition effectif	29,0 %	26,0 %

38. Résultat par action

Le résultat net dilué par action est calculé en tenant compte de la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation sur la période, tels que des options de souscriptions d'actions (soit un montant de 52 500 actions auxquelles peuvent souscrire certains salariés).

Le résultat net dilué par action au 31 décembre 2010 a été calculé sur la base des éléments de l'exercice 2010 incluant le nombre d'actions existantes et éventuelles futures (y compris optionnelles). Les actions auto-détenues ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action.

	2010	2009
Résultat net après impôts (en milliers €)	38 511	29 092
Résultat net part du groupe après impôts (en milliers €)	38 511	29 092
Résultat par action (€)	2,39	1,71
Résultat net dilué par action (€)	2,39	1,70
Nombre de titres (statutaire)	17 013 448	16 972 721
Titres auto-détenus (plan de rachat des titres) : montant moyen	-932 764	0,00
Nombre d'actions utilisé pour calcul du résultat par action	16 080 684	16 972 721
Options futures	52 500	93 227
Options éventuelles	0	0
Nombre d'actions utilisé pour calcul du résultat dilué par action	16 133 184	17 065 948

En application de la norme IAS 33 « Résultat par action », le résultat par action est calculé en divisant le résultat net | part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période.

39. Autres informations

Les comptes consolidés ont été arrêtés selon le principe de la continuité d'exploitation.

Faits marquants après la date de clôture

Pas de faits marquants depuis le 31 décembre 2010.

Ventilation par nature du résultat opérationnel

	2010 12 mois en milliers €	2009 12 mois en milliers €
Chiffre d'affaires	432 949	401 231
Achats consommés	- 109 252	- 111 112
Autres coûts liés aux achats	- 10 405	- 10 695
Frais de personnel	- 131 261	- 121 539
Amortissements et dépréciation	- 22 982	- 22 685
Autres charges d'exploitation	- 99 155	- 86 589
	- 373 055	- 352 621
Résultat opérationnel	59 894	48 611
Résultat financier	- 3 905	- 6 943
Impôt et autres taxes	- 17 478	- 12 575
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat net	38 511	29 092

Matières premières et approvisionnements

Ce poste peut être ventilé comme suit :

	2010 12 mois en milliers €	2009 12 mois en milliers €
Achats consommés	109 252	111 112
Autres coûts liés aux achats	10 405	10 695
	119 657	121 807

Frais de personnel

Ce poste peut être ventilé comme suit :

	2010 12 mois en milliers €	2009 12 mois en milliers €
Salaires	106 361	99 463
Charges sociales	22 912	20 150
Charges de retraite et charges relatives aux indemnités de départ à la retraite	1 988	1 926
	131 261	121 539

Effectifs

L'effectif moyen employé durant l'exercice s'élève à 2 492 personnes en 2010 (2 395 personnes en 2009).

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société SARTORIUS STEDIM BIOTECH, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le paragraphe 3 « Règles et méthodes comptables | hypothèses et estimations » de l'annexe aux comptes consolidés mentionne les jugements et les estimations significatifs retenus par la Direction, en particulier ceux relatifs à l'activation des frais de recherche et développement, aux tests de perte de valeur portant sur les écarts d'acquisition et sur les actifs à durée de vie indéfinie.

Votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long-terme, selon les modalités décrites dans la note 12 de l'annexe aux états financiers « Goodwills et immobilisations incorporelles ».

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à revoir, par sondages, les calculs effectués par votre société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur les hypothèses et options retenues par votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Marseille, le 4 mars 2011

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Vincent Gros

ERNST & YOUNG Audit

Anis Nassi

Comptes annuels Sartorius Stedim Biotech S.A.
et notes annexes

05

Comptes annuels

Bilan actif (en milliers d'euros)

	Valeurs brutes au 31 déc. 2010	Amortissements et provisions au 31 déc. 2010	Valeurs nettes au 31 déc. 2010	Valeurs nettes au 31 déc. 2009
Immobilisations incorporelles	2 734	- 2 404	330	314
Immobilisations corporelles	27 907	- 17 740	10 167	11 672
Immobilisations financières	145 772	- 1 677	144 095	84 445
Total actif immobilisé	176 413	- 21 821	154 592	96 431
Stocks et en-cours	7 559	- 1 599	5 960	6 483
Créances				
Créances clients tiers	10 273	- 454	9 819	9 624
Autres créances	4 884	0	4 884	6 059
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Disponibilités	96		96	563
Total actif circulant	22 812	- 2 053	20 759	22 729
Charges constatées d'avance	72		72	34
Écart de conversion actif	2 470		2 470	743
Total de l'actif	201 767	- 23 874	177 893	119 937

Bilan passif (en milliers d'euros)

	Au 31 déc. 2010	Au 31 déc. 2009
Capital	10 378	10 353
Primes liées au capital	59 295	58 577
Réserves	1 625	1 231
Report à nouveau solde débiteur	3 827	0
Résultat de l'exercice	21 066	14 160
Provisions réglementées	2 862	2 045
Total capitaux propres	99 053	86 366
Provisions pour risques et charges	3 119	1 020
Total provisions pour risques et charges	3 119	1 020
Emprunts et dettes assimilés	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	7 349	7 307
Dettes fiscales et sociales	4 391	4 524
Dettes sur immobilisations	182	119
Autres dettes	63 795	20 577
Total dettes	75 717	32 527
Écart de conversion actif	4	24
Total du passif	177 893	119 937

Compte de résultat (en milliers d'euros)

	Au 31 déc. 2010	Au 31 déc. 2009
Chiffre d'affaires	65 026	64 626
Production stockée	- 936	- 1 374
Production immobilisée	0	98
Reprise sur amortissements et provisions	2 093	2 646
Autres produits d'exploitation et transfert de charges	139	229
Achats consommés	- 31 303	- 31 264
Services extérieurs	- 8 480	- 7 062
Impôts et taxes	- 1 712	- 1 793
Charges de personnel	- 17 184	- 17 140
Dotation aux amortissements et aux provisions	- 3 912	- 5 671
Autres charges d'exploitation	- 250	- 234
Résultat d'exploitation	3 481	3 061
Résultat financier	17 325	10 403
Résultat courant	20 806	13 464
Résultat exceptionnel	- 925	- 1 117
Participation des salariés	0	0
Impôts sur les résultats	1 185	1 813
Résultat net	21 066	14 160

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité d'exploitation. Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que le règlement du CRC 99- 03 du 29 avril 1999, relatif à la réécriture du plan comptable.

Sartorius Stedim Biotech S.A. est une société cotée sur Euronext Paris compartiment B (code ISIN FR 0000053266). Elle établit par ailleurs des comptes consolidés, en conformité avec les normes internationales d'informations financières (I.F.R.S.) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2010.

1.1. Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exception des frais engagés pour leur acquisition.

Pour les immobilisations incorporelles et corporelles, la société applique le règlement CRC n° 2002- 10, recodifié par l'article 2- 4 du règlement CRC n° 2004- 06 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs selon la méthode « Approche par composants ».

1.1.1. Immobilisations incorporelles

Sont évaluées sous cette rubrique : les frais d'établissement, les brevets et les logiciels.

Toutes ces immobilisations sont amorties linéairement selon les durées d'utilisation indicatives suivantes :

- Frais d'établissement : de un à cinq ans
- Logiciels : de un à trois ans
- Brevets : vingt ans.

Dans le cadre de l'implémentation de logiciels intégrés, les coûts de main d'œuvre directement concernés sont incorporés au montant immobilisé à leur coût de revient en fonction du temps passé.

La méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles est celle du coût d'acquisition diminué des amortissements et des pertes de valeur constatées, dans le cadre récurrent.

Les frais de recherche et développement ne sont pas capitalisés. Ils sont maintenus en charge dans les comptes annuels et s'élèvent à 3 103 milliers d'euros.

1.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition comprenant les frais d'installation de ces biens.

L'amortissement a été calculé sur la durée normale et économique d'utilisation des biens sur le mode linéaire.

Toutes ces immobilisations sont amorties linéairement selon les durées d'utilisation indicatives suivantes :

- Constructions : de vingt à quarante ans
- Agencement, aménagement, installations : de dix à quinze ans
- Matériel et outillage industriel : de quatre à dix ans
- Matériel de bureau et informatique : de trois à cinq ans
- Matériel de transport : de quatre à cinq ans.

La méthode d'évaluation des immobilisations corporelles est celle du coût d'acquisition, diminué des amortissements et des pertes de valeur constatées, dans le cadre récurrent.

Les immobilisations mises à disposition chez les tiers font l'objet d'une dépréciation annuelle en fonction de la durée de vie estimée.

1.1.3. Immobilisations financières

Les titres de participations correspondent pour l'essentiel aux investissements en capital dans les filiales et aux titres auto-détenus dans le cadre du programme de rachat d'actions ; ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, plus les éventuels frais d'acquisition.

Une dépréciation est éventuellement constituée pour tenir compte notamment, soit du cours de Bourse, soit de l'actif réel de ces filiales, de leur situation économique et de leurs perspectives.

Les participations détenues dans les filiales sont soumises à un test de dépréciation.

1.2. Stocks et en-cours

Les marchandises et les approvisionnements sont évalués selon la méthode FIFO.

Les frais de stockage ou d'acquisition ne sont pas pris en compte.

Les en-cours et les produits finis sont valorisés au coût de production selon la méthode du coût complet industriel.

Une dépréciation est calculée le cas échéant lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives d'utilisation ou de vente de ces stocks apparaissent inférieurs à la valeur brute d'inventaire.

1.3. Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances dont le recouvrement est jugé incertain font l'objet d'une dépréciation.

1.4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût historique.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur historique.

En revanche, aucune plus-value latente n'est enregistrée dans les comptes.

1.5. Écarts de conversion

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du cours de change du 31 décembre. L'écart constaté par rapport au cours historique est porté en compte « Écarts de conversion ».

Les pertes latentes résultant de cette conversion font l'objet d'une provision pour perte de change lorsque le cours de la créance ou la dette n'a pas été assuré par des opérations à terme (voir § 6.1).

2. Immobilisations (en milliers d'euros)

2.1. Immobilisations incorporelles

Immobilisations brutes	Au 31 déc. 2009	Augmentation en 2010	Diminution en 2010	Au 31 déc. 2010
Frais d'établissement	4	0	0	4
Brevets	325	0	0	325
Logiciels, licences	2 303	50	0	2 353
Fonds commercial	2	0	0	2
Immobilisations incorporelles en cours	0	50	0	50
Total	2 634	100	0	2 734
Amortissements et dépréciation	2 320	84	0	2 404
Montant net	314	16	0	330

2.2. Immobilisations corporelles

Immobilisations brutes	Au 31 déc. 2009	Augmentation en 2010	Diminution en 2010	Au 31 déc. 2010
Terrains	396	0	0	396
Constructions	13 563	28	0	13 591
Installations techniques, matériels et outillages industriel	10 241	227	- 2 560	7 908
Autres immobilisations corporelles	6 024	61	- 294	5 791
Immobilisations corporelles en cours & avances s immobs	4	217	0	221
Total	30 228	533	- 2 854	27 907

Amortissements et dépréciation	Au 31 déc. 2009	Dotations	Annulation	Au 31 déc. 2010
Constructions	6 345	462		6 807
Installations techniques, matériels et outillages	7 704	627	- 1 952	6 379
Autres immobilisations	4 508	378	- 332	4 554
Total	18 557	1 467	- 2 284	17 740
Montant net des immobilisations corporelles	11 671			10 167

La variation des immobilisations corporelles (- 2 321 milliers d'euros) correspond principalement à des investissements relatifs à du matériel industriel (224 milliers d'euros), à des agencements et autres immobilisations corporelles (61 milliers d'euros), hors immobilisations en cours. La variation intègre également la diminution des immobilisations, suite à des cessions d'immobilisations pour un montant de 2 575 milliers d'euros et à des mises au rebut pour un montant de 279 milliers d'euros.

2.3. Immobilisations financières

Immobilisations financières	Au 31 déc. 2009	Augmentation en 2010	Diminution in 2010	Au 31 déc. 2010
Participations	84,426	0	0	84,426
Dépréciation des participations	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements	19	0	0	19
Titres auto-détenus	0	61,327	0	61,327
Dépréciation des titres auto-détenus	0	- 1,677	0	- 1,677
Total	84,445	59,650	0	144,095

Le poste « Participations » représente :

- 99,99 % du capital de Sartorius Stedim SUS SARL, société tunisienne acquise en janvier 2002.
- 100 % du capital de Sartorius Stedim Aseptics S.A., société française acquise en 2004.
- 100 % du capital de Sartorius Stedim Biotech GmbH, société de droit allemand, suite au rapprochement des groupes Sartorius et Stedim en juin 2007.
- Autres participations : 0,1 milliers d'euros.

Le poste « Titres auto-détenus » correspond à la mise en application du programme de rachat d'action suite à l'approbation des 7^{ème} et 8^{ème} résolutions par l'Assemblée générale du 19 avril 2010. À la clôture 2010, le nombre de titres auto-détenus s'élève à 1 698 710, rachetés à un prix moyen de 36,10 € pour un montant total de 61 327 190 € (Cf. la note 9 en page 105 pour de plus amples informations). Il a été constaté une dépréciation de 1 676 553 € au 31 décembre 2010.

3. Détail des stocks et créances (en milliers d'euros)

3.1. État des stocks à la clôture d'exercice

Éléments de stocks	Au 31 déc. 2009	Mouvements	Au 31 déc. 2010
Matières premières	3 063	503	3 566
Autres consommables	225	- 76	149
En-cours et produits finis	4 220	- 936	3 284
Marchandises	622	- 61	561
Valeur brute	8 130	- 570	7 560
Dépréciation des matières premières et consommables	- 483	- 124	- 607
Dépréciation des encours et produits finis	- 827	253	- 574
Dépréciation des marchandises	- 337	- 82	- 419
Dépréciation des stocks	- 1 647	47	- 1 600
Valeur nette	6 483	- 523	5 960

En 2010, malgré la croissance de l'activité, la société a poursuivi sa politique de maîtrise des stocks : en effet, le niveau des stocks a encore baissé de 0,6 million d'euros en valeur brute et de 0,5 millions d'euros en valeur nette.

Les stocks de matières premières ont été augmentés pour sécuriser les délais de livraison. Cette hausse a été largement compensée par la baisse des stocks de produits finis, particulièrement sur le dernier trimestre 2010.

3.2. Échéance des créances à la clôture de l'exercice

Nature de la créance	Montant net	Part à - d'1 an	Part à + d'1 an
Dépôts et cautionnements	20	0	20
Actif immobilisé	20	0	20
Avances et acomptes	351	351	
Clients et comptes rattachés	9 819	9 819	0
Personnel et comptes rattachés	8	8	
Organismes sociaux	4	4	
Impôts et taxes	1 017	1 017	
Groupe	2 790	2 790	
Débiteurs divers	714	714	
Actif circulant	14 703	14 703	0
Charges constatées d'avance	72	72	0
Total des créances	14 795	14 775	20

Le poste « Clients » comprend des créances vis-à-vis de sociétés du groupe (pour un montant de 8 420 milliers d'euros) et un montant de 1 122 milliers d'euros correspondant à des factures à établir.

Le poste « Groupe » (2 790 milliers d'euros) correspond à des avances en trésorerie via des comptes-courants effectuées auprès des sociétés Sartorius Stedim Biotech GmbH, Sartorius Stedim SUS SARL et Sartorius Stedim France.

Le poste « Impôts et taxes » comprend principalement des créances relatives à la TVA.

4. Échéance des dettes à la clôture de l'exercice (en milliers d'euros)

Nature de la dette	Montant net	Part à - de 1 an	Part de 1 à 5 ans	Part à + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Moins de 2 ans à l'origine				
Plus de 2 ans à l'origine	0	0	0	0
Concours bancaires courants et intérêts courus	0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	7 349	7 349	0	0
- dont effets de commerce	0	0	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes	0	0	0	0
Dettes fiscales et sociales	4 391	4 391	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	182	182	0	0
Groupe et associés	63 451	63 451	0	0
Autres dettes	344	344	0	0
Total dettes	75 717	75 717	0	0

Les charges à payer incluses dans ces postes représentent 4 736 milliers d'euros et concernent les éléments :

Nature des éléments	Au 31 déc. 2010
Frais bancaires à payer	3
Fournisseurs, factures non parvenues	1 391
Congés payés, charges sociales incluses	1 345
Primes, charges sociales incluses et intéressement	1 619
Organismes sociaux à payer	180
Charges fiscales à payer	198
Participation	0
Total des charges à payer	4 736

5. Tableaux de variation des capitaux propres (en milliers d'euros)

5.1. Capitaux propres

Au 31 décembre 2010, le capital social s'élève à 10 378 milliers d'euros, répartis en 17 013 448 actions de valeur nominale égale à 0,61 €. La variation des capitaux propres sur l'exercice 2010 s'explique par les éléments suivants :

- Des levées de stock-options de 40 727 actions de nominal 0,61 € soit un montant de 25 milliers d'euros.
- Une prime d'émission liée à cette augmentation de capital soit un montant de 717 milliers d'euros.

L'Assemblée générale du 19 avril 2010 a approuvé l'affectation du bénéfice de l'exercice de + 14 160 milliers d'euros, comme suit :

- Affectation en report à nouveau : 3 581 milliers d'euros
- 5 % à la réserve légale : 395 milliers d'euros

Il a été distribué à titre de dividendes un montant de 10 184 milliers d'euros (soit un dividende net par action de 0,60 €).

	Affectation du résultat de 2009					Capitaux propres avant affectation du résultat 2010
	Avant	Mouvements	Après	Augmentation	Diminution	
Nombre d'actions	16 972 721		16 972 721	40 727		17 013 448
Capital social	10 353		10 353	25		10 378
Prime d'émission ou d'apport	42 438		42 438	717		43 155
Prime de fusion	16 140		16 140			16 140
Réserve légale	640	395	1 035			1 035
Autres réserves	590		590			590
Report à nouveau	0	3 581	3 581	246		3 827
Distribution de dividendes	0	10 184	10 184		10 184	0
Résultat de l'exercice à affecter	0		0			0
Résultat de l'exercice en cours	14 160	- 14 160	0	21 066		21 066
Provisions réglementées	2 045		2 045	817		2 862
Total	86 365	0	86 366	22 871	10 184	99 053

5.2. Stock-options

Dans le cadre d'une politique de motivation des cadres dirigeants du groupe, Sartorius Stedim Biotech S.A. a consenti des stock-options à certains de ses salariés.

Le nombre d'options de souscription d'actions acquises et non levées à ce jour est de 52 500.

Il n'y a plus d'options de souscription soumises à la réalisation d'objectifs futurs.

6. État des risques et provisions (en milliers d'euros)

6.1. Provisions

Nature de la provision	Provisions au 31 déc. 2009	Dotations 2010	Annulations 2010	Provisions au 31 déc. 2010
Provision réglementées				
Sur amortissements dérogatoires	2 045	817	0	2 862
Sous-total (1)	2 045	817	0	2 862
Provisions pour risques et charges				
Sur risque de change	743	2 470	743	2 470
Sur charges	277	649	277	649
Sur impôts	0	0	0	0
Sous-total (2)	1 020	3 119	1 020	3 119
Total général	3 065	3 936	1 020	5 981

6.2. Exposition au risque de marché

Risque sur les flux d'exploitation

Au 31 décembre 2010, le montant total net libellé en devises des postes créances et dettes s'élève à :

- 2 132 milliers de dollars (position débitrice),
- 5 346 milliers de dollars (position créditrice),
- 1 078 836 milliers de yens (position créditrice),

Les créances clients non couvertes font l'objet d'une réévaluation au cours de clôture.

Les pertes latentes sont provisionnées systématiquement. Les gains latents, quant à eux, ne sont pas constatés.

Les écarts de conversion actifs et passifs se décomposent comme suit :

	Solde au 31 déc. 2010	
en milliers €	Actif	Passif
Diminution des créances dettes	2 470	
Fournisseurs	14	
Clients	5	
Comptes courants	2 451	
Diff. actifs couvert. change	0	
Fournisseurs	0	
Clients	0	
Clients groupe	0	
Augmentation des créances dettes		4
Fournisseurs		
Clients		2
Comptes courants		2
Diff. passifs couvert. change		0
Fournisseurs		0
Clients		0
Clients groupe		0
Écarts de conversion	2 470	4

Sartorius Stedim Biotech GmbH a développé, au fil des années, une politique de développement et de gestion permettant d'accroître la maîtrise du risque de change.

- Ainsi, la trésorerie du groupe est centralisée en Allemagne au sein de la société Sartorius Stedim Biotech GmbH.
- Le risque financier net, après compensation, est géré par des opérations de couverture, le cas échéant.
- De ce fait, la gestion du risque dollar sur le résultat groupe est optimisée.

7. Situation fiscale et situation fiscale latente (en milliers d'euros)

L'entreprise a opté le 1^{er} janvier 2008 pour le régime d'intégration fiscale dans le cadre d'un groupe fiscal dont la société tête est la société Sartorius Stedim Biotech S.A. Les sociétés membres sont : Sartorius Stedim Aseptics S.A. et Sartorius Stedim France.

Les sociétés membres constatent l'impôt comme en l'absence d'intégration. C'est la société mère qui bénéficie des économies d'impôts liées au correctif et au déficit des autres sociétés membres.

Au 31 décembre 2010, les déficits reportables cumulés s'élèvent à 3 058 milliers d'euros pour la société mère et à 233 milliers d'euros au titre de l'intégration fiscale.

Pour 2010, l'impact net au titre de l'intégration fiscale est un produit de 109 milliers d'euros. Le montant de l'impôt que devra régler en 2011 Sartorius Stedim Biotech SA, au titre de l'intégration fiscale pour l'exercice 2010, est de 1 683 milliers d'euros.

La situation fiscale latente résulte :

- Des impôts payés d'avance relatifs à des charges comptabilisées dans l'exercice, mais déductibles fiscalement au cours d'exercices futurs.
- Des impôts payés d'avance relatifs à des profits latents non encore comptabilisés.

Ces impôts différés n'ont fait l'objet d'aucune écriture au bilan.

Ces différences temporaires des charges et produits imposables sont les suivantes :

Situation fiscale latente	au 31 déc.		
Accroissements			
Contribution de solidarité 2010		104	
Mouvements nets 2010 des écarts de change		4	
Participation des salariés 2010		0	
Dépréciation clients & stocks		542	
Total des accroissements			650
Allègements			
Contribution de solidarité 2009		103	
Mouvements nets 2009 des écarts de change		24	
Participation des salariés 2009		0	
Dépréciation des bons de souscription		129	
Total des allègements			256
Situation fiscale latente 2010			394
Accroissements			
Contribution de solidarité 2009		103	
Mouvements nets 2009 des écarts de change		24	
Participation des salariés 2009		0	
Dépréciation clients & stocks		129	
Total des accroissements			256
Allègements			
Contribution de solidarité 2008		75	
Mouvements nets 2008 des écarts de change		17	
Participation des salariés 2008		0	
Total des allègements			92
Situation fiscale latente 2009			164

8. Produits d'exploitation (en milliers d'euros)

8.1. Chiffre d'affaires par activité

Activité en milliers €	2010	%	2009	%
Biopharma	65 026	100 %	64 626	100 %
Total	65 026	100 %	64 626	100 %

8.2. Chiffre d'affaires par zone géographique

Zone géographique (en milliers €)	2010	%	2009	%
France	8 280	13 %	7 939	12 %
Exportation	56 746	87 %	56 687	88 %
dont Europe communautaire et autres pays	50 025		49 590	
dont continent nord-américain	6 721		7 097	
Total	65 026	100 %	64 626	100 %

9. Produits et charges exceptionnels (en milliers d'euros)

	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Produits exceptionnels		
sur opérations de gestion	0	0
sur opérations en capital	607	0
Reprises sur provisions et transfert de charges	0	33
Total produits exceptionnels	607	66
Charges exceptionnelles		
sur opérations de gestion	144	0
sur opérations en capital	571	38
Dotations aux amortissements et provisions	[1]	1 112
Total charges exceptionnelles	1 532	1 150
Résultat exceptionnel	- 925	- 1 084

[1] Les dotations aux amortissements correspondent principalement aux amortissements dérogatoires constatés sur les frais capitalisés liée à l'acquisition de Stedim par Sartorius en juin 2007. Fiscalement, lorsque les frais sont imputés sur les primes, ceux-ci sont déductibles extra-comptablement.

En 2007, un montant de 4 104 860 euros a été constaté dans le compte « immobilisations » et sera donc amorti sur 5 ans, prorata temporis.

10. Participation des salariés au résultat de l'exercice

Dans le cadre de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise, la société applique un accord de participation.

Aucune participation ne sera versée au titre de l'exercice 2010.

11. Droit individuel de formation

Le droit individuel à la formation relatif à la formation professionnelle a pour objet de permettre à tout salarié ayant au moins un an d'ancienneté de se constituer un capital de temps de formation de vingt heures minimum par an sur six ans au plus, qu'il pourra utiliser à son initiative mais avec l'accord de son employeur. A ce titre, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au 31 décembre 2010 s'élève à 25 611 heures.

12. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (en milliers d'euros)

	Au 31 déc. 2010			Au 31 déc. 2009		
	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
Résultat courant	20 806	- 9	20 798	13 464	- 21	13 443
Résultat exceptionnel	- 925	0	- 925	- 1 117	0	- 1 117
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Crédit d'impôt recherche	0	1 084	1 084	0	943	943
Éléments liés à l'intégration fiscale	0	109	109	0	891	891
Résultat comptable	19 881	1 185	21 066	12 347	1 813	14 160

13. Répartition de l'effectif

Effectif présent au 31 décembre :

Effectif présent au 31 décembre	2010			2009		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	49	40	89	37	52	89
Collaborateurs	77	127	204	125	85	210
Total	126	167	293	162	137	299

14. Information relative aux dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des Conseils d'administration au titre des jetons de présence s'élèvent à 62 milliers d'euros. Ils sont relatifs à l'exercice 2009 et ont été versés en 2010.

Aucun montant n'a été versé aux membres de la direction générale par Sartorius Stedim Biotech au cours de l'exercice 2010.

15. Engagements financiers hors bilan (en milliers d'euros)

Nature de l'engagement	Nota	Au 31 déc. 2010	Au 31 déc. 2009
Engagements donnés			
Engagement pour départ à la retraite	[1]	1 076	899
Garanties données pour lignes de crédit bilatérales	[3]	14 500	0
Garanties données pour contrats de couverture de change	[3]	33 000	0
Engagement de caution donné auprès de la Société Générale pour le compte de la société Integrated Biosystems SARL		0	5 000
Contrats de location Et de leasing		346	0
Engagement reçus			
Capacité contractuelle d'emprunts auprès des établissements de crédit	[2]	6 226	10 995

[1] Les engagements pour départ à la retraite n'ont pas été portés en comptabilité. Cette évaluation tient compte de la pyramide des âges du personnel de la société, de l'ancienneté des salariés et du taux de rotation constaté.

Les engagements de retraite et autres avantages du personnel à long terme concernent des salariés en activité. Le régime mis en place pour couvrir ces avantages est un régime à prestations définies. Ce régime donne lieu à constitution de provisions et concerne essentiellement les indemnités de départ à la retraite.

Il est tenu compte de la probabilité de chaque salarié d'être présent dans l'entreprise à l'âge de la retraite et ceci en fonction de la tranche d'âge dans laquelle il se situe. Sartorius Stedim Biotech S.A. considère un départ volontaire du salarié à la retraite à l'âge de soixante-cinq ans.

[2] La société Sartorius Stedim Biotech S.A. a contracté, au cours de l'exercice 2008, un crédit syndiqué d'un montant de 220 millions d'euro, porté par sa filiale Sartorius Stedim Biotech GmbH. Cet accord impose au groupe Sartorius Stedim Biotech de respecter certains agrégats financiers dits « covenants ». Se référer à la note 28 | paragraphe G (p. 120) des comptes consolidés pour plus de détails.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Année	Taux d'actualisation	Taux d'augmentation	Age moyen départ retraite
2009	4,80 %	2,75 %	65 ans
2010	4,20 %	2,75 %	65 ans

Les hypothèses de taux de rotation par tranche d'âge sont :

Tranche d'âge	Taux de rotation au 31 déc. 2010	Taux de rotation au 31 déc. 2010
	Cadres	Collaborateurs
de 20 à 29 ans	14 %	3 %
de 30 à 39 ans	9 %	3 %
de 40 à 49 ans	11 %	1 %
de 50 à 65 ans	0 %	0 %

[3] Les garanties données concernent la société Sartorius Stedim Biotech GmbH.

16. Éléments concernant les parties liées (en milliers d'euros)

Les entreprises liées sont principalement les sociétés détenues par Sartorius Stedim Biotech S.A., à savoir les sociétés Sartorius Stedim SUS SARL, Sartorius Stedim Aseptics S.A. et Sartorius Stedim Biotech GmbH.

La société Sartorius Stedim Biotech S.A. est consolidée dans les comptes de Sartorius AG, Weender Landstrasse 94-108, 37075 Goettingen (Allemagne).

Programme de rachats d'actions :

L'Assemblée générale du 19 avril 2010 a autorisé la société Sartorius Stedim Biotech S.A. à mettre en place un programme de rachat de ses propres actions pour une période maximale de 18 mois, soit jusqu'au 19 octobre 2011.

Les transactions suivantes ont été enregistrées au cours de l'année 2010.

	Nombre d'actions	Prix unitaire	Montant en €
Bernard Lemaître	250 000	37,50	9 375 000
Sartorius AG	449 719	37,50	16 864 463
Sartorius AG	449 053	35,01	15 721 346
VL Finance SAS	370 000	34,32	12 698 400
Total	1 518 772		54 659 208

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SARTORIUS STEDIM BIOTECH, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes 1.1.3 et 2.3 de l'annexe aux comptes annuels exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation et des titres auto-détenus. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis

par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Marseille, le 4 mars 2011

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Vincent Gros

ERNST & YOUNG Audit

Anis Nassif

Informations complémentaires

06

Document annuel d'information

Historique et disponibilité des informations publiées depuis le 1^{er} janvier 2010 et informations relatives à la gouvernance d'entreprise et à l'actionnariat

Pour chacun de ces thèmes, les types et dates de publication sont précisés.

Type de document	Titre de la parution	Site web	BALO	AMF	Euronext	La Tribune	Business Wire
2010							
Communiqué	Bilan annuel du contrat de liquidité	4 jan.	-	4 jan.	4 jan.	-	4 jan.
Communiqué	Sartorius Stedim Biotech S.A. : déclaration relative au nombre d'actions et de droits de vote composant le capital social	5 fév.	-	5 fév.	5 fév.	-	5 fév.
Communiqué de presse : résultats	Une performance très satisfaisante en 2009	10 fév.	-	10 fév.	10 fév.	10 fév.	10 fév.
Communiqué de presse	Proposition de dividende par le Conseil d'administration	4 mars	-	4 mars	4 mars	-	4 mars
Communiqué	Sartorius Stedim Biotech S.A. : déclaration relative au nombre d'actions et de droits de vote composant le capital social	5 mars	-	5 mars	5 mars	-	5 mars
Document de Référence 2009, version française	Groupe Sartorius Stedim Biotech Document de Référence 2009	9 mars	-	9 mars	9 mars	-	9 mars
Convocations	Assemblées d'actionnaires et de porteurs de parts	12 mars	10 mars	-	-	-	-
Communiqué de presse : résultats	Premier trimestre 2010 : une croissance continue et rentable	20 avril	-	20 avril	20 avril	20 avril	20 avril
Communiqué	Sartorius Stedim Biotech S.A. : déclaration relative au nombre d'actions et de droits de vote composant le capital social	6 avril	-	6 avril	6 avril	-	6 avril
Communiqué	Déclaration des transactions sur actions propres	29 avril	-	-	-	-	-
Résultats : rapport trimestriel	Groupe Sartorius Stedim Biotech : information financière trimestrielle janvier à mars 2009	3 mai	-	3 mai	3 mai	-	3 mai
Communiqué : rapport trimestriel	Sartorius Stedim Biotech : communiqués de mise à disposition de documents (information financière trimestrielle janvier à mars 2010)	3 mai	-	3 mai	3 mai	-	3 mai
Communiqué	Déclaration des transactions sur actions propres	6 mai	-	-	-	-	-
Communiqué	Déclaration des transactions sur actions propres	11 mai	-	-	-	-	-
Communiqué	Déclaration des transactions sur actions propres	17 mai	-	-	-	-	-
Communiqué	Déclaration des transactions sur actions propres	21 mai	-	-	-	-	-
Communiqué	Déclaration des transactions sur actions propres	28 mai	-	-	-	-	-

Communiqué : publication périodique	Comptes annuels avec avis d'approbation des comptes et décision d'affectation du résultat	28 mai	28 mai	-	-	-	-
Communiqué	Bilan semestriel du contrat de liquidité	6 juil.	-	6 juil.	6 juil.	-	6 juil.
Communiqué de presse : résultats	Premier semestre 2010 : croissance continue et progression de la rentabilité	-	-	-	-	26 juil.	-
Communiqué de presse : résultats	Premier semestre 2010 : croissance continue et progression de la rentabilité	26 juil.	-	26 juil.	26 juil.	-	26 juil.
Résultats : rapport semestriel	Groupe Sartorius Stedim Biotech : information financière semestrielle janvier à juin 2010	30 juil.	-	30 juil.	30 juil.	-	30 juil.
Communiqué : rapport semestriel	Sartorius Stedim Biotech : communiqués de mise à disposition de documents (information financière semestrielle janvier à juin 2010)	30 juil.	-	30 juil.	30 juil.	-	30 juil.
Communiqué de presse : résultats	Troisième trimestre 2010 : nouvelle progression de la rentabilité	22 oct.	-	22 oct.	22 oct.	22 oct.	22 oct.
Résultats : rapport trimestriel	Groupe Sartorius Stedim Biotech : information financière trimestrielle janvier à septembre 2010	29 oct.	-	29 oct.	29 oct.	-	29 oct.
Communiqué : rapport trimestriel	Sartorius Stedim Biotech : communiqués de mise à disposition de documents (information financière trimestrielle janvier à septembre 2010)	29 oct.	-	29 oct.	29 oct.	-	29 oct.
Communiqué	Sartorius Stedim Biotech S.A. : déclaration relative au nombre d'actions et de droits de vote composant le capital social	7 déc.	-	7 déc.	7 déc.	-	7 déc.
Communiqué	Déclaration des transactions sur actions propres	15 déc.	-	-	-	-	-
2011							
Communiqué	Bilan annuel du contrat de liquidité	6 jan.	-	6 jan.	6 jan.	-	6 jan.
Communiqué	Sartorius Stedim Biotech S.A. : déclaration relative au nombre d'actions et de droits de vote composant le capital social	10 jan.	-	10 jan.	10 jan.	-	10 jan.
Communiqué de presse : résultats	Résultats préliminaires de l'exercice 2010	9 fév.	-	9 fév.	9 fév.	9 fév.	9 fév.

Toutes les informations citées ci-dessus sont disponibles en téléchargement à partir des sites :

- Sartorius Stedim Biotech (www.sartorius-stedim.com)
- AMF (www.amf-france.com)
- Journal officiel BALO (www.journal-officiel.gouv.fr)
- La Tribune (www.latribune.fr)
- Euronext (www.euronext.com)
- Business Wire (www.businesswire.com)

Le calendrier des publications et réunions est disponible et est actualisé régulièrement en ligne sur le site www.sartorius-stedim.com.

À ce jour, il n'a été publié aucune information complémentaire.

Autres informations légales

Informations générales sur l'émetteur

Raison sociale

La raison sociale de la société est : « Sartorius Stedim Biotech S.A. ».

Dans tous actes et documents émanant de la société, cette dénomination doit toujours être précédée ou suivie des mots « société anonyme » ou des initiales « S.A. » et de l'énonciation du montant du capital social (titre 1, article 1 des statuts).

Siège social

Le siège social est fixé en France à Aubagne (13400), Z.I. Les Paluds, avenue de Jouques.

Il peut être transféré en tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe par simple décision du Conseil d'administration sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée générale ordinaire annuelle et partout ailleurs en France en vertu d'une délibération de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Lors d'un transfert décidé par le Conseil d'administration, celui-ci est autorisé à modifier les statuts en conséquence (titre 1, article 2 des statuts).

Forme juridique et législation applicable

Société anonyme à Conseil d'administration de droit français, soumise aux dispositions du Code de commerce et du décret n° 67- 236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

Date de constitution et durée de la société

La société a été fondée le 28 septembre 1978 sous la forme d'une société anonyme. La durée de la société est fixée à 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, sauf les cas de dissolution ou de prorogation prévus aux statuts (titre 1, article 3 des statuts).

Objet social

La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, la fabrication, la vente et la distribution de matériels utilisables en milieu biopharmaceutique et plus généralement toutes opérations immobilières, mobilières et financières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

Registre du commerce et des sociétés et code APE

La société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille, sous le numéro d'identification RCS B 314 093 352. Son code d'activité économique (APE) est le 2222Z (transformation de matières plastiques).

Consultation des documents juridiques au siège de la société

Le Document de Référence peut être consulté au siège de la société, sur son site internet et sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers.

Exercice social

L'exercice social est d'une durée de douze mois qui commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre de chaque année.

Clauses statutaires particulières

Forme des actions

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix des actionnaires. Elles donnent droit à une inscription en compte dans les conditions prévues par la loi.

Affectation du bénéfice

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice de l'exercice. Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5% au moins pour constituer le fond de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fond de réserve atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de ce dixième. Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve, en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire. Ce bénéfice est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux. L'Assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois les dividendes sont prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice. Hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. L'écart de ré-évaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou partie du capital. Toutefois, après prélèvement des sommes portées en réserve, en application de la loi, l'Assemblée générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge nécessaire d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Assemblée des actionnaires

Convocation

Les Assemblées générales ordinaires sont celles qui sont appelées à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les statuts. Les Assemblées générales extraordinaires sont celles appelées à décider ou autoriser des modifications directes ou indirectes des statuts. Les Assemblées spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur une modification des droits des actions de cette catégorie. Les délibérations des Assemblées générales obligent tous les actionnaires même absents, dissidents ou incapables (titre 3, article 13 des statuts). Les Assemblées générales sont convoquées par le Conseil d'administration ou à défaut, par le commissaire aux comptes ou par toute personne habilitée à cet effet. Les Assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation (titre 3, extrait de l'article 14 des statuts). Les formes et les délais de la convocation sont réglés par la loi.

Ordre du jour

Les avis et lettres de convocation doivent mentionner l'ordre du jour arrêté par l'auteur de la convocation (titre 3, extrait de l'article 14 des statuts). L'Assemblée ne peut délibérer que sur les questions inscrites à l'ordre du jour. Elle peut toutefois, en toute circonstance, révoquer un ou plusieurs administrateurs (titre 3, extrait de l'article 14 des statuts). Un ou plusieurs actionnaires représentant la quote-part du capital prévue par la loi, peut ou peuvent, dans les conditions et délais légaux, requérir l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolutions (titre 3, extrait de l'article 14 des statuts). Lorsque l'Assemblée n'a pu valablement délibérer à défaut de réunir le quorum requis la deuxième Assemblée et, le cas échéant, la deuxième Assemblée prorogée sont convoquées six jours au moins à l'avance dans les mêmes formes que la première Assemblée (titre 3, extrait de l'article 14 des statuts).

Admission aux Assemblées – Pouvoirs (titre 3, extrait de l'article 14 des statuts)

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et de la propriété de ses actions. Il est justifié du droit de participer aux Assemblées générales par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris ; soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier, qui doit être annexée au formulaire de vote à distance, à la procuration ou à la demande de carte d'admission, établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'Assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris. Tout actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire ; à cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux Assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

En cas de vote par correspondance, seuls les formulaires de vote reçus par la société trois jours avant la date de l'Assemblée seront pris en compte.

L'intégralité des documents juridiques relatifs à l'information légale des actionnaires sont mis à leur disposition au siège social de la société.

Conditions d'exercice du droit de vote – Quorum majorité (titre 3, article 15 des statuts)

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social et, dans les Assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

En cas de vote par correspondance, il n'est tenu compte pour le calcul du quorum que des formulaires reçus par la société avant la réunion de l'Assemblée, dans les conditions et délais fixés par décret.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. À égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

Au cas où des actions sont nanties, le droit de vote est exercé par le propriétaire des titres. La société émettrice ne peut valablement voter avec des actions par elle souscrites, acquises ou prises en gage ; il n'est pas tenu compte de ces actions pour le calcul du quorum.

Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés, à main levée, ou par assis et levés, ou par appel nominal, selon ce qu'en décide le bureau de l'Assemblée.

Autres informations sur les droits de vote

Il n'existe aucune limitation statutaire au droit de vote. En cas de conversion au porteur, l'action convertie perd immédiatement son droit de vote double. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, ce droit de vote double bénéficiera, dès leur émission, aux actions nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit (titre 2, article 3 des statuts). Cette modification des statuts a été votée à l'unanimité par l'Assemblée générale des actionnaires réunie extraordinairement le 24 août 1994. Elle peut être supprimée par décision de l'Assemblée générale des actionnaires réunie extraordinairement et après ratification de l'Assemblée spéciale des actionnaires bénéficiaires. Au 31 décembre 2010 le nombre d'actions disposant d'un droit de vote double s'élevait à 1 650 594 sur un total de 17 013 448 actions. Ainsi, le total des droits de vote théoriques s'élève à 18 664 042. Après déduction des actions auto-détenues (1 698 710), le total des droits de vote réels s'élève à 16 965 332.

Extrait des statuts : titre 3, article 16

L'Assemblée générale ordinaire est réunie au moins une fois l'an, dans les six mois de la clôture de l'exercice social, pour statuer sur les comptes de cet exercice, sous réserve de prolongation de ce délai par décision de justice. L'Assemblée générale ordinaire ne délibère valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent au moins le quart des actions ayant le droit de vote. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis. Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris les actionnaires ayant voté par correspondance.

Franchissement de seuil

Les franchissements à la hausse ou à la baisse, des seuils prévus par la loi, doivent être déclarés par tout actionnaire auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, selon les dispositions légales en vigueur. Les statuts de la société ne prévoient pas de déclaration de seuils supplémentaires.

Identification des détenteurs

Dans le cadre des dispositions légales et réglementées, la société est autorisée à rechercher l'identité des actionnaires au porteur.

Païement des dividendes

L'Assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en actions dans les conditions légales ou en numéraire.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée générale, ou à défaut, par le Conseil d'administration. La mise en paiement des dividendes en numéraire doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice. Toutefois, lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un commissaire aux comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires et

déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve, en application de la loi ou des statuts, a réalisé un bénéfice ; il peut être distribué des acomptes sur dividende avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini. Aucune répétition de dividende ne peut être exigée des actionnaires sauf lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et que la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances. Le cas échéant, l'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes. Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

Acquisition par la société de ses propres actions

Éléments sur la réalisation du programme de rachat d'actions (conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du Code de commerce modifié par l'ordonnance du 30 janvier 2009)

L'Assemblée générale mixte du 19 avril 2010 a autorisé le Conseil, pour une période de 18 mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et aux dispositions d'application directe du règlement de la Commission Européenne n°2273/2003 du 22 décembre 2003, à faire acheter par l'entreprise ses propres actions en vue de :

(i) animer le marché secondaire ou la liquidité de l'action de l'entreprise, cette animation étant réalisée par un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;

(ii) remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres financiers donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, au capital de la l'entreprise, par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière, ainsi que la réalisation de toutes opérations de couverture en relation avec l'émission desdits titres financiers, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le Conseil d'administration ou la personne agissant sur la délégation du Conseil d'administration appréciera ;

(iii) attribuer les actions rachetées aux mandataires sociaux ou aux salariés de l'entreprise et | ou des entreprises de son groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un plan d'épargne entreprise ou d'un plan d'épargne interentreprises, ou par voie d'attribution gratuite d'actions, ainsi que la réalisation de toutes opérations de couverture afférentes à ces opérations, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le Conseil d'administration ou la personne agissant sur la délégation du Conseil d'administration appréciera ;

(iv) conserver les actions de l'entreprise qui auront été achetées pour les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que le nombre maximum d'actions pouvant être achetées à cette fin ne pourra excéder cinq pour cent (5%) du nombre total d'actions composant le capital de l'entreprise ;

(v) annuler tout ou partie des actions rachetées, par voie de réduction du capital de l'entreprise ;

(vi) poursuivre toute autre finalité qui viendrait à être autorisée par la loi ou les règlements ou toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers, l'entreprise en informant, dans une telle hypothèse, les actionnaires par le biais d'un communiqué.

Le prix maximum d'achat a été fixé à 45 euros par action, et le nombre maximum d'actions à acquérir à 10 % du nombre total des actions composant le capital soit 17 013 448 actions (nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2010), pour un montant maximal de 76 560 516 euros, sous réserve des limites légales.

Faisant usage de cette autorisation, il a été mis en place :

– le rachat de 1 698 710 actions pour un prix total de 61 327 190,07 euros, soit à un cours moyen de 36,10 euros.

Le montant total hors taxes des frais de négociation s'est élevé à 6 millions d'euros.

Au 31 décembre 2010, compte tenu de ces opérations, l'entreprise détient directement 1 698 710 actions (représentant 9,99 % du capital) affectées à l'objectif de remise à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe (849 969 actions) et à l'objectif de remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres financiers (848 741 actions).

Contrat de liquidité

Au titre du contrat de liquidité confié par Sartorius Stedim Biotech S.A. à la société de bourse Gilbert Dupont, à la date du 31 décembre 2010, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

– Nombre d'actions : 5 117
– Solde en espèces du compte de liquidité :
– 229 006,27 euros

– Il est rappelé que lors du communiqué de mise en œuvre, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

– Nombre d'actions : 0
– Solde en espèces du compte de liquidité :
450 000 euros

Autres informations sur la situation patrimoniale, comptable et financière du groupe

Principaux contrats

Plusieurs contrats de service ont été conclus entre les deux divisions du groupe Sartorius, Sartorius Stedim Biotech et Sartorius Mechatronics, pour leur permettre de bénéficier de certains services administratifs généraux communs.

Parmi ces contrats de service, le plus important notamment en termes de volume est celui conclu entre Sartorius Stedim Biotech GmbH et Sartorius Corporate Administration GmbH, une filiale à 100 % de Sartorius AG. Sartorius Corporate Administration GmbH fournit des services administratifs généraux à Sartorius Stedim Biotech et Sartorius Mechatronics. Ces services support sont les suivants : la comptabilité, la gestion de trésorerie, la gestion des ressources humaines, la gestion des systèmes d'information et les services juridiques. Sartorius Corporate Administration GmbH facture ses services sur la base de coûts internes et externes engagés, majorés de 3 %. Le service facturé par Sartorius Corporate Administration GmbH à Sartorius Stedim Biotech GmbH en 2010 s'élève à 11,5 millions d'euros.

A notre connaissance, en dehors des contrats de service susmentionnés, aucun autre contrat comportant des obligations ou des engagements matériels n'a été conclu, en dehors du périmètre des activités courantes de l'entreprise, dans lequel une personne du groupe Sartorius Stedim Biotech serait partie prenante.

La stratégie du département ventes et marketing du groupe Sartorius Stedim Biotech est de mettre en place des relations solides sur le long terme avec ses clients. Ainsi, par exemple la direction des grands comptes s'efforce de signer avec ses clients des contrats cadres valables sur du long terme en tant que « Total Solution provider » (fournisseur de solutions intégrées). Sartorius Stedim Biotech essaie de couvrir avec ce type de contrats l'ensemble de son portefeuille clients afin de répondre aux processus validés.

Marques déposées

Nom	UE	Allemagne	France	Enregistrement international avec les Etats désignés	Etats-Unis	Australie	Brésil	Mexique	Royaume-Uni	Canada
Sartorius Stedim Biotech	13/08/2007 No. 006228019 13/08/2017			16/11/2007 No. 962279 16/11/2017 + AU CH KR RU SG TR VN	17/08/2007 No. 3709002 11/10/2019		14/01/2008 Demandes déposées dans 13 classes différentes enreg. en cours			09/11/2007 No. 1371410 Enreg. en cours
BIOSTAT		04/10/1968 No. 873661 31/10/2018		26/06/1985 No. 494574 26/06/2015 + AT BX CH DE ES FR IT PT	10/12/2001 No. 2677224 26/12/2019				16/07/1988 No. 1246230 16/07/2016	
HYDROSART	12/11/2001 No. 002458461 12/11/2011	07/04/1983 No. 1065357 07/04/2013			10/12/2001 No. 2677224 21/01/2013					28/11/2001 No. 609610 06/05/2019
MAXICAPS	04/10/1999 No. 001330885 04/10/2019				15/11/1999 No. 2450203 08/05/2011					
MIDICAPS	15/02/2005 No. 004289724 15/02/2015				16/02/2005 No. 3195052 02/01/2017					
MINISART		09/08/1978 No. 980370 09/08/2018	26/10/1988 No. 1495753 26/10/2018		07/02/1979 No. 1144895 30/12/2020				18/01/1979 No. 1107904 09/08/2019 18/01/1979 No. 1107903 18/01/2020	
SARTOCHECK		13/06/1979 No. 987883 13/06/2019	17/10/1989 No. 1555685 17/10/2019		05/12/1979 No. 1200237 06/07/2012				20/12/1986 No. 1125952 20/12/2020	
SARTOCON		06/06/1979 No. 988000 06/06/2019	17/10/1989 No. 1555684 17/10/2019		15/06/1982 No. 1197792 15/06/2012				20/12/1986 No. 1125951 20/12/2020	
VIROSART	02/11/2004 No. 004103701 02/11/2014	28/07/2004 No. 30443764 31/07/2014			10/11/2004 No. 3178067 28/11/2016					
SARTOFLOW		03/06/1983 No. 1057870 30/06/2013		06/03/1985 No. 494396 06/03/2015 + AT BX CH DE DZ EG ES FR HU IT KP LI MA MC PT RO RS RU SD VN	08/08/2007 No. 3689721 09/29/2019				25/10/1984 No. 1228900 25/10/2015	
SARTOPORE	10/01/2000 No. 001454461 10/01/2020				15/02/2000 No. 2429825 20/02/2011					
FLEXBOY	31/08/2005 No. 004614038 31/08/2015		19/04/1993 No. 93465632 19/04/2013	24/01/1995 No. 630378 24/01/2015 + DE AT BX IT CH 27/02/2006 No. 879252 27/02/2016 + JP	31/08/1993 No. 2041550 04/03/2017	31/01/1995 No. 651778 31/01/2015	15/07/2003 No. 825688744 15/07/2013	03/09/2003 No. 810249 03/09/2013	31/01/1995 No. 2009384 31/01/2015	
FLEXEL	20/02/1998 No. 000753202 20/02/2018		02/09/1997 No. 97693975 02/09/2017		27/02/1998 No. 2414947 26/12/2020		15/07/2003 No. 825688736 15/07/2013	03/09/2003 No. 810250 03/09/2013		
PALLETANK	01/07/1998 No. 000865865 01/07/2018									
RAFT	31/08/2005 No. 004614046 31/08/2015									
EVAM	10/01/1999 No. 001344266 15/10/2019									
STEDIM	08/08/2005 No. 004582037 08/08/2015			09/10/2006 No. 904339 09/10/2016 + JP	30/03/1984 No. 1366524 22/10/2015					
NUTRIBAG			19/07/1989 No. 1627260 19/07/2019							
NUTRIKIT			05/06/1989 No. 1535354 05/06/2019							
NUTRIMIX			05/06/1989 No. 1535353 05/06/2019							
NUTRIPOCHE			05/06/1989 No. 1535352 05/06/2019							
BIOSAFE			01/02/1995 No. 95556118 01/02/2015	22/02/2001 No. 758706 22/02/2011 + DE DK GB CH						
BIOSTEAM			01/08/2005 No. 053373523 01/08/2015							
FLUXBULLE			03/11/1994 No. 94543057 03/11/2014							

Outre les marques déposées mentionnées ci-dessus, le groupe Sartorius Stedim Biotech est propriétaire | déposant pour 320 marques différentes dans divers pays.

Marques déposées

	Japon	Danemark	Finlande	Irlande	Malaisie	Norvège	Suède	Chine	Suisse	Inde	Taiwan
Sartorius Stedim Biotech	08/11/2007 No. 5170560 03/10/2018				28/11/2007 Demandes déposées dans 13 classes différentes enreg. en cours			14/01/2008 11 Marques déposées 2 Marques déposées d'applications		19/11/2007 6 Marques déposées 7 Marques déposées d'applications	18/01/2008 10 Marques déposées 3 Marques déposées d'applications
BIOSTAT	22/02/1988 No. 2021770 22/02/2018 27/08/1986 No. 1880889 27/08/2016	28/06/1985 No. 233586 29/08/2016	05/01/1988 No. 100350 05/01/2018	01/07/1985 No. 116688 30/06/2016	11/07/1985 No. 8502982 11/07/2012	27/05/1987 No. 128877 27/05/2017	31/03/1988 No. 209760 31/03/2018				
HYDROSART	21/11/2001 No. 4663672 18/04/2013										
MAXICAPS	15/10/1999 No. 4535058 11/01/2012										
MIDICAPS	25/02/2005 No. 4906540 04/11/2015										
MINISART	09/02/1979 No. 1583197 26/04/2013										
SARTOCHECK	29/09/1983 No. 1618759 29/09/2013										
SARTOCON											
VIROSART	28/01/2005 No. 5040228 13/04/2017							24/11/2004 No. 4379959 21/06/2018	20/01/2005 No. 533,632 20/01/2015		
SARTOFLOW											
SARTOPORE	02/02/2000 No. 4495393 03/08/2011										
FLEXBOY							19/01/1995 No. 323347 16/05/2017				
FLEXEL	02/03/1998 No. 4470133 27/04/2011										
PALLETANK	28/02/2006 No. 5005301 24/11/2016										
RAFT											
EVAM											
STEDIM											
NUTRIBAG											
NUTRIKIT											
NUTRIMIX											
NUTRIPOCHE											
BIOSAFE											
BIOSTEAM											
FLUXBULLE											

Outre les marques déposées mentionnées ci-dessus, le groupe Sartorius Stedim Biotech est propriétaire | déposant pour 320 marques différentes dans divers pays.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée générale

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Avec la société Sartorius AG, société mère

Nature et objet

Dans le cadre du programme de rachat d'actions de votre société préalablement approuvé par l'Assemblée générale du 19 avril 2010 dont les modalités principales sont les suivantes :

- le nombre d'actions pouvant être acheté ne peut excéder 10 % du capital social ;
- le prix d'achat par votre société de ses propres actions ne doit pas être supérieur à 45 € ;
- la validité maximale de cette autorisation est de dix-huit mois, soit jusqu'au 19 octobre 2011.

Modalités

- Rachat de 449.719 titres au prix unitaire de 37,50 € pour un montant total de 16.864.462,50 €.
- Rachat de 449.053 titres au prix unitaire de 35,01 € pour un montant total de 15.721.345,53 €.

Avec M. Bernard Lemaître, administrateur

Nature et objet

Dans le cadre du programme de rachat d'actions de votre société préalablement approuvé par l'Assemblée générale du 19 avril 2010 dont les modalités principales sont les suivantes :

- le nombre d'actions pouvant être acheté ne peut excéder 10 % du capital social ;
- le prix d'achat par votre société de ses propres actions ne doit pas être supérieur à 45 € ;
- la validité maximale de cette autorisation est de dix-huit mois, soit jusqu'au 19 octobre 2011.

Modalités

Rachat de 250.000 titres au prix unitaire de 37,50 € pour un montant total de 9.375.000 €.

Avec la société VL Finance, filiale de la société Sartorius AG

Nature et objet

Dans le cadre du programme de rachat d'actions de votre société préalablement approuvé par l'Assemblée générale du 19 avril 2010 dont les modalités principales sont les suivantes :

- le nombre d'actions pouvant être acheté ne peut excéder 10 % du capital social ;
- le prix d'achat par votre société de ses propres actions ne doit pas être supérieur à 45 € ;
- la validité maximale de cette autorisation est de dix-huit mois, soit jusqu'au 19 octobre 2011.

Modalités

Rachat de 370.000 titres au prix unitaire de 34,32 € pour un montant total de 12.698.400 €.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvés par l'Assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Marseille, le 4 mars 2011

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Vincent Gros

ERNST & YOUNG Audit

Anis Nassif

Résolutions soumises à l'Assemblée générale annuelle le 18 avril 2011

Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, du rapport général des commissaires aux comptes et du rapport spécial du président en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010, dont le résultat net dégage un bénéfice de 21 066 290,13 euros, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports des commissaires aux comptes, sur les comptes consolidés dudit exercice, approuve lesdits comptes au 31 décembre 2010, dont le résultat net part du groupe s'élève à 38 511 milliers d'euros, ainsi que les opérations transmises dans ceux-ci ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe.

En conséquence, l'Assemblée générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée générale approuve également le montant global des amortissements excédentaires, ou autres amortissements non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 40 000 euros, ainsi que l'impôt correspondant.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 21 066 290,13 euros :

A la réserve légale : 2 484,34 euros

– Soit un solde de : 21 063 805,79 euros

– Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur de 3 827 367,30 euros

– Ce qui constitue un bénéfice distribuable de 24 891 173,09 euros

Seront distribués à titre de dividendes 13 783 264,20 euros

Soit un solde de 11 107 908,89 euros, en totalité versé au compte « Report à nouveau ».

Par suite, compte tenu du nombre d'actions auto-détenues par notre entreprise, chaque action d'une valeur nominale de 0,61 euro donnera lieu au versement d'un dividende net de 0,90 euro. Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158-3-2 du Code général des impôts.

L'assemblée reconnaît avoir été informée de la faculté offerte aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dont les dividendes perçus sont éligibles à cette réfaction, d'opter pour l'assujettissement de ces revenus à un prélèvement forfaitaire libératoire de 19 %.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 29 avril 2011.

Les sommes distribuées après le 1^{er} janvier 2008 éligibles ou non à l'abattement se sont élevées à :

Exercice clos le	Revenus éligibles ou non-éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus distribués
31 déc. 2009	10 183 632 €	
31 déc. 2008	5 076 746 €	
31 déc. 2007	5 069 396 €	

Troisième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, sur les conventions relevant des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale ratifie le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs pour l'exercice 2010 et fixe un montant de 157 000 euros.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Information sur le Document de Référence et le rapport financier annuel

Attestation du responsable du Document de Référence et du rapport financier annuel 2010

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société mère et de l'ensemble des filiales comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint, figurant aux pages 18 à 56, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société mère et de l'ensemble des filiales comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Cette lettre de fin de travaux ne contient pas de réserve, observation ou avertissement.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant aux pages 127 et 144.

Le 4 mars 2011

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Kreuzburg', with a stylized flourish at the end.

Joachim Kreuzburg
Président-directeur général

Tableau de réconciliation

Afin de faciliter la lecture du présent document concernant la présentation de Sartorius Stedim Biotech S.A., le tableau ci-dessous présente dans sa partie gauche les rubriques de l'annexe 1 du règlement

européen n° 809/2004 du 29 avril 2004 de la Commission européenne et renvoie dans sa colonne de droite aux pages correspondantes du présent document.

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n°809/2004 du 29 avril 2004		Pages
1.	Personnes responsables	
1.1.	Personnes responsables des informations	159
1.2.	Attestation du responsable du document d'enregistrement	159
2.	Contrôleurs légaux des comptes	
2.1.	Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur	82
3.	Informations financières sélectionnées	
3.1.	Présentation des informations financières historiques sélectionnées pour chaque exercice de la période couverte par ces informations financières	1, 25 à 27, 40 à 42
4.	Facteurs de risque	43 à 46
5.	Informations concernant l'émetteur	
5.1.	Histoire et évolution de la société	25
5.1.1.	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	148
5.1.2.	Lieu et le numéro d'enregistrement de l'émetteur	148
5.1.3.	Date de constitution et la durée de vie de l'émetteur	148
5.1.4.	Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, son pays d'origine, l'adresse	148
5.2.	Investissements	30, 40, 90
5.2.1.	Principaux investissements (y compris leur montant) réalisés	30, 40, 90
6.	Aperçu des activités	
6.1.	Principales activités	18 à 24
6.2.	Principaux marchés	20 à 24
6.3.	Dépendance à l'égard de brevets, licences et contrats	154 à 155
6.4.	Position concurrentielle	24, 44
7.	Organigramme	
7.1.	Description du groupe	97
7.2.	Liste des filiales	97
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1.	Immobilisation corporelle importante existant ou planifiée	104 à 105
8.2.	Questions environnementales	35 à 38, 46
9.	Examen de la situation financière et du résultat	
9.1.	Situation financière	40 à 42, 86 à 90
9.2.	Résultat d'exploitation	25 à 26, 87
10.	Trésorerie et capitaux	51 à 54
10.1.	Informations sur les capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme)	108, 151 à 152
10.2.	Flux de trésorerie	90
10.3.	Structure et condition de financement	40 à 42, 112, 119 à 121
10.4.	Sources de financement attendues	40 à 42, 112, 119 à 121
11.	Recherche et développement, brevets et licences	28 à 29, 154 à 155
12.	Information sur les tendances	20 à 24, 47 à 49
13.	Prévisions ou estimations du bénéfice	non applicable
14.	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale	
14.1.	Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction Nature de tout lien familial existant entre n'importe lesquelles de ces personnes	58 à 65
14.1.1.	Condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins	64
14.1.2.	Faillite, mise sous séquestre ou liquidation visant une personne des organes de direction	64
14.1.3.	Incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre un membre des organes de direction	64
14.2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et la direction générale	64
15.	Rémunérations et avantages	
15.1.	Rémunérations versées et avantages en nature	55, 69, 73 à 80
15.2.	Pensions de retraites ou autres avantages	55, 69, 73 à 80

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n°809/2004 du 29 avril 2004		Pages
16.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
16.1.	Date d'expiration des mandats actuels et durées des fonctions	58 à 65
16.2.	Informations sur les contrats de service liant les membres	97 à 98
16.3.	Informations sur le comité d'audit et le comité de rémunérations de l'émetteur	67 à 69
16.4.	Conformité de l'émetteur au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	66, 70
17.	Collaborateurs	
17.1.	Nombre de salariés à la fin de la période couverte par les informations financières historiques	30, 126
17.2.	Participations et stock-options	121 à 122
17.3.	Participation des salariés dans le capital	52
18.	Principaux actionnaires	52
18.1.	Franchissement de seuil	52, 151
18.2.	Droits de vote doubles	52, 150
18.3.	Contrôle de l'entreprise	16, 52
19.	Opérations avec des apparentés	97 à 98
20.	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1.	Informations financières historiques (résultats des cinq derniers exercices)	56
20.2.	Résultats financiers consolidés 2009-2010	26 à 27
20.3.	Compte de résultat consolidé 2010	87
20.4.	Comptes annuels consolidés 2009-2010 (bilan actif, comptes de résultats, flux de trésorerie, capitaux propres, annexes aux états financier consolidés)	86 à 126
20.5.	Vérification des informations historiques annuelles (rapports commissaires aux comptes)	127, 144
20.6.	Date des dernières informations financières	3
20.7.	Politique de distribution des dividendes	15, 151
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	non applicable
20.9.	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	126
21.	Informations complémentaires	
21.1.	Capital social	51
21.1.1.	Montant du capital souscrit, nombre d'actions autorisées, nombre d'actions émises et totalement libérées, nombre d'actions émises mais non totalement libérées, valeur nominale par action et rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice	51, 120 à 122
21.1.2.	Actions non représentatives du capital	non applicable
21.1.3.	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par la société, lui-même ou en son nom, ou par ses filiales	52
21.1.4.	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	non applicable
21.1.5.	Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré(e), ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	non applicable
21.1.6.	Informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option	non applicable
21.1.7.	Historique du capital social pour la période couverte par les informations financières historiques	51, 56
21.2.	Acte constitutif et statuts	148 à 152
21.2.1.	Objet social	148
21.2.2.	Membre des organes d'administration, de direction et de surveillance	58 à 65
21.2.3.	Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	non applicable
21.2.4.	Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	non applicable
21.2.5.	Convocation et conditions d'admission aux Assemblées générales annuelles et aux Assemblées générales extraordinaires des actionnaires	149, 151
21.2.6.	Disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de la société pouvant avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle	non applicable
21.2.7.	Disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée	151
21.2.8.	Conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit	non applicable
22.	Contrats importants	153
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	non applicable
24.	Documents accessibles au public	3
25.	Informations sur les participations	97

Glossaire

Termes spécifiques aux secteurs industriels | aux produits

Anticorps monoclonaux

Anticorps de synthèse de plus en plus utilisés en médecine diagnostique et thérapeutique

Bioréacteur

Installation dans laquelle on cultive des micro-organismes ou des cellules dans un milieu nutritif afin d'obtenir les cellules proprement dites, des parties de ces cellules ou bien l'un de leurs métabolites

Capsules

Unités de filtration prêtes à l'emploi composées d'un carter de filtration avec des raccordements et une cartouche filtrante intégrée

Chromatographie sur membrane

Séparation sélective de mélanges de substances par adsorption sur des membranes spécifiquement modifiées (adsorbent à membrane) dans un système fluide

FDA – Food and Drug Administration

Autorité de surveillance du gouvernement américain pour le contrôle des denrées alimentaires, des produits biotechnologiques, médicaux et vétérinaires ainsi que des produits pharmaceutiques

Fermentation

Procédé technique pour obtenir ou transformer des substances intracellulaires ou extracellulaires à l'aide de micro-organismes

Filtration tangentielle

Technique de filtration. Contrairement au flux traversant direct de la filtration statique, le liquide à filtrer s'écoule ici parallèlement à la surface filtrante et prévient ainsi tout encrassement, ce qui permet une plus longue durée d'utilisation du filtre.

Filtre stérile

Filtre à membrane ayant habituellement une taille de pores de 0,2 µm ou inférieure. On doit déterminer à l'aide de tests de validation spécifiques aux produits et aux procédés si le type de filtre choisi donne un filtrat stérile.

Jetable

Produit à usage unique

Membrane (de filtre)

Film ou pellicule mince à base de polymères pouvant être utilisé(e) pour la filtration grâce à sa structure poreuse

Passage du laboratoire à l'échelle industrielle (Scale-up)

On emploie cette notion pour le transfert technique d'un procédé du laboratoire à l'échelle industrielle en passant par le centre technique tout en conservant la technologie de base.

Procédé en aval

Lors de la fabrication de produits biopharmaceutiques, le procédé décrit les différentes étapes suivant la fermentation ou la culture des cellules par exemple les processus de séparation, de nettoyage et de concentration.

Protéine recombinante

Albumine préparée avec des organismes génétiquement modifiés ; par exemples pour les protéines pharmaceutiques comme l'insuline ou les vaccins

Purification

Étape faisant partie du procédé en aval

Technologies de congélation-décongélation

Technologies pour la congélation et la décongélation contrôlées des fluides biologiques

Technologies pour le traitement des fluides

Technologies et systèmes pour le traitement des fluides biologiques sensibles, par exemple pour le transport ou la conservation des milieux

Test de stérilité

Indique l'absence de substances vivantes ou viables dans un échantillon

Validation

Examen systématique des principales étapes de travail et des équipements durant les phases de développement et de production, y compris du contrôle des produits pharmaceutiques, afin de s'assurer que les produits fabriqués sont fiables et qu'ils peuvent être reproduits avec le niveau de qualité souhaité.

Économie | Termes financiers**Amortissement**

L'amortissement se réfère exclusivement à l'affectation des écarts d'acquisition réalisée selon la norme IFRS 3 sur les actifs immatériels acquis et à la réduction potentielle du goodwill

EBIT

Résultat avant intérêts et impôts

EBITA (Excédent brut d'exploitation)

Résultat avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissement. Le poste « Amortissement » fait référence aux amortissements constatés dans le cadre des regroupements d'entreprises, conformément à la norme IFRS 3 révisée.

EBITA retraité

Présentation de l'EBITA (voir EBITA) opérationnel ; le chiffre est corrigé des éléments non-opérationnels. Pour l'exercice 2010 les éléments non-opérationnels se chiffrent à - 3,0 millions d'euros et correspondent aux coûts liés à l'intégration de notre force de vente aux États-Unis, anciennement indépendante ; aux coûts liés à la relocalisation de nos fonctions ingénierie dans cette même région ainsi qu'à d'autres éléments non-opérationnels.

EBITDA

Résultat avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissement. Cet agrégat exclut les amortissements liés aux amortissements constatés dans le cadre de regroupements d'entreprises selon la norme IFRS 3 révisée, ainsi que tous les amortissements classiques sur immobilisations corporelles et incorporelles.

EBITDA retraité

Présentation de l'EBITDA (voir EBITDA) corrigée des éléments non-opérationnels. Pour l'exercice 2010, les éléments non-opérationnels se chiffrent à - 3,0 millions d'euros et correspondent aux coûts liés à l'intégration de notre force de vente aux États-Unis, anciennement indépendante ; aux coûts liés à la relocalisation de nos fonctions ingénierie dans cette même région ainsi qu'à d'autres éléments non-opérationnels.

Flottant

Actions négociables sur les marchés financiers

Flux de trésorerie (Cashflow)

Solde des entrées et des sorties de trésorerie

Gestion de la chaîne logistique

Mise en place et gestion de chaînes d'approvisionnement intégrées sur l'ensemble du processus à valeur ajoutée

Immobilisations

Somme des immobilisations incorporelles, corporelles et des actifs financiers

Instruments financiers dérivés

Instruments de couverture pour couvrir les variations des monnaies étrangères

Marge d'EBIT

EBIT (voir EBIT) rapporté au chiffre d'affaires

Marge d'EBITA

EBITA (voir EBITA) rapporté au chiffre d'affaires

Marge d'EBITA retraité

Marge d'EBITA opérationnel ; EBITA retraité (voir EBITA retraité) rapporté au chiffre d'affaires

Marge d'EBITDA

EBITDA (voir EBITDA) rapporté au chiffre d'affaires

Marge d'EBITDA retraité

Marge d'EBITDA opérationnel ; EBITDA retraité (voir EBITDA retraité) rapporté au chiffre d'affaires

Normes comptables internationales

(IAS – « International Accounting Standards »)

Principes comptables internationaux

Normes internationales d'information financière

(IFRS – « International Financial Reporting Standards »)

Principes comptables internationaux

Niveau d'investissements

Investissements rapportés au chiffre d'affaires

Pro forma

La présentation pro forma signifie que, dans cette présentation du rapport annuel, on inclut l'activité de Stedim consolidée pour la première fois le 29 juin 2007 ainsi que la société Sartorius Stedim Plastics GmbH consolidée le 1^{er} janvier 2007 pour l'exercice complet 2007 entier et pour toute l'année précédente.

Résultat net retraité part du groupe (consolidé)

Ce chiffre est obtenu après correction des éléments non-opérationnels et élimination des « amortissements » constatés dans le cadre des regroupements d'entreprises lors de l'allocation du prix de vente, conformément à la norme IFRS 3 révisée.

Survalueur (goodwill)

Correspond à la différence entre le prix d'acquisition d'une entreprise ou d'une activité et son actif net. Le goodwill est un actif incorporel.

TecDAX®

Indice de la Bourse allemande

Trésorerie

Gestion des liquidités à court et moyen termes

Adresses

Europe

France

Sartorius Stedim Biotech S.A.
Zone Industrielle Les Paluds
Av. de Jouques – BP 1051
13781 Aubagne Cedex
Tél + 33.4.42.84.56.00
Fax + 33.4.42.84.56.19
info@sartorius-stedim.com

Sartorius Stedim France S.A.S
Zone Industrielle Les Paluds
Av. de Jouques – CS 71058
13781 Aubagne Cedex
Tél + 33.4.42.84.56.00
Fax + 33.4.42.84.65.45
support_vente.france@sartorius-stedim.com

Sartorius Stedim Aseptics S.A.
Zone Industrielle de Saux, 6 Rue Ampère
65100 Lourdes
Tél + 33.5.62.42.73.73
Fax + 33.5.62.42.08.44
info@sartorius-stedim.com

Allemagne

Sartorius Stedim Biotech GmbH
August-Spindler-Str. 11
37079 Goettingen
Tél + 49.551.308.0
Fax + 49.551.308.3289
info@sartorius-stedim.com

Sartorius Stedim Plastics GmbH
Karl-Arnold-Str. 21
37079 Goettingen
Tél + 49.551.504.500
Fax + 49.551.504.5050
info@sartorius-stedim.com

Sartorius Stedim Systems GmbH
Schwarzenberger Weg 73- 79
34212 Melsungen
Tél + 49.5661.71.3400
Fax + 49.5661.71.3702
info@sartorius-stedim.com

Autriche

Sartorius Stedim Austria GmbH
Franzosengraben 12
1030 Vienne
Tél + 43.1.79.65763.0
Fax + 43.1.79.65763.44
info.austria@sartorius.com

Belgique

Sartorius Stedim Belgium N.V.
Leuvensesteenweg 248b
1800 Vilvoorde
Tél + 32.2.7560670
Fax + 32.2.4818411
info.belgium@sartorius.com

Danemark

Sartorius Stedim Nordic A/S
Hørskættens 6D, 1
2630 Taastrup
Tél + 45.7023.4400
Fax + 45.2616.6957
dk_info@sartorius-stedim.com

Espagne

Sartorius Stedim Spain S.A.
C/Isabel Colbrand 10 - 12, Oficina 70
Polígono Industrial de Fuencarral
28050 Madrid
Tél + 34.91.358.6091
Fax + 34.91.358.9623
biotech_spain@sartorius-stedim.com

Hongrie

Sartorius Stedim Hungaria Kft.
Kagyló u. 5
2092 Budakeszi
Tél + 36.23.457.227
Fax + 36.23.457.147
ssb@sartorius.hu

Irlande

Sartorius Stedim Irelande. Ltd.
Unit 41, The Business Centre
Stadium Business Park
Ballycoolin Road
Dublin 11
Tél + 353.1.823.4394
Fax + 353.1.808.9388
info.ireland@sartorius-stedim.com

Italie

Sartorius Stedim Italy S.p.A.
Via dell'Antella 76/A
50012 Antella - Bagno a Ripoli (Florence)
Tél + 39.055.634041
Fax + 39.055.6340526
info@sartorius.it

Pays-Bas

Sartorius Stedim Netherlands B.V.
 Postbus 1265, 3430 BG Nieuwegein
 Edisonbaan 24, 3439 MN Nieuwegein
 Tél + 31.30.602.5080
 Fax + 31.30.602.5099
 biotechnologie.nederland@
 sartorius-stedim.com

Pologne

Sartorius Stedim Poland Sp. z o.o.
 ul. Wrzesinska 70
 62-025 Kostrzyn
 Tél + 48.61.647.38.40
 Fax + 48.61.879.25.04
 biuro.pl@sartorius.com

Portugal

Sartorius Stedim Spain S.A.
 (succursale)
 Rua Professor Aires de Sousa, 4 B
 Lisboa Concelho, Lumiar
 1600 590 Lisboa
 Tél. + 351.2175.01000
 Fax + 351.2175.40461
 biotech_spain@sartorius-stedim.com

Royaume-Uni

Sartorius Stedim UK Ltd.
 Longmead Business Centre
 Blenheim Road
 Epsom, Surrey KT19 9QQ
 Tél + 44.1372.737159
 Fax + 44.1372.726171
 uk.sartorius@sartorius-stedim.com

Sartorius Stedim Lab Ltd.
 Unit 6, Oldends Lane Industrial Estate
 Stonedale Road
 Stonehouse, Gloucestershire GL10 3RQ
 Tél + 44.1453.82.1972
 Fax + 44.1453.82.7928
 uk.stedimlab@sartorius-stedim.com

Suisse

Sartorius Stedim Switzerland AG
 Ringstrasse 24a
 8317 Tagelswangen
 Tél + 41.52.354.36.36
 Fax + 41.52.354.36.46
 info@wavebiotech.net

Afrique**Tunisie**

Sartorius Stedim SUS Sàrl
 Km 24 route de Zaghouan 1145
 Bourbiaa – BP 69 – M'hamdia
 Tél + 216.71.366.069
 Fax + 216.71.366.068
 info@sartorius-stedim.com

Amérique du Nord**États-Unis**

Sartorius Stedim North America Inc.
5 Orville Drive
Bohemia, New York 11716
Tél + 1.631.254.4249
Fax + 1.631.254.4253
info@sartorius-stedim.com

Sartorius Stedim North America Inc.
(activité de services)
2800 Baglyos Circle
Bethlehem, Pennsylvania 18020
Tél + 1.610.866.4800,
+ 1.800.258.9000
Fax + 1.610.866.4890
info@sartorius-stedim.com

Sartorius Stedim SUS Inc.
1910 Mark Court
Concord, California 94520
Tél + 1.925.689.6650
Fax + 1.925.689.6988
info@sartorius-stedim.com

Porto Rico

Sartorius Stedim Filters Inc.
Carretera 128 Int. 376
Barriada Arturo Lluveras
P.O. Box 6
Yauco, Porto Rico 00698
Tél + 1.787.856.5020
Fax + 1.787.856.7945
info@sartorius-stedim.com

Amérique du Sud**Argentine**

Sartorius Argentina S.A.
Int. A. Avalos 4251
B1605ECS Munro
Buenos Aires
Tél + 54.11.47.210505
Fax + 54.11.47.622333
sartorius@sartorius.com.ar

Brésil

Sartorius do Brasil Ltda.
Av. Dom Pedro I, 241
Bairro Vila Pires
Santo André - São Paulo
CEP 09110-001
Tél + 55.11.4451.6226
Fax + 55.11.4451.4369
sartorius@sartorius.com.br

Mexique

Sartorius de México S.A. de C.V.
Circuito Circunvalación Poniente No. 149
Ciudad Satélite
53100 Naucalpan, Estado de México
Tél + 52.55.55.62.1102
Fax + 52.55.55.62.2942
sartorius@sartomex.com.mx

Asie | Pacifique**Chine**

Sartorius Stedim Biotech (Beijing) Co. Ltd.
No. 33 Yu An Road, Tianzhu Airport
Industrial Zone B
Shun Yi District, 101300 Beijing
Tél + 86.10.8042.6516
Fax + 86.10.8042.6580
enquiry.cn@sartorius-stedim.com

Corée du Sud

Sartorius Korea Biotech Co., Ltd.
431 Michelan Chereville,
180 Jeongja-Dong,
Bundang-Gu, Seongnam-Si
Gyeonggi-Do, 463-858
Tél + 82.31.782.7011
Fax + 82.31.782.7090
info@sartorius-stedim.kr

Inde

Sartorius Stedim India Pvt. Ltd.
#69/2 & 69/3, Jakkasandra
Kunigal Road
Nelamangala, Bangalore - 562123
Tél + 91.80.435052.50
Fax + 91.80.435052.55
biotech.india@sartorius-stedim.com

Japon

Sartorius Stedim Japan K.K.
1st Floor, Kiba Koen Bldg.
5- 11- 13 Kiba, Koto-Ku
Tokyo 135- 0042
Tél + 81.3.5639.9981
Fax + 81.3.5639.9983
info@sartorius.co.jp

Malaisie

Sartorius Stedim Malaysia Sdn. Bhd.
Lot L3-E- 3B, Enterprise 4
Technology Park Malaysia
Bukit Jalil
57000 Kuala Lumpur
Tél + 60.3.8996.0622
Fax + 60.3.8996.0755
ehtan@sartorius.com.my

Singapour

Sartorius Stedim Singapore Pte. Ltd.
1 Science Park Road
#05- 08A The Capricorn
Singapore Science Park II
Singapour 117528
Tél + 65.6872.3966
Fax + 65.6778.2494
choolee.pang@sartorius-stedim.com

Vietnam

Sartorius Representative Office
Unit C, 17th floor, A Tower, BIG Building
Pham Hung Street
My Dinh, Tu Liem, Hanoï
Tél + 84.4.6414.631
Fax + 84.4.6414.634
sartoriusvn@hn.vnn.vn

Australie

Australie

Sartorius Stedim Australia Pty. Ltd.
Unit 5, 7- 11 Rodeo Drive
Dandenong South, Melbourne
Victoria 3175
Tél + 61.3.8762.1800
Fax + 61.38762.1828
info.australia@sartorius-stedim.com

Nos produits | Sélection



Sartorius MidiCaps® | MaxiCaps®
Capsules de filtration à usage unique pour le développement de processus et de production : nombreux types de membranes et d'options de connexion



UniVessel® SU
Bioréacteur à usage unique de petite capacité avec capteur optique intégré pour mesurer le pH et l'oxygène



BIOSTAT® CultiBag STR
Bioréacteur à usage unique avec capteur et mélangeur à usage unique pour des processus de fermentation, de l'échelle pilote à la production



SARTOFLOW® Alpha plus SU
Système de filtration tangentielle composé d'éléments à usage unique et conforme aux normes cGMP. Il a été spécialement conçu pour des applications en laboratoires, phases cliniques ou petites productions commerciales



Sartobind® Phényl
Membrane pour chromatographie par interaction hydrophobe (HIC) permettant la purification rapide des protéines thérapeutiques



arium® pro
Système compact de production d'eau ultra-pure pour applications dans le domaine de la culture cellulaire et de l'analyse



Opta® SFT
Connecteur stérile à usage unique utilisé pour le transfert de fluides stériles



Flexel® 3D Palletank® System
Conteneur pour le transport et la conservation de milieux de culture biopharmaceutiques dans des poches Flexel® 3D stériles et à usage unique



FlexAct®
Solution complète composée de produits préconfigurés à usage unique en éponge à une étape de procédé biopharmaceutique

Calendrier financier et contacts

Calendrier financier

15 mars 2011

Réunion des analystes (SFAF), Paris

18 avril 2011

Assemblée générale annuelle des actionnaires, Aubagne

Avril 2011

Information trimestrielle
janvier à mars 2011

Juillet 2011

Rapport financier semestriel
janvier à juin 2011

Octobre 2011

Information trimestrielle
janvier à septembre 2011

Février 2012*

Publication des données financières
estimées pour l'exercice 2011

Avril 2012*

Assemblée générale annuelle des actionnaires, Aubagne

Avril 2012

Information trimestrielle
janvier à mars 2012

Ce Document de Référence 2010 est également disponible en anglais.

* Date prévisionnelle

Relations investisseurs

Andreas Wiederhold

Responsable de service
Tél. : +49.551.308.1668
andreas.wiederhold@sartorius.com

Henriette Meyer

Tél. : +49.551.308.3232
henriette.meyer@sartorius.com

Service communication groupe

Petra Kirchhoff

Vice Président
Tél. : +49.551.308.1686
petra.kirchhoff@sartorius.com

Dominic Grone

Tél. : +49.551.308.3324
dominic.grone@sartorius.com

Rédaction

Editeur

Sartorius Stedim Biotech S.A.
Service communication groupe
B.P. 1051
13781 Aubagne Cedex, France

Clôture de la rédaction

3 mars 2011

Date de publication

10 mars 2011

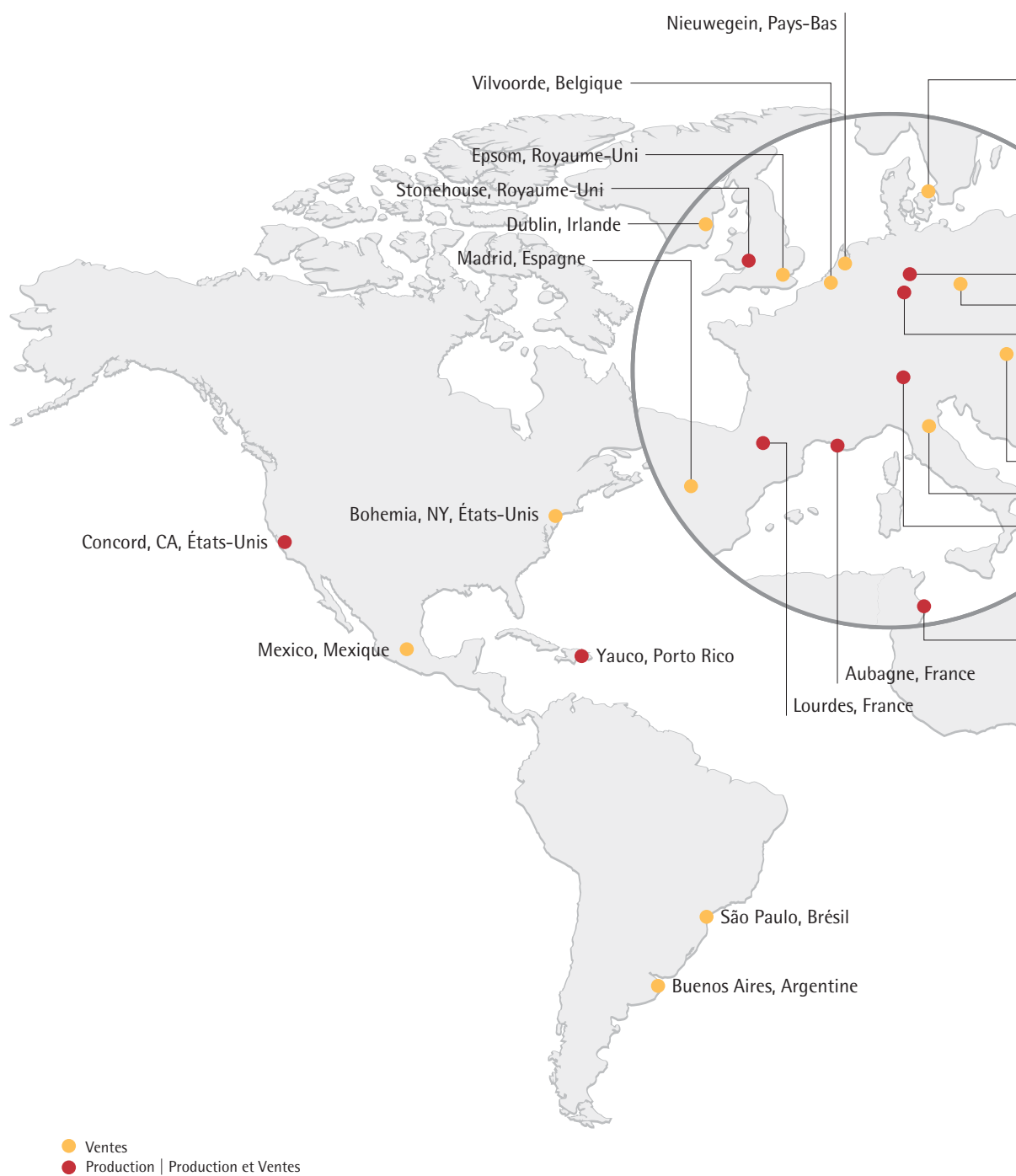
Système de rédaction financière FIRE.sys

Michael Konrad GmbH
Frankfurt | Main, Allemagne

Photographie

Peter Ginter | Lohmar, Allemagne

Une présence locale dans le monde entier





sartorius stedim
biotech

Taastrup, Danemark



Goettingen, Allemagne

Poznan, Pologne

Melsungen, Allemagne

Budapest, Hongrie

Vienne, Autriche

Florence, Italie

Tagelswangen, Suisse

Pékin, Chine

Tokyo, Japon

M'hamdia, Tunisie

Hanoï, Vietnam

Bangalore, Inde

Kuala Lumpur, Malaisie

Singapour, Singapour

Melbourne, Australie

Sartorius Stedim Biotech S.A.
Z.I. Les Paluds
Avenue de Jouques
B.P. 1051
13781 Aubagne Cedex, France

Tél. +33.442.84.56.00
Fax +33.442.84.56.19

info@sartorius-stedim.com
www.sartorius-stedim.com